



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### **Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



681.7  
Mue

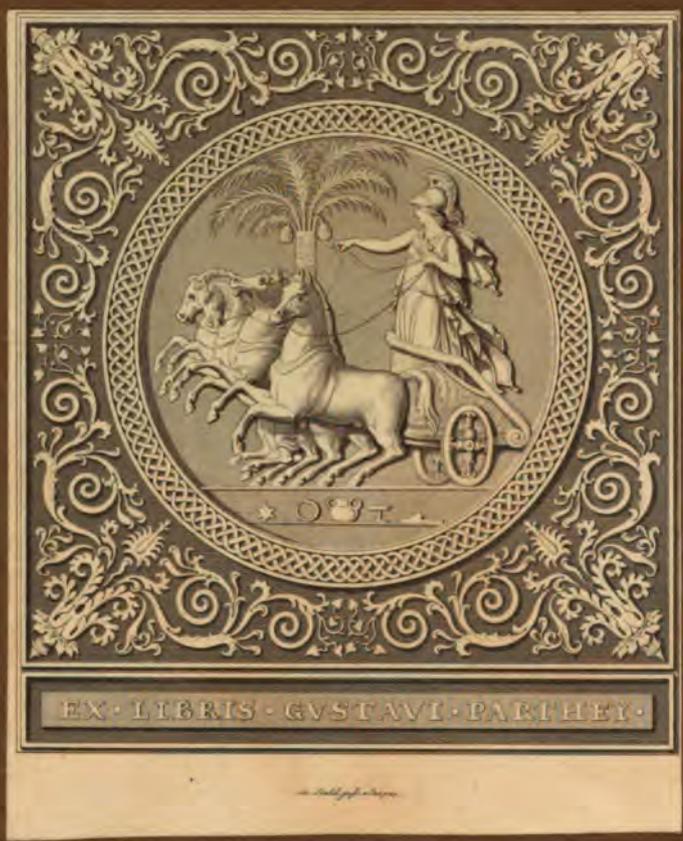
not. 1-3

6301

3:

Miller, L.

Dupl. vol. TATV 120





302122322H

681.7  
Mue

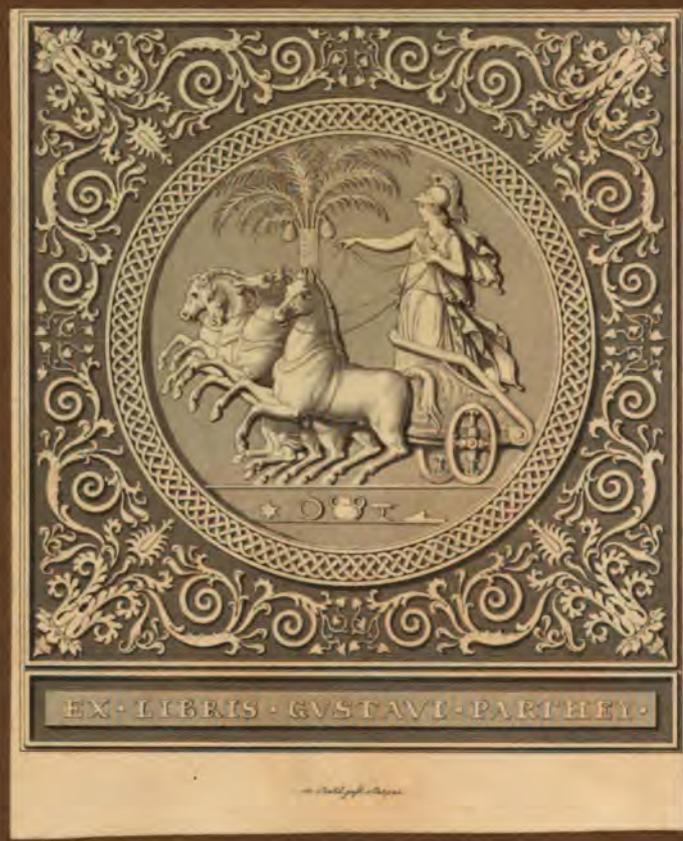
nos. 1-3

6301

3

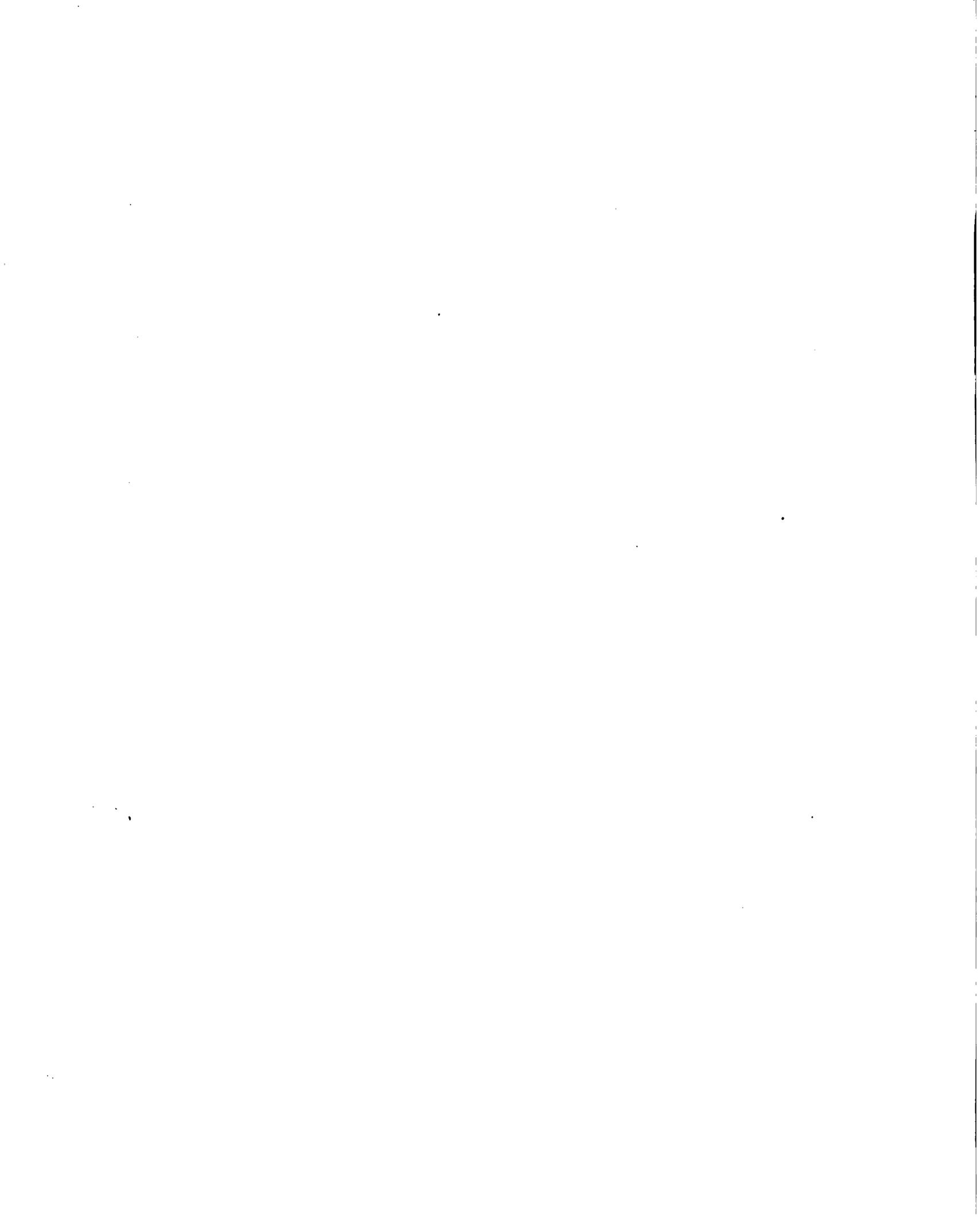
Müller, L.

Dupl. od. TAV 120

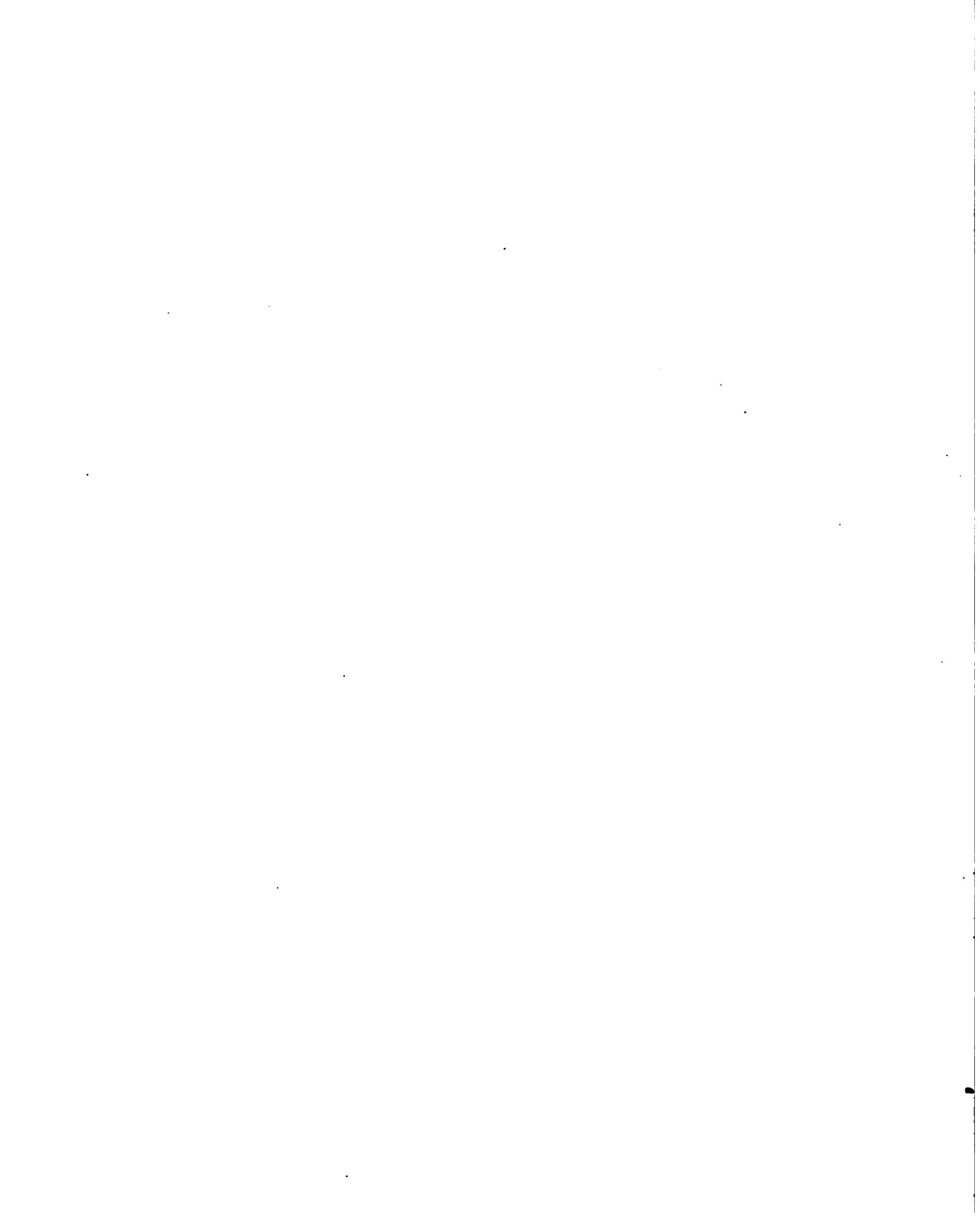




302122322H







# NUMISMATIQUE

DE

# L'ANCIENNE AFRIQUE.

OUVRAGE PRÉPARÉ ET COMMENCÉ

PAR **C. T. FALBE** ET **J. CHR. LINDBERG**,

REFAIT, ACHEVÉ ET PUBLIÉ

PAR **L. MÜLLER.**

---

PREMIER VOLUME.

LES MONNAIES DE LA CYRÉNAÏQUE.

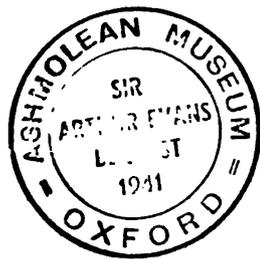
---

**COPENHAGUE.**

IMPRIMERIE DE BIANCO LUNO.

PAR F. S. MÜLLER.

1860.



## PRÉFACE A L'OUVRAGE.

---

En 1843 parut l'annonce d'un ouvrage sur *les médailles de l'ancienne Afrique* par MM. Falbe et Lindberg. Cette annonce portait que le roi de Danemark, alors Christian VIII, avait chargé ces deux savants de préparer et de publier un tel ouvrage; elle contenait un aperçu des recherches de M. Lindberg sur les monnaies puniques, et un article comme spécimen; on invitait enfin les conservateurs des collections publiques et les amateurs de médailles à envoyer au cabinet royal de Copenhague des empreintes de toutes les monnaies appartenant à l'ancienne Afrique, qui seraient à leur disposition.

L'annonce produisit l'effet qu'on pouvait souhaiter, et un très-grand nombre d'empreintes furent adressées de divers pays au cabinet de Copenhague. Les deux savants chargés de la publication de l'ouvrage, se mirent de suite à examiner ces matériaux; M. Falbe rangeait les monnaies et en dressait un catalogue; M. Lindberg allait composer les commentaires qui devaient l'accompagner. Mais des circonstances imprévues vinrent mettre obstacle à la continuation de leur travail. Lindberg fut nommé à des fonctions ecclésiastiques qui l'éloignèrent de la capitale et détournèrent son attention de l'ouvrage projeté. Falbe mourut en 1849, et le travail fut entièrement suspendu. Cependant, en 1857 Lindberg était sur le point de le reprendre, lorsque la mort vint le ravir à la science.

Le gouvernement danois n'a pas voulu abandonner un projet qui avait déjà exigé beaucoup de travaux, et auquel on s'était vivement intéressé en d'autres pays. C'est pourquoi il nous chargea, au mois de mars 1859, d'achever et de publier l'ouvrage sur la numismatique de l'ancienne Afrique.

J'ai trouvé préparé pour cet ouvrage, d'abord, un catalogue complet des monnaies, rédigé en français par M. Falbe, et dont celui sur la Cyrénaïque a été imprimé avant 1849,

puis, des commentaires historiques, archéologiques et linguistiques sur différentes parties, par M. Lindberg, écrits en danois dans les années 1842-1846, ensuite, une grande quantité d'empreintes de monnaies de cabinets étrangers, enfin, beaucoup de gravures en bois faites d'après les monnaies.

Il s'est écoulé, depuis que ces travaux ont été exécutés, un espace de 12 à 18 ans. On a fait de nouvelles découvertes de monnaies de toute espèce; beaucoup de monnaies, qui étaient auparavant regardées comme incertaines ou qui n'étaient pas bien expliquées, sont à présent justement classées et suffisamment éclaircies; sur différents points, dans la numismatique ainsi que dans les autres branches de l'archéologie d'où elle tire des lumières, des idées nouvelles et mieux fondées se sont fait valoir; des opinions qui du temps où mes devanciers s'occupaient de leurs travaux, étaient vagues ou faiblement appuyées et qui exigeaient par conséquent de leur part un examen plus approfondi, peuvent maintenant être considérées comme généralement adoptées; des questions qui alors n'étaient pas encore proposées, se présentent maintenant à la discussion. Encore faut-il ajouter qu'en divers endroits une discordance essentielle existe entre le catalogue de M. Falbe et les commentaires de M. Lindberg, ainsi qu'entre les parties du manuscrit de Lindberg qui datent d'époques différentes, surtout concernant la classification des monnaies puniques. On concevra donc facilement que ce qui a été laissé par mes devanciers n'était pas propre à être publié. J'avais espéré pouvoir faire usage de parties isolées en les combinant, à l'aide d'additions et de changements, avec les parties que j'allais composer de nouveau; mais après avoir fait un essai, je me suis bientôt convaincu qu'il y avait trop à transformer, tant dans la matière que dans la méthode, pour qu'un tel procédé pût être employé.

J'ai donc été obligé de reprendre à fond le travail, de soumettre à un nouvel examen tous les matériaux réunis pour l'ouvrage, et de faire moi-même de nouvelles recherches. D'après les résultats auxquels je suis parvenu, il a fallu changer la classification et l'ordre suivis dans le catalogue de Falbe, et je n'ai adopté du contenu des commentaires de Lindberg que ce que j'ai trouvé à la fois nouveau et bien fondé ou digne d'intérêt. Mais je reconnais avec une vive satisfaction que ce qui a été laissé par ces savants, mérite bien d'être apprécié et m'a épargné beaucoup de travail. M. Falbe a exécuté jusqu'à la fin le long travail de ranger le grand nombre d'empreintes reçues de l'étranger, d'en faire une description, d'examiner les livres numismatiques pour en tirer des citations, de peser une quantité de monnaies ou de réduire en grammes français les pesées communiquées d'après les poids différents de divers pays; enfin, en déchiffrant des

légendes indistinctes, ce numismatiste expérimenté a contribué à une juste classification. Les commentaires de Lindberg contiennent plusieurs nouvelles explications de légendes puniques dont on se trouvera sans doute satisfait; il est assez connu que ce savant orientaliste a déjà précédemment réussi en expliquant des inscriptions phéniciennes.

Comme il y avait si long-temps depuis que le cabinet de Copenhague, par suite de l'invitation de MM. Falbe et Lindberg, avait reçu des empreintes de l'étranger, il était à supposer que les cabinets eussent acquis de nouveau des monnaies africaines et qu'il s'en trouvât aussi dans les collections formées plus tard; j'ai donc fait insérer dans plusieurs revues numismatiques <sup>1)</sup> une annonce par laquelle j'engageais les directeurs ou propriétaires de collections à envoyer des empreintes de pièces rares ou inédites pour suppléer aux matériaux de l'ouvrage. On m'en a aussi fait parvenir de plusieurs endroits. <sup>2)</sup> Dans l'intérêt de l'ouvrage, je me suis encore rendu à Paris; j'y ai examiné les monnaies dont il s'agit, dans le cabinet impérial, qui en possède sans doute le plus grand nombre; en outre j'ai trouvé dans le cabinet du duc de Luynes de riches matériaux pour la numismatique africaine, surtout pour les séries puniques, soit des empreintes de monnaies d'autres collections, soit des monnaies originales. Ce savant distingué les avait recueillies pour ses propres recherches, mais avec cette libéralité bien connue que lui inspire son intérêt pour les entreprises scientifiques, il les a toutes mises à ma disposition.

Voici une liste des musées ou cabinets appartenant aux états ou souverains, d'où on a adressé au cabinet de Copenhague des empreintes pour cet ouvrage. Le cabinet des médailles à la bibliothèque impériale à Paris. Le cabinet des monnaies dans le musée britannique. En Allemagne: le cabinet impérial de Vienne, les cabinets royaux de Berlin, de Munich et de Dresde, le cabinet ducal de Gotha. En Italie: le cabinet du roi de Sardaigne et la collection (Lavy) de l'académie des sciences à Turin; la collection de l'académie de Milan; les cabinets de Modène et de Florence; la collection de l'université de Bologne; le cabinet royal de Naples. Le cabinet royal de Lisbonne. Le cabinet de Bruxelles. Le cabinet royal de la Haye. Le cabinet impérial de St. Pétersbourg. Le cabinet royal de Stockholm. La collection de l'université de Christiania.

Il y a beaucoup de collections particulières en différents pays qui ont été examinées pour le profit de cet ouvrage, ou dont les possesseurs ont bien voulu envoyer des em-

1) Revue num. française 1859 p. 308. Revue de la num. belge 1859 p. 406. Num. Chronicle XX (1859) p. 76.

2) Les conservateurs des cabinets de Berlin, de Dresde

et de Munich et M. O. de Vest à Trieste ont eu l'obligeance de m'envoyer des empreintes; mais elles n'ont offert que peu de nouveau.

preintes; après celle du duc de Luynes que nous venons de nommer, le plus grand nombre d'empreintes a été reçu des collections de M. Rollin à Paris, de feu M. Welzl de Wellenheim à Vienne et de feu M. Fontana à Trieste.

Le cabinet royal danois possède une collection nombreuse de monnaies africaines, parmi lesquelles beaucoup de pièces rares ou non publiées; aussi le musée Thorvaldsen et le cabinet de M. Thomsen à Copenhague en renferment des suites assez considérables.

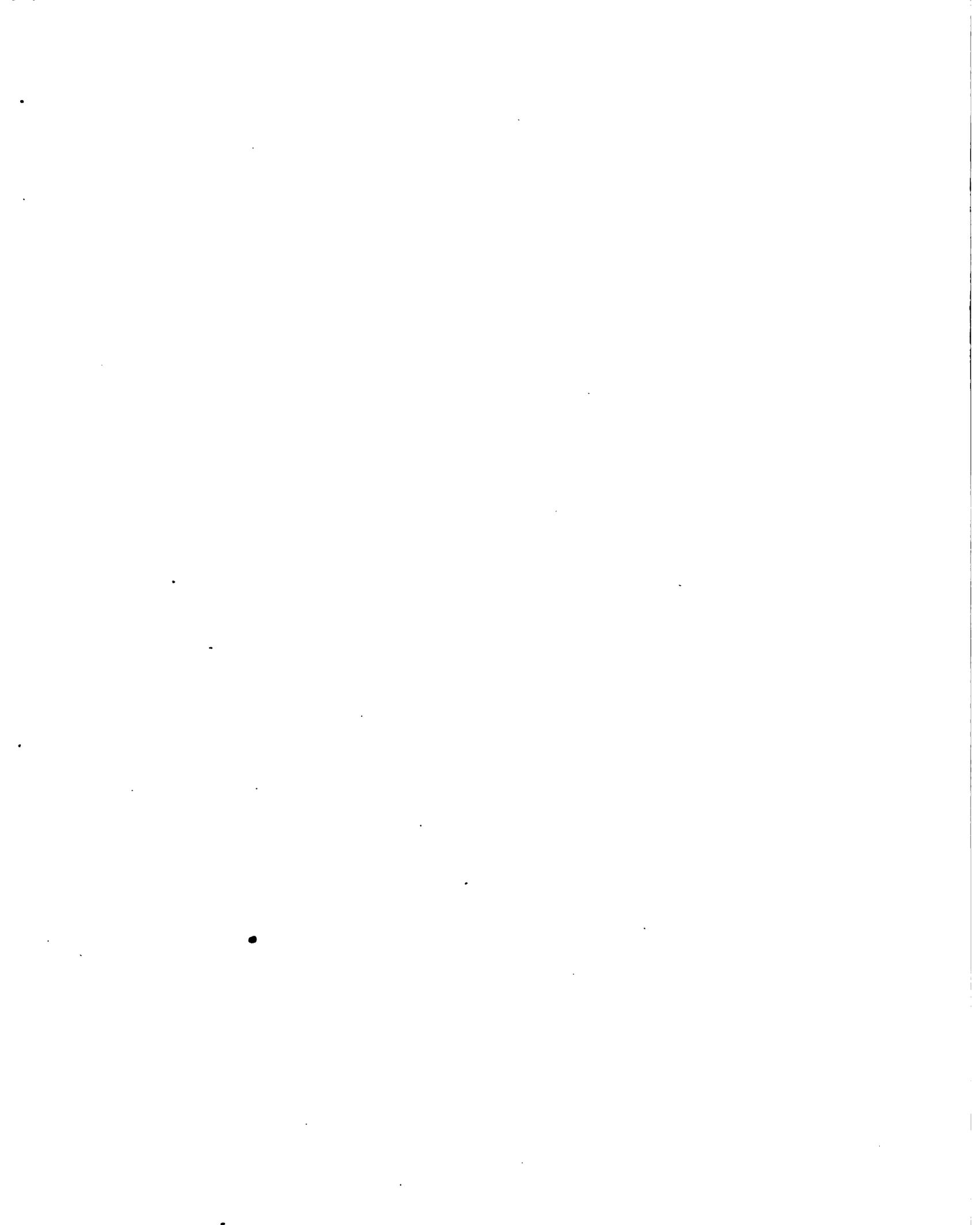
Copenhague. Juin, 1860.

*L. Müller,*

Docteur en philosophie, conservateur du cabinet royal des médailles et du musée Thorvaldsen, membre de l'académie royale des sciences à Copenhague etc.

I.

LES MONNAIES DE LA CYRÉNAÏQUE.



## Préface à ce volume.

M. Falbe avait déjà fait imprimer son catalogue des monnaies de la Cyrénaïque, et de la main de M. Lindberg il y avait sur ces monnaies un commentaire complet écrit en danois.<sup>1)</sup> Il est déjà dit que je n'ai pas trouvé le catalogue imprimé propre à être publié et que je n'ai pu adopter aucune partie des commentaires de Lindberg<sup>2)</sup>, mais que toutefois j'en ai tiré du profit sous plusieurs rapports. Dans ce volume on trouvera en différents lieux des explications et des remarques qui sont celles de mes savants devanciers. Je ne me suis pas borné à citer les nouvelles opinions bien fondées qu'ils ont énoncées, et les rectifications justes qui leur sont dues<sup>3)</sup>; mais de temps en temps dans les notes j'ai aussi indiqué tel ou tel point essentiel où ils ont différé de moi, et même des réflexions et des conjectures auxquelles je ne saurais souscrire.<sup>4)</sup> Il faut ajouter que plus d'une fois j'ai douté si je devais communiquer ou supprimer telle ou telle explication ou remarque; d'un côté je n'ai rien voulu omettre de ce qui pût, sous un rapport quelconque, être digne d'attention; de l'autre côté j'ai craint de publier ce que les auteurs eux-mêmes eussent peut-être abandonné, si, en connaissant les recherches plus récentes et en profitant des progrès de la science, ils eussent pu entreprendre une révision de leur travail. Où j'ai adopté une explication, réflexion ou notice de MM. Falbe et Lindberg, leurs noms sont cités; tout ce qu'on trouve d'ailleurs dans cet ouvrage de nouveau et de particulier, appartient à moi-même, et c'est à moi seul qu'il faut s'en tenir.

Dans le catalogue de Falbe la description de la monnaie est suivie d'une indication de son poids ainsi que des collections où elle se trouve et des livres dans lesquels elle est publiée. Après

1) Parmi les matériaux laissés à l'ouvrage j'ai encore trouvé un manuscrit français de Falbe, en brouillon et assez différent de celui de Lindberg, contenant un abrégé de l'histoire de la Cyrénaïque, des recherches sur la chronologie des monnaies grecques, des remarques sur la classification, et diverses autres notices. Ce manuscrit date du temps après 1846, où Falbe avait l'intention d'achever seul l'ouvrage, Lindberg ayant entièrement cessé d'y coopérer. Conf. l'article de Falbe inséré dans Numism. Chronicle XIII p. 24.

2) J'en ai indiqué ci-dessus les raisons en général, et je ne crois pas à propos d'entrer en détails à cet égard. Je ferai seulement remarquer, quant au catalogue im-

primé, qu'on n'y trouve pas la série des plus anciennes monnaies, celles au fruit du silphium, qui, avant que le traité de M. Duchalais fût publié en 1850 dans la Revue numismatique, n'étaient pas connues ou pas classées à la Cyrénaïque, et que le catalogue contient différentes monnaies qui d'après les recherches des derniers temps n'appartiennent pas à ce pays.

3) On les trouvera citées: page 22 note 4, p. 41 n. 3, p. 69 n. 3, p. 74 n. 2, p. 91 n. 5, p. 92 n. 7, p. 94 n. 4, p. 161 n. 1, p. 165 n. 2 et p. 173 n. 3.

4) Voyez: page 29 note 4, p. 31 n. 2, p. 61 n. 1, p. 62 n. 1, p. 65 n. 3, p. 73 n. 5, p. 112 n. 1, p. 113 n. 1, p. 114 n. 7, p. 116 n. 7, p. 133 n. 1, p. 143 n. 1, p. 144 n. 12, p. 149 n. 1, p. 158 n. 7 et p. 164 n. 6.

avoir vérifié une partie des pesées et des citations, je me suis convaincu que M. Falbe a exécuté avec soin les travaux de ce genre et qu'on peut se fier en général à l'exactitude de ses indications. Je me suis donc servi sous ces rapports du catalogue imprimé; toutefois j'ai abrégé les annotations, et j'y ai suppléé en renvoyant aux nouvelles acquisitions faites par les collections, et aux livres publiés dans les derniers temps; l'indication de la division et du système monétaire a également été ajoutée par moi. Quant aux gravures en bois, j'ai comparé celles qui étaient déjà faites, avec les monnaies et les empreintes; toute gravure ne reproduisant pas exactement la monnaie, a été corrigée ou mise de côté, et un nombre de nouvelles tailles en bois ont été exécutées.<sup>1)</sup>

Voici ce qu'on trouve indiqué après la description de chaque monnaie. La dimension d'après l'échelle de Mionnet. La division et le système monétaire pour les monnaies d'argent et d'or; *Dr.*, *Ob.*, *St.* désignent: drachme, obole, statère; le chiffre qui précède: le multiple et la fraction de ces espèces; *as.*, *att.* et *phén.*: les systèmes asiatique, attique et phénicien (voy. § 6). Le poids en grammes français. Où le numéro comprend plus de deux ou trois pièces dont le poids est connu et différent, le plus haut et le plus bas poids sont seuls notés; l'astérisque renvoie à la table VI à la fin du volume, qui contient les autres poids. Le degré de rareté peut être déduit de la note d'où l'on apprend combien d'exemplaires de la monnaie décrite sont parvenus à la connaissance des auteurs de cet ouvrage. Dans la note, où la citation d'un livre, renfermée en parenthèse, est ajoutée à celle d'une collection, c'est l'exemplaire de cette collection qui est publié dans le livre. La pièce que présente la gravure, est celle qui est citée la première dans la note.

Les numismatistes qui dans les derniers temps ont contribué le plus à l'explication des monnaies de la Cyrénaïque, sont: M. C. *Cavedoni* par son traité intitulé: *Osservazioni sopra le monete antiche della Cirenaica, estratte dal Tomo XVI della continuazione delle Memorie di religione, di morale e di letteratura (Modena 1843)*, et M. A. *Duchalais* par plusieurs articles insérés dans la *Revue numismatique française 1850—1852*. L'écrit du premier savant se trouve ainsi cité: *Cavedoni Osserv.*

Quant aux animaux qui se trouvent représentés sur les monnaies, MM. *I. Stenstrup* et *J. Reinhart*, professeurs en zoologie à l'université de Copenhague, ont fourni les renseignements nécessaires, ainsi que M. A. S. *Ørsted*, professeur en botanique à la même université, a prêté son savant secours par rapport à la question du silphium.

1) Pour ce volume 25 gravures ont été écartées, et 76 nouvelles sont ajoutées.

## Table des matières.

Aperçu de l'histoire de la Cyrénaïque p. 1-8.

### I. MONNAIES AUTONOMES.

#### A. Monnaies sans nom de ville.

##### 1. De la I<sup>re</sup> époque.

N<sup>os</sup> 1-32. Description des monnaies p. 9-12. La classification p. 12-13; les types p. 13-20; le système monétaire p. 20-21; le temps p. 21; les lieux d'émission p. 21-22.

##### 2. De la II<sup>me</sup> et III<sup>me</sup> époques.

N<sup>os</sup> 33-102. Description des monnaies p. 22-29. La classification p. 29-30; observations générales p. 31; commentaires aux monnaies d'argent p. 31-32, d'or p. 33-35, de bronze p. 35-37.

##### 3. De la III<sup>me</sup> époque avec la légende KOINON.

N<sup>os</sup> 103-114. Description des monnaies p. 37-38. Commentaires p. 38-41.

#### B. Monnaies à noms de villes.

##### CYRÈNE.

N<sup>os</sup> 115-286. Description des monnaies p. 42-59. La ville p. 59-60. Les monnaies. En général p. 60-61. De la I<sup>re</sup> époque p. 61-63. De la II<sup>me</sup> et III<sup>me</sup> époques; d'argent, les types et la date p. 63-65, le système monétaire p. 65-67; d'or, les types p. 67-71, la date p. 71, le système monétaire p. 71-72; de bronze, les types et la date p. 72-77, le système monétaire p. 77.

##### BARCÉ.

N<sup>os</sup> 287-331. Description des monnaies p. 78-82. La ville p. 82-84. Les monnaies. En général p. 84. De la I<sup>re</sup> époque p. 84-85. De la II<sup>me</sup> et III<sup>me</sup> époques, d'argent p. 85-87, de bronze p. 87-88.

##### EVESPÉRIS.

N<sup>os</sup> 332-339. Description des monnaies p. 88-89. La ville p. 89-90. Les monnaies, de la I<sup>re</sup> époque p. 91, de la II<sup>me</sup> et III<sup>me</sup> époques p. 91-93.

##### SOZUSA. BALAGRÆ. DARNIS. HÉRACLÉE.

N<sup>os</sup> 340-343. Description des monnaies avec commentaires. Sozusa p. 93-95. Balagræ p. 95-96. Balagræ et Darnis p. 96-97. Héraclée(?) p. 97-98.

#### Observations sur les monnaies autonomes en général.

§ 1. Jupiter-Ammon p. 99-100. § 2. La tête imberbe aux cornes de bélier p. 101-104. § 3. Le silphium p. 104-109. § 4. Les types accessoires p. 109-112. § 5. Les noms de personnes, monogrammes et lettres isolées p. 112-116. § 6. Le système monétaire p. 116-125. § 7. Monnaies autonomes attribuées incorrectement ou sans raison suffisante à la Cyrénaïque p. 125-129.

**C. Monnaies des Libyens.**

- N<sup>os</sup> 344-358. Description des monnaies p.130-132. Attribution aux Macæ et Ampellotæ p.132-134. Les types p.134.  
Le temps et le système monétaire p.135.

**II. MONNAIES ROYALES.**

Observations générales p.136-137.

**PTOLÉMÉE SOTER.**

- N<sup>os</sup> 359-363. Description des monnaies p.137-138. Commentaires p.138-140.

**LES PTOLÉMÉES.**

- N<sup>os</sup> 364-381. Description des monnaies p.140-142. La classification p.142. Commentaires aux monnaies sans nom de roi ni de reine p.143, avec le nom de Ptolémée roi p.143-145, avec le nom de Bérénice reine p.145-147. Le monogramme dit de Magas p.147.

**MAGAS.**

- N<sup>o</sup> 382. Description de la monnaie avec commentaire p.148-149.

---

Système monétaire des monnaies ptoléméennes p.149-150.

Monnaies attribuées sans raison suffisante aux rois de la Cyrénaïque p.150-151.

**III. MONNAIES ROMAINES.**

**A. Monnaies des magistrats romains avant et sous le règne d'Auguste.**

Observations générales p.152-153.

**LOLLIUS.**

- N<sup>os</sup> 383-421. Description des monnaies p.153-157. Commentaires p.157-161.

**PUPIUS.**

- N<sup>os</sup> 422-428. Description des monnaies p.161-162. Commentaires p.162-165.

**FABRICIUS. SCATO.**

- N<sup>os</sup> 429-433. Description des monnaies avec commentaires p.165-167.

**PALICANUS. CAPITO.**

- N<sup>os</sup> 434-438. Description des monnaies avec commentaires p.167-169.

---

Système monétaire des monnaies romaines p.169-170.

Monnaies rangées incorrectement parmi les monnaies précédentes p.170-171.

**B. Monnaies des empereurs romains après Auguste, attribuées à la Cyrénaïque.**

- N<sup>os</sup> 439-456. Description des monnaies, Tite, Trajan, Faustine aînée, Marc-Aurèle, Sévère-Alexandre, p.171-172.  
Doutes sur l'attribution de ces monnaies à la Cyrénaïque p.173-174.

---

Tables I—VI avec remarques p.175 suiv.

---

## APERÇU DE L'HISTOIRE DE LA CYRÉNAÏQUE.

---

*Cyrenaïca* (*Κυρηναία, ἡ Κυρηναϊκή*) était le nom de la partie de la côte d'Afrique, située entre la Marmarique et la Syrtique, et habitée par les Grecs, aujourd'hui *Barca*. Un aperçu succinct de l'histoire de ce pays servira d'introduction à sa numismatique. <sup>1)</sup>

### PREMIÈRE ÉPOQUE.

#### La Cyrénaïque sous les Battiades. 640-450 av. J. C.

Au milieu du septième siècle, un nombre de Grecs doriens émigrèrent de l'île de Théra, soit à cause d'une longue sécheresse et sur l'ordre de l'oracle de Delphes, soit en conséquence de troubles intérieurs, et vinrent s'établir sur la côte de la Libye qui leur était la plus proche. Après avoir demeuré quelques années dans l'île de Platée et en Azilis sur la côte voisine, ils se dirigèrent plus à l'ouest et fondèrent, dans une contrée fertile et près d'une riche source, la ville de Cyrène (en 631), dont plus tard le pays entier tira son nom. Battus, chef des Grecs émigrés, prit le titre de roi, et devint la souche de la dynastie des Battiades, dont huit rois, portant tour à tour les noms de Battus et d'Arcésilas, régnèrent à Cyrène pendant environ 200 ans.

La colonie prospéra sous Battus I<sup>er</sup>, dont le règne heureux dura à peu près jusqu'à l'an 600.

<sup>1)</sup> L'histoire de la Cyrénaïque a été traitée dans les ouvrages suivants. Bellefleur Observ. sur l'histoire et sur les monuments de Cyrène dans Mém. de l'académie des inscriptions XXXVII (1774) p. 363 suiv. Pacho Voyage dans la Cyrénaïque (1827), introd. p. XI-XXXII. Thirig Res Cyrenensium (Hafniæ 1828). Géographie anc. des états barbaresques d'après Mannert, avec des addit. par

Marcus (1842) Livre I. ch. IV-VII. Pauly Real-Encyclopaedie der class. Alterthumswissenschaft (1842) I p. 1081-1084 Battus, II p. 825-827 Cyrene. Gottschick Geschichté des hellen. Staates in Kyrenaika (1858). Nous renvoyons surtout à l'ouvrage de Thirig, qui est le plus profond et le plus complet.

Sous son petit-fils Battus II (584-560), la colonie fut augmentée par un grand nombre de Grecs, également de la tribu dorienne, qui, sur une invitation des Cyrénéens, appuyée par l'oracle de Delphes, émigrèrent du Péloponèse, de Crète et des îles. Il en résulta un agrandissement du territoire de Cyrène, et les Libyens voisins, dépouillés des terres qu'ils employaient à l'entretien de leurs bestiaux, et hors d'état de se défendre eux-mêmes, eurent recours à Apriès, roi d'Égypte. Ce prince marcha avec une armée contre les Grecs; mais il essuya un échec considérable (en 570) et fut, peu de temps après, tué dans une révolte. Son successeur Amasis fit la paix avec les Cyrénéens, et contracta une alliance avec eux. Au départ des Égyptiens, plusieurs des peuplades libyennes entrèrent sous la dépendance de Cyrène; mais sous Arcésilas II (environ 560-544) elles se soulevèrent de nouveau, et défirent les Grecs dans une grande bataille à Leucon. Sous ce même roi, la ville de Barcé fut fondée par ses frères, qui quittèrent Cyrène mécontents (voyez ci-dessous Barcé). Après que le roi Arcésilas eut été assassiné par son frère Léarque, et que celui-ci, qui s'était emparé de la tutelle de Battus (III), fils mineur d'Arcésilas, eut péri également de mort violente, les Cyrénéens, dans le désordre où ils étaient plongés, allèrent consulter l'oracle de Delphes, et sur la réponse de la Pythie ils reçurent, pour rétablir l'ordre et la tranquillité dans l'état, Démonax de Mantinée, homme sage et très-consideré de ses concitoyens. Celui-ci accorda aux citoyens qui étaient venus les derniers, toutes les prérogatives dont jouissaient les premiers colons, en partageant le peuple en trois tribus avec des privilèges égaux, et il tâcha de consolider la liberté du peuple en restreignant le pouvoir royal. Arcésilas III (vers l'an 530) voulut étendre son pouvoir, mais fut dépossédé dans une révolte; il s'enfuit alors à Samos pour y chercher des secours, et recouvra ses états à l'aide d'une armée de Samiens et d'autres Grecs. A cette époque, Cambyse s'étant rendu maître de l'Égypte, Cyrène et Barcé se soumirent volontairement à la domination des Perses. Arcésilas se fit haïr à Cyrène par ses cruautés, et enfin, ne s'y croyant plus en sûreté, il chercha un refuge auprès de son beau-père, Alazir, roi des Barcéens; mais tous les deux furent tués dans une révolte du peuple. Phérétime, mère d'Arcésilas, à qui il avait laissé le gouvernement de Cyrène, se réfugia auprès d'Aryandès, satrape perse en Égypte. Celui-ci entra avec une armée nombreuse dans la Cyrénaïque (vers l'an 512) et s'empara, à l'aide de fraude, de la ville de Barcé, qui fut cruellement traitée; mais peu de temps après, il s'en retourna en Égypte sans avoir réussi à occuper Cyrène.

La fin de l'histoire de la Cyrénaïque à la première époque est plus obscure, vu que le récit d'Hérodote, à qui nous devons surtout la connaissance de ce qui précède, ne va pas plus loin. Au commencement du règne de Xerxès, les Perses paraissent avoir fait une nouvelle invasion dans la Cyrénaïque, et avoir pris la ville de Barcé (voyez ci-dessous Barcé). Le dernier roi fut Arcésilas IV, dont Pindare a immortalisé la victoire aux jeux pythiques de la 80<sup>me</sup> olympiade. Ce prince ayant outrepassé les bornes du pouvoir royal, il éclata une révolte qu'il réprima, et dont il punit sévèrement les auteurs; il conduisit une colonie aux Evespérites pour y avoir un refuge

(voyez ci-dessous à cette ville). Après sa mort, une constitution républicaine fut établie à Cyrène (450-440). A Barcé un tel changement semble avoir eu lieu déjà avant ce temps (voy. Barcé).

Le pays occupé par les Grecs s'étendait à la fin de cette époque depuis le fleuve Paliuros du côté du levant jusqu'au promontoire Boreion, où commençait la grande Syrte. Successivement, plusieurs villes s'élevèrent; outre Barcé et Evespéris, dont nous avons déjà fait mention, on connaît Tauchira. Des tribus libyennes nomades, celles qui habitaient le plus près des villes grecques, furent reçues parmi les citoyens et s'amalgamèrent peu à peu avec les Grecs; d'autres, s'occupant d'agriculture, se rassemblèrent dans des villes qui furent dépendantes des Grecs; mais les tribus plus éloignées semblent avoir conservé leur indépendance encore long-temps après la bataille de Leucon. Ce qui prouve combien l'état cyrénéen était déjà considérable peu après la seconde immigration sous Battus II, c'est que ses guerriers défirent la grande armée égyptienne en rase campagne, et que, selon Hérodote, 7000 Grecs furent tués dans la bataille contre les peuplades libyennes. La prospérité rapide de l'état était due, en grande partie, à la fertilité du sol et au commerce florissant. Le pays était arrosé par des pluies fréquentes et par de riches sources d'eau vive, tandis que des montagnes couvertes d'arbres l'abritaient contre l'influence du désert; il était riche en toutes sortes de productions, et très propre tant au nourrissage des bestiaux qu'à l'agriculture. Hérodote raconte que la récolte se faisait pendant huit mois de l'année. Le commerce, à cette époque déjà, était fort considérable. Par terre il se dirigeait principalement à travers Augila, comme station de caravane, soit vers l'intérieur de l'Afrique, soit vers l'est, en traversant l'oasis ammonienne jusqu'à l'Égypte supérieure et l'Éthiopie. Les routes le long de la côte furent aussi utilisées pour le commerce, à l'ouest avec Carthage à travers Charax, où se faisait l'échange des marchandises, à l'est avec l'Égypte, Parætonium servant de station d'entrepôt. Le commerce maritime se faisait sur une grande échelle avec les pays grecs depuis l'île de Chypre et la côte de l'Asie Mineure jusqu'en Sicile. Des produits du pays, c'était surtout le silphium qui était un objet d'exportation; mais on exportait aussi du froment, de l'huile, du safran, des parfums, du miel, de la laine, des peaux, des plumes d'autruche, des chevaux, du sel, ainsi que des esclaves et des pierres précieuses de l'intérieur de l'Afrique.

Les Grecs de la Cyrénaïque ne continuèrent pas à rester rassemblés en un seul corps de nation. La ville de Barcé, qui avait été fondée par les frères d'Arcésilas II, devint indépendante de Cyrène, et les tribus libyennes des environs ainsi que la ville voisine de Tauchira se joignirent à elle. Il y avait ainsi dans la Cyrénaïque, après le milieu du 6<sup>m</sup>e siècle, deux états séparés, l'un dans la partie orientale, ayant pour ville principale Cyrène, l'autre, dont la ville principale était Barcé, dans la partie occidentale. A la fin de l'époque, Evespéris était aussi une ville autonome. Quant à la constitution politique, il est probable qu'elle fut d'abord organisée à l'instar de celle de Sparte, puisque les Grecs qui s'étaient établis les premiers dans le pays, étaient originaires de l'île de Théra, qui regardait Sparte comme sa métropole. Le pouvoir suprême résidait dans l'assemblée

du peuple; mais l'autorité de celle-ci était tempérée tant par le sénat que par le roi. A Cyrène, la royauté, héréditaire de père en fils, était regardée comme instituée par Apollon, dont le roi était en même temps le principal prêtre. Le roi de Perse ne semble pas avoir rien changé à la forme du gouvernement des deux états; la soumission se bornait probablement à la charge de payer un tribut et de fournir un contingent militaire.

#### DEUXIÈME ÉPOQUE.

#### La Cyrénaïque formant des républiques. 450-322 av. J. C.

Cyrène étant devenue république, la discorde ne tarda pas à se mettre entre le peuple et les optimates. Ariston se plaça à la tête de la faction populaire, et l'emporta sur les optimates, dont un grand nombre fut tué, tandis que le reste prit la fuite. Les optimates expulsés s'allièrent avec une armée de 3000 Messéniens, qui, chassés par les Lacédémoniens, étaient passés en Cyrénaïque pour aider les Evespérites contre les Libyens qui ne cessaient de les alarmer. Il se livra, entre eux et Ariston, une grande bataille qui fut suivie d'un arrangement (vers l'an 400); il fut convenu que les optimates et le peuple auraient une part égale au gouvernement. Cette réforme parait n'avoir pas eu l'effet désiré, car, peu de temps après, les Cyrénéens invitèrent le philosophe Platon à passer en Afrique pour régler leur constitution politique, invitation à laquelle le philosophe répondit par un refus. L'étendue croissante de leur commerce et l'élargissement de leur domination sur les Libyens nomades du couchant, finirent par amener des collisions entre les Grecs et les Carthaginois. Une guerre éclata, à laquelle tout le pays semble avoir pris part, et qui fut faite avec de grands efforts des deux côtés; elle se termina par une paix, qui fixa les limites des deux peuples au fond de la grande Syrte, à l'endroit nommé plus tard Aræ Philænorum.

Alexandre le Grand ayant conquis l'Égypte et se rendant au temple d'Ammon pour consulter l'oracle, des ambassadeurs lui furent envoyés de la Cyrénaïque avec de précieux présents pour solliciter son amitié. Le conquérant leur fit bon accueil; mais il n'est pas tout-à-fait établi si la Cyrénaïque se soumit à Alexandre ou se borna à conclure une alliance avec lui. Après la mort d'Alexandre, de grands troubles intérieurs éclatèrent; une faction, chassée de Cyrène et de Barcé, s'enfuit en Crète et demanda du secours à Thimbron, un des généraux d'Alexandre, qui commandait une armée de troupes mercenaires. Celui-ci les conduisit en Afrique, battit les citoyens de Cyrène dans une rencontre, s'empara d'Apollonie, leur port fortifié, et porta le siège à la ville. Carthage et les Libyens prêtèrent secours à Cyrène, tandis que les cités occidentales, Barcé et Evespéris, se déclarèrent pour Thimbron. Cependant, à Cyrène, la discorde entre les factions continuait, et le parti du peuple, ayant pour chef Mnasiclès, chassa les optimates, qui eurent recours à Ptolémée en Égypte. Celui-ci, à qui cette occasion de se rendre maître de la Cyrénaïque, venait fort à

propos, envoya une armée et une flotte sous le commandement d'Ophellas. Alors la faction populaire s'unit à Thimbron pour résister aux Egyptiens; mais ce général fut défait dans une bataille, et peu de temps après mis à mort. Ptolémée se rendit lui-même sur le théâtre de la guerre, et en 322 toute la Cyrénaïque fut soumise à sa domination.

Les possessions des Grecs sur la côte, dans cette époque, s'agrandirent peu à peu considérablement, vers l'ouest le long de la grande Syrte, vers l'est probablement jusqu'à Katabathmos megas, non loin de la frontière de l'Égypte, et plusieurs villes grecques furent fondées. Cyrène, Barcé et Evespéris formaient des républiques indépendantes l'une de l'autre; mais on ignore si les autres villes leur étaient soumises, ou si quelques-unes d'entre elles ont été autonomes aussi. Les relations avec la mère-patrie continuèrent; les Grecs cyrénéens prenaient constamment part aux grands jeux de la Grèce, et y remportaient souvent le prix; Cyrène avait son propre trésor à Olympie.

Pendant cette époque de liberté, la Cyrénaïque atteignit le faite de sa puissance et de son opulence. On peut juger des ressources du pays par le fait que le pays fut en état de résister à Carthage pendant une guerre violente et de longue durée. Le commerce allait toujours en augmentant. Les sciences et les arts étaient aussi dans un état florissant. Platon se rendit à Cyrène pour profiter de l'instruction de Théodore, le plus grand géomètre de son temps, et le philosophe Aristippe fonda une école qui comptait, même hors du pays, de nombreux disciples. L'art grec, qui dans cette époque était arrivé au comble de son perfectionnement, trouvait toutes sortes d'encouragements chez les riches et fastueux habitants de la Cyrénaïque. Mais, d'un autre côté, la fertilité du pays, la chaleur du climat, et les richesses dues au commerce, ne manquèrent pas de conduire insensiblement les habitants au luxe et à la dépravation des mœurs.

### TROISIÈME ÉPOQUE.

#### La Cyrénaïque soumise aux Ptolémées et redevenue libre sous les Romains.

322-66 av. J. C.

La Cyrénaïque, habituée à la liberté, se révolta en 313. La sédition fut réprimée; mais Ophellas, général de Ptolémée lui-même, agita le pays de nouveau, se mit à la tête des insurgés et prit le titre de roi. Ptolémée, occupé alors des affaires de l'Asie et de la Grèce, n'entreprit rien contre Ophellas pendant les années suivantes. Mais après que ce général eut été tué dans une expédition qu'il avait entreprise contre Carthage sur l'invitation d'Agathocle, roi de Syracuse, la Cyrénaïque fut ramenée sous l'obéissance de Ptolémée par une armée égyptienne, commandée par Magas, son beau-fils, lequel, à la suite de cette victoire, fut installé gouverneur du pays (en 308). Après la mort de Ptolémée Soter, Magas s'affranchit de la dépendance, prit le titre

de roi, et fit la guerre à Ptolémée Philadelphie, son frère consanguin. Cette guerre se termina de la sorte, que Bérénice, fille unique et héritière de Magas, fut promise en mariage au fils de Philadelphie, désigné pour succéder au trône. Cependant, lorsque Magas mourut (258), la reine douairière appela de Macédoine Démétrius, fils de Démétrius Poliorcète, pour lui donner la fille de Magas et le trône de la Cyrénaïque; mais il fut bientôt tué, et le fils de Philadelphie finit par épouser l'héritière qui lui avait été destinée. Créé roi d'Égypte en 246 sous le nom de Ptolémée (III) Evergète, il réunit de nouveau la Cyrénaïque à ce pays; plus tard, vers l'an 230, il permit aux Cyrénéens d'appeler Ecdémos et Demophanès de Megalopolis en Arcadie pour organiser leurs affaires communales.

Dans l'époque qui suit, l'histoire de la Cyrénaïque n'offre que des ténèbres. Ptolémée (VI) Philométor ayant été chassé par Ptolémée Physcon, son frère cadet, et ayant imploré le secours du sénat romain, celui-ci termina la querelle en partageant les pays de manière que le frère cadet obtint la Cyrénaïque, qui eut ainsi de nouveau son propre souverain (en 162). Physcon étant parti pour Rome afin d'obtenir du sénat des conditions plus favorables, la Cyrénaïque, de même que la Libye, profita de son absence pour se révolter. Les insurgés, à la tête desquels était Ptolémée, gouverneur du pays, défirent les troupes royales dans une bataille; néanmoins, peu de temps après, le pays semble avoir été réduit à l'obéissance, et la discorde entre les deux frères se termina de manière que Physcon épousa la fille de son frère. Ptolémée Physcon succéda à son frère comme roi d'Égypte en 146 sous le nom d'Evergète II, et ainsi la Cyrénaïque fut encore une fois jointe à ce pays; mais enfin, après la mort d'Evergète II, en 117, elle en fut définitivement séparée en passant, selon le testament de ce prince, entre les mains de Ptolémée Apion, son fils naturel. Ce dernier n'ayant pas d'enfants, légua par testament son royaume aux Romains, qui, à la suite de la chute de Carthage, étaient devenus voisins des Cyrénéens, et à sa mort, qui arriva en 96, le pays leur échut.

Sous la domination égyptienne, la Cyrénaïque tomba en décadence; il est tout naturel, que la perte de la liberté et la prédominance exercée par l'Égypte, dussent avoir des conséquences peu favorables. Le gouvernement ptoléméen, pourtant, ne semble ni avoir été dur, ni s'être immiscé dans l'administration communale des villes; les deux philosophes arcadiens, auxquels il fut permis de réformer les affaires intérieures de Cyrène, étaient connus par leurs efforts pour la liberté des Grecs, et Polybe fait une mention favorable des changements qui leur sont dus. La politique des rois d'Égypte était d'affaiblir les deux cités principales, Cyrène et Barcé, en relevant Apollonie et Ptolemaïs, qui leur servaient de ports, ainsi que plusieurs autres villes. La Cyrénaïque, pendant cette époque, fut appelée Pentapolis à cause de ses cinq principales villes, Cyrène, Apollonie, Tauchira qui fut appelée Arsinoë, Ptolemaïs qui remplaça Barcé tombant en décadence, et Evespérus dont le nom fut changé en Bérénice. Ptolémée Soter trouvant qu'une politique sage exigeait de confondre les nationalités, transporta en Cyrénaïque beaucoup de juifs; leur nombre s'accrut

successivement par des émigrations soit d'Égypte, soit de la Palestine, d'où les chassait surtout la persécution d'Antiochus Epiphanès. Ils demeuraient dans toutes les villes de la Cyrénaïque, jouissant des mêmes droits que les Grecs; à Cyrène ils formaient la quatrième des 4 classes, en lesquelles les citoyens étaient divisés. En effet, le commerce florissait encore; le luxe de la cour des Ptolémées à Alexandrie donnait lieu à un considérable débit de maintes marchandises qui, venant de l'Afrique intérieure et de Carthage, y étaient transportées en passant par la Cyrénaïque; mais, d'un autre côté, la grande et opulente ville d'Alexandrie ne manqua pas d'enlever aux villes maritimes de la Cyrénaïque une partie de leur commerce. Les sciences, qui avaient fleuri à Cyrène, furent de même attirées par Alexandrie; c'est dans cette dernière ville que vivaient ou se formaient Callimaque, Eratosthène et la plupart des savants, des poètes et des philosophes cyrénéens, que produisit cette époque.

Les Romains, étant entrés en possession de la Cyrénaïque après la mort de Ptolémée Apion, accordèrent la liberté au peuple. Il semble qu'ils se soient contentés du revenu des domaines et du payement d'un tribut, consistant surtout en silphium; on permettait aux villes de se gouverner elles-mêmes d'après leurs propres lois et leur ancienne forme républicaine. Mais des divisions intestines ayant éclaté, Cyrène ne tarda pas à devenir le théâtre de scènes violentes. Nicocratès usurpa la souveraine puissance, et fit mettre à mort une foule de citoyens considérés; il fut assassiné par Léandre, son frère, qui s'érigea aussi en tyran, mais périt bientôt après de la même manière. Lucullus, ayant abordé à Cyrène pendant la guerre contre Mithridate, afin d'acquérir des vaisseaux pour une flotte, rétablit l'ordre. Cette tranquillité semble cependant n'avoir pas été de longue durée, et en 66, à ce qu'il parait, la Cyrénaïque devint une province de l'empire romain.

#### QUATRIÈME ÉPOQUE.

##### La Cyrénaïque, province romaine depuis l'an 66 av. J. C.

L'histoire de la Cyrénaïque pendant cette époque, est peu connue. Privée de son autonomie, elle fut gouvernée, ainsi que les autres provinces, par un propréteur qui avait la direction suprême de tout ce qui regardait la police, la justice, l'armée et les finances. Marc-Antoine donna la Cyrénaïque ainsi que d'autres pays aux enfants qu'il avait de Cléopâtre.

Lorsque, l'an 27 av. J. C., Auguste partagea les provinces de l'empire entre lui-même et le sénat, la Cyrénaïque fut du nombre de celles qui échurent au sénat, et on la réunit en une seule province avec la Crète. Dès lors elle fut gouvernée par un proconsul, assisté d'un légat et d'un questeur. Sous le règne de Trajan, les juifs, qui peu à peu s'étaient tellement multipliés qu'ils formaient une partie considérable de la population du pays, se révoltèrent et firent périr plus de 200,000 Cyrénéens et Romains. Ils ne furent réduits à l'obéissance qu'après une résistance

opiniâtre. L'empereur Adrien, pour porter secours au pays dépeuplé, y conduisit une colonie et fonda la ville d'Hadrianopolis.

Néanmoins, l'état du pays empira de plus en plus. Les Libyens barbares faisaient sans cesse des incursions dévastatrices sans rencontrer de résistance suffisante, soit parce que la population avait diminué, soit parce que l'empereur romain n'envoyait pas de secours militaires. Les sauterelles, la peste et les tremblements de terre occasionnaient aussi de temps en temps des dégâts considérables. Enfin, dans le septième siècle, la ruine de la Cyrénaïque grecque fut consommée par les Sarrasins.

---

# I. MONNAIES AUTONOMES.

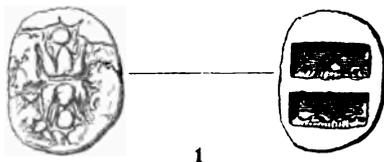
## A.

### Monnaies sans nom de ville.

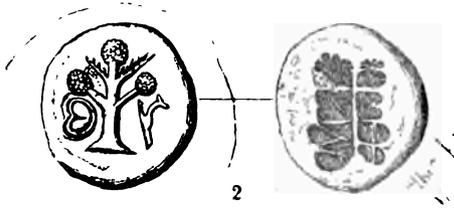
#### 1. PREMIÈRE ÉPOQUE.

**Silphium ou partie de silphium. R̄. Creux, sans type.**

1. Deux sommités du silphium, opposées l'une à l'autre; autour, différentes parties du silphium (?).  
R̄. Deux carrés creux oblongs. N. 4. Distatère attique. 17,4 grammes.<sup>1)</sup>



2. Un silphium rudement figuré; à gauche, le fruit du silphium; à droite, un objet incertain (la racine du silphium). R̄. Creux oblong, irrégulier et divisé par des traits en plusieurs parties inégales. (Fig.) R. 5. Tétradrachme att. 17,8 gr.<sup>2)</sup>
3. Silphium comme au n° précédent; à dr., un fruit de silphium; à g., une tête d'oiseau.  
R̄. Creux informe, semblable au précédent. R. 5. 4 Dr. att. 17,7—17,2 gr.<sup>3)</sup>
4. Feuille de silphium; de chaque côté, un fruit de silphium. (Fig.) R̄. Carré creux oblong.  
R. 5. 4 Dr. att. 17,23 gr.<sup>4)</sup>
5. Fruit de silphium; dessus, un lion à g. sur une barre horizontale. (Fig.) R̄. Creux oblong, divisé en deux parties.  
R. 5. 4 Dr. att. 17,2 gr.<sup>5)</sup>



1) Cabinet de Paris.

2) Cab. de Paris (Revue num. fr. 1850 pl. XV, 3, p. 384).

3) Cab. de Paris (2 exemplaires) et de Bourville; voy. Revue

num. 1850 pl. XV, 4, p. 385 (incorr. décrite).

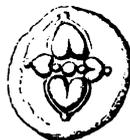
4) Cab. de Paris (Revue num. 1850 pl. XV, 5, p. 386).

5) Cab. de Paris (Revue num. 1850 pl. XV, 1, p. 382).

6. Deux fruits de silphium accolés, posés en sens inverse; ils sont accostés dessus et dessous par une pousse de silphium.  $\text{R.}$  Carré creux oblong, séparé en deux parties par un trait.  $\text{R.}$  5 $\frac{1}{2}$ . 4 Dr. att. 17,17 gr. <sup>1)</sup>
7. Quatre fruits de silphium, deux grands et deux petits, réunis autour d'un globe.  $\text{R.}$  Creux divisé en quatre parties. (Fig.)  $\text{R.}$  4. Didrachme att. 8,62 gr. <sup>2)</sup>
8. Deux fruits de silphium accolés; au-dessus, une pousse de silphium.  $\text{R.}$  Creux informe.  $\text{R.}$  2. Drachme att. 4,28 gr. <sup>3)</sup>
9. Deux fruits de silphium accolés.  $\text{R.}$  Carré creux oblong.  $\text{R.}$  2. Dr. att. 4,28—4,19 gr. <sup>4)</sup>
10. Fruit de silphium.  $\text{R.}$  Creux informe ou carré.  $\text{R.}$  2. Dr. att. 4,30—4,2 gr. <sup>5)</sup>
11. Fruit de silphium, surmonté d'un germe. (Fig.)  $\text{R.}$  Deux carrés creux oblongs.  $\text{R.}$  2. Dr. att. 4,27 gr. <sup>6)</sup>
12. Fruit de silphium; dessus, une masse de silphium préparé. (Fig.)  $\text{R.}$  Carré creux.  $\text{R.}$  2. Dr. att. 3,95 gr. <sup>7)</sup>



11



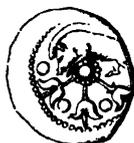
7



12

13. Fruit de silphium.  $\text{R.}$  Carré creux.  $\text{R.}$  1 $\frac{1}{2}$ . Hémidrachme att. 2,12 gr. <sup>8)</sup>
14. Fruit de silphium.  $\text{R.}$  Carré creux divisé en quatre parties.  $\text{R.}$   $\frac{1}{2}$ . Hémiobole att. 0,89 gr. <sup>9)</sup>

15. Trois pousses de silphium, réunies au centre par un globe entouré de globules; au-dessus, un sanglier à g.; autour, trois (ou quatre) globes. Grenetis au pourtour.  $\text{R.}$  Carré creux, divisé en quatre parties.  $\text{R.}$  4. 2 Dr. att. (?) <sup>10)</sup>



15

**Silphium ou partie de silphium.  $\text{R.}$  Carré creux, orné.**

16. Deux fruits et deux pousses de silphium, réunis à un centre.  $\text{R.}$  Carré creux, divisé en deux parties; dans l'intérieur, des ornements qui se rattachent à ceux aux n<sup>os</sup> suivants.  $\text{R.}$  4. 2 Dr. att. 8,01 gr. <sup>11)</sup>

1) Cab. de Paris (Revue num. 1850 pl. XV, 2, p. 384).

2) Musée britannique.

3) Cab. de Paris (Revue num. 1850 pl. XV, 7, p. 388).

4) Mus. brit.; coll. de Bourville (Revue num. 1850 p. 388 n<sup>o</sup> 8) et de Ricardi (Mionn. S. II p. 523 n<sup>o</sup> 5, à Cardia; Revue num. 1850 p. 254 n<sup>o</sup> 4).

5) Cab. de Paris et coll. de Bourville (Revue num. 1850 pl. XV, 6, p. 387, n<sup>o</sup> 6, et p. 388 n<sup>o</sup> 10).

6) Mus. brit. (cat. de P Knight p. 96, D, 1, à Cardia, incorr. décr.).

7) Cab. de Paris (Revue num. 1850 p. 388 n<sup>o</sup> 9, inexact. décr.).

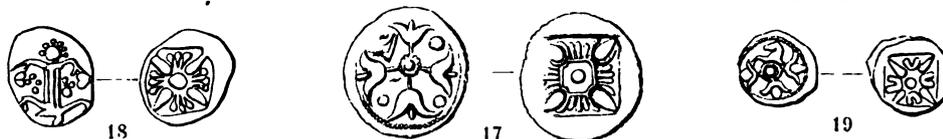
8) Coll. de Bourville (Revue num. 1850 p. 388 n<sup>o</sup> 11).

9) Musée britannique.

10) Coll. de Lord Strangford.

11) Cab. de Florence (Bull. dell' inst. arch. 1844 p. 153, fig.; Revue num. 1850 pl. VII, 4, p. 252).

17. Quatre pousses de silphium, réunies au centre par un globe entouré de globules; dans les intervalles, un objet indistinct et trois globes. Grenetis au pourtour. R̄. Ornement formé d'une fleur ou d'un astre, dans un carré creux. (Fig.)  $\mathcal{R}$ . 3½. 2 Dr. att. 8,61 gr. <sup>1</sup>)
18. Silphium; de chaque côté, un fruit de silphium. R̄. Ornement semblable au précédent, dans un carré creux. (Fig.)  $\mathcal{R}$ . 2½. Dr. as. (?) 3,54 et 3,38 gr. <sup>2</sup>)
19. Trois pousses de silphium, réunies à un cercle qui renferme un globe; au-dessus, la partie antérieure d'un cheval. Grenetis au pourtour. R̄. Ornement semblable au précédent, dans un carré creux. (Fig.)  $\mathcal{R}$ . 1½. ½ Dr. att. 1,96 gr. <sup>3</sup>)



20. Fruit de silphium. R̄. Ornement formé de quatre rayons (ou pétales) autour d'un globule, dans un carré creux.  $\mathcal{R}$ . ½. ½ Ob. att. 0,39 gr. <sup>4</sup>)

**Différents types dans un carré creux. R̄. Silphium ou partie de silphium.**

21. Fruit de silphium, entre deux dauphins; dans un carré creux. R̄. Silphium; de chaque côté, un fruit de silphium.  $\mathcal{R}$ . 5½. 4 Dr. (att.?) 18,10 gr. <sup>5</sup>)
22. Tête d'aigle à dr., tenant un serpent dans le bec; au-dessus à dr., un ornement; le tout entouré d'un grenetis en carré, dans un carré creux. R̄. Silphium, devant une tête de lion à g.; dessous, un fruit de silphium. Grenetis au pourtour. (Fig.)  $\mathcal{R}$ . 5½. 4 Dr. att. 17,23 gr. <sup>6</sup>)
23. L'arbre des Hespérides chargé de fruits; à droite, Hercule debout, couvert de la peau de lion, la main g. appuyée sur la massue; à gauche, une des nymphes debout, les bras étendus. Le tout dans un carré creux. R̄. Silphium; de chaque côté, un fruit de silphium. (Fig.)  $\mathcal{R}$ . 5½. 4 Dr. (att.?) 18,35 gr. <sup>7</sup>)



24. Gazelle debout à g., devant le silphium; au-dessus, un fruit de silphium; au-dessous, un objet indécis; le tout dans un carré creux. R̄. Silphium; à g. (et à dr.), un fruit de silphium. (Fig.)  $\mathcal{R}$ . 4½. 4 Dr. att. 16,80 gr. <sup>8</sup>)

1) Musée britannique.

2) Cab. de Copenhague et musée britannique.

3-4) Musée britannique.

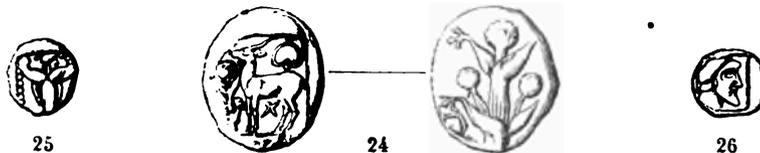
5) Cab. de Paris (Mionn. n° 49, S. IX pl. VII, 2; Sestini Lett. VII p. 78, tav. IV, 22; Revue num. 1850 pl. VII, 1, p. 251), coll. de Manzini (2 exempl., voy. Cavedoni Osserv. sopra le mon. d. Cirenaica p. 12 not. 7).

6) Mus. brit. (Millingen Anc. coins pl. V, 15, p. 73; Revue num. 1850 pl. VII, 3, p. 252; inexact. décr.)

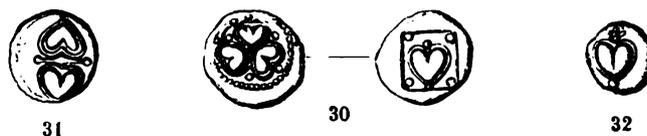
7) Cab. de Paris (Mionn. n° 50, S. IX pl. VII, 3; Sestini Lett. VII p. 78, tav. IV, 23, incorr. décr.; Bull. dell' Inst. arch. 1843 p. 114 n° 3; Revue archéol. fr. 1848 p. 241 not. 1; Revue num. 1850 pl. VII, 2).

8) Cab. de Paris. — Cavedoni Osserv. p. 12 not. 7 cite une pièce de la collection de Manzini, portant au droit le silphium entre deux fruits, au revers deux fruits dans un carré creux, mais sans en indiquer le module ni le poids.

25. Figure de femme ailée, debout à dr.; entourée d'un grenetis carré, dans un carré creux. (Fig.) R̄. Fruit de silphium. A. 2. Dr. att. 4,81 gr. <sup>1)</sup>
26. Tête barbue, diadémée, à dr.; dans un carré creux. (Fig.) R̄. Fruit du silphium. A. 1.  $\frac{1}{2}$  Dr. att. 1,98 gr. <sup>2)</sup>



27. Tête de Jupiter-Ammon à dr.; dans un carré creux. R̄. Fruit de silphium. A. 1.  $\frac{1}{2}$  Dr. att. (?) 2,40 gr. <sup>3)</sup>
28. Mêmes face et revers. A. 1.  $\frac{1}{2}$  Dr. as. 1,52 gr. <sup>4)</sup>
29. Même tête, entourée d'un cercle en grenetis, dans un carré creux. R̄. Silphium. A. 1.  $\frac{1}{2}$  Dr. as. 1,61 gr. <sup>5)</sup>
30. Trois fruits de silphium réunis à un centre commun, entourés de globules. Grenetis au pourtour. (Deux fois frappé.) R̄. Fruit de silphium; autour, quatre globules. Dans un carré creux. (Fig.) A. 2. Dr. att. 4,10 gr. <sup>6)</sup>
31. Deux fruits de silphium, opposés l'un à l'autre et réunis par un trait terminant en globules. (Fig.) R̄. Semblable au n° précédent. A. 2. Dr. as. (?) 3,79 et 3,90 gr. <sup>7)</sup>
32. Fruit de silphium avec un germe. (Fig.) R̄. Semblable au n° précédent. A. 1.  $\frac{1}{2}$  Dr. (?) <sup>8)</sup>



Cette section comprend les monnaies dépourvues de légendes qui, selon le style et la fabrication, appartiennent à la plus ancienne époque de l'art monétaire. L'absence du nom de la ville dérive de ce qu'il n'était pas encore d'usage d'employer de l'écriture sur les monnaies.

Pour la plupart de ces monnaies il est impossible de déterminer si elles sont frappées à Cyrène ou à Barcé. A la vérité, il y en a aussi qui avec plus ou moins de probabilité peuvent être attribuées à l'une ou à l'autre de ces villes; mais comme une telle attribution reste toujours

1) Mus. brit., cab. de Paris (Mionn. I p. 426 n° 8, à Cardia; Revue num. 1850 pl. VII, 5, p. 253).

2) Cab. de Paris (Mionn. I p. 426 n° 7; Revue num. 1850 pl. VII, 7, p. 254 n° 3); cat. de Behr n° 1067.

3) Cab. de Paris (Mionn. I p. 426 n° 6, à Cardia; Revue num. 1850 pl. VII, 6, p. 253 n° 2).

4) Cab. de Paris (Revue num. 1850 p. 388 n° 12).

5) Cab. de Paris; cat. mus. Hunter p. 123 n° 34.

6) Cab. de Copenhague.

7) Mus. brit., coll. du Duc de Luynes, de Morel-Fatio et de Bourville (Revue num. 1850 pl. VII, 8, p. 254 n° 5 et p. 388 n° 13); Cadavène Recueil pl. I, 10, p. 25 (à Cardia).

8) Mus. brit. (cat. de P. Knight p. 97, E, 1, à Cardia).

peu sûre, nous avons préféré de ne pas les ranger à une certaine ville. Lorsque ces monnaies se trouvent toutes classées ensemble, on se forme une idée plus complète de ce qui était caractéristique au monnayage de la Cyrénaïque pendant l'époque la plus reculée, et on voit plus clairement comment il s'est successivement développé. Pour la question, à quelle ville assigner des pièces de tel type et de telle fabrique, elle sera traitée à la fin de la section. Les monnaies de cette classe s'attachent, comme étant les premières frappées, à celles munies du nom de la ville, qui sont rangées sous les villes de Cyrène, de Barcé et d'Evespérus à la première époque, à la fin de laquelle elles appartiennent.<sup>1)</sup>

Il est de même très difficile d'établir dans ces monnaies un ordre chronologique. Elles sont rangées en trois séries selon la progression successive de l'art monétaire chez les Grecs en général. Celles qui ne sont frappées que d'un côté, constituent la première série; celles qui offrent un ornement dans le carré creux au revers, suivent dans la deuxième série; la troisième enfin contient les monnaies qui dans le carré creux portent différents types au lieu de l'ornement.<sup>2)</sup> Mais les monnaies de ces trois séries ne se succèdent pas exactement dans le temps. Il y a sans doute dans la première série des pièces qui sont contemporaines à d'autres de la deuxième et de la troisième, et quelques-unes de la deuxième série peuvent être postérieures à certaines pièces de la troisième. Mais les plus anciennes sont incontestablement celles en argent qui font le commencement de la première série, et les dernières en date se trouvent parmi celles qui sont décrites les dernières, les n<sup>os</sup> 27-32, ce qui sera démontré plus bas.

Les types les plus anciens des monnaies de la Cyrénaïque, comme ceux des monnaies grecques en général<sup>3)</sup>, ne présentent pas des figures humaines, mais des plantes et des animaux. Le type principal et qui se répète sur toutes les monnaies de cette classe, est celui emprunté au silphium.

Le silphium était, comme on le sait, le plus estimé des produits du sol de la Cyrénaïque, à cause de l'emploi qu'on en faisait comme assaisonnement et dans la médecine; le suc de la plante préparé avec du son fut exporté en grande quantité, et avait une haute valeur. Il en était ainsi déjà à l'époque reculée à laquelle appartiennent les monnaies dont il s'agit, ce qu'on peut conclure par les passages chez Aristophane, où il en est fait mention<sup>4)</sup>. Dans le § 3 des observations générales il sera donné un aperçu de l'histoire de cette plante; ici nous nous bornerons à ce qui regarde l'explication des monnaies.

La plante elle-même se voit sur les n<sup>os</sup> 2-3, 18, 21-24 et 29; on la trouve cependant plus exactement représentée sur les monnaies des temps postérieurs<sup>5)</sup>. Le végétal figuré sur les n<sup>os</sup> 2-3 diffère assez de celui des autres monnaies; mais la différence doit être dérivée du travail rude et imparfait de ces deux pièces qui datent de l'époque la plus reculée; comme les touffes de petits globules à la sommité et aux extrémités des deux branches sont analogues à celles qui

1) Les monnaies de cette section, pour la plupart, n'ont pas été traitées par mes devanciers, MM. Falbe et Lindberg, parce qu'au temps où ils s'occupaient de ce travail, elles n'étaient pas encore connues ou ne furent pas attribuées à la Cyrénaïque.

2) Le côté de la monnaie contenant le carré creux est dans les n<sup>os</sup> 21-29 considéré comme le droit, parce

qu'il offre la représentation principale, correspondant à celles qui dans les parties suivantes se trouvent au droit de la monnaie.

3) Cf. les remarques du Duc de Luynes dans *Le nummius de Servius Tullius* p. 24 (*Revue num.* 1859).

4) Voy. les textes cités par Thirge *Res Cyr.* § 82 not. 18 et 55.

5) Cf. les remarques faites sous la section suivante.

ailleurs représentent les fleurs du silphium, il faut supposer qu'on ait voulu figurer la même plante.<sup>1)</sup> La pièce d'or n° 1 offre la sommité de la plante, à ce qu'il semble, deux fois répétée.

Le fruit de silphium, sur les monnaies de cette époque, est représenté plus souvent que la plante; on le voit soit comme type principal soit comme type accessoire, sur quelques pièces deux, trois ou quatre fois répété ou associé à la pousse de la plante. Cette figure a été méconnue par les numismatistes jusqu'aux derniers temps. Là où elle n'est pas accompagnée du silphium, elle a été prise pour un coeur, et on attribuait par cette raison les pièces n° 9, 11, 25, 27, 31 et 32 à Cardia en Thrace, ainsi Pellerin, Eckhel et, d'après ce savant, Mionnet et d'autres.<sup>2)</sup> Quant aux monnaies où cette figure se trouve ensemble avec un silphium, et dont l'attribution à la Cyrénaïque n'était par conséquent sujette à aucun doute (n° 21-23), elle fut appelée un symbole en forme de coeur, un coeur, une fleur, une feuille bilobée, un fruit<sup>3)</sup>, ou autre chose<sup>4)</sup>. Duchalais le premier en donna la juste explication<sup>5)</sup>. Dans les plantes ombellifères, auxquelles appartient évidemment le silphium, le fruit est composé de deux akènes joints par leur côté intérieur au moyen du carpophore (le pédoncule allongé et divisé en deux); chaque akène consiste en une graine cachée dans un pericarpium qui s'élargit en formant une membrane. Nous donnons ici une représentation, en grandeur naturelle, du fruit d'une ombellifère dont le nom botanique est *Ferula vesceritensis*.



La fig. *a* montre le côté extérieur du fruit ou de l'un de ses akènes, la fig. *b* la réunion des deux akènes par le côté intérieur. La figure qu'on voit sur les monnaies, peut bien représenter un tel fruit. La partie cordiforme au milieu est la graine; la ligne qui l'entoure, montre la membrane du pericarpium; cette partie extérieure est quelquefois assez large (p. e. sur le n° 12) ou présente un bord séparé de la graine (voy. n° 4, 5, 30 et 31), qui répond au bord saillant dont est munie la membrane transparente du pericarpium du fruit figuré sous *a* et *b*.<sup>6)</sup> Théophraste et Plin<sup>7)</sup> nous apprennent, que le silphium avait un fruit large ou plat et semblable à une feuille (*σπέρμα πλατὺ καὶ γυλλῶδες*, *semen foliaceum*); ces expressions peuvent se rapporter à la membrane ailée du fruit, et conviennent ainsi à la figure qu'on voit sur les monnaies. A la vérité, la graine offre un certain relief; mais cela peut être dérivé

1) Cf. Duchalais dans la Revue num. 1850 p. 385. Le végétal figuré sur ces deux n°s ayant quelque ressemblance à un arbre, on pourrait songer à l'arbre des Hespérides; mais il se rapproche plus du silphium que de l'arbre représenté sur le n° 23.

2) Pellerin Rec. I p. 196. Eckhel Doctr. II p. 50. Mionnet, Cadavène, Payne Knight, voy. les notes aux n°s ci-dessus cités p. 10-12.

3) Mionnet VI p. 560 n°s 49-50; Cavedoni Bull. dell' inst. arch. 1843 p. 114-115; Osserv. p. 9-10. M. Cavedoni trouvant le plus probable, que cette figure est un coeur, conjectura, que lorsque la ville de Cyrène fut fondée, un prodige serait arrivé pareil à celui qui, selon la tradition, s'était passé à la fondation de Cardia, ou que ce coeur aurait été placé comme symbole de sacrifice pour indiquer le sacerdoce du roi de Cyrène. Bull. dell' inst. arch. 1844 p. 154; Osserv. p. 14-16. Mais le savant italien ajoute, que ce n'est qu'après une longue hésitation qu'il est parvenu à cette explication; aussi

propose-t-il de donner à Cyrène la pièce n° 25, qui avait été classée à Cardia. Osserv. p. 12-13, not. 7 et 8.

4) Sestini pense que cette figure sur le n° 21 peut être un *clypeo spartano*, o *una rota*, o *una tavola della cui forma era Cyrene*. Lett. num. VII p. 78-79.

5) Voy. Revue num. 1850 p. 256-264, cf. p. 381 et 389.

6) Duchalais est de l'avis, que la figure sur les monnaies représente deux akènes qui s'étant séparés en sens inverse offrent l'aspect d'un coeur, et que par conséquent l'akène du silphium n'a pas eu la forme d'un coeur, mais d'un oeuf. Cette idée ne peut guère être admise. Sur les monnaies exécutées avec soin, on voit que le fruit n'est point composé de deux parties ovales munies chacune d'un bord ou d'une membrane, mais qu'il présente une seule figure cordiforme, entièrement entourée d'un même bord.

7) Théophraste Hist. plant. VI, 3. Plinius Hist. nat. XIX, 3 (15). Cf. Dioscorides Mat. med. III, 84.

de ce qu'on a voulu donner à la plante et à ses parties isolées une forme plastique et ornementale. Selon les auteurs anciens, tout dans cette plante fut employé et hautement estimé: le suc, la tige, la racine, les feuilles et le fruit (*ὁ καρπὸς*)<sup>1)</sup>; il était donc tout naturel, que le fruit fut figuré séparément sur les monnaies. Les deux globules, l'un à la partie supérieure, l'autre à la partie inférieure du fruit, peuvent désigner les nodosités qui se trouvent, l'une en haut (nommée le stylopode), l'autre en bas du carpophore (voy. la fig. *b*); aussi la barre qui est placée entre les deux fruits ou akènes sur les n<sup>os</sup> 16 et 31, peut-elle être le carpophore placé séparément<sup>2)</sup>; cependant, comme on trouve plusieurs globules autour du fruit (voy. les n<sup>os</sup> 30-31) et qu'en général le fruit et la pousse de silphium sont réunis avec de petits traits et des globules pour former une espèce de figure ornementale, il ne faut pas appuyer sur de tels détails.<sup>3)</sup> L'objet qui sur les n<sup>os</sup> 11 et 32 est placé au-dessus du fruit, doit sans doute représenter le germe au point de s'élever de la graine.<sup>4)</sup> Le type monétaire emprunté au fruit du silphium, est particulier à l'époque la plus ancienne; on ne le trouvera plus dans les époques suivantes.

Il y a encore d'autres parties du silphium, qui sont séparément figurées. La pousse de la plante se voit tantôt plusieurs fois répétée autour d'un centre, voy. les n<sup>os</sup> 15, 17 et 19, tantôt réunie avec les fruits en une figure, voy. les n<sup>os</sup> 6, 8 et 16. L'objet représenté sur le n<sup>o</sup> 2 à droite a été pris par Duchalais<sup>5)</sup> pour une pousse de silphium; il faut plutôt le regarder comme un morceau de la racine. On tirait de la racine la liqueur la plus précieuse, nommée *rizias* (*ῥιζίας*), qui était plus estimée que celle de la tige, dont le nom était *caulias* (*καυλίας*).<sup>6)</sup> Peut-être que l'objet indécis qu'on voit au-dessous de la gazelle sur le n<sup>o</sup> 24, a la même signification. La feuille sur le n<sup>o</sup> 4 est probablement celle du silphium. Selon plusieurs des anciens auteurs<sup>7)</sup> elle s'appelait *μάσπετον*, *maspetum*, et avait l'aspect de la feuille du *σέλινον* ou *arrium* (du persil ou de l'ache). Après le suc, les feuilles étaient l'objet le plus recherché de la plante<sup>8)</sup>; elles engraisaient les troupeaux et rendaient leur chair délicate<sup>9)</sup>. Cette feuille, il est vrai, est assez différente de celle du *selinon* qui est employée comme type sur les monnaies de Selinus en Sicile, ainsi que de celles qui se voient à l'extrémité des gaines du silphium sur les monnaies des époques suivantes; mais elle a pourtant cela de commun avec la feuille du *selinon*, qu'elle offre plusieurs lobes sortant du pétiole, et il faut remarquer que les feuilles des ombellifères, à mesure que la plante se développe, changent de forme et deviennent de plus en plus découpées.<sup>10)</sup> Le suc du silphium

1) Théophraste VI, 3. Phavorinus s. v. *Σιλγιον*.

2) C'est encore l'idée de Duchalais (l. c. p. 263). que le spermapode est représenté par ce trait et le globule supérieur.

3) Le nom *magydaris* dont se sert Duchalais pour désigner le fruit de silphium, ne mérite pas d'être adopté. Ce n'est que par Oribase, écrivain postérieur (du temps de Julien), qu'on trouve *μαγύδαρις* employé ainsi. Chez les auteurs antérieurs ce mot a diverses autres significations; Théophraste (VI, 3) et Pline (XIX, 3 ou 15-16) disent, que la tige du silphium et une espèce qui croissait dans la Syrie furent appelés ainsi, et selon Dioscoride (III, 84) ce fut le nom et de la racine et d'une espèce particulière en Libye. Aussi le mot *graine*, que Duchalais donne au fruit, est-il moins exact; la graine n'est que la partie intérieure qui avec le pericarpium

constitue le fruit.

4) C'est cette représentation qui dans le cat. de P. Knight (p. 96, D, 1) est décrite par *cor hominis cum arteriis*.

5) L. c. p. 385.

6) Théophraste VI, 3; IX, 1. Pline XIX, 3 (15).

7) Théophraste VI, 3. Pline XIX, 3 (15). Cf. Dioscoride III, 84. Le mot *μάσπετον* est aussi employé par Dioscoride et Hesychius pour désigner la tige et le suc.

8) Dioscoride III, 84: *πρακτικώτατος ἴστων ὁ ὄπος, εἶτα τὰ φύλλα, εἶτα ὁ καυλός*. Cf. Duchalais l. c. p. 258, qui entend par *τὰ φύλλα* les fruits.

9) Théophraste VI, 3. Pline XIX, 3 (15).

10) Voyez p. e. n<sup>o</sup> 140. On trouve aussi cinq lobes au bout des gaines, p. e. sur les n<sup>os</sup> 316 et 318, quoiqu'il n'y en ait généralement que trois.

enfin, réduit en pâte, est sans doute représenté par l'objet irrégulier qu'on voit sur le n° 12 au-dessus du fruit.<sup>1)</sup> Sur le vase cyrénéen dans le cabinet de Paris, datant de l'époque des Battiades, et dont la peinture représente un roi du nom d'Arcésilas recevant du silphium comme impôt de ses sujets, la masse du silphium préparé est figurée de la même manière.<sup>2)</sup>

Le silphium, chez les écrivains de l'antiquité, est plusieurs fois nommé le *silphium de Battus*.<sup>3)</sup> De cette expression on pourra dériver, que le silphium fut consacré à Battus, fondateur de Cyrène, qui était révééré comme héros<sup>4)</sup>; d'après diverses relations on représentait Battus recevant un silphium de la ville de Cyrène.<sup>5)</sup> Mais par le *silphium de Battus* on peut aussi tout simplement entendre le silphium provenant du pays de Battus ou des Battiades. Quoi qu'il en soit, le motif par lequel le silphium a été choisi pour type principal sur les monnaies de la Cyrénaïque, doit plutôt être cherché dans le fait qu'il était le produit le plus important du sol ainsi que l'objet le plus recherché du commerce, et qu'en même temps il était particulier à la Cyrénaïque, ce pays étant le seul qui le produisit<sup>6)</sup>; aussi on ne le rencontre jamais sur les monnaies d'autres pays.

Les ornements dans le carré creux aux n° 17-20 offrent de la ressemblance avec une fleur épanouie et avec un astre (celui du n° 20); sur le n° 16 cet ornement est allongé pour remplir les deux compartiments du carré. Si l'on voulait attribuer à ces figures un sens symbolique, ou pourrait admettre qu'elles se rapportent à la flore du pays ou à l'étoile Hesperus<sup>7)</sup>; mais probablement elles ne sont rien autre chose que des ornements employés pour remplir le creux vide au revers, où plus tard on plaçait un type plus significatif. M. Cavedoni a avancé l'opinion, que les objets figurés dans les deux divisions du carré au n° 16 représentent le plan du jardin des Hespérides, tout comme il suppose aussi que les ornements semblables sur les monnaies de Corcyre, d'Apollonie et de Dyrrhachium signifient les jardins d'Alcinous<sup>8)</sup>; mais une telle explication ne peut nullement être approuvée, ce qui a été suffisamment démontré par d'autres numismatistes<sup>9)</sup>.

Les animaux que l'on rencontre sur ces monnaies, le lion (n° 5 et 22), le sanglier (n° 15), la gazelle (n° 24) et le cheval (n° 19), étaient tous indigènes dans cette partie de l'Afrique. La gazelle (ou l'antilope, ζορκάς, δορκάς) est nommée par Hérodote et par Diodore parmi les animaux de la Libye<sup>10)</sup>; dans la nécropole de Cyrène on voit deux gazelles figurées sur une peinture

1) Cet objet ne peut nullement être une feuille, comme il a été appelé par Duchalais l. c. p. 388 n° 9.

2) Monum. dell' inst. Vol. I, tav. XLVII. Dans la peinture de ce vase, le silphium est représenté comme une matière irrégulière et blanchâtre, qui est pesée dans de grandes balances et emballée dans des sacs formés de filets entrelacés. C'est surtout le morceau de silphium que tient dans la main le personnage désigné par le nom ΣΑΙΦΟΜΑΨΟΣ (Σιλησιμάψος), qui ressemble à l'objet sur la monnaie. M. le Duc de Luynes dans son explication de ce vase (Annali T. V p. 56) a énoncé l'opinion, que la masse blanche qu'on pèse, est de la laine; mais MM. De Witte et Duchalais (voy. Revue num. 1850 p. 258 not. 1) ont montré, que c'est bien la pâte du suc de silphium mêlé avec de la farine.

3) Aristoph. Plut. v. 926 et Schol. ad h. l. Hesychius, Suidas et Phavorinus s. v. Βάττος et Βάττου Σιλησιον. Cf. Thrige Res Cyren. p. 312.

4) Voy. plus bas aux n° 26 et 234.

5) Les relations des anciens auteurs diffèrent entre elles et sont peu sûres; selon les uns c'était une monnaie, selon les autres, un anneau ou une statue qui offrait cette représentation. Voy. les textes cités note 3 et plus bas au n° 234. Cf. Thrige l. c. p. 105-6.

6) C. à d. le véritable silphium, voy. § 3.

7) Cf. Strabon IX p. 416 et l'étoile sur les monnaies des Locriens.

8) Bull. dell' inst. arch. 1844 p. 154.

9) Revue num. fr. 1850 p. 269.

10) Hérod. IV, 192 (cf. VII, 69). Diod. III, 49. Dans le passage d'Hérodote ζορκάς a été incorrectement traduit par chevreuil (p. e. par Larcher III p. 578); cet animal n'existe pas en Afrique. Hérodote et Aristote disent, qu'il ne se trouvait pas de sangliers en Libye; mais d'après ce qu'ont rapporté les voyageurs de nos jours, il y en a en abondance, voy. Wheeler Geography of Herodot etc. (1854) p. 542-543.

sépulcrale représentant une scène de chasse.<sup>1)</sup> Il y avait en Cyrénaïque dans l'antiquité, ainsi que de nos jours, des chevaux en quantité et d'une race excellente; les anciens auteurs les vantent souvent et donnent à la Cyrénaïque des épithètes honorables qui y ont rapport<sup>2)</sup>; nous aurons l'occasion plus bas<sup>3)</sup> de mentionner l'habileté des Libyens et des Cyrénéens à élever et à dresser les chevaux. L'oiseau, dont la tête est représentée sur le n° 3, est sans doute l'autruche, habitant du désert contigu à la côte; les plumes d'autruche étaient très-estimées chez les Grecs qui les employaient particulièrement comme ornement de casque.<sup>4)</sup> On voit donc que les animaux figurés sur les monnaies les plus anciennes de la Cyrénaïque, sont ceux qui, de même que le silphium, étaient caractéristiques au pays ou utiles par l'usage qu'on en faisait, et c'est sans doute surtout par ces motifs qu'ils ont été choisis pour types monétaires. Du reste le lion et le cheval étaient aussi mêlés aux traditions sacrées.<sup>5)</sup> Les types suivants ont un sens mythique ou se rapportent au culte des dieux.

Les dauphins qu'on voit sur la monnaie n° 21, y ont été sans doute figurés par la même raison et dans le même sens que les dauphins placés sur les stèles que les Cyrénéens par leurs théores firent ériger sur la route du temple d'Ammon comme offrandes à ce dieu.<sup>6)</sup> M. Cavedoni pense que ces dauphins font allusion à l'origine des Cyrénéens comme descendants des habitants marins de l'île de Théra.<sup>7)</sup> M. Duchalais est d'avis qu'ils se rapportent à l'Apollon delphique, en rappelant que c'était par l'ordre de ce dieu que Battus était allé fonder une colonie en Libye, et que deux poissons de la même espèce sont figurés sur les monnaies de Delphes.<sup>8)</sup> Il est tout naturel de trouver des dauphins sur une monnaie des Cyrénéens, puisque ce peuple était navigateur, et que Neptune fut beaucoup vénéré chez eux<sup>9)</sup>. Toutefois, le dauphin étant aussi un symbole apollonien, il faut sans doute plutôt expliquer le type sous ce rapport. Apollon était le dieu primitif et tutélaire des Cyrénéens<sup>10)</sup>; par le surnom du *Delphinien* (*Δελφίνιος*) il était désigné comme le dieu qui conduit des colonies au-delà de la mer<sup>11)</sup>, et c'était probablement comme emblème de ce dieu que les dauphins furent dédiés à Ammon par les théores des Cyrénéens<sup>12)</sup>.

La tête d'aigle ayant un serpent dans son bec (n° 22), doit être expliquée d'accord avec les types des monnaies de différents pays grecs qui représentent un aigle combattant ou enlevant un serpent, comme un symbole de bon augure ou de victoire, envoyé par Jupiter.<sup>13)</sup> Sur

1) Pacho Voyage pl. LII, 2. Sur la peinture connue du vase cyrénéen au cabinet de Paris (voy. p. 16 note 2) les jambes du trône du roi Arcésilas ont la forme de jambes de gazelle.

2) *Μύκιπος, ἵπποβότος, ἵπποτρόφος ἀρίστη, κάλιπος*. Les textes anciens sont cités chez Thirge l. c. p. 344 not. 21-30. Pour les chevaux du pays dans le temps moderne, voyez Pacho Voyage p. 241, Barth Wanderungen durch die Küstenländer des Mittelmeeres I (1849) p. 476; cf. Thirge l. c. p. 344 not. 33.

3) Voyez les nos 91 suiv., 247 suiv. et 329.

4) Théophraste Hist. pl. IV, 4. Plin. X, 1. Cf. Thirge l. c. p. 322. La tête d'oiseau a été prise par Duchalais l. c. p. 385 n° 4 pour celle d'un cheval; mais la gravure pl. XV, 4, qui est exacte, montre qu'elle appartient à un oiseau.

5) Voy. plus bas aux nos 22 et 329.

6) Strabon I p. 49. Ces dauphins portaient l'inscription

*Κυρηναίων θεωρῶν.*

7) M. Cavedoni renvoie au passage de Pindare Pythia IV, 29, et au type des trois dauphins sur une monnaie de Théra. Bull. dell' inst. 1843 p. 115. Osserv. p. 16.

8) Revue num. fr. 1850 p. 265.

9) Voy. plus bas sous les monnaies d'Evespéris.

10) Voy. les annotations au n° 115.

11) Apollon *ὁ Οἰκίστης* (*le fondateur des villes*) était honoré dans le mois *Delphinios*, qui en tirait son nom; les habitants de l'île de Théra avaient de même le mois *Delphinios*. O. Müller *Ægin*. p. 150-152, *Gesch. hellen. Stämme* II (2<sup>te</sup> Ausg.) p. 332. Thirge l. c. p. 283.

12) Duchalais ainsi que Bellay (voy. Revue num. 1850 p. 265-266) regardent ces dauphins comme des offrandes ayant rapport à l'Apollon de Delphes; mais ils indiquaient sans doute symboliquement, que le dieu des Cyrénéens allait consulter le dieu des Libyens.

13) Voy. Duchalais Revue num. 1850 p. 267, et 1852 p. 6 suiv.

le n° 188 devant Jupiter sur le trône on voit l'aigle volant, un serpent entre les serres.<sup>1)</sup> Pour la tête de lion qui se trouve auprès du silphium au revers, MM. Cavedoni<sup>2)</sup> et Duchalais<sup>3)</sup> ont présumé qu'elle ait égard à la tradition attachée à l'histoire de Battus. On racontait, que ce héros avait été bègue, mais que sa langue fut déliée lorsque, rencontrant un lion dans un endroit désert, il lui arriva de pousser un grand cri d'épouvante.<sup>4)</sup> Des lions étaient aussi mêlés au mythe d'Apollon et de Cyrène.<sup>5)</sup> Concernant cette tête de lion M. Cavedoni a émis encore une conjecture.<sup>6)</sup> Le docte numismatiste pense qu'elle est empruntée aux monnaies de Samos portant le même type, et que la monnaie a été frappée par Arcésilas III qui, expulsé par une révolte, se rendit à Samos et reconquit son royaume à l'aide d'une armée de Samiens.<sup>7)</sup> En effet, le style de la monnaie permet bien de la rapporter à cet événement qui se passa entre les années 529 et 525.<sup>8)</sup>

Hercule au jardin des Hespérides (n° 23). Dans cette représentation Sestini voyait Battus avec la nymphe Cyrène dans le bosquet sacré d'Apollon.<sup>9)</sup> Zoëga le premier y reconnut Hercule auprès de l'arbre des Hespérides<sup>10)</sup>, et dernièrement MM. Cavedoni<sup>11)</sup> et Lenormant<sup>12)</sup> ont donné la même explication dont la justesse ne peut être révoquée en doute. Le héros, revêtu de la dépouille de lion et s'appuyant sur la massue après avoir tué le serpent, se trouve vis-à-vis d'une des Hespérides, qui lui adresse la parole.<sup>13)</sup> C'était dans la Cyrénaïque que, selon la tradition la plus répandue, se trouvait le jardin des Hespérides. A la vérité, le mythe de l'arbre des Hespérides, dont les pommes d'or étaient gardées par un serpent, est plus ancien que l'immigration des Grecs en Cyrénaïque, puisqu'on le rencontre déjà chez Hésiode; mais après que les Grecs se furent établis dans ce pays et y eurent donné à une belle contrée le nom du jardin des Hespérides, la scène du mythe fut généralement transportée à cette dernière contrée.<sup>14)</sup>

La figure de femme ailée, sur le n° 25. M. Cavedoni a conjecturé que cette figure

1) Millingen qui le premier a publié cette monnaie (Anc. coins p. 73), suppose, à tort, qu'elle a été frappée en quelque endroit dans le sud-ouest de l'Asie Mineure, parce que c'est là qu'elle a été trouvée; aussi en donne-t-il une gravure peu exacte, en faisant de la partie du serpent qui se tord dessous le bec de l'aigle, un autre serpent, ce qui a été adopté par MM. Cavedoni (Osserv. p. 10) et Duchalais (Revue num. 1850 p. 252 n° 3). Séduit par cette gravure, M. Cavedoni a donné une explication de ce type, qui ne peut être admise, en disant (Osserv. p. 23), qu'il se rapporte sans doute à l'inimitié qui règne entre le roi des oiseaux et les serpents, et à l'utilité à laquelle servait l'aigle en détruisant ces reptiles. Enfin, Millingen a fait figurer, au lieu de l'ornement qui se trouve dans l'angle supérieur, un astre, qui a été mentionné par Duchalais (l. c. p. 267); sur cet ornement singulier voyez p. 20 note 9.

2) Bull. dell' inst. arch. 1843 p. 114. Osserv. p. 21-23.

3) Revue num. 1850 p. 267.

4) Pindare Pythia V, 79. Pausan. X, 15, 4. Cf. Thrige l. c. § 13.

5) Voyez plus bas au n° 116.

6) Osserv. p. 17 not. 20-21.

7) Cette conjecture, comme fait remarquer M. Cavedoni,

est corroborée par la découverte de la pièce dans le sud-ouest de l'Asie-Mineure et par sa ressemblance avec une monnaie de Jalysus en Rhodes (voy. p. 120).

8) Cf. Thrige l. c. p. 152 et plus bas p. 21.

9) Lett. num. VII, tav. IV, 23, p. 78.

10) Bassorilievi ant. II p. 95.

11) Bull. dell' inst. arch. 1843 p. 116; Osserv. p. 18.

12) Revue archéol. fr. V p. 241 note 1.

13) Aussi sur d'autres monuments grecs on ne voit pas plus d'une Hespéride, voy. Gerhard Archemoros und die Hesperiden dans les Mém. de l'acad. de Berlin 1836 p. 302 et 308. — MM. Cavedoni et Lenormant, en décrivant cette monnaie (l. c.), disent que la nymphe cueille une pomme d'or ou la présente à Hercule; mais elle ne fait que le geste d'une personne qui remue les bras en parlant, geste qui est bien connu par les peintures de vases archaïques et que fait de même une des Hespérides dans une peinture de vase, qui représente la même scène (voy. Gerhard Auserl. griech. Vasenbilder Taf. XCVIII).

14) Sur l'emplacement du jardin des Hespérides, voyez à la fin de cette section et plus bas à la ville d'Evespérus. Cf. Thrige Res Cyren. § 20, 21 et 78 sur les mythes d'Hercule et le culte de ce héros dans la Cyrénaïque.

est celle de la nymphe Cyrène.<sup>1)</sup> M. Duchalais, après avoir démontré que cette conjecture ne peut être admise, préfère l'opinion déjà émise par M. Ch. Lenormant, que la figure représente Hespéris, fille d'Hésperus et épouse d'Atlas, de laquelle le pays des Hespérides tira son nom.<sup>2)</sup> Mais il n'y a rien qui s'oppose à l'explication qui se présente comme la plus simple, que c'est la même déesse ailée qu'on trouve le plus souvent sur les monnaies grecques, la Victoire. Cette déesse, selon le témoignage d'un ancien auteur, fut déjà figurée avec des ailes par un sculpteur qui vivait avant le milieu du sixième siècle<sup>3)</sup>; on la voit ainsi, sans attributs comme ici, avec le nom ajouté, sur la peinture d'un vase qui peut appartenir à cette même époque<sup>4)</sup>, et on la trouve de même ailée, tenant un bandeau de victoire à la main, sur des monnaies archaïques de Catane en Sicile. Le n° 22 présente un symbole de victoire, et sur une monnaie de l'époque suivante (n° 236) nous retrouverons la même figure, par ses attributs caractérisée comme la Victoire.

La tête barbue diadémée (n° 26). Il est difficile de décider à quel dieu ou héros il faut attribuer cette tête. Elle peut représenter Jupiter dont l'effigie se trouve sur beaucoup de monnaies de l'époque suivante. Il se peut aussi que ce soit Battus, fondateur de Cyrène, dont cette pièce offre la tête. Battus, qui avait été aimé par les citoyens de Cyrène et auquel on attribuait toutes sortes de bienfaits, fut révééré comme héros<sup>5)</sup>; sa statue, couronnée par la Libye et posée sur un char conduit par Cyrène, fut envoyée à Delphes en don sacré<sup>6)</sup>; selon plusieurs passages chez les auteurs anciens il a aussi été figuré sur les monnaies<sup>7)</sup>, et son tombeau se trouve sur une pièce de la deuxième époque (n° 234). On pourrait enfin songer à Aristée, fils d'Apollon et de Cyrène, bienfaiteur des Cyrénéens, qui selon la tradition avait inventé l'art de préparer le silphium.<sup>8)</sup>

La tête de Jupiter-Ammon (n° 27-29). L'origine et le culte de ce dieu libyco-grec seront traités dans le § 1 des observations générales.

Tandis que plusieurs des types précédents sont particuliers à la Cyrénaïque, tels que le silphium, la gazelle et Hercule au jardin des Hespérides, ou sont au moins, comme la tête de Jupiter Ammon, originaires de ce pays, il y en a aussi qu'on trouve sur des monnaies d'autres pays à cette même époque. Ainsi l'ornement emprunté à une fleur ou à un astre se rencontre sur les monnaies de Milet<sup>9)</sup>, et on en voit un pareil sur les monnaies archaïques de Corcyre, parmi lesquelles le

1) Osserv. p. 12 not. 7.

2) Revue num. 1850 p. 270-272.

3) Archennos ou Archermos, selon le scholiaste d'Aristophane, Olymp. 50-55. O. Müller Handbuch (1835) p. 460 not. 2. Gerhard Flügelgestalten der alten Kunst dans les Mém. de l'acad. de Berlin 1839 p. 198-200. Brunn Gesch. der griech. Künstler (1857) I p. 38-39.

4) Gerhard Flügelgestalten I. c. p. 210, Taf. III, 3.

5) Thirge Res. Cyren. p. 100 et 104. Cf. n° 234.

6) Pausanias X, 15.

7) Suivant un passage chez Aristote dans *Κυρηναίων πολιτεία*, communiqué par le scholiaste d'Aristophane (Plut. v. 925), les Cyrénéens auraient représenté sur une monnaie Battus recevant de Cyrène, d'une main l'insigne de la royauté, de l'autre un silphium; cf. Tzetzes Chil. III, hist. 110, Chil. VI, hist. 48, et Chil. VII, hist. 119. Ces passages ont été beaucoup discutés et ont donné lieu à différentes conjectures; voyez dans les derniers

temps: Thirge l. c. p. 105-6, Cavedoni Osserv. 18-19 not. 14, et Duchalais Revue num. 1850 p. 395-6 (cf. p. 272). Si une telle monnaie a existé, elle n'a sans doute pas daté de l'époque dont il s'agit.

8) Sur Aristée et son culte, voyez: Brøndsted Voy. en Grèce I p. 40 suiv.; O. Müller Gesch. hell. Stämme (1844) I p. 342 et II p. 283; Boeckh Expl. ad Pindari op. p. 324; Thirge l. c. p. 59 et 292. Brøndsted suppose (l. c. p. 48) que ce héros a été représenté barbu, et qu'on voit sa tête sur les monnaies de Céos. Du reste on trouve Aristée confondu avec Battus (Justin XIII, 8) et de même vénéré comme *Οἰκιστής* par les Cyrénéens (Schol. ad Pind. Pythia IV, 4, p. 343); cf. Duchalais l. c. p. 397.

9) Cf. Duchalais Rech. sur l'hist. num. de Cnide (extrait du Vol. XX des Mém. de la société des antiquaires de France) p. 44 suiv., pl. IX, 3-5; Revue num. 1856 pl. III, 6. Au musée britannique il y a une suite de pièces correspondantes, rangées parmi les incertaines, qui

didrachme a le carré creux divisé en deux comme le n° 16.<sup>1)</sup> Le sanglier est employé comme type sur des monnaies très-anciennes de Methymne en Lesbos<sup>2)</sup>, de la Lycie<sup>3)</sup> et d'autres pays<sup>4)</sup>. Deux dauphins font le type des monnaies, qui appartiennent sans doute aux premières frappées en Grèce<sup>5)</sup>, et reparaissent sur d'autres monnaies de cette époque, p. e. de Thasos et de Lycie.<sup>6)</sup> Les anciennes pièces d'or des rois lydiens ainsi que celles d'argent frappées à une époque reculée à Milet<sup>7)</sup>, à Lyndus en Rhodes<sup>8)</sup>, à Samos et dans d'autres ville de l'Asie Mineure, offrent une tête de lion pareille à celle du n° 22. On trouve enfin sur des monnaies archaïques de Jalysus dans l'île de Rhodes une tête d'aigle dans un carré creux qui dans l'angle supérieur présente le même ornement insolite qui se voit sur le n° 22.<sup>9)</sup> Comme ces monnaies sont toutes sorties de peuples qui avaient envoyé des colons en Cyrénaïque, ou qui étaient sans doute liés avec ce pays par le commerce, il est vraisemblable qu'elles ont contribué au choix des types monétaires cyrénaëns, bien que ceux-ci, comme nous venons de le démontrer, se rapportent aussi à la nature du pays, aux traditions ou au culte religieux du peuple.

Le système monétaire. Les monnaies qui font la majorité de cette section offrent les groupes suivants de pesées: 17,4-16,8, 8,6-8,0, 4,3-3,96, 2,12-1,98 et 0,39 grammes. Ces pesées se rapportent entre elles comme 4, 2, 1,  $\frac{1}{2}$  et  $\frac{1}{12}$ ; on ne peut donc douter, que ces monnaies ne soient des tétradrachmes, des didrachmes, des drachmes, des hémidrachmes et des hémiboles d'un même système. La pièce d'or est du même poids que le tétradrachme et par conséquent un distatère. Le système qui présente de telles pesées, est celui qui est généralement appelé *attique*; quoique ce système ait sans doute été en usage dans la Cyrénaïque avant qu'à Athènes, nous avons cru devoir garder ce nom (voyez § 6). Il y a un petit nombre de pesées qui diffèrent des précédentes. Un exemplaire du n° 3 ainsi que les n° 21 et 23 dépassent de 5 à 11 décigrammes le poids ordinaire des tétradrachmes attiques; il se peut que cette différence provienne de la négligence qui avait lieu dans le monnayage; mais il est aussi possible que ces pièces soient des tétradrachmes faibles d'après un système différent, auquel appartiennent certaines monnaies d'autres pays de la même époque<sup>10)</sup>. Un exemplaire du n° 18 pèse 3,38 gr., et les n° 28-29: 1,61-1,52 gr.; suivant le système attique le premier serait un pentobole, les derniers des dioboles; mais, comme les monnaies au nom de Cyrène, de Barcé et d'Evespéris, pesant 3,4-3,1 et 1,7-1,5 grammes et appartenant à la fin de cette même époque<sup>11)</sup>, sont incontestablement des drachmes et des demi-drachmes d'un autre système monétaire qui dans les époques suivantes était le plus usité dans la Cyrénaïque, il faut plutôt supposer qu'il en soit de même des pièces citées. Suivant l'exemple de plusieurs archéologues des derniers temps<sup>12)</sup>, nous avons donné à ce système le nom

présentent au droit une tête de lion semblable à celle du n° 22.

1) Monum. dell' inst. archeol. IV, tav. XXXI, 7-11. Descr. du musée Thorvaldsen A n° 78-81 pl. I.

2) Mionnet Recueil des planches, pl. LVI, 1.

3) Fellow Coins of anc. Lycia pl. IX, 4-7; XI, 10; XIII, 7-8; XVI, 2-3.

4) Voy. p. e. Mionnet S. IX. pl. X, 19-20.

5) Par Pheidon, roi d'Argos. Brøndsted Voy. en Grèce I pl. XXVIII, p. 84 et 127. Num. Chron. VI p. 42 suiv.

6) Mionnet S. II pl. VIII, 2. Fellow l. c. pl. VIII, 5-8.

7) Voy. l. c. p. 19 note 9.

8) Num. Chron. IX p. 171.

9) Monum. dell' inst. arch. III pl. XXXV, 18; Annali XIII p. 145. Revue num. fr. 1856 pl. III, 8. Mus. Payne Knight p. 118, G, 2 (incorr. à Clazomène). L'ornement ci-dessus mentionné ressemble au fruit du silphium sur le n° 32.

10) Cet autre système a été appelé dernièrement par M. Vasques Queipo (Essai sur les systèmes métr. et monétaires des anciens peuples I p. 417-424) *assyro phénicien* ou *olympique*. Cf. plus bas § 6.

11) Voy. les n° 115-118, 287-290 et 334-335.

12) MM. Fr. Lenormant et Vasques Queipo, conf. ci-dessous § 6.

d'*asiatique*, parce que c'est surtout dans les monnaies des pays de l'Asie qu'on trouve ce système. Deux pièces décrites sous les n° 18 et 31 pèsent 3,5 et 3,7 gr. et excèdent ainsi d'un peu le poids de la drachme asiatique; on pourrait les prendre pour des drachmes d'un système qu'on trouve dans un certain nombre de didrachmes de la 3<sup>me</sup> époque et qui peut être appelé *phénicien*<sup>1)</sup>; il nous semble pourtant préférable de regarder ces pièces comme des drachmes asiatiques fortes. La monnaie n° 27 enfin, qui pèse 2,4 gr., serait d'après le système asiatique un pentobole, d'après le phénicien un tétrobole; mais, ces deux divisions étant très-rares, il faut plutôt admettre qu'elle est une demi-drachme appartenant au même système que n° 21 et 23. Vu la fabrique et le style d'art des monnaies, le système qui correspond au système attique est le primitif dans la Cyrénaïque, et le système qui est appelé asiatique, le postérieur, le même qui devint plus tard le système général. Les systèmes monétaires seront discutés ultérieurement dans le § 6 des observations générales.

Le temps. Plusieurs pièces de la première série offrent tous les critères de la plus haute antiquité; la forme globuleuse, le creux irrégulier du revers, le travail rude et imparfait les font rapprocher des monnaies les plus anciennes que nous connaissons. Au nombre de celles-ci il y a des pièces de l'île d'Egine et d'Argos qui peuvent remonter au roi Pheidon qui le premier, selon les auteurs anciens, frappa monnaie en Grèce<sup>2)</sup> et dont on peut fixer le temps au milieu du septième siècle<sup>3)</sup>; les monnaies asiatiques qui sont les premières en date, appartiennent sans doute aux anciens rois de Lydie<sup>4)</sup>. Il est donc bien possible que les monnaies cyrénaïques les plus anciennes datent du règne des premiers Battiades; au moins on peut admettre qu'on a commencé à battre monnaie à Cyrène quelque temps après la seconde immigration en 580. Les dernières en date, suivant ce que nous venons d'exposer sur le système monétaire, sont sans doute celles qui offrent un poids relativement inférieur (l'asiatique), les n° 18, 28-29 et 31; quelques-unes de ces pièces portent aussi la tête de Jupiter-Ammon, qui dans le temps suivant était le type le plus usité. Les dernières monnaies appartiennent sans doute au cinquième siècle; mais elles ne peuvent provenir d'une date bien avancée de ce siècle, puisqu'elles sont antérieures aux monnaies marquées du nom de Cyrène et de Barcé (n° 115-118 et 287-290) qui, à en juger d'après le style d'art, sont encore frappées avant le milieu du même siècle.

Les lieux d'émission sont les villes de Cyrène et de Barcé; il est douteux si aucune de ces monnaies ait été frappée à Evespéris, puisque nous n'avons pas de renseignement sur l'existence de cette ville avant l'an 465. Les pièces qui, selon la fabrique ou le style, sont regardées comme antérieures au milieu du sixième siècle, ne peuvent avoir été frappées qu'à Cyrène, cette ville étant la seule jusqu'à la fondation de Barcé en 560-550. Lorsqu'on considère les types, les deux dauphins du n° 21, la tête de lion sur le n° 22, si l'on admet la conjecture émise ci-dessus (p. 18), et la tête barbue du n° 26, supposé qu'elle représente Battus, renvoient à la ville de Cyrène; mais tous les types empruntés au silphium ainsi que la tête de Jupiter-Ammon conviennent tout aussi bien à Barcé. Ce dieu libyco-grec devait être adoré par préférence à

1) Voy. V. Queipo l. c. p. 412-416. Cf. plus bas § 6.

2) Boeckh *Metrolog. Untersuch.* p. 76 suiv. Borrell *Num. Chron.* VI p. 42 suiv.

3) Selon les dernières recherches par Weissenborn, voy. Pauly *Real-Encycl. der class. Alterthums-Wissenschaft* V p. 1460. Auparavant, d'après les relations divergentes

des anciens écrivains, on avait fait vivre Pheidon au milieu du neuvième ou du huitième siècle, ce qui est aussi l'opinion de M. Boeckh l. c.

4) Borrell *Num. Chronicle* II p. 216 suiv. Meinaerts *Revue belge* I p. 202-3. Fr. Lenormant *Revue num. fr.* 1855 p. 98.

Barcé, dont la population était en grande partie libyenne<sup>1)</sup>, et la côte occidentale où cette ville était située, avait abondance de silphium<sup>2)</sup>; aussi ces types sont-ils les ordinaires sur les monnaies postérieures qui portent le nom des Barcéens. La représentation d'Hercule auprès de l'arbre des Hespérides renvoie à la ville, aux environs de laquelle était située la contrée nommée le jardin des Hespérides; mais sur l'emplacement de ce jardin les opinions diffèrent. La plupart des auteurs de l'antiquité le placent dans le voisinage de la ville d'Evespéris, ce qui a été adopté par un nombre d'écrivains modernes<sup>3)</sup>; M. Ch. Lenormant, suivant cette opinion, attribue la monnaie à Evespéris, quoique avec hésitation<sup>4)</sup>; mais le style d'art de cette pièce nous renvoie à une époque où cette ville grecque n'était probablement pas encore fondée.<sup>5)</sup> Selon d'autres écrivains le jardin des Hespérides aurait été un bois qui s'étendait jusqu'aux environs de Barcé<sup>6)</sup>; aussi M. Cavedoni est porté à donner cette pièce à Barcé.<sup>7)</sup> Mais par Scylax le jardin des Hespérides est dépeint comme une vallée fertile entourée de montagnes escarpées, située non loin du promontoire de Phycus et de la ville de Cyrène, et les voyageurs qui ont les derniers visité le pays, ayant trouvé en quelque distance de Cyrène une vallée qui par sa fertilité et ses environs répond à la description de Scylax, supposent que c'est là qu'il faut chercher le célèbre jardin<sup>8)</sup>; c'est donc à Cyrène, si l'on veut suivre ces données, qu'on doit rapporter la monnaie.

## 2. MONNAIES DE LA DEUXIÈME ET TROISIÈME ÉPOQUES.

### Monnaies d'argent.

Tête de Jupiter-Ammon. R. Silphium.

33. Tête de Jupiter-Ammon à dr., entourée d'un gros grenetis rond. (Voy. n° 297 fig.) R. Silphium, encadré par un grenetis carré, dans un champ creux. R. 2½. Dr. 3,29 gr.<sup>9)</sup>
34. Même tête, encadrée d'un grenetis carré, dans un champ creux. R. Silphium (avec sa racine). R. 1½. ½ Dr. 1,60 gr.<sup>10)</sup>



34

1) Voy. ci-dessous à Barcé.

2) Théophraste Hist. pl. VI, 3. Cf. la tradition sur l'origine du silphium, racontée par Théophraste De causis pl. I, 5, et répétée par Pline H. N. XIX, 3 (15).

3) Ainsi par le voyageur anglais Beechey (Proceedings etc. chap. II p. 281 suiv.). Cette opinion a été rejetée par les autres voyageurs dans la Cyténaïque à cause de la stérilité que présente de nos jours la plage de Bengazi. Voy. les auteurs cités plus bas à Evespéris.

4) Revue archéol. fr. 1848 p. 241 not. 1. Dans le catalogue de Falbe elle est de même classée à Evespéris.

5) Par la même raison le n° 25 ne peut non plus être attribué à Evespéris, comme a fait Duchalais, prenant la figure ailée pour Hespéris, Revue num. 1850 p. 272.

6) Voy. Marcus Géogr. des états barb. d'après Mannert p. 638, selon Ptol. IV, 4 et Edrisi.

7) Bull. dell' inst. 1843 p. 116-7. Osserv. p. 20.

8) Pacho Voyage p. 171-174. Barth Wanderungen (1849) p. 388, p. 484 not. 25 et p. 488 not. 74.

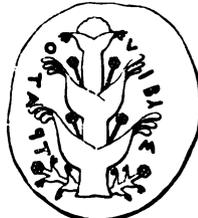
9) Cab. de Florence.

10) Cab. de Paris (Mionn. n° 51).

35. Même tête. Grenetis au pourtour. R̄. Silphium. Le champ creux.  
 R. 2½. Dr. 3,28—2,89 gr. \* 1)
36. Même tête à g. R̄. Silphium. R. 7-6. 4 Dr. 13,42—12,58 gr. \* 2)
37. Même tête; derrière, ΝΙΚΙΟΣ; devant, un rameau de lierre. (Fig.) R̄. Silphium.  
 R. 7. 4 Dr. 13,29 gr. 3)
38. Même tête; devant, ΝΙΚΙΟΣ (les lettres plus ou moins effacées). R̄. Silphium.  
 R. 7. 4 Dr. 13,33—12,77 gr. \* 4)
39. Même tête à dr., ceinte d'un bandeau; devant, ΙΓΓ... (?). R̄. Silphium.  
 R. 7. 4 Dr. 13,38 gr. 5)
40. Même tête à g., sans bandeau; derrière, ΤΟΜΗΔΕΟΣ. R̄. Silphium. (Voy. n° 140 fig.)  
 R. 7. 4 Dr. 12,67 gr. 6)
41. Même tête, avec un ornement au-dessus du front; derrière, deux feuilles de laurier. R̄. Silphium avec deux rejetons; autour, ΛΙΒΥΣΤΡΑΤΟ rétrograde. R. 7. 4 Dr. 13,6—12,98 gr. 7)



41



41



37

42. Même tête à dr., sans l'ornement; devant, ΚΑΙΝΙΩ. Grenetis au pourtour. R̄. Silphium.  
 Grenetis au pourtour. R. 2. ½ Dr. 1,46 gr. (usée) 8)

**Tête de Jupiter-Ammon. R̄. Tête de déesse, ou triple silphium.**

43. Tête de Jupiter-Ammon à dr., encadrée d'un grenetis carré, dans un champ creux. R̄. Tête de femme (de Vénus) à dr., entourée d'un grenetis rond. R. 1. 1½ Ob. 0,77 gr. 9)
44. Autre, avec la tête de Jupiter-Ammon à g. R. 1. 1½ Ob. 0,78 gr. 10)



43

1) Cab. de St. Pétersbourg, de Stockholm (Skiöldebrand cat. p. 70), de Copenhague (cat. de Weizl n° 7758) et de M. de Vest.

2) 12 exemplaires de différents cabinets et catalogues.

3) Cab. de Munich.

4) 5 exemplaires au cab. de Paris (Mionn. n° 58, S. n° 22, 33, 34 et 36).

5) Cab. de Paris (Mionn. S. n° 88 à Barcé, incorr. décr.).

6) Cab. de Florence, Mionn. S. n° 39 (incorr. décr., du

cab. de la Grange).

7) Cab. de feu le comte de Palin (la face fig.), de Florence (le revers fig.), de Copenhague (du cab. Revil, cat. n° 426) et du Duc de Luynes. Sur l'exemplaire de Florence l'ornement de la tête ne paraît pas.

8) Coll. de Fontana (Sestini Mus. Fontana I p. 123 n° 1, tab. I, 28; III p. 94 n° 1; Mionn. S. n° 96).

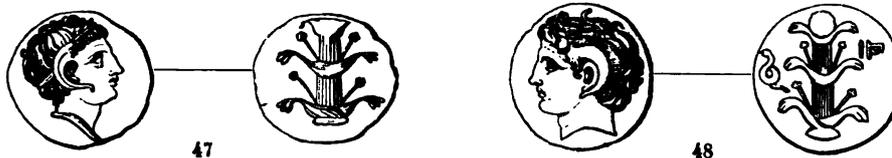
9) Cab. de Copenhague.

10) Coll. de M. de Vest à Trieste; acquise à Bengazi.

45. Même tête à g. R̄. Trois silphiums réunis à un centre commun. AR. 1½. 1½ Ob. 0,87 gr. <sup>1)</sup>  
 46. Même tête (?) à dr. R̄. Même type qu'au revers précédent. AR. 1½. 1½ Ob. 0,86 gr. <sup>2)</sup>

**Tête de Bacchus libyen. R̄. Silphium.**

47. Tête imberbe à cornes de bélier à dr., diadémée. R̄. Silphium. (Fig.)  
 AR. 4. 2 Dr. 5,68—5,50 gr. <sup>3)</sup>  
 48. Même tête à g., sans diadème. R̄. Silphium. Dans le champ à g., un serpent; à dr., 16<sup>o</sup>. (Fig.)  
 AR. 4½. 2 Dr. phén. 7,82 gr. <sup>4)</sup>



49. Même tête. R̄. Silphium. AR. 3. Dr. 3,05. gr. <sup>5)</sup>  
 50. Même tête à dr. R̄. Silphium. AR. 3½. Dr. (?) <sup>6)</sup>  
 51. Même tête. R̄. Silphium. AR. 1. Ob. 0,60 gr. <sup>7)</sup>

### Monnaies d'or.

**Tête de Jupiter-Ammon. R̄. Silphium.**

52. Tête de Jupiter-Ammon à dr.; entourée d'un cercle en grenetis. R̄. Silphium. (Fig.)  
 AR. 2. ½ St. 3,43 gr. <sup>8)</sup>  
 53. Même tête, entourée du même cercle. R̄. Silphium. AR. 1½. ¼ St. 1,68 gr. <sup>9)</sup>



**Tête de Minerve. R̄. Triple Silphium.**

54. Tête de Minerve à g. R̄. Trois silphiums réunis à un centre commun. (Voy. n° 109 fig.)  
 AR. 1½. ¼ St. att. 2,20 & 2,14 gr. <sup>10)</sup>

**Tête de Jupiter-Ammon. R̄. Têtes de divinités.**

55. Tête de Jupiter-Ammon à dr. R̄. Tête de Bacchus libyen, vue de face, avec un ornement au-dessus du front. (Fig.)  
 AR. ¾. ⅙ St. (⅙ St.) 0,84 gr. <sup>11)</sup>

1) Cab. de Stockholm (Skiöldebrand cat. p. 70).

2) Cab. de Paris (Revue num. fr. 1850 p. 389 n° 14, pl. XVI, 1). La tête est peut-être celle de Bacchus libyen.

3) Cab. de St. Pétersbourg, de Modène et de Naples.

4) Cab. de Berlin (Thes. Palat. p. 283, Thes. Brandenb. 1 p. 520).

5) Cab. de Vienne.

6) Cat. mus. Lavy n° 4627.

7) Cab. de Paris (Mionn. S. n° 41 incorr. décr.).

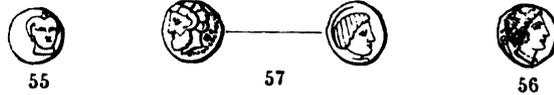
8) Cab. de Paris (Mionn. n° 17, incorr. décr.).

9) Musée britannique.

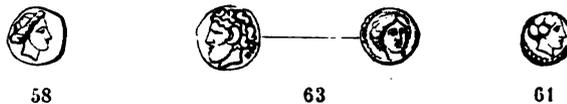
10) Mus. brit., coll. de Rollin (cat. Thomas n° 2954), cat. d'Ennery p. 60 n° 12.

11) Mus. brit. (cat. P. Knight p. 214, E, 5, incorr. décr.), Sestini Descr. n. vet. p. 560 n° 4.

56. Même tête. Grenetis au pourtour. **R.** Tête de Diane à dr.; derrière, le carquois. (Fig.)  
 $A. \frac{3}{4}$ .  $\frac{1}{8}$  St. 0,78 gr. <sup>1)</sup>
57. Même tête à g.; derrière,  $\Pi^{\circ}$ . Grenetis au pourtour. **R.** Tête d'Apollon à dr., la chevelure en longues mèches pendantes.  
 $A. \frac{3}{4}$ .  $\frac{1}{8}$  St. 0,87—0,80 gr. <sup>2)</sup>



58. Même face. **R.** Tête de femme (de Cyrène) à dr., les cheveux retroussés. (Fig.)  
 $A. \frac{3}{4}$ .  $\frac{1}{8}$  St. 0,86 gr. <sup>3)</sup>
59. Même tête. **R.** Même tête de femme;  $\Gamma^{\circ}$  écrit des deux côtés du cou. (Voy. n° 214 fig.)  
 $A. \frac{3}{4}$ .  $\frac{1}{8}$  St. 0,87 gr. <sup>4)</sup>
60. Même tête à dr. **R.** Même tête de femme; derrière, **E**.  
 $A. \frac{3}{4}$ .  $\frac{1}{8}$  St. 0,78 gr. <sup>5)</sup>
61. Même tête. **R.** Tête de femme (de Vénus) à dr., la chevelure arrangée en quatre parties. Grenetis au pourtour. (Fig.)  
 $A. \frac{3}{4}$ .  $\frac{1}{8}$  St. 0,84—0,71 gr. <sup>6)</sup>
62. Même tête; derrière, **API**. Grenetis au pourtour. **R.** Tête de femme (de Cyrène, nymphe de fontaine) de face, les cheveux flottant. Grenetis au pourtour.  
 $A. \frac{3}{4}$ .  $\frac{1}{8}$  St. 0,84 & 0,80 gr. <sup>7)</sup>
63. Même tête à g.; derrière, **XAI**. **R.** Même tête qu'au revers précédent. Grenetis au pourtour. (Fig.)  
 $A. \frac{3}{4}$ .  $\frac{1}{8}$  St. 0,87 & 0,84 gr. <sup>8)</sup>
64. Autre, sans lettres apparentes.  
 $A. \frac{3}{4}$ .  $\frac{1}{8}$  St. <sup>9)</sup>



**Tête de Bacchus libyen. R. Têtes de déesses.**

65. Tête de Bacchus libyen à g. **R.** Tête de femme (de Cyrène) à g., les cheveux retroussés.  
 $A. \frac{3}{4}$ .  $\frac{1}{8}$  St. ( $\frac{1}{8}$  St.) 0,78 & 0,76 gr. <sup>10)</sup>
66. Même tête;  $\Theta E Y$ , écrit des deux côtés. Filet au pourtour. **R.** Même tête de femme à dr. (Fig.)  
 $A. \frac{3}{4}$ .  $\frac{1}{8}$  St. 0,84 & 0,78 gr. <sup>11)</sup>
67. Même tête; devant,  $\Theta E$ . Filet au pourtour. **R.** Même tête de femme.  
 $A. \frac{3}{4}$ .  $\frac{1}{8}$  St. 0,89—0,80 gr. <sup>12)</sup>

1) Cab. de Paris (Pellerin Rec. pl. 86,8; Mionn. n° 9).  
 2) Cab. de Paris (Mionn. n° 11), de Vienne, du duc de Luynes, et coll. inconnue de Londres  
 3) Mus. brit. (cat. T. Combe p. 239 n° 3, Mionn. S. n° 3).  
 4) Cab. de Vienne.  
 5) Mus. brit. (cat. P. Knight p. 214, E, 1), cat. d'Ennery p. 61, 17.  
 6) 8 exemplaires de différentes collections.  
 7) Mus. brit., cab. de Paris (Revue num. fr. 1850 p. 390 n° 15), cat. d'Ennery p. 60 n° 16.

8) Cab. de Paris (Mionn. n° 15), mus. brit. (cat. P. Knight p. 214, E, 4).  
 9) Cat. Hunter p. 122 n° 20, tab. 23, 15; cat. d'Ennery p. 60 n° 15; cat. Neumann II p. 105 tab. III, 15 (Sestini Mus. Hederv. III di cont. p. 72 n° 3).  
 10) Cab. de Paris, cat. Pembrock I tab. IV, 8 (Mionn. S. n° 11).  
 11) Musée britannique, cab. de Paris.  
 12) Cab. de Milan, de Copenhague, de Berlin (Sestini Lett. di cont. I p. 75 n° 1, Mionn. S. n° 5).

68. Même tête à dr.; derrière, KYΔ. Filet au pourtour. R. Même tête de femme. Filet au pourtour. (Fig.)  $AV. \frac{3}{4}. \frac{1}{8} St. 0,90-0,80 gr.^{1)}$
69. Même tête à g.; devant, KYΔ; derrière, astre. Filet au pourtour. (Fig.) R. Même tête de femme.  $AV. \frac{3}{4}. \frac{1}{8} St. 0,87-0,88 gr.^{2)}$



70. Même tête. R. Même tête de femme; KYΔ.  $AV. \frac{3}{4}. \frac{1}{8} St. 3)$
71. Même tête; ΠΟ rétrograde, des deux côtés. Filet au pourtour. R. Même tête de femme. Filet au pourtour. (Fig.)  $AV. \frac{3}{4}. \frac{1}{8} St. 0,87 \& 0,76 gr.^4)$
72. Même tête à dr. Filet au pourtour. R. Tête de femme (de Vénus) à dr., la chevelure arrangée en quatre parties.  $AV. \frac{3}{4}. \frac{1}{8} St. 0,87-0,82 gr.^5)$
73. Même tête; ΑΠΙ(ΣΤΙΟΣ), écrit des deux côtés. Filet au pourtour. (Fig.) R. Même tête de femme à g.  $AV. \frac{3}{4}. \frac{1}{8} St. 0,87 \& 0,84 gr.^6)$
74. Même tête à g.; derrière, ΔΑ. R. Même tête de femme à dr.  $AV. \frac{3}{4}. \frac{1}{8} St. 7)$
75. Même tête; derrière, ΙΑ. R. Même tête de femme. Grenetis au pourtour.  $AV. \frac{3}{4}. \frac{1}{8} St. 0,84 gr.^8)$



**Tête de Jupiter-Ammon. R. Foudre.**

76. Tête de Jupiter-Ammon à dr. R. Foudre; dans le champ, deux étoiles. (Fig.)  $AV. \frac{3}{4}. \frac{1}{8} (ou \frac{1}{8}) St. 0,78-70 gr.^9)$
77. Semblable au précédent; dans le champ encore I.  $AV. \frac{3}{4}. \frac{1}{8} St. 0,71 gr.^{10)}$
78. Même tête à g. R. Foudre; dans le champ à dr. un astre, à g. ✠.  $AV. \frac{3}{4}. \frac{1}{8} St. 11)$
79. Même tête à dr. R. Foudre; dans le champ, un astre et une charrue.  $AV. \frac{3}{4}. \frac{1}{8} St. 0,72 \& 0,70 gr.^{12)}$

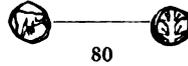


1) 6 exemplaires de différentes collections. Les n° 68-69 sont assez souvent incorrectement décrits, voy. plus bas.  
 2) 5 exemplaires de différentes collections.  
 3) Cat. d'Ennery p. 61 n° 19, Mionn. S. n° 13.  
 4) Cab. de Munich et de Milan.  
 5) 6 exemplaires de différentes collections.  
 6) Cab. de Copenhague (cat. Thomas n° 2954 bis), Mus. brit.

7) Coll. de Fontana.  
 8) Mus. brit. (cat. P. Knight p. 213, A, 1).  
 9) 17 exemplaires de différentes collections.  
 10) Cab. de Paris (Mionn. n° 8), Sestini Mus. Hederv. III di cont. p. 72 n° 5.  
 11) Coll. de Fontana, cat. mus. Lavy p. 411 n° 4622.  
 12) Cab. de Berlin et de Paris (Pellerin pl. 86,9; Mionn. n° 7).

**Type incertain. R. Silphium.**

80. Objet indéfinissable. R. Silphium.  $N. \frac{1}{2}$ .  $\frac{1}{18}$  St. ( $\frac{1}{18}$  St.) 0,45 gr. <sup>1)</sup>



80

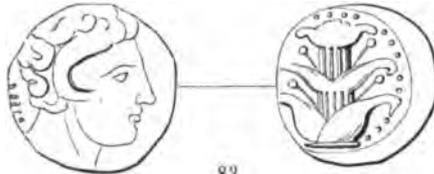
**Monnaies de bronze.**

**Têtes de divinités. R. Silphium.**

81. Tête de Jupiter-Ammon à dr. (Fig.) R. Silphium. Grenetis au pourtour; champ creux.  $\mathcal{A}E. 2\frac{1}{2}$ . 3,9—3,4 gr. <sup>2)</sup>
82. Tête de Bacchus libyen à dr. R. Silphium. Grenetis au pourtour; champ creux.  $\mathcal{A}E. 6 \& 5$ . 15,4 & 11,2 gr. <sup>3)</sup>
83. Semblable au précédent, avec des vestiges de lettres derrière la tête. (Fig.)  $\mathcal{A}E. 6-5$ . 14,6—13,2 gr. <sup>4)</sup>
84. Même tête. R. Semblable aux précédents. (Fig.)  $\mathcal{A}E. 3\frac{1}{2}$ . 4,7 gr. <sup>5)</sup>



81



83

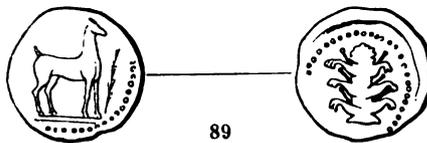


84

85. Même tête. Grenetis au pourtour. R. Silphium. Champ creux.  $\mathcal{A}E. 3$ . 4,3 gr. <sup>6)</sup>
86. Tête d'Apollon (laurée) à dr., la chevelure comme au n° 178 (fig.). R. Silphium. Grenetis au pourtour; champ creux.  $\mathcal{A}E. 6$ . 12,9 gr. (corr.) <sup>7)</sup>
87. Même tête. Grenetis au pourtour. R. Silphium; à dr., un épi.  $\mathcal{A}E. 4\frac{1}{2}$ . <sup>8)</sup>

**Gazelle. R. Silphium.**

88. Gazelle debout, à dr. Grenetis au pourtour. R. Silphium. Grenetis au pourtour; champ creux.  $\mathcal{A}E. 4$ . <sup>9)</sup>
89. Semblable au précédent, avec une branche devant la gazelle.  $\mathcal{A}E. 4$ . 6,5 & 5,6 gr. <sup>10)</sup>



89

1) Cab. de Paris (Mionn. n° 6, incorr. décr.).  
 2) Cab. de Copenhague, mus. brit. (cat. P. Knight p. 215, M. 5), cab. de Munich et de Christiania.  
 3) Cab. de Vienne (2 ex.).  
 4) Cab. de Paris (Mionn. n° 90), de Stockholm et de Copenhague.  
 5) Cab. de Copenhague.

6) Cab. de Paris (Mionn. n° 91).  
 7) Cab. de Fontana et de Welzl (cat. n° 7761).  
 8) Cat. mus. Hunter, p. 123 n° 43, tab. 24, 1.  
 9) Cat. mus. Hunter p. 124 n° 46 et 47, tab. 24, 3 (Mionn. n° 126).  
 10) Cab. de Copenhague et de St. Pétersbourg.

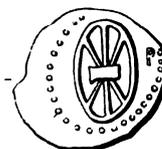
90. Gazelle debout, à g.; au-dessus, une légende presque effacée, en deux lignes. **R.** Semblable aux précédents. **Æ.** 4. 6,4 gr. <sup>1)</sup>

**Tête de Jupiter-Ammon, cheval, cavalier. R. Roue.**

91. Tête de Jupiter-Ammon à dr. **R.** Roue à six rayons, vue obliquement. Grenetis au pourtour; champ creux. (Fig.) **Æ.** 6½-6. 13,8—11,1 gr. <sup>2)</sup>
92. Face et revers les mêmes. **Æ.** 5-4. 7,9—5,7 gr. <sup>3)</sup>
93. Semblable aux n<sup>os</sup> précédents, avec **P** dans le champ du revers. **Æ.** 5. 9,3 gr. <sup>4)</sup>



91



93

94. Autre semblable, frappée sur une monnaie de Carthage portant la tête de Cérès et le buste de cheval. **Æ.** 5. <sup>5)</sup>
95. Cheval courant à dr.; au-dessus, un astre. Filet au pourtour. **R.** Une roue comme aux n<sup>os</sup> précédents; à dr., **ΝΙΚΩΝΟΣ**. Grenetis au pourtour. **Æ.** 5-4. 9,4—6,9 gr. (corr.) <sup>6)</sup>



95

96. Cavalier, galopant à dr. Grenetis au pourtour. **R.** Roue à quatre rayons, entre lesquels le silphium. (Voy. n<sup>o</sup> 249 fig.) **Æ.** 5. 8,18 gr. <sup>7)</sup>
97. Autre semblable; au-dessous du cavalier, **ΣΑ**. **Æ.** 5. 8,3 gr. <sup>8)</sup>
98. Cavalier, trotant à dr.; au-dessous, **ΑΜ**. **R.** Semblable aux précédents. **Æ.** 5. 6,30 gr. (us.) <sup>9)</sup>

**Gerboise. R. Crabe.**

99. Gerboise, sautant à dr.; au-dessus, **EYA**. **R.** Crabe. (Voy. n<sup>o</sup> 340 fig.) **Æ.** 3. 2,9 gr. <sup>10)</sup>

1) Coll. de Fontana (Sestini Mus. Fontana III p. 94 n<sup>o</sup> 4, tab. VII, 18, incorr.; Mionn. S. n<sup>o</sup> 51).

2) Mus. brit. (cat. P. Knight p. 215, M, 7), cab. de Paris (Pellerin Rec. pl. 86, 17; Mionn. n<sup>o</sup> 99), coll. de Becker, Sestini Descr. n. vet. p. 561 n<sup>o</sup> 12.

3) 6 exemplaires de différentes collections.

4) Mus. brit. (cat. Combe p. 239 n<sup>o</sup> 14, incompl. décr.).

5) Sestini Mus. Hederv. III di cont. p. 74 n<sup>o</sup> 4.

6) Musée Thorvaldsen. 10 autres exemplaires avec la légende imparfaite ou effacée, de différentes collections;

cf. Cat. mus. Vind. I, tab. VI, 3. Les deux pièces décrites par Sestini Descr. n. vet. p. 561 n<sup>o</sup> 24 et 25 appartiennent peut-être à ce n<sup>o</sup> ou au n<sup>o</sup> suivant.

7) Cab. de Paris (Pellerin Rec. pl. 86, 18; Mionn. n<sup>o</sup> 100), mus. brit. (cat. Combe p. 239 n<sup>o</sup> 15), Leake Num. hell. Afr. Gr. p. 2.

8) Coll. de Fontana.

9) Cab. de Paris (du cab. d'Allier, cat. p. 122; Mionn. S. n<sup>o</sup> 49).

10) Cab. de Paris (Revue num. fr. 1850 p. 391 n<sup>o</sup> 17).

**Tête de Rome. R. Abeille.**

100. Tête de femme casquée, à g.; au-dessus, ΠΩΜΙ rétrograde. R. Abeille. Grenetis au pourtour. Æ. 5½. 14,0 gr. <sup>1)</sup>
101. Même tête. R. Semblable au précédent. Æ. 5½. 14,5 gr. <sup>2)</sup>
102. Même tête à dr. R. Abeille. Æ. 5. 13,2 gr. <sup>3)</sup>



100

Les monnaies qui précèdent ont été en général classées à Cyrène.<sup>4)</sup> Il y en a qui assurément sont frappées à Barcé. Nous allons indiquer les motifs par lesquels nous en avons fait une classe à part.

Pour une partie de ces monnaies, il est impossible de décider si elles sont sorties de l'atelier de Cyrène ou de celui de Barcé. On trouve ainsi des pièces qui non seulement offrent les mêmes types que Barcé avait de commun avec Cyrène, mais qui encore, par le style d'art, les détails du travail, la fabrique, le métal et le poids, ressemblent aux monnaies de Barcé tout autant qu'à celles de Cyrène, sans qu'elles contiennent un nom de magistrat ni aucune autre marque qui se rapporte spécialement à l'une de ces villes; tels sont les n<sup>os</sup> 35-36, 39, 45-46, 47, 49-51, 96-98.<sup>5)</sup> Il y a d'autres pièces auxquelles on ne rencontre aucune monnaie correspondante parmi celles signées du nom de la ville, mais qui conviennent également à Cyrène et à Barcé, p. e. les n<sup>os</sup> 52-53, 80 et 91-95; on ne sait donc non plus à quelle ville attribuer ces pièces.

D'autre part, nous trouvons des monnaies qui par le nom de magistrat, par les traits de la tête ou par des détails caractéristiques se rattachent spécialement aux monnaies de Barcé, ainsi les n<sup>os</sup> 33, 34, 41, 42, 79 et 87, et enfin un assez grand nombre qui portent les mêmes noms de magistrats que les monnaies de Cyrène. Il est certainement très probable que celles-là sont

1) Cab. de Paris (Pellerin Rec. I pl. IX, 44; Revue num. fr. 1850 pl. XVI, 5; 1851 p. 83).

2-3) Revue num. fr. 1851 p. 81 n<sup>o</sup> 21 et 22.

4) De même dans le catalogue de M. Falbe et dans les commentaires de M. Lindberg.

5) Il y a une ressemblance frappante entre diverses monnaies des trois cités principales de la Cyrénaïque. Ainsi les drachmes et les demi-drachmes archaïques avec la tête de Jupiter-Ammon et le silphium, et les pièces de bronze avec la tête d'Apollon et le cheval, qui portent les noms de Cyrène, de Barcé et d'Evespéris (voyez les n<sup>os</sup> 117, 283, 287-290, 332-333 et 339), se ressemblent tellement à l'égard de la fabrique et du travail,

que l'une doit avoir été copiée sur l'autre. De même, si l'on compare les tétradrachmes de Cyrène n<sup>os</sup> 127-131 avec ceux de Barcé n<sup>os</sup> 312-314, ensuite les monnaies de Cyrène ayant pour types la tête de Bacchus libyen et le silphium (A., n<sup>o</sup> 142 suiv.), avec les monnaies correspondantes de Barcé (n<sup>os</sup> 325 suiv.), enfin les bronzes de Cyrène n<sup>os</sup> 248-249 portant le cavalier et la roue avec le n<sup>o</sup> 329 de Barcé, on trouvera, que ce n'est que, par la légende qu'elles peuvent être distinguées. Par conséquent, de ce que telle pièce anépigraphie ressemble beaucoup à telle autre pièce au nom de Cyrène, on ne pourra pas encore déduire avec sûreté, qu'elle ait été battue à Cyrène.

sorties de l'atelier de Barcé, celles-ci de l'atelier de Cyrène, et on pourrait donc les classer à ces deux villes. Mais la question du classement de toutes ces monnaies dépend surtout de l'idée qu'on se forme sur l'absence du nom ethnique. Si l'on veut dériver l'omission du nom de la ville de l'arbitraire ou de la négligence des graveurs des coins ou des officiers de l'atelier monétaire, il faut distribuer les monnaies en trois parties, en donner l'une à Cyrène, l'autre à Barcé, et faire de la troisième une classe de pièces incertaines. Mais si l'on croit que c'est par un certain motif et selon l'ordre du gouvernement que le nom a été omis, ces monnaies doivent être classées ensemble et séparées des autres.

Il y a un autre pays dont les monnaies, appartenant à la même époque, offrent un analogue, c'est la Béotie. Un assez grand nombre des monnaies béotiennes sont anépigraphes ou ne portent qu'un nom de magistrat. Ces monnaies ont sans doute été frappées en commun par les villes qui constituaient la confédération béotienne ainsi que celles qui offrent le nom du peuple entier, et c'est à juste raison qu'on les classe avec celles-ci et non pas à Thèbes, quoiqu'elles aient probablement pour la plupart été frappées dans cette ville.<sup>1)</sup> C'est donc d'une manière négative, par la seule omission du nom de ville, que ces monnaies ont été désignées comme celles des villes confédérées.

On peut considérer de la même manière les monnaies dont il est question ici. Il est assez probable que les villes principales de la Cyrénaïque, après s'être constituées en républiques, se sont alliées entre elles, et qu'une telle alliance a subsisté pendant la plus grande partie de la deuxième époque; il faut ainsi supposer que, durant la longue guerre que les Grecs cyréniens soutenaient contre les Carthaginois au commencement du quatrième siècle, les villes les plus importantes aient été étroitement réunies. Quoi qu'il en soit, c'est d'accord avec ce qui s'est opéré dans beaucoup d'autres pays grecs, que les villes cyréniennes, outre les monnaies frappées au nom de la ville elle-même par son gouvernement, ont aussi fait battre monnaie en commun. Il y avait une raison spéciale pour ne pas marquer ces monnaies du nom ethnique, mais se contenter d'y omettre le nom de ville, c'est qu'il n'existait pas de nom commun qu'on eût pu employer. A la vérité, le nom *Κυρηναῖος* se trouve aussi employé pour désigner la population grecque de tout le pays; mais il n'indiquait proprement que les citoyens de Cyrène, et dans ce sens il était déjà placé sur les monnaies de cette ville. Il est donc permis de croire, que les monnaies de cette classe sont analogues aux monnaies contemporaines d'autres pays grecs qui portent le nom du peuple entier, ainsi qu'à celles de la troisième époque qui offrent la légende KOINON sans aucun nom propre ajouté. On voit par ces dernières, que les villes de la Cyrénaïque ont en effet frappé monnaie en commun, et que de telles monnaies n'ont pas été marquées du nom ethnique. Il en résulte, que les monnaies de la 2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> époques sans nom de ville doivent être classées séparément, quand même, par telle ou telle raison, elles pourraient être assignées à une certaine ville.<sup>2)</sup>

1) Mionnet II p. 99-102, S. III p. 503-505. Sestini Classes gen. p. 45. C'est par une inconséquence que dans Mionnet Suppl. III p. 530-532 les bronzes sans nom de ville sont classés à Thèbes et non avec les monnaies d'argent correspondantes.

2) On ne doit pas s'étonner de retrouver sur ces monnaies les mêmes noms de magistrats dont sont signées

les monnaies frappées au nom de Cyrène et de Barcé; car il était fort naturel, que les mêmes magistrats qui étaient préposés aux grands ateliers monétaires de ces villes, étaient aussi chargés de la surveillance de l'émission des monnaies qui furent frappées aux frais de tout le pays.

Par le style d'art et les légendes on voit que les monnaies réunies dans cette classe, sont frappées après que l'art et l'écriture grecs eurent subi le changement dont on peut fixer l'époque au milieu du cinquième siècle, et que par conséquent elles sont postérieures à la domination des Battiades. Elles appartiennent pour la plupart, à ce qu'il paraît, à la deuxième époque, pendant laquelle les villes étaient libres.

Le silphium, toujours l'emblème national, est figuré plus exactement et avec plus de détails que sur les monnaies de la première époque. On voit assez clairement que la plante est représentée avant l'inflorescence; elle offre des touffes de boutons qui ne sont pas encore développés en ombelles de fleurs ou de fruits; quelquefois elle a sa racine (p. e. sur le n° 34)<sup>1)</sup> ou des rejetons à la naissance de la tige (voy. n° 41). Mais le fruit n'est plus employé comme type monétaire. Quelques pièces (n° 45, 46 et 54) offrent trois silphiums réunis. Comme les monnaies dont nous nous occupons ici, ont probablement été frappées en commun par les villes de la Cyrénaïque, on pourrait croire qu'une alliance des trois cités principales est indiquée par ce type.<sup>2)</sup> Mais la même représentation se trouve souvent sur les monnaies marquées du nom de Cyrène ou de Barcé, et sur celles de la première époque les fruits et les pousses de silphium sont combinés de la même manière, deux, trois ou quatre fois. M. Cavedoni a attribué au triple silphium un sens symbolique, et s'appuyant sur le nombre ternaire, il a émis à cet égard différentes conjectures<sup>3)</sup>; mais, sur les monnaies archaïques, comme nous venons de faire observer, on trouve des parties de silphium aussi deux et quatre fois répétées. On pourrait plutôt supposer que cette représentation se rapporte à la valeur de la monnaie; n° 45 et 46 sont des trihémioboles, n° 54 un tribole d'or ( $\frac{1}{4}$  du statère), et les bronzes de Cyrène qui offrent le même type (n° 228-233), peuvent être des triplepta et des trichalka.<sup>4)</sup> Mais sans doute les trois silphiums sont-ils combinés tout simplement dans le but de former une figure qui pût remplir, d'une manière symétrique, le champ de la monnaie.

### Les monnaies d'argent.<sup>5)</sup>

N° 33-42. La tête de Jupiter-Ammon et le silphium, qui se répètent sur les monnaies en or et en bronze et se retrouvent de même sur les monnaies marquées aux noms de

1) La racine paraît aussi sur les monnaies de Cyrène et de Barcé n° 125, 127, 302 et 309.

2) M. Lindberg dans son manuscrit est de cet avis.

3) Le savant italien propose de rapporter ce type à l'heureux nombre ternaire chez les Grecs, ou aux trois tribus primitives des colons de Théra, ou aux trois classes dans lesquelles les citoyens de Cyrène furent divisés par Démonax, ou enfin aux trois récoltes qui, selon Hérodote, se faisaient dans la fertile Cyrénaïque. Osserv. p. 45 not. 38. — Les dénominations dont se sont servis MM. Cavedoni (l. c. p. 43 suiv.) et Duchalais (l. c. p. 389-390), ainsi que d'autres numismatistes, en décrivant ce type: *trois silphiums disposés en triakèle* ou *en triquetra*, ne doivent pas être adoptées; cette représentation n'a aucun rapport avec le symbole religieux d'origine asiatique qu'on appelle *triskèle*, et le mot latin *triquetra* dé-

signe une tout autre figure.

4) Le même type se retrouve sur les n° 321 et 328 de Barcé; n° 328 est un trihémiobole, et par la triplication du type n° 321 peut être désigné comme un tridrachme attique. — Un tel rapport du type avec la valeur de la monnaie ne manque pas d'analogie. Des triboles de Mantinée portent trois glands, disposés de la même manière, tandis que l'obole n'en offre qu'un (cf. Leake Num. Hellen. Eur. Gr. p. 68-69). Les petites pièces en argent de Tarente, ayant pour type deux têtes de cheval, pèsent le double de celles qui n'ont qu'une tête. Cf. Fiorelli Mon. di città gr. p. 17 not. 25 sur les monnaies d'Arpi portant 1, 2 et 3 épis.

5) Les pièces en argent précèdent celles en or comme constituant la monnaie principale et étant les plus anciennes.

Cyrène, de Barcé et d'Evespéris, étaient les types principaux et caractéristiques de la Cyrénaïque, et ont aussi été mentionnés sous ce rapport par les anciens auteurs<sup>1)</sup>. Les deux premiers n<sup>os</sup>, selon le style austère de la tête, le carré creux et le flan épais, appartiennent au commencement de la deuxième époque; les autres, dont le style est plus libre, succèdent dans le cours de la même époque; les n<sup>os</sup> 40 (cf. n<sup>o</sup> 140 fig.) et 41 appartiennent aux plus belles productions de l'art monétaire de la Cyrénaïque. Les n<sup>os</sup> 37-38 et 40 sont sortis de l'atelier de Cyrène, puisqu'on trouve des tétradrachmes au nom de cette ville qui offrent les mêmes noms de magistrats. Les n<sup>os</sup> 33, 34, 41 et 42 doivent au contraire être attribués à l'atelier de Barcé; en voici les raisons. La drachme n<sup>o</sup> 33 présente la même tête de Jupiter, d'une expression sombre et toute particulière, que la drachme de Barcé n<sup>o</sup> 297 (fig.). Le n<sup>o</sup> 34, qui offre une tête avec une chevelure singulière<sup>2)</sup>, est sous tous les rapports, excepté le nom, identique à celui de Barcé n<sup>o</sup> 302. Pour le n<sup>o</sup> 41, on remarque sur le n<sup>o</sup> 320 de Barcé le même ornement singulier au-dessus du front de Jupiter; une autre pièce de Barcé, n<sup>o</sup> 324, porte de même un type accessoire derrière la tête de Jupiter, et au revers un nom de magistrat au lieu du nom de la ville, et c'est encore sur une pièce de Barcé, n<sup>o</sup> 315, qu'on trouve un silphium avec deux rejets; il n'y a pas de monnaie de Cyrène qui offre aucun de ces critères. Le n<sup>o</sup> 42 enfin porte un nom de magistrat, ΚΑΙΝΙΩ<sup>3)</sup>, qui se trouve seulement sur la monnaie de Barcé n<sup>o</sup> 323. On rencontre parfois des exemplaires du n<sup>o</sup> 36 qui sont d'un travail assez rude; il est possible que de telles pièces aient été frappées dans quelque ville libyenne, voyez n<sup>o</sup> 344. Les noms de magistrats seront discutés dans le § 5.

N<sup>os</sup> 43-46. Les deux premiers n<sup>os</sup>, vu le caractère de la tête de Jupiter-Ammon et son encadrement, appartiennent à la première partie de la deuxième époque. La tête de femme est probablement celle de Vénus, conférez les n<sup>os</sup> 61 et 72-75. Pour le triple silphium, voyez la page précédente.

N<sup>os</sup> 47-51. La tête imberbe aux cornes de bélier, qu'on peut à juste raison rapporter au Bacchus libyen, fera l'objet d'un article spécial, voyez § 2. Le n<sup>o</sup> 48, à cause des marques ajoutées au revers, a été frappé à Cyrène, voyez n<sup>o</sup> 171.

Les monnaies d'argent, à en juger par le style d'art et les noms de magistrats (voy. § 5), ne dépassent sans doute pas la deuxième époque, excepté les n<sup>os</sup> 47 et 48 qui, selon les marques et le poids (voy. § 4 et 6), ont probablement été frappés dans l'époque ptoléméenne.

La première série, n<sup>os</sup> 33-42, comprend, selon les pesées, trois espèces de monnaies qui se rapportent comme 4, 1 et  $\frac{1}{2}$ ; il sera démontré plus bas (§ 6) qu'elles sont des tétradrachmes, des drachmes et des hémidrachmes d'un système monétaire qu'on peut appeler asiatique. Les n<sup>os</sup> 43-46, pesant la moitié de la demi-drachme, sont des trihémioboles du même système<sup>4)</sup>; pour les faire distinguer plus facilement de l'obole (cf. le n<sup>o</sup> 125), on a placé au revers des types particuliers. De la 3<sup>me</sup> série, les n<sup>os</sup> 49 et 51 offrent une drachme et une obole; les n<sup>os</sup> 47 et 48, quoique par le poids différant l'un de l'autre et ne répondant pas aux précédents, ne peuvent être que des didrachmes, dont le postérieur appartient sans doute au système phénicien, voyez Cyrène n<sup>os</sup> 142 suiv. et § 6.

1) Hesychius et Suidas s. v. Βάρρον Σιλγίων.

2) On pourrait croire, que Jupiter-Ammon par les mèches de cheveux, proéminentes en guise de rayons, eut été représenté comme dieu du soleil, cf. n<sup>o</sup> 194. On observe la même chevelure sur le n<sup>o</sup> 137.

3) C'est ce nom qui a été pris pour celui de la ville de Cænopolis, voyez § 5 et 7.

4) Comme les petites pièces d'or n<sup>os</sup> 55 suiv., du même poids, sans doute sont des hektés ( $\frac{1}{2}$  du statère ou dioboles), on pourra les prendre pour des dioboles faibles.

### Les monnaies d'or.

N<sup>os</sup> 52-53. La pièce n<sup>o</sup> 52, comme la tête de Jupiter-Ammon porte la chevelure archaïque, est sans doute la première monnaie en or de la deuxième époque; le n<sup>o</sup> 53 dont la tête offre les cheveux tombant librement, se rattache aux monnaies d'argent n<sup>os</sup> 36 suiv. Au revers du n<sup>o</sup> 52 la partie inférieure du silphium est confuse; il n'est pas clair si l'on a voulu indiquer la racine et des feuilles, ou si cet embrouillement dérive d'une surfrappe ou d'une lésion du coin; les lettres KY, que Mionnet y a lues, ne s'y trouvent pas.

N<sup>o</sup> 54, offrant la tête de Minerve, est semblable aux n<sup>os</sup> 209-212 qui portent les initiales de Cyrène; on pourra donc l'attribuer à cette ville. Toutefois Minerve était vénérée aussi dans la partie occidentale de la Cyrénaïque, et son symbole se trouve sur les monnaies de Barcé (n<sup>os</sup> 321 et 324). Sur le culte de cette déesse, voyez Cyrène n<sup>o</sup> 209 et Barcé n<sup>o</sup> 321.

N<sup>os</sup> 55-75. La tête de Bacchus libyen, vue de face sur le n<sup>o</sup> 55, porte au-dessus du front le même ornement que sa tête en profil du n<sup>o</sup> 220. La tête du n<sup>o</sup> 56 est désignée comme celle de Diane par le carquois derrière le cou<sup>1)</sup>; celle du n<sup>o</sup> 57, dont la chevelure paraît égyptienne, représente sans doute Apollon; voyez les remarques faites aux n<sup>os</sup> 236 et 238 de Cyrène, qui offrent les mêmes têtes. Les autres têtes qu'on voit sur ces monnaies, sont de femmes et sans attributs; à l'aide de la chevelure on en peut distinguer trois différentes. La première, sur les n<sup>os</sup> 58-60 et 65-71, a les cheveux retroussés tout autour de la tête. Cette tête a été prise tantôt pour celle de Cérès<sup>2)</sup>, tantôt pour celle de Diane<sup>3)</sup>; mais on ne remarque pas d'épis dans les cheveux, et la coiffure de Diane est toute différente (voyez n<sup>os</sup> 56 et 236); elle représente probablement Cyrène, parce qu'elle est coiffée de la même manière que la tête du n<sup>o</sup> 231 qui est ainsi désignée par le nom ajouté. La seconde tête, sur les n<sup>os</sup> 61 et 72-75, semble avoir les cheveux arrangés, par un bandeau, en quatre ou cinq parties. Lorsqu'on cherche, parmi les déesses vénérées dans la Cyrénaïque, une à laquelle pourrait convenir cette tête, c'est Vénus qui se présente, divinité dont le culte était ancien et très-répandu chez les Cyrénéens. Elle avait un temple à Cyrène déjà sous le règne des premiers Battiades, ce qu'on voit par le fait que l'épouse du roi égyptien Amasis, Laodicé, native de cette ville, y envoya une statue de la déesse, pour remplir un vœu.<sup>4)</sup> Pindare, dans une de ses odes, dit que Vénus avait reçu Apollon et Cyrène à leur arrivée en Libye.<sup>5)</sup> On connaît encore trois temples consacrés à cette déesse dans la Cyrénaïque, l'un près du port de Cyrène<sup>6)</sup>, l'autre dans l'île d'Aphrodisias qui en eut son nom<sup>7)</sup>, le troisième dans une île située dans le lac de Triton près de la ville d'Evespéris<sup>8)</sup>. La troisième tête, celle des n<sup>os</sup> 62-64, vue de face et ayant les cheveux libres et flottants, rappelle les nymphes de fon-

1) M. Cavedoni (Osserv. p. 33) pense que c'est la tête de Cyrène représentée comme nymphe de Diane; mais ce n'était pas comme nymphe chasseresse, mais comme la compagne d'Apollon, fondateur de Cyrène, qu'elle était honorée par les Cyrénéens, et sur les monnaies elle est figurée en qualité de nymphe locale ou de personnification de la ville, à laquelle l'attribut de la chasse ne convient pas; voyez les n<sup>os</sup> 116 et 231.

2) Sestini Lett. di cont. I p. 75 n<sup>o</sup> 7. Mionnet S. n<sup>o</sup> 8. Cavedoni Osserv. p. 41 suiv.

3) Sestini l. c. n<sup>o</sup> 1 suiv. Mionnet S. n<sup>os</sup> 5-7.

4) Ce temple était situé à l'extrémité de la ville dans un bosquet sacré. Hérodote II, 181. Pindare Pythia V, 24, cf. Boeckh Explic. p. 283.

5) Pythia IX, 9 suiv.

6) Plautus Rudens act. II, sc. 4.

7) Scylax. Ptol. IV, 4.

8) Strabo XVII p. 836. Sur le culte de Vénus, cf. Thrice l. c. p. 287.

taines, figurées de la même manière sur les monnaies d'autres pays, p. e. Aréthuse sur les monnaies de Syracuse, et Messéis sur celles de Larisse en Thessalie; elle représente donc probablement Cyré (*Κύρη*), nymphe de la riche fontaine à Cyrène, de laquelle la ville avait tiré son nom, et dont le nymphéum existe encore <sup>1)</sup>. Toutes les initiales de noms, inscrites sur ces monnaies, se retrouvent sur les monnaies en or ou en argent de Cyrène, ou sont abrégées des noms de magistrats qui y sont placés en entier. Ainsi ΠΟ répond à ΠΟΛΙΑΝΘΕΥΣ (n° 147 et 191-92), ΘΕΥ et ΘΕ à ΘΕΥΦΕΙΔΕΥΣ (n° 176 et 185), ΚΥΔ à ΚΥΔΙΟΣ (n° 135, 151 et 200-202), ΔΑ à ΔΑΜΟΝΑΚΤΟΣ (n° 194), ΙΑ à ΙΑΣΟΝΟΣ (n° 186 suiv.). ΧΑΙ indique sans doute le même magistrat que ΧΑΙΡ et ΧΑΙΡΙ (n° 204 et 212). Le monogramme Ε se rencontre sur les n° 167 et 207. ΑΡΙΣΤΙΟΣ se lit de même sur le n° 132, et ΑΠΙ en est l'abréviation. <sup>2)</sup> Comme ces noms abrégés sont gravés en très-petits caractères, ils ont assez souvent échappé à l'attention ou ont été lus autrement; ainsi on a pris ΚΥΔ pour ΚΥΡ ou ΚΥΟ <sup>3)</sup>, ou même pour ΚΡΟ <sup>4)</sup>. Ces monnaies, pour la plupart, ont été frappées à Cyrène; on peut le conclure des noms de magistrats, comme nous venons de le faire observer, et de ce que les têtes d'Apollon, de Diane et de Cyrène se trouvent sur les monnaies de cette ville.

N° 76-79. Tête de Jupiter-Ammon. ⚡. Foudre. Le foudre peut avoir égard au Jupiter grec, qui sous différents surnoms était révérend dans la Cynénaïque et dont l'effigie se voit sur les monnaies d'or de Cyrène, ou il peut se référer à la tête du dieu au droit, auquel on donnait les attributs de Jupiter (cf. n° 194 et § 1). Sur la signification de l'astre et des deux étoiles, voyez les types accessoires § 4. La lettre Ι du n° 77 <sup>5)</sup> peut être l'initiale du nom ΙΑΣΩΝ (n° 186). Comme les deux étoiles et le monogramme ⚡ <sup>6)</sup> ne se trouvent que sur les monnaies de Cyrène, les n° 76-78 appartiennent sans doute à l'atelier de cette ville. Mais pour le n° 79, offrant une charrue, on est porté à donner la préférence à Barcé, parce que le n° 324 de cette ville est marqué d'un épi, tandis que les monnaies de Cyrène ne présentent point de symboles de Cérès.

N° 80. L'objet indéterminé sur la face de cette pièce a été appelé par Mionnet une tête d'oiseau, et par M. Cavedoni une tête d'aigle <sup>7)</sup>; on voit par la gravure, qui le reproduit exactement, qu'il n'en est pas ainsi. On pourrait supposer que ce type représente quelque partie de silphium, explication qu'on est porté à donner à divers objets incertains sur les monnaies archaïques.

Quant à la question du temps, ces monnaies, ainsi que les précédentes en argent, appartiennent sans doute, pour la plupart, à la seconde époque, à en juger par le style d'art et les noms de magistrats (cf. § 5). Elles offrent aussi, à l'égard des types, beaucoup d'analogie avec les monnaies d'or qui dans la partie postérieure de la même époque étaient frappées dans d'autres pays et avaient cours dans le commerce. Ainsi la tête de Minerve ressemble à celle des statères d'Alexandre le Grand. Les petites pièces qui sur les deux côtés ont pour types des têtes de divinités, se rapprochent sensiblement des pièces émises par les rois de Chypre dans le quatrième

1) Une grotte avec un fronton, taillés dans le rocher. Barth *Wanderungen* p. 425. Neumann (*Num. vet. ined.* II p. 105) a pris cette tête pour celle de Cyrène qui, d'après son opinion, aurait aussi donné le nom à la fontaine (conf. Barth *Wanderungen* p. 422); mais le nom de la fontaine était Cyré, cf. Thirge I c. p. 95.

2) Sur tous ces noms, voyez § 5.

3) P. e. *Cat. d'Ennery* p. 61 n° 19; *Sestini Lett. di cont. I*

p. 75 n° 6-7 (*Mionnet S. IX* n° 7-8).

4) Eckhel, qui attribua une telle pièce à Crotoné (*Num. vet. anecd. tab. III, 22; Doctr. I* p. 173, cf. *Mionnet S. n° 4*), et Meynaerts (*Cat. n° 128*).

5) Si d'ailleurs cette lettre est authentique; sur l'exemplaire dans le cabinet de Paris elle n'est pas sûre.

6) Sans doute le signe du port de Cyrène, *Sozusa*, v n° 340.

7) *Mionnet* n° 6. *Cavedoni Osserv.* p. 23.

siècle<sup>1)</sup>, et pour celles avec le foudre au revers, il y a des monnaies d'or du même module, frappées par Philippe II de Macédoine et par Alexandre I d'Épire, son contemporain, qui présentent également un foudre. Il est cependant vraisemblable qu'on a continué à fabriquer les petites pièces (les  $\frac{1}{8}$  de statère) au début de l'époque ptoléméenne, puisqu'on y rencontre des types accessoires et monogrammes (voy. § 4 et 5) et une tête d'Apollon coiffée à l'égyptienne (voy. n° 241).

Système des monnaies d'or. Le n° 52 correspond en poids aux drachmes précédentes, le n° 53 à la demi-drachme n° 34; il s'ensuit que ces deux monnaies, ainsi que celles d'argent, sont frappées d'après le système asiatique<sup>2)</sup>, et que le premier est un demi-statère (ou demi-chrysus), le second un quart du statère, le didrachme en or s'appelant, comme on le sait, statère (ou chrysus). Pollux cite expressément le demi-statère, *ἡμιστάτηρον*, parmi les pièces d'or frappées dans la Cyrénaïque<sup>3)</sup>; le  $\frac{1}{4}$  de statère était nommé *τετάτη*<sup>4)</sup>. La monnaie n° 54 est un  $\frac{1}{4}$  du statère (triobole) attique; considérée sous son rapport au système asiatique, elle avait la valeur d'un pentobole ou de 5 demi-hektés. Pour les plus petites pièces n° 55-79, il est assez difficile de déterminer à quel système ou à quelle division elles appartiennent. Celles qui pèsent 0,90-0,82 gr., s'approchent le plus du trihémiobole attique dont le poids normal était 1,08 gr., ou au diobole asiatique qui était d'un poids analogue; les pièces dont le poids est de 0,81-0,70; peuvent être des trihémioboles asiatiques, et le poids enfin de 0,72-0,70 s'accorde avec l'obole attique. Cependant, quand on remarque qu'il y a dans ces séries une suite progressive et non interrompue de pesées, on est amené à admettre que toutes ces monnaies, ou au moins les n° 55-75, forment une même division; mais il est difficile de décider si cette division est un diobole (=  $\frac{1}{8}$  du statère) asiatique, ou si elle est un trihémiobole (=  $\frac{1}{8}$  du statère) attique ou asiatique. Ce qui nous fait pencher en faveur de la première supposition, c'est que selon Hésychius  $\frac{1}{8}$  du statère, *ἑκτατή*, était monnayé en or, tandis qu'une pièce de  $\frac{1}{8}$  statère n'est mentionnée chez aucun des anciens auteurs, et que les plus petites divisions ne furent pas frappées, à ce qu'il semble, d'après le système attique (cf. § 6). Sans doute ces monnaies furent employées dans tous les deux systèmes. Comme les pièces n° 76-79 ne dépassent pas le poids de 0,78 gr. et qu'elles se distinguent aussi des autres par le type du revers, il se peut qu'elles n'appartiennent pas à la même fraction; on pourrait donc les prendre pour des  $\frac{1}{8}$  de statère asiatiques. Le n° 80 est  $\frac{1}{2}$  de statère ou une hémihékte (= obole), si l'on prend pour des  $\frac{1}{8}$  de statère les n° 55 suiv., dont il présente la moitié du poids; il est  $\frac{1}{8}$  de statère (=  $\frac{3}{4}$  d'obole), si l'on regarde ces n° comme des  $\frac{1}{8}$  de statère.

### Les monnaies de bronze.<sup>5)</sup>

N° 81-87. Têtes de divinités. R. Silphium. Le premier n°, portant la tête de Jupiter-Ammon, peut être attribué ou à Cyrène, ou à Barcé, ou à Evespérus, cette tête étant commune aux monnaies de toutes les trois villes; les n° suivants avec la tête de Bacchus libyen conviennent aux deux premières villes dont les monnaies présentent la même tête. La tête

1) Borrell Monn. des rois de Chypre pl. n° 3, 13 et 14.  
H. de Luynes Num. et inscr. égyptiennes pl. V, 4, 6 et 9.

2) On voit par ces pièces que l'opinion énoncée par M. Boeckh (Metrol. Untersuch. p. 87) et par M. Vasques Queipo (Systèmes métr. et monét., table L p. 42), que

les monnaies d'or de la Cyrénaïque sont toutes frappées d'après le système attique, n'est pas fondée.

3) Onom. IX, 6, 62.

4) Hésychius s. v. *ἑκτατή*.

5) Les n° 340 et 343 peuvent aussi être classés à cette série.

d'Apollon ne se trouve que sur les monnaies de Cyrène (voy. n° 115 et 177 suiv.); mais l'épi ajouté sur le n° 87 est une marque de Barcé (voy. n° 324), non pas de Cyrène.

N° 88-90. Gazelle.  $\beta$ . Silphium. La gazelle a déjà été mentionnée sous le n° 24. Dans les catalogues où ces monnaies sont décrites, elle est appelée un daim<sup>1)</sup> ou un cerf<sup>2)</sup>; quoique les cornes ne se montrent pas clairement, on voit pourtant par la taille que c'est le même animal qui est représenté sur les n° 242 suiv. où les cornes de gazelle sont assez distinctes. Sestini, en décrivant la pièce n° 90<sup>3)</sup>, dit que l'animal est posé sur une massue, et qu'il y a devant lui un thyrses, au dessus le nom  $\text{ANOINON}$ ; mais ni la massue ni le thyrses ne sont à reconnaître, et le nom est indéchiffrable<sup>4)</sup>.

N° 91-98. Cheval, cavalier, roue. Nous avons déjà fait mention de l'excellente race de chevaux que produisait la Cyrénaïque (p. 17). Les peuples de la Libye étaient célèbres par leur dextérité à dresser les chevaux et à conduire les chars, dont ils se servaient aussi dans le combat<sup>5)</sup>; les troupes libyennes qui accompagnèrent Xerxès dans son expédition en Grèce, menèrent avec eux des chars de guerre<sup>6)</sup>. Les Grecs qui s'étaient établis dans la Libye, apprirent des peuples indigènes à dresser et à conduire les chevaux<sup>7)</sup>, art à l'aide duquel ils remportaient souvent des victoires dans les grands jeux de Grèce<sup>8)</sup>; aussi adoptèrent-ils des Libyens l'usage de chars dans la guerre; la force militaire de Cyrène et de Barcé consistait en partie en chars de combat<sup>9)</sup>. Par-là s'expliquent les types de cette série. Comme on retrouve les mêmes types sur les monnaies de Cyrène et de Barcé, on peut renvoyer ces monnaies également à l'une ou à l'autre de ces villes. Le n° 98 avec la légende  $\text{AM}$  a été attribué par M. Dumersan à une petite ville du nom de Maranthis<sup>10)</sup>; mais ces lettres sont les initiales d'un nom de magistrat, ainsi que sur le n° 97  $\text{\Sigma A}$ , qui ne peut indiquer aucune ville.<sup>11)</sup>

N° 99. La gerboise (*dipus*) et le crabe se trouvent aussi sur une monnaie (n° 340) qui porte les initiales de Sozusa (Apollonie), port de Cyrène; il est donc probable que cette pièce a été frappée dans l'atelier qui s'y trouvait. La légende  $\text{EYA}$  (ou  $\text{ENA}$ ) ne peut être qu'un nom de magistrat. L'explication des types sera donnée sous le n° 340.

N° 100-102. Ces monnaies, ayant pour types une tête casquée et une abeille, sont semblables au n° 286 qui porte le nom de Cyrène; il faut donc admettre qu'elles proviennent de l'atelier de cette ville. De la légende  $\text{POMI}$ , qui est sans doute placée pour  $\text{POMH}$ , on peut conclure, que la tête est celle de Rome, et que ces monnaies ont été émises à l'époque où la Cyrénaïque jouissait de l'autonomie sous la domination romaine. M. Duchalais, qui le premier a justement classé ces monnaies, présume que les Cyrénéens ont commencé de les frapper dans

1) Voy. n° 88 not. l. c.

2) Voy. n° 90 not. l. c.

3) Mus. Fontana III p. 94 n° 4.

4) Au moins est-il impossible d'en rien distinguer sur l'empreinte qui a été envoyée aux auteurs de cet ouvrage.

5) Les Asbystes et les Garamantes faisaient usage de quadriges, les derniers aussi quand ils allaient contre leurs ennemis; chez les Zavekes, dans les batailles, les chars étaient conduits par des femmes. Hérodote IV, 170, 183, 193. Les Grecs disaient que Neptune et Minerve avaient enseigné cet art aux Libyens. Schol. ad Pind. Pythia IV, 2.

6) Hérod. VII, 184.

7) Hérodote (IV, 189) dit expressément, que les Grecs avaient appris des Libyens à conduire des quadriges.

8) Voy. le commentaire au n° 184 suiv.

9) Voy. le commentaire au n° 248 suiv. et au n° 329.

10) Cab. Allier p. 122. La pièce a été restituée à Cyrène par Mionnet (Suppl. n° 49) et Cavedoni (Osserv. p. 10 note 51). Il n'est certainement pas probable, que Maranthis, bourg situé vers le sud-ouest dans l'intérieur du pays, ait eu un atelier monétaire.

11) Si les n° 247-249 portent  $\text{KP}$  au lieu de  $\text{KY}$ , ce qui est très-possible, ils appartiennent à cette classe.

l'année 96, par reconnaissance envers le sénat de Rome qui leur avait accordé la liberté.<sup>1)</sup> On s'occupait sans doute d'apiculture dans la Cyrénaïque<sup>2)</sup>; Aristée qui, d'après la tradition, avait enseigné aux hommes l'art de recueillir le miel, était beaucoup vénéré chez les Cyrénéens qui le faisaient fils d'Apollon et de Cyrène<sup>3)</sup>; l'abeille pourrait donc se rapporter au culte de ce dieu.<sup>4)</sup> Cependant, en Cyrénaïque l'invention de l'apiculture n'était pas attribuée à Aristée, mais à un autre fils d'Apollon et de Cyrène, Autuchos<sup>5)</sup>, qui, à ce qu'il paraît, avait un sanctuaire non loin de Cyrène<sup>6)</sup>; par conséquent, il faut plutôt admettre que l'abeille est le symbole de ce dernier.

Quant à la date des monnaies en cuivre, il est à supposer que dans la Cyrénaïque, ainsi que dans la plupart des autres pays grecs, on n'a pas commencé à frapper monnaie de ce métal avant le quatrième siècle. Les deux premières suites, n<sup>os</sup> 81-90, appartiennent sans doute à la seconde époque; on peut le conclure du style d'art, de l'épaisseur du flan et du champ creux muni du grenetis. De la suite qui porte pour type au revers la roue, on peut également attribuer plusieurs pièces à la seconde époque, ainsi quelques-unes sous les n<sup>os</sup> 91-92 par rapport au style de la tête, et le n<sup>o</sup> 95 à cause du nom de magistrat écrit en entier (voy. § 5). Mais un certain nombre des monnaies décrites sous les n<sup>os</sup> 91-99 doit être attribué à l'époque ptoléméenne; la pièce carthaginoise sur laquelle est frappé le n<sup>o</sup> 94, n'est certainement pas antérieure au troisième siècle; ΣΑ sur le n<sup>o</sup> 97 se trouve aussi sur la monnaie ptoléméenne n<sup>o</sup> 370.

Pour la question de la valeur de ces monnaies, et des noms qu'ont portés les différentes divisions, nous renvoyons au § 6. Si l'on veut les déterminer à l'égard de leur valeur, déterminations qui seront toujours peu sûres, on est porté à supposer<sup>7)</sup> que les n<sup>os</sup> 82-83, 86, 91 et 100-102 soient des *trichalka*, les n<sup>os</sup> 93 et 95-98 des *dichalka*, les n<sup>os</sup> 89-90 et 92 des *chalkus*, et les n<sup>os</sup> 81, 84-85 et 99 des *trikollyba*. Ces divisions, comme on le voit, se distinguent l'une de l'autre par des types différents, excepté celles des n<sup>os</sup> 91-94.

### 3. MONNAIES DE LA TROISIÈME ÉPOQUE, À LA LÈGENDE KOINON.

103. Tête de Jupiter-Ammon diadémée à dr. Grenetis au pourtour. R. KOINON Silphium; dans le champ, une corne de gazelle. Grenetis au pourtour.

R. 4½. 2 Dr. phén. 7,68 & 7,51 gr. 8)

1) Revue num. fr. 1851 p. 85-87; 1852 p. 339 et 342.

2) On sait par Synesius, que le miel cyrénéen était d'une qualité supérieure; aussi au moyen-âge et de nos jours le miel et la cire ont été parmi les objets d'exportation de ce pays. Voyez Thrige l. c. p. 301 not. 21 et 22.

3) O. Müller Gesch. hellen. Stämme (1844) I p. 342 et II p. 283. Boeckh Expl. ad Pindari op. p. 324; Schol. ad Pind. Pythia IV, 4, p. 343. Thrige l. c. p. 59 et 292.

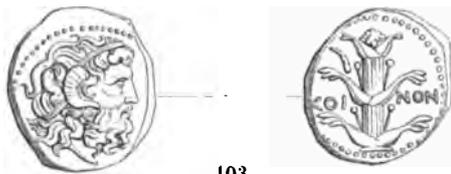
4) Duchalais l. c. p. 84-85 voit dans l'abeille à la fois l'emblème d'Aristée et celui de la Pythie, d'après l'ordre de laquelle Battus passa de Théra en Libye, appelée par Pindare (Pythia IV, 59-60) *μλισσα Δελφίδος*.

5) *Ἀυτούχος ἐν Λιβύῃ, Ἀριστάριος δὲ ἐν τῷ Κίῳ τῶν τὰ μέλισσαι σφραγιστὰ πρῶτος*. Schol. ad Apoll. Rhodii Argon. II, 500. Justin XIII, 7. Cf. Brøndsted Voyage en Grèce I p. 45.

6) Ptolémée (IV, 4) cite *Ἀπτούχου ἱερὸν* près de Cyrène vers l'ouest. Il est assez probable que le dieu ou héros de ce nom, sur lequel on n'a pas encore énoncé aucune supposition, est le même qui par le scholiaste est appelé *Autuchos*, par Justin *Autochus*.

7) Les motifs seront indiqués dans le § 6.

8) Cab. de Paris (Pellerin Rec. III pl. 86,4; Mionn. n<sup>o</sup> 1, pl. 79,2), Mus. brit. (Cat. P. Knight p. 214, G, 1).



103

104-5. Même tête. Grenetis au pourtour. R. KOINON Silphium. Grenetis au pourtour. (Fig.)  
Æ. 6-4½. 14,1—6,3 gr.\*<sup>1)</sup>

106-7. Autres semblables, frappées sur des monnaies de Ptolémée Soter avec la tête de Bérénice au revers.  
Æ. 5-4. 9,5—4,1 gr.\*<sup>2)</sup>



104



106



108-10. Même tête, avec ou sans diadème. R. KOINON en trois lignes. Silphium. Avec ou sans grenetis au droit ou au revers. (Fig.)  
Æ. 6½-4½. 17,7—6,2 gr.\*<sup>3)</sup>

111-12. Autres semblables, frappées sur des monnaies de Ptolémée Soter avec la tête de Bérénice au revers.  
Æ. 5 & 4½. 9,3 & 6,3 gr.\*<sup>4)</sup>

113-14. Semblables aux n° 109-110, avec le monogramme ⌘ ou ⌘ au revers.  
Æ. 5-4½. 10,6—6,6 gr.\*<sup>5)</sup>



109



108

On voit par les spécimens cités sous les n° 106-7 et 111-12, que les monnaies de ce genre ont été assez souvent frappées sur des pièces ptoléméennes. La tête de Jupiter-Ammon ressemble à celle que présentent les monnaies émises par les Ptolémées en Egypte. Les bronzes sont pour la plupart fabriqués de manière que la pièce a une face plus large que l'autre en offrant une tranche oblique, fabrication bien connue par les monnaies égyptiennes. La légende KOINON enfin

1) 32 exemplaires de toutes les collections.

2) Cab. de Paris (Pellerin Rois pl. VI, Mionn. n° 5); cab. de Copenhague (2 exemplaires, dont l'un du cab. Allier, cat. de Dumersan p. 122); cat. mus. Hunter p. 123 n° 42, tab. 23, 24 (Revue num. fr. 1850 pl. XVI, 6, cf. 1851

p. 88); cat. de Bentinck I p. 40, suppl. II p. 3; Sestini Mus. Hederv. III di cont. p. 72 n° 3; Mionnet n° 4.

3) 42 exemplaires de toutes les collections.

4) Cab. de Modène et de Milan.

5) 13 exemplaires de différentes collections.

fait supposer que les monnaies de cette classe n'ont pas été frappées avant que la Cyrénaïque fût soumise au roi d'Égypte; c'est ce que nous allons démontrer.

Le mot KOINON, comme on le sait, indique un état ou un peuple, soit un nombre de cités ou de communes réunies dans un corps d'état, soit la population d'une seule cité; il se trouve employé sur les monnaies frappées en Asie et en Grèce sous les empereurs romains, et y est toujours suivi du nom d'un pays, d'une province ou d'une ville, ou de celui de leurs habitants. Le plus souvent c'est le nom d'un pays ou d'un peuple entier qui est ajouté; il se présente donc comme le plus naturel de songer ici à toute la Cyrénaïque. La raison par laquelle le nom n'est pas adjoint, est sans doute celle, qu'il n'y avait, pour indiquer le peuple de tout le pays, aucun autre nom ethnique que *Κυρηναῖοι*, nom qui désignait en même temps les citoyens de Cyrène, et dont étaient déjà marquées les monnaies de cette ville.<sup>1)</sup> L'inscription KOINON indique donc sans doute, que les monnaies sont frappées par le peuple de la Cyrénaïque pour tout le pays.<sup>2)</sup> Les monnaies d'autres pays grecs qui portent cette légende, sont toutes frappées sous les empereurs romains; il est d'accord avec ce fait de supposer, que les monnaies cyrénéennes qui y correspondent n'ont pas été émises pendant que la Cyrénaïque était indépendante, mais à l'époque où elle se trouvait dans le même rapport aux rois d'Égypte que celui qui existait plus tard entre les autres pays et les empereurs de Rome. De plus, comme les monnaies frappées en commun par les cités de la Cyrénaïque à l'époque de leur indépendance (voy. p. 30), n'offrent pas l'inscription KOINON, on est porté à chercher un motif positif qui ait fait inscrire ainsi les monnaies analogues, fabriquées sous la domination égyptienne. Ce motif n'a probablement été aucun autre que celui de distinguer ces monnaies d'avec celles frappées par le gouvernement royal, qui portaient le nom de Ptolémée ou seulement, comme le n° 364, l'inscription: *du roi* ou *royal*; c'est notamment à cette pièce, ayant ΒΑΣΙ écrit de la même manière que KOINON, des deux côtés du silphium, que les monnaies de cette classe se trouvent opposées.<sup>3)</sup> Les monnaies qui étaient frappées dans la Macédoine

1) On dira peut-être, qu'on aurait pu employer le nom *Κυρηναία*; mais ce ne fut que plus tard, sous les empereurs romains, qu'on en vint à inscrire sur les monnaies le nom du pays.

2) KOINON peut se prendre pour un adjectif auquel *νόμισμα* est sous-entendu, et indiquer une monnaie commune à tout le pays; mais on peut aussi regarder *κοινόν* comme synonyme de *δημός*, peuple; sur les monnaies asiatiques on trouve quelquefois le mot mis au génitif, p. e. *ΚΟΙΝΟΥ ΑΣΙΑΣ*, *ΚΟΙΝΟΥ ΦΟΙΝΙΚΗΣ* (Eckhel Doctr. IV p. 428 et 430), où il ne peut être expliqué que du peuple (ou d'un sénat représentant le peuple cf. p. suiv. note 2). — Eckhel (Doctr. IV p. 430 suiv.), Tittmann (Griech. Staatsverfassungen p. 740 suiv.) et d'autres savants ont présumé, que KOINON sur les monnaies grecques indique une réunion religieuse, et que les monnaies portant cette légende ont été frappées à l'occasion de fêtes ou de jeux publics célébrés en commun, parce que les types y ont souvent rapport. Mais on trouve aussi très-souvent KOINON associé au type ordinaire du pays ou de la ville. Sous l'empire romain, le peuple dans les provinces avait une part plus ou moins grande à l'administration de ses

propres affaires, et notamment le droit de battre monnaie (en cuivre) lui était le plus souvent accordé; l'explication qui se présente comme la plus simple est donc celle, que KOINON a été inscrit sur les monnaies frappées par le peuple c. à d. par le magistrat communal élu par le peuple, pour les faire distinguer de celles frappées par le magistrat romain; *κοινόν*, suivant l'usage ordinaire du mot, indique une association non pas religieuse, mais politique (cf. Tittmann l. c. p. 745 not. 83-87). Il ne faut pas s'étonner qu'on trouve souvent sur les monnaies ainsi inscrites des temples et des représentations se rapportant aux jeux sacrés, car tout ce qui appartenait aux sanctuaires et aux solennités publiques formait sans doute l'occupation principale des magistrats du peuple; d'ailleurs les mêmes types sont fréquents aussi sur les monnaies impériales sans la légende KOINON. Là du moins où les types ne se rapportent pas aux fêtes ou lieux sacrés, il n'y a aucune raison d'entendre par KOINON une communauté religieuse, ce qui a été fait, à tort, par Thrige (l. c. p. 186) à l'égard des monnaies cyrénéennes.

3) Chez les anciens auteurs on trouve de même *τὸ κοινόν* employé du peuple en opposition au roi, p. e. Pausan. III, 8.

sous les derniers rois, présentent deux légendes qui sont opposées en parcil sens, l'une, **MAKE-ΔONΩΝ** qui correspond à **KOINON**, l'autre, **BA** ou **BAZI** sans le nom du roi ajouté.<sup>1)</sup>

Il est possible qu'il ait existé sous la domination égyptienne une représentation de tout le peuple, ou un sénat auquel les différentes communes ou cités, au moins les cinq cités principales d'après lesquelles le pays eut le nom de Pentapole, aient envoyé des représentants, et que ce soit par ce sénat qu'aient été frappées les monnaies dont nous nous occupons. Dans les textes anciens *τὸ κοινόν* se trouve aussi employé dans le sens du sénat du peuple.<sup>2)</sup> Ainsi dans l'île de Crète, sous l'empire romain, les magistrats supérieurs des villes formaient, à ce qu'il parait, une assemblée représentative ou un conseil général, qui dans les inscriptions lapidaires et sur les monnaies est désigné par le nom **KOINON KPHTΩN**.<sup>3)</sup> Mais il se peut aussi qu'il n'en ait pas été ainsi, et que l'émission d'une monnaie qui devait avoir cours dans tout le pays, ait été la seule affaire commune. Dans la même époque Cyrène, et quelque temps aussi Barcé et Evespérus, à ce qu'il semble, continuaient à battre monnaie à leurs propres noms.

Les monnaies de cette classe ont pu être frappées soit à Cyrène soit dans les deux autres villes où étaient établis des ateliers monétaires, et leur fabrication a sans doute duré long-temps, peut-être jusqu'à la fin de l'époque; c'est ce qu'on peut conclure du grand nombre qui nous est parvenu de ces monnaies, ainsi que des différences que présentent le poids<sup>4)</sup>, l'exécution et la fabrique. L'empreinte est tantôt d'un assez beau travail et d'un relief fort, tantôt d'un travail médiocre et d'un relief plat; le flan des pièces est souvent mince, à tranche arrondie, souvent épais, à tranche oblique.<sup>5)</sup> La fabrication de ces monnaies ne s'étend pas au-delà de la troisième époque, car elles diffèrent sous tous les rapports des monnaies de la quatrième époque portant les noms de magistrats romains.<sup>6)</sup>

Les pièces frappées sur celles de Ptolémée Soter ont pu être émises par les Cyrénéens révoltés sous Soter 313-308 ou plus tard sous le règne de Physcon après 162<sup>7)</sup>, ou elles peuvent appartenir à l'époque où la liberté leur avait été rendue par les Romains, 96-66. Plusieurs numismatistes, ne reconnaissant pas la surfrappe de ces monnaies, les ont attribuées à Ptolémée Apion<sup>8)</sup>; ainsi la pièce figurée sous le n° 106 a été rapportée à ce roi par M. Dumersan dans le catalogue du cabinet Allier; mais on aperçoit facilement la tête de Bérénice avec les mèches régu-

1) Voy. Numismatique d'Alexandre le Grand (par l'auteur de cet ouvrage) p. 26 not. 32-33.

2) **KOINON** sur les monnaies cyrénéennes pourrait donc avoir la même signification que **KOINOBOYΛION** inscrit sur les monnaies de Tarse et d'Anazarbus sous Caracalla (voy. Eckhel Doctr. III p. 42 et 73). **KOINOY** sur les monnaies asiatiques citées p. précéd. note 2 peut s'entendre de la même manière.

3) Cette dénomination se trouve aussi sur des monnaies dont les types n'ont aucun rapport aux fêtes ou aux jeux sacrés, et dans des inscriptions qui concernent des décrets politiques de toute sorte. Voy. Tittmann Griech. Staatsverf. p. 735-736.

4) Le monogramme sur les n°s 113-114 doit être pris pour une marque d'atelier et non pas pour un sigle de magistrat, parce que les pesées font conclure que les pièces de ces n°s appartiennent à des temps différents, voyez § 6.

5) Les pièces décrites sous les n°s 104-5, qui portent **KOINON** en une ligne, sont en grande partie minces, arrondies au bord et d'une exécution soignée; les n°s 108 suiv., avec **KOINON** en trois lignes, sont en général épaisses, à tranche oblique, et d'un travail qui est souvent négligé ou superficiel.

6) M. Cavedoni (Osserv. p. 60 note 50) fait mention d'une monnaie de cette classe dans le cabinet de Modène, qui aurait été frappée sur une pièce de Ptolémée roi de Mauritanie, contemporain de Tibère et de Caligula; mais le savant lui-même a reconnu plus tard (voy. Bullet. Napol. VI, 1848, p. 77), que la pièce surfrappée est un Ptolémée Soter. La monnaie de Ptolémée citée au même lieu d'après Sestini, n'appartient pas à la Cyrénaïque, voy. § 7.

7) Cf. Cavedoni Osserv. p. 58.

8) Voy. P. II à la fin.

lières de cheveux et la corne d'abondance devant le cou, et au revers, la tête de Soter dont le menton se confond avec la sommité du silphium.

La pièce d'argent n° 103 est un didrachme du même poids que la plupart des didrachmes qui portent la tête de Bacchus libyen, et peut être assigné au système phénicien; voyez Cyrène n° 142 suiv. et § 6. Les bronzes, quoique présentant tous les mêmes types, ont dû contenir plusieurs divisions, vu qu'ils diffèrent beaucoup en poids; on en peut admettre trois ou quatre: tétrachalkon, trichalkon, dichalkon et chalkus, voyez § 6.

Sestini a publié un didrachme qui porte pour types la tête de Bacchus libyen et le silphium, et au revers KOIN KYPA au lieu de KYPA; Mionnet l'a classé sous la rubrique *Cyrenaica in genere*.<sup>1)</sup> Si la légende est juste, c'est plutôt à la ville de Cyrène qu'à cette classe qu'il faut ranger la monnaie; car KYPA indique sur toutes les monnaies de la Cyrénaïque, à ce qu'il semble, la ville de Cyrène, et on trouve parfois sur d'autres monnaies grecques la légende KOINON associée à un nom de ville.<sup>2)</sup> Mais comme une telle monnaie ne se retrouve dans aucune collection et n'est mentionnée nulle part, il faut la regarder comme douteuse, et c'est pourquoi nous n'avons pas voulu l'adopter.<sup>3)</sup>

1) Descr. num. vet. p. 561 n° 10 de la coll. Ainslie; Mionnet S. IX p. 181 n° 1.

2) P. e. KOINON BYZANTION, ΕΦΕΣΙΩΝ, ΤΑΡΣΟΥ.

3) M. Lindberg, dans son manuscrit, suppose que Sestini a été séduit par un exemplaire mal conservé de notre n° 171, sur lequel il a pris le serpent pour KO et le

monogramme pour IN; comme Sestini dans la description de la pièce (p. 561 n° 10) a renvoyé à la planche XII, fig. 10, mais que la gravure ne s'y trouve pas, M. Lindberg pense, qu'avant que l'ouvrage ait été achevé, l'auteur lui-même a eu quelque doute à l'égard de la monnaie.

## B.

## Monnaies à noms de villes.

## CYRÈNE.

## PREMIÈRE ÉPOQUE.

## Tête d'Apollon ou de Cyrène. R. Silphium.

115. Tête d'Apollon à dr. (laurée), les cheveux de derrière retroussés et retenus par un bandeau. La tête est encadrée d'un cercle en grenetis, autour duquel les lettres *KVPA* écrites boustrophedon; le tout dans un carré creux. R. Silphium. *R.* 2½. *Dr.* 3,87 gr. <sup>1)</sup>
116. Tête de femme (Cyrène) à g., les cheveux ceints d'un bandeau et retenus par derrière, avec des pendants d'oreilles et un collier; autour, *KVPANA*; le tout renfermé dans un cercle de grenetis, dans un champ creux. R. Silphium; dans le champ, un fruit de silphium et des globules. *R.* 2½. *Dr.* 3,29 gr. <sup>2)</sup>



## Tête de Jupiter-Ammon. R. Silphium.

117. Tête de Jupiter-Ammon à dr., encadrée d'un cercle en grenetis, autour duquel *KVPA* boustrophedon de g. à dr.; le tout dans un carré creux. R. Silphium. *R.* 3. *Dr.* 3,46—3,19 gr. <sup>3)</sup>
118. Mêmes types et légende, mais la tête est à g. et frisée différemment; aussi les lettres *KVPA* sont-elles écrites de dr. à g. *R.* 3. *Dr.* 3,4 et 3,2 gr. <sup>4)</sup>



1) Musée britannique.

2) Cab. de Copenhague (du cab. Wiczat, cat. mus. Hederv. I Add. p. 7, tab. 31, 714).

3) 12 exemplaires de différentes collections.

4) Cab. de Paris (Mionn. n° 169 à Barcé, incorr. décr.) et de Vienne.

## DEUXIÈME ET TROISIÈME ÉPOQUES.

## Monnaies d'argent.

## Tête de Jupiter-Ammon. R. Silphium.

119. Tête de Jupiter-Ammon à dr.; devant, KVPA (les lettres tournées vers le bord); le tout entouré d'un cercle. R. Silphium.  $\mathcal{R}$ .  $5\frac{1}{2}$ . 4 Dr. att. 17,27 gr. <sup>1)</sup>
120. Même tête; devant, KVPA (les lettres tournées vers la tête); le tout entouré d'un large cadre circulaire. Champ creux. R. Silphium. (Fig.)  $\mathcal{R}$ .  $6\frac{1}{2}$ . 4 Dr. att. 17,84—17,23 gr. <sup>2)</sup>
121. Autre semblable; au droit KVPA; au revers en bas (K)V.  $\mathcal{R}$ .  $6\frac{1}{2}$ . 4 Dr. att. 17,09 gr. <sup>3)</sup>
122. Même face, avec la légende KYP. (Fig.) R. Silphium.  $\mathcal{R}$ .  $2\frac{1}{2}$ . Dr. 3,36—3,06 gr. <sup>4)</sup>
123. Même face, avec la légende KYPA. R. Silphium.  $\mathcal{R}$ . 2.  $\frac{1}{2}$  Dr. 1,65 & 1,60 gr. <sup>5)</sup>
124. Même tête, autour de laquelle KVPA bustrophedon; le tout encadré par un carré en grenetis, dans un carré creux. (Fig.) R. Silphium.  $\mathcal{R}$ . 3. Dr. 3,50—3,13 gr. <sup>6)</sup>



122



120



124

125. Même tête; au dessus, KV. Dans un carré creux. R. Silphium (avec la racine).  $\mathcal{R}$ . 1. Ob. 0,67 gr. <sup>7)</sup>
126. Même tête, dans un cadre carré formé par un filet et un grenetis. Champ creux. R. Silphium; en bas YK.  $\mathcal{R}$ . 3. Dr. 3,00 gr. <sup>8)</sup>



126



127. Même tête. R. Silphium (avec ou sans sa racine); KYPANA en trois lignes. (Fig.)  $\mathcal{R}$ . 7. 4 Dr. 13,47—12,44 gr. <sup>9)</sup>
128. Même tête. R. Silphium; KYPANAI en trois lignes.  $\mathcal{R}$ . 7. 4 Dr. 13,47 gr. <sup>10)</sup>
129. Même tête. R. Silphium; KYAP (sic) en deux lignes.  $\mathcal{R}$ . 7. 4 Dr. 13,47—12,44 gr. <sup>11)</sup>

1) Cab. de Paris (Mionn. n° 57).

2) Cab. de Paris, mus. brit., coll. de Northwich (Cat. de Thomas n° 2955).

3) Cab. de Vienne.

4) Cab. de Paris (Mionn. n° 55), de St. Pétersbourg, de Copenhague et de Bologne.

5) Cab. de Vienne (Cat. mus. Vind. I, p. 283 n° 3) et de Munich (Sestini Descr. n. vet. p. 561 n° 7).

6) Cab. de Paris (Mionn. n° 53, pl. 57, 1), de Vienne, du duc de Luynes et du colonel Leake.

7) Cab. de Paris (Mionn. n° 52).

8) Cab. de Copenhague. Une drachme semblable avec KYPANAION au revers est décrite par Sestini Mus. Hederv. III cont. p. 72 n° 7 (Mionn. S. n° 16); mais cette pièce ne se retrouve pas dans les cabinets qui se sont partagé celui du comte Wiczai.

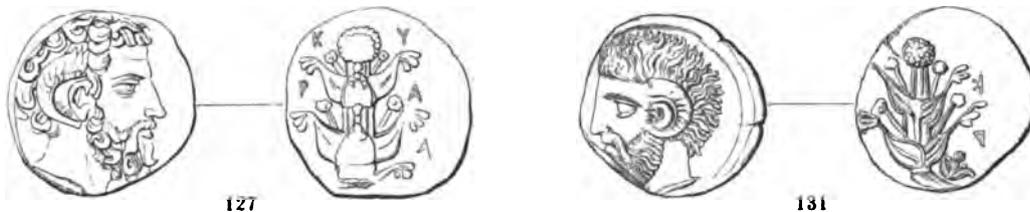
9) Cab. de Paris (2 exempl., cf. Sestini Descr. n. vet. p. 561 n° 8), de Copenhague, du duc de Luynes, de lord Northwich et du colonel Leake (Cat. Thomas n° 2958 et 2959).

10) Cab. de Paris (Pellerin pl. 86, 10; Mionn. n° 60, pl. 79, 1).

11) 9 exemplaires de différentes collections.

130. Même tête à g. **Ὶ.** Silphium; **KYPA** rétrograde en deux lignes. **Ἀ.** 7. 4 Dr. 13,24 gr. <sup>1)</sup>

131. Même tête. **Ὶ.** Silphium avec la racine et un rejeton à dr.; même légende.  
**Ἀ.** 7. 4 Dr. 12,92 gr. <sup>2)</sup>



132. Même tête; derrière, **APIΣTIO** rétrograde. Grenetis au pourtour. **Ὶ.** Silphium; **KYPA** en deux lignes.  
**Ἀ.** 6½. 4 Dr. 12,91 gr. <sup>3)</sup>

133. Même tête laurée; au dessous **APIΣT.** **Ὶ.** Silphium; autour, **KYPANA** rétrograde.  
**Ἀ.** 7. 4 Dr. 13,22 gr. <sup>4)</sup>

134. Même tête sans laurier; autour, **APIΣTOMHΛEOΣ.** **Ὶ.** Silphium; **KYPANA** bustrophedon en trois lignes. (Fig.)  
**Ἀ.** 7. 4 Dr. 13,40 gr. <sup>5)</sup>

135. Même tête laurée; devant, **KYΔIOΣ.** Filet au pourtour. **Ὶ.** Silphium; **(KY)PANA** en trois lignes.  
**Ἀ.** 7. 4 Dr. 12,73 gr. <sup>6)</sup>



136. Même tête sans laurier; devant, **NIKIOΣ.** **Ὶ.** Silphium; **KYPA** en deux lignes.  
**Ἀ.** 7. 4 Dr. 13,23 & 12,87 gr. <sup>7)</sup>

137. Autre semblable, avec la légende au revers rétrograde. **Ἀ.** 7. 4 Dr. 13,15 gr. <sup>8)</sup>

138. Même tête laurée à dr.; devant, **NIKIOΣ.** **Ὶ.** Silphium; **KYPA** rétrograde en deux lignes.  
**Ἀ.** 7. 4 Dr. 13,40—13,30 gr. <sup>9)</sup>

139. Même tête, ceinte d'un bandeau mince, à dr.; devant, **NIKIOΣ.** **Ὶ.** Silphium; **(KY)PANAIOI** rétrograde en quatre lignes.  
**Ἀ.** 7. 4 Dr. 13,21 & 13,14 gr. <sup>10)</sup>

140. Même tête sans bandeau à g.; derrière, **TOMHΔEOΣ.** **Ὶ.** Silphium; **KYPANA** en trois lignes. (Fig.)  
**Ἀ.** 7. 4 Dr. 13,17 gr. <sup>11)</sup>

1) Cab. de Paris (Mionn. S. n° 24).

2) Coll. de Rollin.

3) Cat. mus. Hunter p. 122 n° 21, tab. 23, 16 (Mionn. n° 59).

4) Cab. de Paris (Mionn. S. n° 30, pl. VIII, 1).

5) Coll. du duc de Luynes.

6) Cab. de Copenhague (Cat. de Thomas n° 2957).

7) Cab. de Paris (Mionn. S. n° 32) et de Florence.

8) Cab. de Paris (Mionn. S. n° 31, pl. VIII, 2).

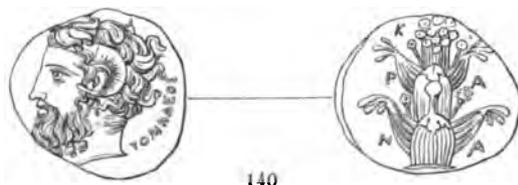
9) Cab. de Copenhague (2 exempl.), coll. de Rollin (3 exempl.), Cat. mus. Lavy n° 4625.

10) Cab. de Paris (Mionn. S. n° 35) et de Berlin (Cat. de Pinder n° 436 incompl.); I est attaché à O en bas.

11) Coll. de Rollin (Cat. de Thomas n° 2956).

141. Autre semblable avec **KYPA** rétrograde au revers.

**Æ. 7. 4 Dr. 13,40—12,96 gr. <sup>1)</sup>**



**Tête de Bacchus libyen. Ὶ. Silphium.**

142. Tête imberbe à cornes de bélier, à g.; devant, **(ΠΟΛΙΑ)ΝΘΕΥΣ**. Grenetis au pourtour. **Ὶ. KYPA** Silphium. Grenetis au pourtour. (Fig.) **Æ. 5. 2 Dr. att. 8,52 gr. <sup>2)</sup>**

143. Même tête diadémée; derrière, **ΘΕΥ**. Grenetis au pourtour. **Ὶ. KYPA** Silphium. Avec ou sans grenetis. (Fig.) **Æ. 3. Dr. 3,28 & 3,24 gr. <sup>3)</sup>**

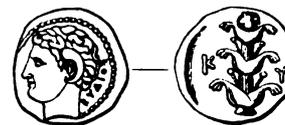
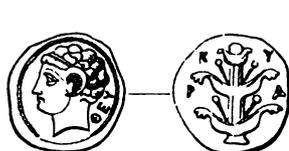
144. Autre semblable avec **KYPANA** (en trois lignes) et un grenetis au pourtour au revers.

**Æ. 3. Dr. 3,18 gr. <sup>4)</sup>**

145. Même tête sans diadème; derrière, **KΥΔΙΟΣ**. Grenetis au pourtour.

**Ὶ. KY** Silphium.

**Æ. 3. Dr. 3,30 gr. <sup>5)</sup>**



146. Même tête. Grenetis au pourtour. **Ὶ. KYPA** (en deux lignes). Silphium.

**Æ. 3. Dr. 3,28 gr. <sup>6)</sup>**

147. Même tête. **Ὶ. KY** Silphium. (Fig.)

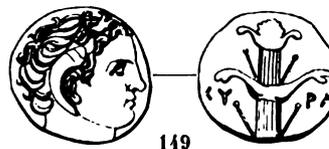
**Æ. 3. Dr. 2,92 (us.) & 3,12 gr. <sup>7)</sup>**

148. Même tête diadémée, à dr. **Ὶ. KYPA** (en deux lignes). Silphium. (Fig.)

**Æ. 4. 2 Dr. phén. 7,61 gr. <sup>8)</sup>**

149. Même tête sans diadème. **Ὶ. KYPA** (en une ligne). Silphium.

**Æ. 5-4. 2 Dr. phén. 7,98—6,91 gr. <sup>9)</sup>**



<sup>1)</sup> Cab. de Paris (Mionn. S. n° 37 et 38 incorr. décr., pl. VIII, 3), mus. brit., cab. de Copenhague.

<sup>2)</sup> Cab. de St. Pétersbourg.

<sup>3)</sup> Mus. brit. (Cat. de P. Knight p. 214, H, 1), cab. de Paris.

<sup>4)</sup> Cab. de Paris (Mionn. n° 77, incompl. décr.).

<sup>5)</sup> Cab. de Paris (Mionn. n° 76).

<sup>6)</sup> Cab. de Paris (Mionn. n° 75).

<sup>7)</sup> Cab. de Copenhague et de la Haye.

<sup>8)</sup> Mus. brit. (Cat. de Combe p. 239 n° 10, tab. 13, 6).

<sup>9)</sup> 8 exemplaires de différentes collections.

150. Même tête à g. **Ῥ.** Semblable au revers précédent. **Ἀ.** 5. 2 Dr. phén. 7,88 gr.<sup>1)</sup>  
 151. Même tête à dr. **Ῥ.** KYPA (en deux lignes). Silphium; dans le champ à dr., une corne. **Ἀ.** 4. 2 Dr. phén. 7,88—6,98 gr.\*<sup>2)</sup>  
 152. Autre semblable, avec KYPA en bas. (Fig.) **Ἀ.** 4½. 2 Dr. phén. 7,78—7,58 gr.<sup>3)</sup>  
 153. Même tête à g. **Ῥ.** KYPA Silphium; dans le champ, deux étoiles. (Fig.) **Ἀ.** 5. 2 Dr. phén. 7,8—7,1 gr.\*<sup>4)</sup>  
 154. Même tête à dr. **Ῥ.** Semblable au revers précédent. **Ἀ.** 5. 2 Dr. phén. 7,54 gr.<sup>5)</sup>  
 155. Même tête. **Ῥ.** KYPA Silphium; dans le champ à dr., une étoile. **Ἀ.** 5-4. 2 Dr. phén. 7,77—7,88 gr.\*<sup>6)</sup>



153



152



155

156. Même tête à g. **Ῥ.** KYPA Silphium; dans le champ à dr. une étoile, à g. le monogramme  $\Sigma$  ou  $\Xi$ . **Ἀ.** 5. 2 Dr. phén. 7,77—6,83 gr.\*<sup>7)</sup>  
 157. Autre semblable. **Ἀ.** 4½. 2 Dr. 6,38 & 5,30 gr.<sup>8)</sup>  
 158. Autre semblable, avec l'étoile à g. et le monogramme à dr. **Ἀ.** 5. 2 Dr. phén. 7,81—7,46 gr.\*<sup>9)</sup>  
 159. Autre semblable avec la tête diadémée. (Fig.) **Ἀ.** 4½. 2 Dr. 5,69 gr.<sup>10)</sup>  
 160. Même tête à dr., sans diadème. **Ῥ.** KYPA Silphium; dans le champ à g., un crabe. **Ἀ.** 5. 2 Dr. phén. 6,85 gr.<sup>11)</sup>  
 161. Autre semblable; dans le champ à dr. le crabe, à g. le monogramme  $\Sigma$ . **Ἀ.** 5. 2 Dr. phén. 7,47 gr.<sup>12)</sup>  
 162. Autre semblable avec le crabe et le monogramme  $\Xi$ . **Ἀ.** 4½. 2 Dr. phén. 7,68 & 7,29 gr.<sup>13)</sup>  
 163. Autre semblable avec le crabe et le monogramme  $\Sigma$ . (Fig.) **Ἀ.** 5. 2 Dr. phén. 7,85 gr.<sup>14)</sup>  
 164. Autre semblable avec le crabe et le monogramme  $\Psi$ . **Ἀ.** 4½. 2 Dr. phén. 7,79 et 7,32 gr.<sup>15)</sup>  
 165. Autre semblable avec le crabe et le monogramme  $\Xi$ . **Ἀ.** 5. 2 Dr. phén. 7,73—6,85 gr.\*<sup>16)</sup>  
 166. Même tête à g. **Ῥ.** KYPA Silphium; dans le champ à dr., un trépied. **Ἀ.** 4½. 2 Dr. 6,17—5,47 gr.<sup>17)</sup>  
 167. Autre semblable, dans le champ à g. le trépied, à dr. le monogramme  $\Sigma$ . **Ἀ.** 5-4. 2 Dr. phén. 7,76—7,21 gr.\*<sup>18)</sup>

1) Cab. de Paris (Mionn. n° 61). Une pièce semblable avec la légende (KY)PANAÏ, pesant 8,68 grammes, est citée dans le cat. du mus. Hunter p. 123 n° 33.

2) 12 exemplaires de différentes collections.

3) Cab. de Paris, de Vienne et de Copenhague.

4) 8 exemplaires de différentes collections.

5) Cab. de St. Pétersbourg.

6) 6 exemplaires de différentes collections.

7) 9 exemplaires de différentes collections.

8) Coll. de Fontana et cab. de Munich.

9) 9 exemplaires de différentes collections.

10) Cab. de Copenhague; Agostino Dial. de med. VI p. 183, fig. 1. 11-12) Cab. de la Haye.

13) Cab. de Munich, cat. mus. Hunter p. 123 n° 31.

14) Cab. de Copenhague.

15) Cab. de Paris (Mionn. n° 65), mus. brit. (cat. de P. Knight p. 214, G, 6).

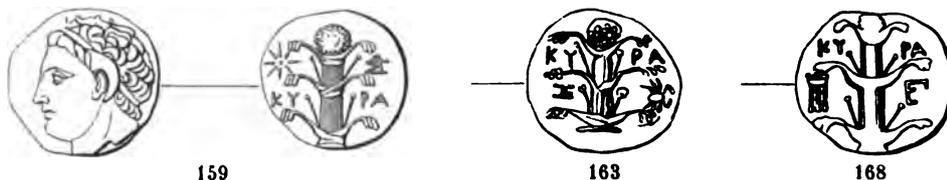
16) 5 exemplaires de différentes collections.

17) Cab. de Paris (2 exempl., Mionn. S. n° 43) et de Milan.

18) 9 exemplaires de différentes collections.

168. Autre semblable avec la tête à dr.

℞. 4. 2 Dr. phén. 7,78—7,06 gr.\* 1)



169. Même tête à g. ℞. KYPA Silphium; dans le champ à dr. un carquois, à g. le monogramme  $\text{PP}$ . (Fig.)  
℞. 5. 2 Dr. phén. 7,67—7,50 gr. 2)

170. Même tête. ℞. KYPA Silphium; dans le champ à g.  $\text{PP}$  ou le même monogramme qu'au n° précédent. (Fig.)  
℞. 4½. 2 Dr. phén. 7,85—7,40 gr.\* 3)

171. Même tête. ℞. KYPA Silphium; dans le champ à g. un serpent, à dr.  $\text{P}$ .

℞. 4½. 2 Dr. phén. 8,00—7,20 gr.\* 4)



172. Autre semblable, avec le serpent à dr. et le monogramme à g.

℞. 4½. 2 Dr. phén. 7,75 gr. 5)

173. Même tête à dr. ℞. KYPA Silphium; dans le champ à g. un serpent, à dr.  $\text{P}$ .

℞. 4½. 2 Dr. phén. 7,75 et 7,27 gr. 6)

174. Même tête à g. ℞. KYPA Silphium; dans le champ à dr.  $\text{P}$ .

℞. 5-4. 2 Dr. phén. 7,80—7,38 gr.\* 7)

175. Même tête. ℞. KYPA Silphium; dans le champ à g.  $\text{P}$ , à dr.  $\text{P}$ .

℞. 4½. 2 Dr. phén. 7,58 gr. 8)

**Tête de Bacchus grec. ℞. Silphium.**

176. Tête de Bacchus ceinte de lierre à dr.; derrière, un thyrses; devant,  $\text{ΘΕΥΦΕΙΔΕΥΣ}$ . ℞. KYPA Silphium. Grenetis au pourtour.  
℞. 4. 2 Dr. att. 8,42 gr. 9)



176

1) 8 exemplaires de différentes collections.

2) Cab. de Paris (Mionn. n° 73), de Vienne et de Copenhague (Cat. de Welzl n° 7754).

3) Mus. brit. (Cat. de Combe p. 239 n° 8), cab. de Copenhague, coll. de Leake (Num. hellen. Afr. Gr. p. 2 n° 5) et de Rollin (Cat. Mus. Hederv. n° 7057 incorr. décr.), Cat. mus. Hunter p. 122 n° 26.

4) 14 exemplaires de différentes collections.

5) Cab. de Paris.

6) Cab. de Paris et de Vienne.

7) 6 exemplaires de différentes collections.

8) Cab. de la Haye. Il y a au revers à dr. un symbole, à ce qu'il semble.

9) Cab. de Paris (Mionn. n° 80, pl. 79, 4).

**Tête d'Apollon. R. Silphium.**

177. Tête d'Apollon laurée à g. R. KYPA (en deux lignes). Silphium.

R. 4. 2 Dr. 6,78 gr. <sup>1)</sup>

178. Même tête. R. KYPA Silphium; dans le champ en bas, une gerboise et ΣΩ. (Fig.)

R. 4½. 2 Dr. 6,65 gr. <sup>2)</sup>

179. Même tête à dr. R. KYPA (en une ligne). Silphium; dans le champ à g., un crabe.

R. 5. 2 Dr. phén. 7,42 gr. <sup>3)</sup>

180. Même tête. R. KYPA Silphium; dans le champ à dr. un crabe, à g. KE.

R. 5. 2 Dr. phén. 6,87 gr. <sup>4)</sup>



178



180



181. Autre semblable avec Κ à la place des lettres KE.

R. 5. 2 Dr. 6,88 gr. <sup>5)</sup>

182. Tête d'Apollon, les cheveux en tresses régulières et ceints d'un bandeau, à g. R. KYPA Silphium; dans le champ à g. un astre, à dr. ✠.

R. 3. Dr. 2,78 gr. <sup>6)</sup>



182

**Tête de Ptolémée. R. Silphium et palmier.**

183. Tête de Ptolémée, fils de Lagus, à dr.; derrière, une massue. Filet au pourtour. R. KYPAN au milieu du champ entre un silphium et un palmier.

R. 5. 2 Dr. phén. 7,24 <sup>7)</sup>



183

**Monnaies d'or.****Jupiter. R. Quadriges.**

184. Jupiter assis à g., tenant de la main dr. un sceptre, le bras g. appuyé sur le dossier du trône; devant, un aigle volant vers le dieu; derrière, ΟΕΥΘΕΙ retrograde. Filet au pourtour. R. Quadriges, les chevaux galopant à g.; KYPANAION sur une tablette à l'exergue. Filet et grenetis au pourtour. (Fig.)

A. 4. St. att. 8,61—8,49 <sup>8)</sup>

1) Leake Num. Hellen. Afr. Gr. p. 2 n° 6.

2) Cab. de Paris (Mionn. n° 78 incorr. décr.). Une pièce semblable avec ΣΩ sans la gerboise, est décrite par Sestini Mus. Hederv. III di cont. p. 72 n° 13.

3) Cab. de la Haye.

4) Musée britannique.

5) Cab. de Paris.

6) Cab. de la Haye.

7) Cab. de Paris (Mionn. VI p. 562 n° 79).

8) Cab. de Paris (2 exempl., Pellerin Mél. I pl. IV, 9, Mionn. n° 36) et Mus. Pembrock I tab. V, 9 (cat. de vente n° 1377).

185. Jupiter trônant, dans la même pose; derrière, un aigle assis (à g., la tête retournée) sur l'enroulement d'un rameau de vigne; devant, ΘΕΥΦΕΙΔΕΥΣ. Filet et grenetis au pourtour. R. Quadriges, conduit au trot à dr.; au-dessus, un grand astre et KYPANAION. Filet au pourtour. A. 4½. St. att. 8,55 & 8,50 gr. <sup>1)</sup>



186. Jupiter trônant avec l'aigle comme au n° précédent; l'aigle derrière lui est tourné à dr.; devant (I)ΑΣΟΝΟΣ. Filet au pourtour. R. Le même que le revers précédent.

A. 4½. St. att. 8,58 gr. <sup>2)</sup>

187. Semblable au n° précédent; l'aigle est tourné comme au n° 185. R. La Victoire dans un quadriges, vu de face; au-dessous, KYPANAION. Grenetis au pourtour.

A. 4½. St. att. 8,61 gr. <sup>3)</sup>

188. Jupiter trônant comme aux n° précédents; devant, l'aigle volant avec un serpent entre les serres; derrière, ΙΑΣΟΝΟΣ. R. Semblable aux n° 185-186. A. 4½. St. att. 8,58 gr. <sup>4)</sup>

189. Jupiter assis à dr., tenant le sceptre de la main g., le bras dr. appuyé sur le dossier du trône; devant ΙΑΣΩΝ. Filet au pourtour. R. Quadriges semblable à celui du n° 184; KYPANAION à l'exergue. Filet au pourtour. (Fig.) A. 4. St. att. 8,61 gr. <sup>5)</sup>

190. Jupiter assis à g., tenant l'aigle sur la main dr., le bras g. appuyé sur le dossier de la chaise; devant, un autel à encens (*thymiaterion*); derrière, un nom illisible. R. Semblable au n° suivant. A. 4. St. att. 8,60 gr. <sup>6)</sup>

191. Jupiter debout à g., tenant une patère dans la main dr., la gauche appuyée sur le sceptre; devant, le *thymiaterion*; derrière, ΠΟΛΙΑΝΘΕΥΣ. Grenetis au pourtour. R. Quadriges conduit au trot à dr.; au-dessus, l'astre du soleil, vu à moitié, et KYPANAION. Filet au pourtour.

A. 4½. St. att. 8,58 gr. <sup>7)</sup>



192. Semblable au n° précédent. R. La Victoire dans un quadriges, allant au pas à dr.; au-dessus, KYPANAION. Filet au pourtour. (Fig.) A. 4½. St. att. 8,68—8,55 gr. <sup>8)</sup>

1) Cab. de Copenhague (Thes. num. Thott p. 2 n° 16) et Mus. Pembrock I tab. V, 10 (cat. de vente n° 1376).

2) Coll. du duc de Luynes.

3) Cat. mus. Hunter p. 121 n° 1, tab. 23, 9 (Mionn. n° 40).

4) Cat. mus. Hunter p. 121 n° 2, tab. 23, 10 (Mionn. n° 41).

5) Musée britannique.

6) Cab. de Paris (Mionn. n° 39, où le nom est à tort lu

KAPINOS). C'est peut-être la même monnaie qui est gravée dans Pellerin Rec. III pl. 86, 6 avec le nom ΠΟΛΙΑΝΘΕΥΣ.

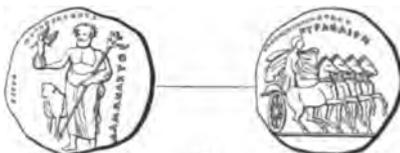
7) Cab. de Vienne.

8) 13 exemplaires de différentes collections. Voyez Luynes Choix de méd. gr. pl. X, 25.

193. Jupiter debout vu de face, regardant à dr.; la main dr. est appuyée sur le sceptre, la gauche sur la hanche; l'aigle est à ses pieds à g. (Fig.) R̄. Quadrigue en course à dr.; à l'exergue KYPAN.....  
*N.* 4. St. att. 8,60 & 8,48 gr. <sup>1)</sup>
194. Jupiter-Ammon debout vu de face, la tête radiée, tenant sur la main dr. la Victoire, au bras g. le sceptre; à son côté à g., un bélier; à dr., ΔΑΜΩΝΑΚΤΟΣ. Grenetis au pourtour. R̄. Quadrigue conduit au trot à dr.; au-dessus, KYPANAION. Grenetis au pourtour.  
*N.* 4½. St. att. 8,62 gr. <sup>2)</sup>



192



194



193

**Cavaller. R̄. Silphium.**

195. Un cavalier, revêtu d'un chiton, allant au pas à dr. Filet au pourtour. R̄. KYPA (en deux lignes). Silphium; en bas à dr., une gerboise.  
*N.* 2½. ½ St. att. 4,27 gr. <sup>3)</sup>
196. KYPANAION (en quatre lignes, A et N liés). Même cavalier. Filet au pourtour. R̄. Silphium; en bas à g., une gerboise. Grenetis au pourtour.  
*N.* 2½. ½ St. att. 4,31—4,21 <sup>4)</sup>
197. Même cavalier allant à g., un chapeau pendant derrière la nuque. R̄. KYPA Silphium. Filet au pourtour. (Fig.)  
*N.* 2½. ½ St. att. 4,30 & 4,29 <sup>5)</sup>
198. KYPAN Même cavalier, une chlamyde jetée sur les épaules. Filet au pourtour. R̄. Silphium; en bas, OE. Grenetis et filet au pourtour.  
*N.* 2½. ½ St. att. 4,29—4,06 gr. <sup>6)</sup>



197



198



199. Même cavalier, sans la chlamyde et le chapeau, allant à dr. Au-dessus, KYPA et les restes d'une légende antérieure. Grenetis au pourtour. R̄. KYPANA (en trois lignes). Silphium. Grenetis au pourtour. (Fig.)  
*N.* 2½. ½ St. att. 4,27 gr. <sup>7)</sup>
200. Du même coin que la face précédente. R̄. Silphium; KYΔΙΟΣ (bustrophedon du haut en bas). (Fig.)  
*N.* 2½. ½ St. att. 4,27—3,95 gr. <sup>8)</sup>

1) Coll. du duc de Luynes et Cat. Mus. Pembrock I Tab. V, 7 (Cat. de vente n° 1379).

2) Cab. de Paris (Mionn. n° 35, S. IX pl. 7, 1; cf. Eckhel Doctr. IV p. 121).

3) Cab. de Stockholm et du duc de Luynes (Choix de méd. pl. X, 27).

4) Cab. de Paris (Mionn. n° 32, incorr. décr., Cat. d'Ennery p. 60 n° 10), Mus. brit. (Haym Tes. brit. II p. 124 n° 3; P. Knight p. 213, B, 2), Mus. Pembrock I tab. V, 7 (cf.

Sestini Mus. Fontana I p. 123 n° 2-3).

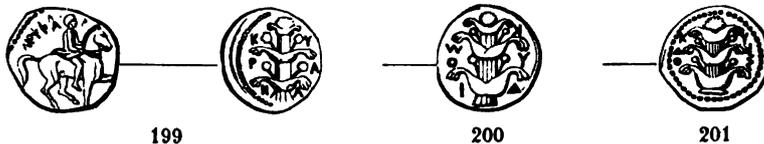
5) Cab. de Paris (Mionn. n° 33) et de la Haye.

6) Cab. de Paris (Mionn. n° 34), coll. de Fontana, Mus. Pembrock I tab. V, 5 (Cat. de vente n° 1381), Mus. Hunter p. 121 n° 6, tab. 23, 11.

7) Cab. de Paris et de Florence.

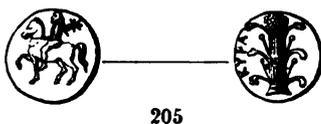
8) Cab. de Paris (Pellerin Rec. III pl. 86, 7; Mionn. n° 30), Mus. britann. (Cat. de Combe p. 239 n° 1), Mus. Hunter p. 122 n° 8 (incorr. décr.).

201. Du même coin que la face des deux n<sup>os</sup> précédents. **Ὶ.** Silphium; KYΔIOΣ (en trois lignes). Grenetis au pourtour. *N.* 2½. ½ St. att. 4,84—4,27 gr. <sup>1)</sup>



202. Même cavalier; derrière, KYΔIOΣ. **Ὶ.** KYPA Silphium; en bas à dr., une gerboise. *N.* 2½. ½ St. att. <sup>2)</sup>
203. Même cavalier; derrière, ΠΟΛΙ. **Ὶ.** Même que le revers précédent. *N.* 2½. ½ St. att. 4,3 gr. <sup>3)</sup>
204. Même cavalier, le chapeau derrière la nuque, allant à dr.; derrière, XAIP. **Ὶ.** KYPA Silphium. *N.* 2½. ½ St. att. 4,02 gr. <sup>4)</sup>

205. Même cavalier allant à g., un chapeau pendant derrière la nuque; au-dessus, un astre. **Ὶ.** Silphium; à g. KYPA. *N.* 2. ½ St. (½ St. att.) 2,84—2,80 gr. <sup>5)</sup>



206. Même face. **Ὶ.** Silphium; à dr. KYPA. *N.* 2. ½ St. (½ St. att.) 2,80 gr. <sup>6)</sup>
207. Même face. **Ὶ.** Silphium; à dr. KYPA, à g. E. *N.* 2. ½ St. (½ St. att.) 2,84—2,81 gr. <sup>7)</sup>
208. Même face. Filet au pourtour. **Ὶ.** Silphium; à g. KYPA; à dr.  $\Sigma$ . *N.* 2. ½ St. (½ St. att.) 3,00—2,88 gr. <sup>8)</sup>

**Tête de Minerve. Ὶ. Triple Silphium.**

209. KYP Tête de Minerve à g. **Ὶ.** Trois tiges de silphium autour d'un globe comme centre commun. (Fig.) *N.* 1½. ¼ St. att. 2,16—2,00 gr. <sup>9)</sup>
210. Même tête à dr. Grenetis au pourtour. **Ὶ.** KYP Même type. Filet au pourtour. (Fig.) *N.* 1½. ¼ St. att. 2,16—2,18 gr. <sup>10)</sup>
211. Même tête; devant, ΠΟΛΙΑΝ rétrograde. Grenetis au pourtour. **Ὶ.** KYP Même type. *N.* 1½. ¼ St. att. 2,15 gr. <sup>11)</sup>

1) Cab. de Paris, mus. brit. (Cat. P. Knight p. 213, B, 1), coll. du duc de Luynes (Cat. de Thomas n<sup>o</sup> 2952), Mus. Pembrock I tab. V, 6 (Cat. de vente n<sup>o</sup> 1380).

2) Sestini Mus. Hederv. III cont. p. 72 n<sup>o</sup> 1 (Mionn. S. n<sup>o</sup> 15, incorr. décr.).

3) Cab. de Paris, Sestini Mus. Fontana I p. 123 n<sup>o</sup> 1, tab. V, 18.

4) Mus. Hunter p. 122 n<sup>o</sup> 7, tab. 23, 13 (le cavalier est représenté au galop; Mionn. n<sup>o</sup> 31).

5) Cab. de Paris (Mionn. n<sup>o</sup> 26), de Stockholm et de Fontana.

6) Coll. de Fontana.

7) Cab. de Paris (2 exempl., Mionn. n<sup>o</sup> 27), de Berlin (Cat. de Pinder n<sup>o</sup> 435, Thes. Brandenb. I p. 518) et de la Haye.

8) 11 exemplaires de différentes collections. Voy. Luynes Choix de méd. pl. X, 26.

9) Cab. de Paris (Mionn. n<sup>o</sup> 25) et de la Haye, mus. brit. (Cat. P. Knight p. 214, D, 1), coll. du duc de Luynes, du comte Palin et de M. Fontana; Sestini Descr. num. vet. p. 561 n<sup>o</sup> 6.

10) Cab. de Copenhague et de St. Pétersbourg.

11) Cab. de Copenhague.

212. Même tête à g.; au-dessus, XAIPI. R. KYP Même type.

*Al.* 1½. ¼ St. att. 2,16—2,11 gr.\* 4)



Tête de Jupiter-Ammon ou de Bacchus libyen. R. Têtes de déesse.

213. Tête de Jupiter-Ammon; KY. R. Tête de femme(?); KY. *Al.* ¾. ⅓ (⅓) St. 2)

214. Même tête à g.; derrière, KY. Grenetis au pourtour. R. Tête de femme (de Cyrène) à dr., les cheveux retroussés; ΠΟ écrit des deux côtés. (Fig.)

*Al.* ¾. ⅓ (⅓) St. 0,89—0,84 gr. 2)

215. Même tête; derrière, ΓΟ. R. Même tête de femme; devant, KY.

*Al.* ¾. ⅓ St. 0,87 gr. 4)

216. Tête de Bacchus libyen à g.; des deux côtés, KY (rétrograde). R. Même tête de femme; des deux côtés, KY (rétrograde). (Fig.)

*Al.* ¾. ⅓ St. 0,88—0,80 gr. 5)

217. Même face. R. Même tête de femme, sans légende.

*Al.* ¾. ⅓ St. 0,85 gr. 6)

218. Même tête; derrière, KY (rétrograde). R. Semblable au revers précédent.

*Al.* ¾. ⅓ St. 0,84 gr.\* 7)



219. Même tête; K. R. Même tête de femme; KYΔ.

*Al.* ¾. ⅓ St. 0,89 & 0,87 gr. 8)

220. Même tête à dr., avec un ornement au-dessus du front; derrière, ΔAM. Grenetis au pourtour. R. Tête de femme (de Diane) à g., les cheveux ornés de joncs (?); derrière l'épaule, les extrémités d'un carquois et d'un arc; à dr., KY (rétrograde). Grenetis au pourtour.

*Al.* ¾. ⅓ St. 0,87 & 0,84 gr. 9)



220

1) Cab. de Stockholm (Cat. de Skiöldebrand p. 59), de Paris (Mionn. n° 24), de Vienne et de Florence (Eckhel N. vet. anecd. p. 303 tab. XVI, 2, incorr. K au lieu de X); Cat. Mus. Hunter p. 122 n° 9 & 10.

2) Sestini Descr. n. vet. p. 560 n° 1.

3) Cab. de Paris (Mionn. n° 12-13), de St. Pétersbourg et mus. brit. (Cat. de Combe p. 239 n° 2).

4) Cab. de Paris (Mionn. n° 14).

5) Cab. de Paris (Mionn. n° 20), de Vienne et de Fontana.

6) Cab. de Copenhague.

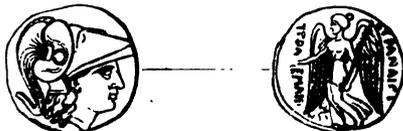
7) 8 exemplaires de différentes collections ou catalogues.

8) Cat. mus. Hunter p. 122 n° 14-15 (Sestini Lett. di cont. I p. 75 n° 2, Mionn. S. n° 6). Cette pièce appartient peut-être aux n° 68-70, un astre ayant été pris pour K.

9) Cab. de Paris (Mionn. n° 19 incorr. décr.), mus. brit. (Cat. de Combe p. 239 n° 6, tab. XIII, 4; Mionn. S. n° 10). C'est sans doute la même monnaie qui est décrite dans Cat. d'Ennery p. 60 n° 14 et dans Sestini Lett. di cont. I p. 75 n° 8 (cf. Mionn. S. n° 9), portant AA ou AA au droit.

## Types d'Alexandre le Grand.

221. Tête de Minerve à dr. R̄. KYPANA(OI) ΠΤΟΛΕΜΑΙΩ La Victoire debout à g., au bras gauche un bâton de trophée, dans la main droite étendue une couronne(?); devant en bas, quelques caractères indistincts. N. 4. St. att. 8,55 gr. <sup>1)</sup>

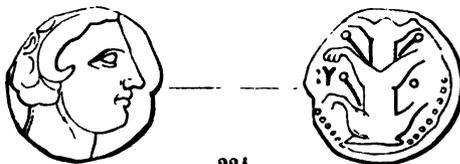


221

## Monnaies de bronze.

## Têtes de divinités. R̄. Silphium ou triple silphium.

222. Tête de Jupiter-Ammon à dr. R̄. KYPANON(?) Silphium. Æ. 6. <sup>2)</sup>  
 222 a. Même tête. R̄. KY Silphium. Æ. 6. <sup>3)</sup>  
 223. Même tête. R̄. K Silphium. Æ. 3. 3,8 gr. <sup>4)</sup>  
 224. Tête de Bacchus libyen à dr. R̄. Silphium; à g. (K)Y. Grenetis au pourtour; champ creux. Æ. 5. 17,7 gr. <sup>5)</sup>



224

225. Même tête; devant, Δ. R̄. Silphium; KY (rétrograde). Grenetis au pourtour. Æ. 5. <sup>6)</sup>  
 226. Même tête. R̄. Silphium; à g. KY (rétrograde). Filet au pourtour; champ creux. Æ. 2½. 4,5 gr. <sup>7)</sup>  
 227. Même tête. R̄. Silphium; KY écrit des deux côtés. Grenetis au pourtour; champ creux. Æ. 2½. 3,5 gr. <sup>8)</sup>  
 228. Même tête; derrière, --P. Grenetis au pourtour. R̄. KY Trois silphiums réunis autour d'un globe comme centre commun. Grenetis au pourtour; champ creux. (Fig.) Æ. 3. 4,3 gr. <sup>9)</sup>

1) Cab. de Paris (de la coll. de Thomas, Cat. de Thomas n° 2706 incorr. décr.; Revue num. fr. 1844 p. 325 fig., 1853 pl. XIX, 7; Pinder Beiträge zur alt. Münzk. I Taf. VIII, 5).

2) Longpérier Cat. du cab. Magnoncour n° 838; sans doute la légende n'est pas correctement reproduite, cf. p. 61.

3) Agostino Dialoghi I tab. 5, 9.

4) Cab. de Christiania.

5) Mus. brit. (Cat. P. Knight p. 215, M, 3).

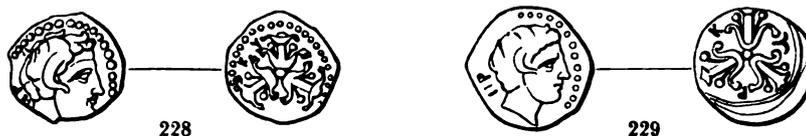
6) Leake Num. hellen. Afr. Gr. p. 2 n° 15.

7) Cab. de Copenhague.

8) Cab. de Milan.

9) Cab. de Paris (Monn. n° 92, *HP* derrière la tête; le n° suivant porte plutôt *THP*).

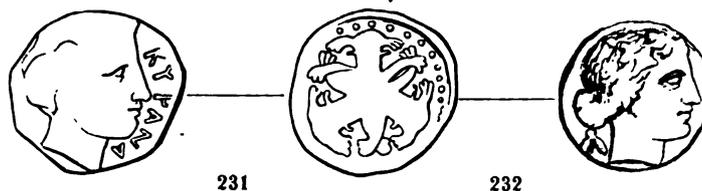
229. Même face. R. KYP Même type. Filet au pourtour; champ creux. Æ. 3. 3,9 gr. <sup>1)</sup>



230. Autres semblables avec des légendes imparfaites. Æ. 3. 4,2—3,2 gr. <sup>2)</sup>

231. Tête de femme (de Cyrène) à dr.; devant, KYPANA. R. Triple silphium. Grenetis au pourtour; champ creux. (Fig.) Æ. 5. 12,9—14,2 gr. <sup>3)</sup>

232. Autre semblable. La tête est ornée de pampre(?); derrière, un objet indécis. La légende ne paraît pas (faute de flan). Æ. 5. 14,7 gr. <sup>4)</sup>



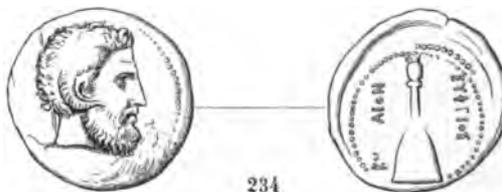
233. Tête casquée (de Minerve) à g. Grenetis au pourtour. R. KYP(A) Silphium. Grenetis au pourtour; champ creux. Æ. 2½. 3,6 gr. <sup>5)</sup>



**Tête de Jupiter-Ammon. R. Tombeau de Battus.**

234. Tête de Jupiter-Ammon à dr. R. Un cône au-dessus duquel paraît une colonne surmontée d'un vase; à g. KY(PAN)AION; à dr. EYΦ(P)OΣ. Grenetis au pourtour; champ creux. (Frappée à deux reprises.) (Fig.) Æ. 6½. <sup>6)</sup>

235. Même tête. R. Même type et légende(?). Æ. 5. 12,2 & 10,3 (us.). <sup>7)</sup>



1) Cab. de Copenhague.

2) Mus. brit. (Cat. P. Knight p. 215, M, 6), cab. de Munich, coll. de Welzl (Cat. n° 7770) et de Fontana.

3) Mus. brit., cab. de Paris (2 ex., Pellerin Rois pl. 22 et Rec. III pl. 86, 12; Mionn. n° 93-94, incorr. décr.) et coll. de Fontana.

4) Cab. de Milan.

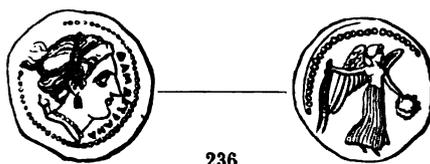
5) Cab. de Copenhague (de la coll. de Welzl, cat. n° 7771).

6) Coll. du duc de Luynes.

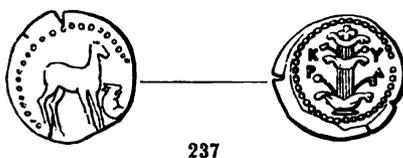
7) Cab. de Paris (Pellerin Rec. III pl. 118, 2; Revue num. fr. 1850 pl. XVI, 7 & 1851 p. 89, incompl.) et de Copenhague (incompl.).

**Tête de Diane. R. La Victoire.**

236. Tête de Diane à dr.; derrière le cou, le carquois; devant ΔΑΜΩ ΚΥΡΑΝΑ. Grenetis au pourtour. R. La Victoire volant, à dr.; elle tient une couronne de la main g. et de la droite un bandeau flottant, sur lequel est inscrite une légende(?). Grenetis au pourtour; champ creux. Æ. 5. 15,1 gr.<sup>1)</sup>

**Gazelle. R. Silphium.**

237. Gazelle au moment de s'arrêter, à dr.; devant, une gerboise. (Au-dessus, des lettres effacées.) Grenetis au pourtour. R. ΚΥΡΑ Silphium. Grenetis au pourtour; champ creux. Æ. 4. 7,4—5,0 gr.\*<sup>2)</sup>

**Tête d'Apollon à chevelure bouclée. R. Silphium, gazelle.**

238. Tête d'Apollon à dr., les cheveux ceints d'un bandeau et tombant en longues mèches bouclées. R. ΚΥΡΑ Silphium. Champ creux. (Fig.) Æ. 3½. 4,9—2,6 gr.<sup>3)</sup>
239. Même tête; derrière, K; devant, YP. R. KYAP (sic) ou KYP Silphium. Æ. 3. 3,6—2,7 gr.<sup>4)</sup>
240. Même tête; derrière, K (devant, YP?). R. KY Silphium. Æ. 3. 2,9 gr.<sup>5)</sup>
241. Tête d'Apollon, la chevelure en longues mèches régulières pendant du sommet de la tête, sans bandeau. R. ΚΥΡΑ Silphium. Grenetis au pourtour; champ creux. Æ. 3. 3,7 gr.<sup>6)</sup>



1) Cab. de l'université de Turin.

2) Mus. brit., cab. de Paris, de Vienne, de Munich, de Milan, de Copenhague (de la coll. Wiczai, Sestini Mus. Hederv. III cont. p. 74 n° 42 incorr. décr.), de Fontana, d'Allier (cat. p. 122 incorr. décr.) et Cat. mus. Lavy n° 4632 (incorr. décr.).

3) 8 exemplaires de différentes collections et catalogues.

4) Cat. mus. Hunter p. 123 n° 44, tab. 24, 3 (Mionn. n° 96); cab. de Milan, de Copenhague; Cat. de Welzl n° 7759 (incorr. décr.), Cat. rais. de Schackmann p. 74, fig. 1 (Mionn. n° 97, incorr. décr.); Cat. mus. Münter n° 3119.

5) Cab. de Copenhague.

6) Cab. de Paris (Mionn. n° 98).

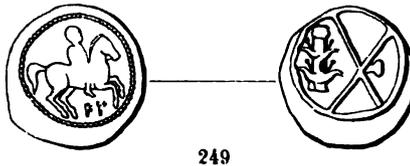
242. Même tête qu'au n° 238. **R.** KY Gazelle debout à dr.; au-dessous, une feuille de lierre(?).  
Champ creux. (Fig.) Æ. 2¼. 2,7 gr. <sup>1)</sup>
243. Mêmes face et revers, sans marque. Æ. 2. 1,8 & 0,9 gr. <sup>2)</sup>
244. Même tête qu'au n° 241. Grenetis au pourtour. **R.** KYPA Gazelle debout à dr. Champ creux. Æ. 1½. 1,4 & 1,0 gr. <sup>3)</sup>



245. Mêmes types et légende; au revers devant la gazelle, un chapeau. Æ. 1½. 1,2 & 0,7 gr. <sup>4)</sup>
246. Autre semblable; au revers devant la gazelle, une couronne. Æ. 1½. 1,1 gr. <sup>5)</sup>

**Cavalier, cheval. R. Silphium, roue.**

247. Cavalier allant au galop à g. **R.** Silphium; à g. KY; à dr. un crabe. Æ. 3. 4,0 gr. <sup>6)</sup>
248. Cavalier allant au galop à dr.; au-dessus, KY. Grenetis au pourtour. (Surfrappé.) **R.** Roue à quatre rayons, entre lesquels à g. le silphium. Æ. 5. 7,4 gr. (us.) <sup>7)</sup>
249. Autre semblable; KY est au-dessous du cavalier. Æ. 4½. 8,5—7,9 gr. <sup>8)</sup>



250. Cheval marchant à dr. **R.** KYPA Roue à quatre rayons, vue obliquement. Æ. 2. 2,3—1,5 gr. <sup>9)</sup>



**Tête de Jupiter-Ammon. R. Palmier.**

251. Tête de Jupiter-Ammon, diadémée, à dr. **R.** KYPA Palmier; à dr., un silphium. (Fig.) Æ. 4-3. 6,0—3,8 gr. <sup>10)</sup>

1) Cab. de Copenhague (de la coll. Wiczai, Sestini Mus. Hederv. III cont. p. 74 n° 33).

2) Cab. de Copenhague et coll. de Rollin.

3) Cab. de Copenhague et de Munich; Sestini Descr. n. vet. p. 561 n° 21-22 (incorr. décr.); Cat. mus. Hunter tab. 68, 22 (Mionn. VI p. 645 n° 226 incompl. décr.).

4) Mus. brit. (Cat. P. Knight p. 215, M, 18) et cab. de Paris (Mionn. n° 124 incompl. décr.).

5) Mus. brit. (Cat. P. Knight p. 215, M, 19, incompl. décr.).

6) Cab. de Copenhague.

7) Musée britannique.

8) Cab. de la Haye, de Copenhague (2 exemplaires de la coll. Wiczai, Sestini Mus. Hederv. III cont. p. 74 n° 36 et 38 incorr. décr.), de Munich et de Rollin (de la coll. Wiczai, Sestini l. c. p. 74 n° 37, incorr. décr.).

9) 8 exemplaires de différentes collections et catalogues.

10) 12 exemplaires de différentes collections et catalogues. La pièce décrite par M. Longpérier dans le cat. du cab. Magnoncour n° 839 avec une massue au lieu du silphium, est sans doute la même.

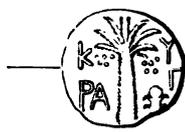
252. Autre semblable, avec A au revers. . . . .	Æ. 4-3.	6,4—4,5 gr. <sup>1)</sup>
253. Autre, avec B. . . . .	Æ. 4-3.	6,2—4,2 gr. <sup>2)</sup>
254. Autre, avec Γ. (Fig.) . . . . .	Æ. 4-3.	7,2—2,9 gr. <sup>3)</sup>
255. Autre, avec Δ. . . . .	Æ. 3½.	6,1 & 4,7 gr. <sup>4)</sup>
256. Autre, avec E. . . . .	Æ. 3½.	5,8—4,6 gr. <sup>5)</sup>
257. Autre, avec I. (Fig.) . . . . .	Æ. 3.	4,2 gr. <sup>6)</sup>
258. Autre, avec H. (Fig.) . . . . .	Æ. 3½.	6,4—5,5 gr. <sup>7)</sup>
259. Autre, avec O. (Fig.) . . . . .	Æ. 4-3.	6,4—4,3 gr. <sup>8)</sup>
260. Autre, avec I. . . . .	Æ. 3½.	5,5 gr. <sup>9)</sup>
261. Autre, avec K. . . . .	Æ. 4-3.	6,7—5,3 gr. <sup>10)</sup>
262. Autre, avec M. . . . .	Æ. 3½.	6,2 gr. <sup>11)</sup>



259



251



254



257

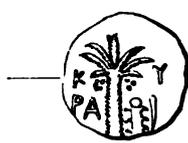


258

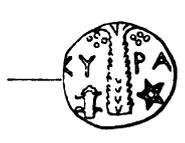
263. Autre; au revers dans le champ à dr., encore une corne. (Fig.)	Æ. 3.	4,0—3,3 gr. <sup>12)</sup>
264. Autre; le silphium est à g.; à dr. un pentagone. (Fig.)	Æ. 4-3.	4,9—2,9 gr.* <sup>13)</sup>
265. Autre; le silphium ne parait pas; à dr. un serpent. (Fig.)	Æ. 3½.	4,8 gr. (usée) <sup>14)</sup>
266. Autre; le silphium est à g.; à dr. un crabe. (Fig.)	Æ. 4-3.	6,6—3,9 gr.* <sup>15)</sup>
267. Autre; le silphium et le crabe sont à droite. (Fig.)	Æ. 4-3.	6,7—4,3 gr.* <sup>16)</sup>



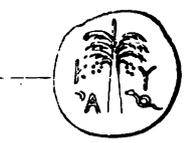
266



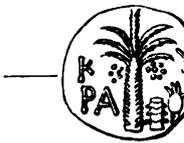
263



264



265



267

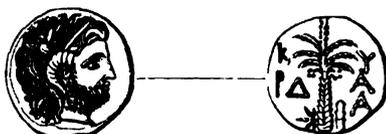
1) Cab. de Paris, de Vienne (Mus. Theupoli p. 1201 n° 3 incompl.), de Milan et de Friedländer; Sestini Mus. Hederv. III cont. p. 73 n° 18 (incompl.).  
 2) Mus. brit., cab. de la Haye et de St. Pétersbourg; Sestini Mus. Hederv. III cont. p. 73 n° 24.  
 3) Cab. de la Haye, de Paris et de Bellermann; Cat. de Heydecken n° 3604; Cat. mus. Hunter p. 124 n° 52; Leake Num. Hellen. Afr. Gr. p. 2.  
 4) Cab. de Vienne et de St. Pétersbourg.  
 5) Cab. de Paris (2 exempl., Mionn. n° 116) et de Vienne; Cat. mus. Hunter p. 124 n° 54.  
 6) Cab. de Paris (Mionn. n° 109); Sestini Mus. Hederv. III cont. p. 73 n° 23; Cat. de Weizl n° 7762 (incompl. décr.); Ackerman cat. de Horta p. 16 n° 304 (incorr. décr.).  
 7) Cab. de Milan et de Vienne; Haym Thes. brit. II tab. XVII, 2

(Gessner Num. gr. tab. 35, 25).

9) Coll. de Becker et cab. de Paris (2 exempl.).  
 9) Cab. de Paris (Mionn. n° 112).  
 10) Cab. de Paris, de Vienne, de Munich et de Copenhague (de la coll. Wiczai, Sestini Mus. Hederv. III cont. p. 73 n° 25).  
 11) Cab. de Paris (Pellerin Rec. III pl. 86, 15; Mionn. n° 114); cf. Sestini Mus. Hederv. III cont. p. 73 n° 20.  
 12) Coll. de Thomsen, de Vienne (Eckhel Cat. mus. Vind. I p. 283 n° 9), de Milan et de Rollin.  
 13) 6 exemplaires de différentes collections.  
 14) Cab. de Milan.  
 15) 18 exemplaires de différentes collections et catalogues.  
 16) 25 exemplaires de différentes collections et catalogues.

268. Autre; le silphium est à dr.; à g., un astre;  $\Delta A$  à dr. ou des deux côtés du palmier. (Fig.)  
Æ. 4-3. 6,9—4,4 gr.\*<sup>1)</sup>

269. Autre, sans l'astre; le silphium est à dr.;  $\Delta A$  est à g., à dr. ou des deux côtés du palmier.  
Æ. 4-3. 6,7—4,5 gr.\*<sup>2)</sup>

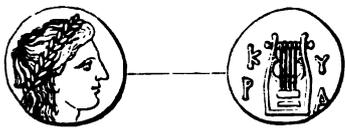


268

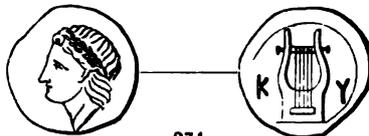
Tête d'Apollon. R. Cithare, cheval, attributs divers.

270. Tête d'Apollon laurée à dr. R. KYPA Cithare. (Fig.) Æ. 3½-3. 5,5—3,2 gr.\*<sup>3)</sup>

271. Même tête à g. R. KY Cithare. Æ. 3½. 3,4 gr.\*<sup>4)</sup>



270



271

272. Même tête à dr. R. KYPA Cithare; au-dessus, un astre. Æ. 3½-3. 4,9—3,3 gr.\*<sup>5)</sup>

273. Autre semblable; au revers au-dessus, A. (Fig.) Æ. 3. 4,0—3,5 gr.\*<sup>6)</sup>

274. Autre; au revers au-dessus,  $\square$ . (Fig.) Æ. 3. 4,6—4,3 gr.\*<sup>7)</sup>

275. Autre, avec  $\square$ . Æ. 3. 3,8—3,4 gr.\*<sup>8)</sup>

276. Autre, avec  $\square$ . Æ. 3. 3,8 gr.\*<sup>9)</sup>

277. Autre, avec  $\Pi$ . Æ. 3.<sup>10)</sup>

278. Autre, avec  $\square$ . Æ. 3.<sup>11)</sup>

279. Autre; au-dessus, TI; au-dessous, le foudre. (Fig.) Æ. 3. 4,6—3,2 gr.\*<sup>12)</sup>

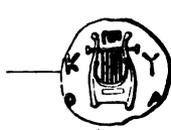
280. Même tête. R. KY Cithare; à g. un crabe, à dr. A. (Fig.) Æ. 3. 4,6—3,5 gr.\*<sup>13)</sup>



273



274



275



276



279



280

1) 17 exemplaires de différentes collections et catalogues.

2) Cab. de Paris (3 ex., Mionn. n° 110), de Vienne et de Christiania.

3) 29 exemplaires de différentes collections et catalogues.

4) Cab. de Paris (Mionn. n° 108, incorr. décr.).

5) 21 exemplaires de différentes collections et catalogues.

6) Cab. de Munich (Sestini Descr. n. vet. p. 561 n° 17) et de Copenhague, Mus. brit. (Cat. P. Knight p. 215, M, 13).

7) Cab. de Paris et de Berlin.

8) Cab. de Copenhague (Cat. de Welzl n° 7667) et de Bologne.

9) Cab. de Munich (Sestini Descr. n. vet. p. 561 n° 18, incorr. décr.).

10) Cat. Mus. Hunter p. 124 n° 58, Leake Num. hellen. Afr. Gr. p. 2.

11) Sestini Mus. Hederv. III cont. p. 73 n° 29.

12) Mus. brit., cab. de Vienne (2 ex., Eckhel Cat. mus. Vind. I p. 283 n° 11, incompl.), de Munich (2 ex., Sestini Descr. n. vet. p. 561 n° 16 et 19, incorr. décr.), de St. Pétersbourg, de Copenhague (Cat. de Welzl n° 7768) et de Fontana.

13) 8 exemplaires de différentes collections et catalogues.

281. Semblable au n° précédent, frappée sur une pièce de n° 267, dont on distingue au droit une partie de la tête de Jupiter-Ammon, au revers le petit silphium et le crabe. Æ. 4. 3,7 gr. <sup>1)</sup>
282. Semblable au n° 280, frappée sur une monnaie de Ptolémée, dont on distingue au revers les lettres . . . . E M A I O Y. Æ. 4. 4,1 gr. <sup>2)</sup>
283. Même tête. R̄. KY Cheval bridé au galop à dr.; au-dessus, un grand astre; au-dessous, un crabe. (Fig.) Æ. 4-3. 5,4—3,5 gr. <sup>3)</sup>
284. Autre semblable; au revers au lieu du crabe: II(?). Æ. 3. 4,5 gr. <sup>4)</sup>
285. Même tête. R̄. (K)Y P A N A Σ Arc, carquois, et deux objets indécis. Æ. 4. 4,6 gr. (usée). <sup>5)</sup>



Tête casquée. R̄. Abeille.

286. Tête de femme casquée (Rome), à dr.; derrière, des lettres incertaines. Grenetis au pourtour. R̄. KYPA Abeille. Grenetis au pourtour. (Voy. n° 100 fig.) Æ. 5. 12,3—12,2 gr. <sup>6)</sup>

### LA VILLE DE CYRÈNE.

Dans l'introduction nous avons déjà donné un aperçu de l'histoire de Cyrène; nous allons y ajouter quelques remarques à l'égard de la ville. <sup>7)</sup>

La ville de Cyrène était située à 80 stades de la mer, sur un plateau élevé et garni de deux collines; forte par sa position naturelle, elle était en outre munie de murailles, et avait une acropole entourée d'eau. Elle possédait un port excellent, à peu de distance, et les environs étaient fertiles. Le nom lui fut donné d'après la riche fontaine qui avait causé sa fondation, et qui dans la langue des indigènes s'appelait *Kyre* <sup>8)</sup>. Déjà sous la domination des Battiades la ville était d'une étendue fort considérable et se distinguait par la beauté de ses édifices; c'est ce que

1) Cab. de Munich (Sestini Descr. n. v. p. 561 n° 20).

2) Cab. de la Haye; cf. Sestini Mus. Hederv. III cont. p. 74 n° 30.

3) 18 exemplaires de différentes collections et catalogues.

4) Cab. de Paris.

5) Cab. de Paris (Mionn. n° 119).

6) Cab. de Paris (de la coll. Wiczal, Caroni Mus. Hederv. tab. XIX, 418; Sestini Suppl. p. 168 n° 5, à Coresia, incorr. décr.), de Tochon d'Annecy (Mionn. S. IV, p. 389 n° 188 à Cythnus, incorr. décr.) et du marquis de Lagoy; Revue

num. fr. 1852 p. 334-338, fig.

7) Sur la topographie et les ruines de Cyrène, voyez: Della Cella Viaggio p. 138 suiv.; Pacho Voyage p. 191 suiv.; Thrige Res. Cyren. p. 97 suiv.; Barth Wanderungen p. 417 suiv.

8) Le mot radical qui y correspond dans les langues sémitiques, signifie *source*. Il est probable que les Libyens qui y habitaient, étaient d'origine sémitique ou phénicienne. Voy. Thrige l. c. p. 97 not. 24; Cavedoni Osserv. p. 6 not.

nous apprennent le récit d'Hérodote <sup>1)</sup> et les louanges de Pindare <sup>2)</sup>. Dans la seconde époque, lorsqu'elle était à son apogée, elle parait n'avoir pas cédé beaucoup en grandeur à Athènes, et en Afrique elle était surpassée par Carthage seule. Par les richesses que le commerce faisait affluer à la ville, et par les relations qu'elle entretenait constamment avec les grandes cités grecques des autres pays, Cyrène fut long-temps le siège des sciences et des beaux-arts. Après la mort d'Alexandre le Grand, elle résista à Thimbron qui l'assiégea vainement; mais elle fut contrainte d'ouvrir ses portes à l'armée de Ptolémée Soter. Dans la troisième époque, Cyrène s'affaiblit peu à peu. Magas démolit les murs de la ville; les Ptolémées cherchaient de réduire son pouvoir en favorisant Apollonie, qui lui servait de port; Alexandrie tirait à elle les sciences et les arts. Le peu de temps qu'elle jouissait de la liberté sous la domination de Rome, elle était trop absorbée par les discordes des factions pour pouvoir se relever. Le pays ayant été fait province romaine, la décadence de la ville continua; les invasions répétées des peuplades libyennes la faisaient approcher de sa chute; sous les Arabes, il semble qu'elle fût déserte.

Les ruines très-considérables, occupant un terrain étendu, sont témoins de la grandeur de Cyrène dans l'antiquité. On voit les restes d'un hippodrome, de plusieurs théâtres et de plusieurs temples, d'aqueducs massifs et de citernes spacieuses, de fortes murailles, de longues rues pavées de pierres taillées. Mais ce qui excite surtout l'admiration, c'est la nécropole; d'innombrables tombeaux creusés dans la montagne, en grande partie ornés de colonnes et de façades d'une belle architecture, et offrant encore dans leur intérieur des restes de peintures et de sculptures, s'étendent de tout côté hors de l'enceinte de la ville. Ce vaste champ de ruines s'appelle aujourd'hui *Grennah*, dérivé du nom ancien, ou *Aïn-es-schahad* c. à. d. *la source éternelle*, d'après la fontaine qui coule encore près des débris du temple d'Apollon.

#### LES MONNAIES DE CYRÈNE.

Quant à la classification des monnaies qui portent le nom de Cyrène, nous avons jugé à propos de faire une division à part des monnaies qui selon le style appartiennent à l'époque où l'art grec n'avait pas encore atteint son développement, époque que dans l'histoire de l'art grec on fait généralement terminer au milieu du cinquième siècle; comme c'était au même temps que Cyrène passa de la domination des rois Battiades à l'état républicain, cette division a été intitulée la première époque (voy. l'introduction p.1-4). Pour toutes les autres monnaies, qui forment la grande majorité et qui embrassent les quatre siècles suivants, il est difficile d'établir un ordre chronologique ou de les répartir aux deux époques dans lesquelles nous avons divisé cette partie de l'histoire de la Cyrénaïque. L'ordre que nous avons suivi dans cette classe nombreuse, est à peu près l'ordinaire; les trois métaux formant la classification principale, les monnaies sont rangées d'abord sous le rapport des types, ensuite d'après le style et la fabrique comme indices du temps, enfin selon les divisions monétaires. Les pièces en argent devancent celles en or, parce que parmi elles se trouvent les monnaies les plus anciennes et qui se rattachent immédiatement à

1) Selon Hérodote IV, 156 Cyrène avait le même circuit que l'île de Platée (aujourd'hui *Bomba*).

2) Cyrène est appelée par Pindare: *Πόλις ἀγαπημίνα* et *καλλίστα*. Pythia V, 81; IX, 71. Cf. Pythia IV, 280 et a. l.

celles de la première époque, et que la monnaie d'argent était, à tout prendre, la monnaie principale.<sup>1)</sup>

Le nom de Cyrène se trouve toujours écrit dans le dialecte dorien qui était usité dans la Cyrénaïque, **KYPANA** au lieu de *Κυρήνη*. Le nom des habitants mis au génitif pluriel, légende habituelle sur les monnaies grecques, est placé sur les monnaies d'or n° 184-194 et 196, et sur le bronze n° 234, toujours dans l'ancienne forme **KYPANAION**, avec un **O**, quoique la lettre **Ω** se trouve sur les mêmes pièces dans le nom du magistrat.<sup>2)</sup> Sur le n° 139, on lit **KYPANAIOI**, les deux dernières lettres liées ensemble, et peut-être aussi sur le n° 221. Le nom se trouve abrégé de toutes les manières possibles jusqu'à **KY**.<sup>3)</sup> La légende **KYPANA** peut être une abréviation du nom ethnique; cependant, sur les n° 116 et 231-232, où elle est placée devant une tête de femme qui semble être celle de la nymphe Cyrène, il faut plutôt la prendre pour le nom de celle-ci comme personnification de la ville. Une seule fois, sur le n° 285, on rencontre **KYPANΑΣ**. Les lettres sont disposées des manières les plus différentes. On trouve assez souvent la légende mise bustrophedon ou rétrograde, et les lettres sont fréquemment tournées de côtés différents ou distribuées arbitrairement dans le champ, même sur les monnaies d'un travail beau et soigné, voyez p. e. les n° 127 suiv. et les n° 196 suiv. Quelquefois le nom est répété sur les deux côtés de la pièce, ainsi sur les n° 121, 199, 213, 216 et 239-240.

#### PREMIÈRE ÉPOQUE.

Les plus anciennes monnaies qui ont été frappées par Cyrène pendant cette époque, ne portent pas de légende; elles font la majorité de celles qui se trouvent traitées dans la première partie p. 9-22.

Les n° 115-118 appartiennent encore à la première époque. On le voit par le style des têtes; les traits, l'oeil représenté en face et la coiffure renvoient à cette époque reculée. La légende est écrite bustrophedon, excepté sur le n° 116; elle offre **V** au lieu de **Y** et le plus souvent la forme **P** au lieu de **Π**. Le n° 116 porte le fruit de silphium, qui est d'un emploi fréquent sur les monnaies archaïques sans écriture, mais qui ne se trouve jamais sur les monnaies des temps suivants. Les n° 115 et 117-118 se séparent enfin des premiers numéros rangés sous l'époque sui-

1) Dans le catalogue de M. Falbe les monnaies archaïques ne sont pas séparées des autres, et la classification principale est faite d'après les types, les monnaies des différents métaux étant mêlées ensemble. Voici les motifs par lesquels j'ai préféré l'ordre établi ci-dessus. Dans toutes les collections, autant que je sache, ainsi que dans les catalogues publiés, les monnaies se trouvent rangées, chacun des trois métaux pour soi; en conservant cet ordre j'ai cru faciliter l'usage du catalogue. Un classement d'après les types est toujours arbitraire et peu satisfaisant par la raison qu'un grand nombre de monnaies se rattachent par le type de la face à une série, par celui du revers à une autre. Chaque métal a des types particuliers à lui; il n'y a que peu de types qui soient communs à deux ou à tous les trois métaux. Enfin, en classant ensemble toutes les monnaies d'un

même métal, on gagne un aperçu plus clair du système monétaire et de ses divisions, aperçu qu'on perd, si la classification d'après les types est prédominante.

2) Dans les catalogues publiés on trouve assez souvent **KYPANAION**, p. e. Mus. Pembroke Tab. V, Mus. Hunter p. 121 n° 1 et 3, Mionnet n° 36 et 40, S. n° 16; mais sans doute la légende n'est nulle part correctement reproduite; la terminaison **ION** ne se trouve sur aucune des monnaies qui ont été examinées par les auteurs de cet ouvrage. La légende **KYPANON** du n° 222, publié dans le cat. du cab. Magnoncour, ne semble pas juste non plus.

3) On rencontre **K** seul sur les n° 219 et 223; mais sur le premier n° **K** n'est pas sûr, voyez p. 52 note 8; sur le second n° **Y** a peut-être existé.

vante, par cela que la tête est encadrée d'un cercle en grenetis dans un carré creux, et que les 4 premières lettres du nom des Cyrénéens sont placées dans les angles du carré en dehors du cercle. Les monnaies de cette classe succèdent à celles qui sont décrites p. 9-12, et peuvent être attribuées au dernier des Battiades, Arcésilas IV (cf. Evespérus n° 332).

N° 115. La tête de cette pièce est celle d'Apollon. Malgré le style archaïque, on aperçoit facilement que la physionomie est virile<sup>1)</sup>, et il y a des traces d'un laurier au-dessus du front; Apollon se trouve souvent représenté avec la même coiffure sur des monuments d'une ancienne époque<sup>2)</sup>. Dès le commencement Apollon, dieu principal de la tribu dorienne, avait été vénéré par préférence chez les habitants de Cyrène. C'était par l'ordre de l'oracle de Delphes qu'avaient émigré les Théréens qui fondèrent Cyrène<sup>3)</sup>; Apollon était considéré comme conducteur de la colonie (*Ἀρχηγέτης*) et fondateur de la ville (*Ὀκιστής*)<sup>4)</sup>, et c'est à lui qu'était consacrée la riche source qui avait donné lieu à la fondation<sup>5)</sup>. L'Apollon que les Grecs émigrés avaient porté avec eux, était *Apollon Carnéius* (*Καρνεῖος*), divinité honorée dans tout le Péloponèse et originaire de Thèbes.<sup>6)</sup> Les Egides, famille dont descendaient les Battiades, avaient transporté le culte de ce dieu de Thèbes, leur ville patrie, à Amycles en Lacédémone et de là à Théra lorsque, associés aux Minyens, ils se rendirent à cette Ile; de Théra il fut enfin transplanté avec les colons à Cyrène.<sup>7)</sup> Battus lui érigea un temple magnifique sur la place publique de la ville et institua en son honneur une fête annuelle appelée *Carnéa*<sup>8)</sup>; ses successeurs le révéraient comme leur dieu protecteur<sup>9)</sup> et surveillaient à son culte en qualité de ses prêtres principaux<sup>10)</sup>.

N° 116. Cette tête qui, selon la boucle d'oreille et le collier, est féminine et qui encore par la coiffure se distingue de la tête précédente, est sans doute désignée par le nom **KYPANA** comme celle de la nymphe Cyrène. Cette légende ne doit pas être considérée comme une abréviation de **KYPANAION**, puisqu'elle est adjointe à la tête même en dedans du cadre circulaire, tandis que sur les autres monnaies de cette époque le nom ethnique est exprimé par les 4 premières lettres placées hors du cercle. D'après le mythe, Cyrène était l'amante d'Apollon et mère d'Aristée, dieu vénéré chez les Cyrénéens. On racontait qu'elle était fille d'Hypseus, roi des Lapithes en Thessalie, où elle défendait les troupeaux de son père contre les bêtes féroces; Apollon, dans la vallée de Pélion, la voyant combattre un lion, fut épris d'elle et l'enleva en Libye, où il lui donna la possession du pays, qui fut appelé d'après son nom.<sup>11)</sup> D'autres disaient, que le roi de Libye, Eurypylus, avait promis une partie de son royaume à qui aurait tué un lion dévastant le pays, et que ce fut après avoir fait cet exploit qu'elle devint dominatrice de la Cyrénaïque.<sup>12)</sup> Cette tête, à

1) MM. Falbe et Lindberg ont pris cette tête pour celle de Cyrène ainsi que la suivante.

2) Surtout sur des monnaies, p. e. de Catane et de Leontium en Sicile, et sur des vases, voyez p. e. *Monum. dell' inst. arch. III tav. XII et Gerhard Griech. Vasenbilder Taf. XV.*

3) Hérod. IV, 150 et d'autres auteurs, voy. les textes cités chez Thrige *Res Cyren.* p. 43 not. 5.

4) Pindare *Pythia V*, 60. Callimachus, *hymnus in Apollinem.*

5) Cette source est appelée *πρήνη Ἀπόλλωνος* dans Hérod. IV, 158 et Pind. *Pythia IV*, 294.

6) O. Müller *Gesch. hellen. Stämme* (2te Ausg.) I p. 327; II p. 357-359.

7) Callim. *hymn. in Apoll.* v. 71-76. Cf. Thrige I. c. § 9-10 et § 76 not. 4-6.

8) Callim. *hymn. in Apoll.* v. 77-80. Thrige I. c. p. 101 et p. 281-283. Barth *Wanderungen* p. 429.

9) Callim. *hymn. in Apoll.* I. c. v. 95-96.

10) Thrige I. c. p. 130.

11) Pindare *Pythia IX*, 5-75. Apoll. *Rhod.* II, 500 suiv., et d'autres auteurs, voy. Thrige I. c. p. 55-56 not. 1-2. Sur la signification de ce mythe, voy. O. Müller *Gesch. hellen. Stämme* (2te Ausg.) II p. 268 et Thrige I. c. § 16.

12) Callim. *hymn. in Apoll.* v. 91-92, *Schol. ad Pind. Pythia IX*, 6 et 92; cf. Thrige I. c. p. 56-57 not. 3-4.

cause du nom ajouté, doit être en même temps considérée comme une représentation de la ville personnifiée, correspondant à la tête de la nymphe locale qui se trouve sur une foule de monnaies grecques. La nymphe figure souvent sur les monnaies de l'époque suivante, voyez les n° 58, 65, 184, 214 et 231 suiv.

N° 117-118. Les rangs de globules au-dessus du front de la tête de Jupiter-Ammon sur le n° 117. de même que sur les monnaies analogues de Barcé et d'Evespérís, qui ressemblent quelquefois à une couronne ou à un ornement pareil, ne sont que des boucles de cheveux; il ne faut point les prendre pour des pierreries, à quoi penche M. Cavedoni<sup>1)</sup>. On voit par la noblesse des traits et par la frisure moins archaïque de la tête, que le n° 118 est postérieur au n° 117; il se trouve sur la limite de la seconde époque. Quant au dieu Jupiter-Ammon, il en sera traité dans un article spécial, voyez § 1.

Toutes ces monnaies sont des drachmes d'après le système asiatique, qui dans l'époque suivante devint habituel pour les monnaies de Cyrène.

## DEUXIÈME ET TROISIÈME ÉPOQUES.

Les monnaies autonomes au nom de Cyrène, qui selon le style d'art sont postérieures au milieu du cinquième siècle, sont toutes rangées sous cette classe. Elles ont été frappées, non seulement pendant que Cyrène était république (450-322) et pendant que la ville jouissait d'autonomie sous la suprématie de Rome (96-66), mais encore dans la longue période intermédiaire sous la domination des Ptolémées; on ne peut douter que sous ces rois Cyrène n'ait conservé l'administration de ses affaires communales<sup>2)</sup> et son droit monétaire, comme en général les villes grecques qui avaient été autrefois autonomes, sous les Seleucides et les autres rois qui succédèrent à Alexandre le Grand. Mais l'émission de ces monnaies n'a guère continué après que la Cyrénaïque fut devenue province romaine; c'est ce qu'on peut conclure de leur différence totale d'avec les monnaies frappées par les gouverneurs de la province (voy. la partie III).

### Les monnaies d'argent.

N° 119-141. Tête de Jupiter-Ammon. Ɱ. Silphium. Les n° 119-125 sont archaisants et appartiennent sans doute à la première partie de la seconde époque c. à. d. au cinquième siècle. La tête est d'un caractère austère, et la frisure est archaïque; elle est entourée (excepté sur l'obole n° 125) d'un cadre qui est circulaire sur les 5 premiers n°, carré sur le n° 124; la légende offre V au lieu de Y, et quelquefois P au lieu de P; le flan est plus ou moins épais, et le champ de la face est creux. Ces monnaies diffèrent de celles de la première époque en ce que les traits de la tête sont plus individuels et plus expressifs, que l'oeil est en profil et que le nom de Cyrène est partout écrit près de la tête et non en dehors du cadre. Le n° 126 fait transition aux n° suivants; la tête s'y trouve encore entourée d'un cadre dans un champ creux,

1) Osserv. p. 29 not. 24. Sur des vases on trouve souvent cette frisure archaïque très-distinctement figurée, voy. p. e. Monum. dell' inst. vol. I tav. 52.

2) Cf. ci-dessus p. 6 et 40. Voy. Droysen Gesch. des Hellenismus II p. 49.

mais la chevelure n'est plus archaïque, et le nom de Cyrène a passé de la face de la monnaie au revers, où il reste sur tous les n° suivants. Les n° 127-141 succèdent à l'égard du temps; ils sont sans doute du quatrième siècle, et à en juger par le style et par les noms de magistrats écrits en entier (cf. § 5), ils ne dépassent pas l'époque républicaine. Sur ces dernières monnaies la tête de Jupiter-Ammon est en général d'un caractère haut et noble; les cheveux tombent librement et sont parfois ceints d'un laurier ou d'un bandeau, ou montent en guise de rayons<sup>1)</sup>; le style est beau et le travail soigné, si l'on excepte les lettres du nom de Cyrène (cf. p. 61). Pour les noms de magistrat, voyez § 5.

N° 142-175. Tête imberbe à cornes de bélier. R. Silphium. Un certain nombre de ces monnaies appartiennent à la seconde époque; les noms sur les n° 142-145, ΠΟΛΙΑΝΘΕΥΣ, ΘΕΥ abrégé de ΘΕΥΦΕΙΔΕΥΣ, et ΚΥΔΙΟΣ, se trouvent sur des monnaies d'argent et d'or qui sont indubitablement frappées dans cette époque<sup>2)</sup>. Mais la plupart des monnaies de cette série doivent être rapportées à la troisième époque, vu les raisons suivantes. Une pièce analogue, n° 364, porte, au lieu de ΚΥΡΑ, ΒΑΣΙ, commencement du mot *roi*, et une tête qui offre les traits de Ptolémée Soter. La corne, l'astre, le crabe et le serpent apparaissent comme types accessoires dans deux séries, n° 251 suiv. et n° 270 suiv., qui sans aucun doute appartiennent à la troisième époque; le crabe se retrouve sur plusieurs monnaies ptoléméennes, voy. les n° 359-360, 362 et 375. Le monogramme du n° 173 Π, sans doute sigle du même nom de magistrat que Π sur les n° 171, 172 et 174, et Κ sur le n° 175, monogramme tout-à-fait insolite, se voient aussi sur les pièces de Ptolémée Soter n° 362 et 363. Les monogrammes dont sont pourvues beaucoup de ces monnaies, ne semblent pas avoir été employés sur les monnaies cyréniennes avant la domination des Ptolémées (cf. § 5). La fabrique et le style d'un nombre des didrachmes renvoient aux troisième et deuxième siècles, en ce qu'ils sont larges ou d'un travail plat, et qu'ils présentent une tête d'un caractère indéfini ou d'une exécution superficielle. Le système monétaire enfin, d'après lequel sont frappés la plupart des didrachmes, celui qui dans la description est désigné par le nom de *phénicien*, appartient à la troisième époque, voyez plus bas p. 66 et § 6. La grande quantité, la variation des noms, des monogrammes et des types accessoires, enfin les différences considérables dans les poids, font conclure, que les monnaies de cette série ont été frappées pendant une longue période. Tous les didrachmes qui ont ΚΥΡΑ écrit en une ligne, semblent appartenir à la troisième époque. Les pièces n° 156-165 qui sont marquées du monogramme ⚡ ou du crabe, sont sans doute sorties de l'atelier de Sozusa (Apollonie), port de Cyrène, voyez n° 340 et § 4-5. La tête aux cornes de bélier représente probablement le Bacchus libyen, fils de Jupiter-Ammon, et sur certaines pièces, appartenant à la fin de la seconde et à la troisième époque, peut-être Alexandre le Grand ou quelqu'un des Ptolémées, comme fils d'Ammon, voyez le § 2.

N° 176. La tête, d'après la couronne de lierre et le thyrs, représente le Bacchus grec comme dieu des vignes<sup>3)</sup>. Bacchus avait un temple dans la ville de Cyrène<sup>4)</sup> et était aussi objet

1) P. e. sur les n° 131 et 137. Par cette chevelure Jupiter-Ammon est peut-être indiqué comme dieu du soleil, voyez § 1.

2) Voyez les n° 135, 176, 184-185, 191-192, 200-203 et 211.

3) Sur la culture de la vigne dans la Cyrénaïque, voyez Thirge l. c. p. 300 not. 16.

4) D'après une inscription trouvée dans les ruines de Cyrène. Della Cella Viaggio p. 145. Corp. Inscr. 5139.

de culte en d'autres endroits du pays.<sup>1)</sup> Cette monnaie, vu le beau style et le nom de magistrat **ΘΕΥΦΕΙΔΕΥΣ** (voy. § 5), appartient à la seconde époque.<sup>2)</sup>

Les n° 177-182 portent la tête d'Apollon Carnéius, fondateur et dieu tutélaire de la ville, qui avait un temple superbe sur le marché public et était honoré par une grande fête annuelle (voy. p. 62). Ces monnaies, excepté la première, ont sans doute été frappées dans l'atelier de Sozusa, port de Cyrène, aussi nommé Apollonie; c'est ce qu'on peut déduire des marques qui y sont appliquées: la gerboise, le crabe, **ΣΩ** et le monogramme composé des lettres **ΣΩΙ**, voyez n° 340. Les n° 179-182, à cause du crabe et du monogramme (voy. § 4-5), appartiennent probablement à la troisième époque; la tête d'Apollon du n° 182 présente aussi la même chevelure que la tête du dieu sur les bronzes n° 239-240 qui selon la fabrique sont frappés sous les Ptolémées.

N° 183. La tête de cette pièce unique étant mal conservée, il est difficile de la déterminer avec sûreté ou d'en donner un dessin exact; il nous semble cependant qu'on n'y peut méconnaître la physionomie de Ptolémée fils de Lagus.<sup>3)</sup> La massue, placée derrière la tête, se voit aussi derrière l'épaule de Ptolémée sur une autre monnaie qui porte la tête de Bérénice au revers<sup>4)</sup>; par ce symbole on a peut-être voulu le représenter comme Hercule, de même qu'Alexandre, son grand prédécesseur, fut figuré avec les attributs d'Hercule. Le silphium et le palmier peuvent indiquer la réunion de la Cyrénaïque et de la Libye sous le sceptre de Ptolémée, voyez la série n° 251 suiv. Les citoyens de Cyrène ont donc fait frapper ce didrachme, ainsi que le statère n° 221, pour faire hommage à Ptolémée. Comme la tête n'est pas ceinte du diadème royal, la monnaie doit appartenir à l'époque avant l'an 305 où Ptolémée se proclama roi (voyez la II<sup>me</sup> partie).

Dans la première série, les monnaies qui pèsent 13,4—12,4, 3,5—3,0 et 1,6 grammes, sont des tétradrachmes, des drachmes et des demidrachmes d'après le système que nous avons appelé asiatique. N° 125 est sans doute une obole du même système; il est vrai qu'il pèse un décigramme de trop et se rapproche plus d'une obole attique; mais pour les espèces plus petites il ne faut pas trop appuyer sur le poids; dans la Cyrénaïque on ne frappait pas, à ce qu'il semble, de si petites divisions d'après le système attique (voy. § 6). Les n° 119-121, dont le poids est de 17,3—17,0 gr., correspondent aux autres comme des pentadrachmes<sup>5)</sup>; selon Pollux cette espèce (*πεντάδραχμον*) se trouvait parmi les monnaies cyréniennes<sup>6)</sup>. Mais on ne possède pas de tétradrachmes du commencement de la seconde époque, duquel datent ces monnaies<sup>7)</sup>, et il est peu probable qu'on ait battu des pentadrachmes sans fabriquer en même temps des tétradrachmes; d'un autre côté, il y a parmi les monnaies d'argent de cette époque des didrachmes qui sont incontes-

1) Parmi les ruines de Tauchira on a trouvé des chapiteaux de colonnes qui, à en juger par leurs ornements, ont appartenu à un temple de Bacchus. Della Cella Viaggio p. 198-199. Un mouillage sur la côte orientale portait, selon le périple, le nom de *Dionysos*. Son culte avait sans doute été introduit par les premiers colons, de l'île de Théra, voy. Bœckh Pindari op. T. II, P. II p. 267.

2) On ne peut donc admettre la conjecture de M. Cavedoni, qui pense que ce type ait été choisi pour flatter le quatrième Ptolémée surnommé Dionysos. Osserv. p. 52 not. 43.

3) Mionnet, dans sa description de cette monnaie (n° 79),

s'est contenté de dire: *tête nue et imberbe*. Cette tête, MM. Falbe et Lindberg l'ont prise pour le portrait de Magas; mais les traits ressemblent plus à Ptolémée qu'à Magas, dont une pierre antique gravée nous a conservé l'effigie, voyez plus bas la gravure ajoutée au commentaire du n° 382.

4) Mionnet Suppl. IX p. 5 n° 27.

5) Une monnaie de Barcé du même poids a été appelée pentadrachmon par M. Pinder. Cat. des Berlin. Mus. p. 91 n° 438.

6) Onomast. IX, 6, 60.

7) Les tétradrachmes n° 127-141 appartiennent à la partie postérieure de ladite époque.

tablement du pied attique; il faut donc plutôt admettre que ces pièces sont des tétradrachmes attiques formant une continuation des tétradrachmes de la première époque (voy. les n<sup>os</sup> 21-24).<sup>1)</sup> C'est sans doute particulièrement pour le commerce avec l'étranger (cf. § 6) qu'on a continué à les faire frapper; pour la circulation dans le pays même, on pouvait en même temps se servir de ces monnaies comme des pentadrachmes.

Dans les autres séries, contenant les n<sup>os</sup> 142-183, il y a plusieurs pièces qui sont sans aucun doute des didrachmes asiatiques, ainsi celles qui pèsent 6,7—6,2 gr., et d'autres qui sont assurément des didrachmes attiques, telles que les n<sup>os</sup> 142 et 176, dont le poids est de 8,5 et de 8,4 gr.<sup>2)</sup> Mais il y a en outre un grand nombre qui fournissent une pesée moyenne entre ces deux espèces, depuis 8,0 jusqu'à 6,8 gr., et d'autres qui offrent un poids bien inférieur à celui de 6,2 gr., jusqu'à 5,3 gr.<sup>3)</sup> On ne peut admettre que les pièces d'un tel poids aient été destinées à la valeur d'une ou de plusieurs oboles au-dessus de la drachme ou du didrachme d'après l'un ou l'autre des deux systèmes; comme elles portent les mêmes types et en partie aussi les mêmes sigles et symboles accessoires, on n'aurait pu les distinguer des autres. Les pièces dont le poids est de 6,1—5,3 gr., ne peuvent être que des didrachmes faibles du système asiatique. C'est dans le courant de l'époque ptoléméenne que le poids du didrachme asiatique a été tellement diminué, car les n<sup>os</sup> 157, 159, 166 et 182 qui présentent ce poids, appartiennent tous, suivant les critères indiqués plus haut (p. 64), à ladite époque. Quant aux autres pièces qui pèsent 8,0—6,8 gr. et se trouvent ainsi au milieu des deux systèmes, on pourrait supposer analogiquement qu'elles fussent de faibles didrachmes attiques.<sup>4)</sup> Cependant, quand on prend en considération que ces monnaies ont sans doute été émises pendant la troisième époque<sup>5)</sup> et qu'alors les grandes villes de la Phénicie, Carthage et les Ptolémées frappaient des monnaies d'après un système dans lequel le tétradrachme, excédant celui du système asiatique, allait jusqu'à 15,2 grammes, on est porté à reconnaître ici l'influence de ce système et à supposer que les didrachmes qui pèsent de 6,8 à 7,6 grammes ont été frappés pour être appliqués à ce même système, auquel peut convenir le nom de *phénicien* (voyez le § 6). Mais le reste de ces didrachmes dont le poids est de 8,0—7,7 gr., ne peut non plus être rapporté au système attique. Parmi ces derniers on trouve des pièces marquées du même sigle de magistrat que celles qui pèsent 7,6—6,8 gr., ainsi sous les n<sup>os</sup> 164, 165, 167-168, 170 et 171-174; mais il ne peut être admis que sous la même magistrature on ait frappé des monnaies tellement pareilles dans le but de les faire adopter parmi les monnaies de deux systèmes différents; comme ces pièces se ressemblaient en tout, excepté par rapport au poids, et que la différence du poids était si petite, il aurait été impossible, sans recourir à la balance, de les distinguer l'une de l'autre. Il n'y a qu'une seule pièce, appartenant au n<sup>o</sup> 171, qui présente le

1) M. Vasques Queipo (Syst. monét. I addit. p. 607) rejette de même les pentadrachmes cités par Pollux. La foi qu'on peut ajouter à ce rapport de Pollux, est diminuée par le fait qu'il cite au même lieu aussi un *πεντηκοντάδραχμον* parmi les monnaies d'argent frappées dans la Cyrénaïque. Une pièce d'argent d'une telle grandeur n'a certainement pas existé; c'est une erreur qui dérive peut-être de ce qu'il y avait des distatères en or (voy. n<sup>o</sup> 1) qui présentaient la valeur d'environ 50 drachmes d'argent.

2) On y peut encore ajouter la pièce du musée Hunter citée dans la note au n<sup>o</sup> 150.

3) Les pièces des n<sup>os</sup> 157, 159 et 166 qui présentent le plus bas poids, sont parfaitement bien conservées.

4) M. Fr. Lenormant prend les pièces de 7,77 gr. pour des didrachmes attiques. Revue num. fr. 1855 p. 192.

5) Cf. les pièces du n<sup>o</sup> 103 à la légende *KOINON* (p. 7,6 et 7,5 gr.), le n<sup>o</sup> 183 (p. 7,24 gr.) et le n<sup>o</sup> 364 (p. 6,00 gr.), qui sont indubitablement frappés sous les Ptolémées.

poids de 8 grammes, et il n'y en a que peu qui pèsent 7,8 gr.; on connaît de même des tétradrachmes de Tripolis qui pèsent 15,7 et 16,0 gr. et qui néanmoins doivent être assignés au système phénicien.<sup>1)</sup> Il faut donc faire rentrer dans ce dernier système la plupart de ces didrachmes, savoir, les n<sup>os</sup> 148-156, 158, 160-165, 167-175, 179-180 et 183, dont les pesées vont de 8,0 à 6,83 grammes. En présumant ainsi que les didrachmes ont été frappés d'après trois systèmes différents, nous supposons en même temps que ces systèmes n'ont pas été employés simultanément, mais chacun en son temps; car la différence du poids est trop petite pour qu'on ait été à même de faire distinction entre ces monnaies. D'après ce que nous avons avancé plus haut, les didrachmes attiques appartiennent à la 2<sup>me</sup> époque, les didrachmes phéniciens uniquement à la 3<sup>me</sup>; il est donc permis de croire que les didrachmes asiatiques, les forts autant que les faibles, aient été de même frappés du temps, où l'on ne fabriquait pas de didrachmes d'après les autres systèmes; la série des didrachmes, nous l'avons déjà fait remarquer, embrasse une période de longue durée. Les petites pièces, n<sup>os</sup> 143-147 et 182, sont toutes des drachmes asiatiques dont les poids variants correspondent à ceux des didrachmes du même système.

### Les monnaies d'or.

N<sup>os</sup> 184-194. Jupiter. ♂. Quadriges. La représentation de Jupiter est très-variée. Tantôt le dieu est assis sur le trône, tantôt il est debout. Les attributs sont: le sceptre; l'aigle qu'on voit assis à son côté, ou sur sa main, ou volant vers lui, ou enlevant un serpent, comme symbole de victoire<sup>2)</sup>; une patère; un autel à encens (*Θυμιατήριον*); enfin, l'image de la Victoire, une couronne radiée et les emblèmes d'Ammon. On apprend par les anciens écrivains que dans la Cyrénaïque Jupiter était vénéré sous les surnoms de *Λυκαίος*<sup>3)</sup> et *Ἐλινόμενος*<sup>4)</sup>. On ne peut douter que ce ne soit le Jupiter *Lykaios* qui est figuré sur le n<sup>o</sup> 184. C'est le même Jupiter trônant, avec l'aigle qui vole au-devant de lui, qui est représenté sur les plus anciennes monnaies de l'Arcadie, et qui nous montre l'image de Jupiter surnommé *lycéen* d'après son ancien sanctuaire sur le mont de *Lykaion*, rendez-vous des tribus arcadiennes.<sup>5)</sup> Ce même Jupiter était, déjà au commencement du cinquième siècle, l'objet d'un culte sur une colline près de Cyrène, puisque Hérodote raconte que l'armée perse, au retour après la prise de Barcé, campa sur la colline de Jupiter *Lykaios*<sup>6)</sup>; il est donc probable, que le législateur arcadien Démonax qu'on fit venir de Mantinée, environ cinquante ans avant ce temps (550-544), pour organiser la constitution de Cyrène, y a érigé un sanctuaire.<sup>7)</sup> Sur les n<sup>os</sup> 185-187, l'objet sur lequel l'aigle est assis derrière le dieu, a été pris pour un serpent<sup>8)</sup>; mais c'est l'enroulement d'un rameau de vigne; comme cette manière

1) Voy. Mionnet Poids p. 189 n<sup>o</sup> 374 et suppl. n<sup>o</sup> 193. Cf. V. Queipo Systèmes monét. Tables, VII p. 32.

2) Voyez p. 17 note 13.

3) Hérodote IV, 203.

4) Hézychius s. v.

5) Voy. Curtius dans Pinder und Friedländer Beiträge zur alt. Münzkunde I p. 87 suiv.

6) *Ἐπι Δίος Λυκαίου ὄχθου*. Hérod. IV, 203.

7) Cf. Thirge l. c. p. 285; Cavedoni Osserv. p. 29-31; Duchalais dans Revue num. fr. 1851 p. 91-92. — Sur les

monnaies arcadiennes Jupiter est ordinairement représenté tenant le sceptre de la main gauche et faisant voler l'aigle de la main droite étendue; mais sur deux pièces dans le musée britannique, qui sont les plus archaïques et appartiennent, à ce qu'il semble, à l'époque de Démonax on voit, tout comme ici, Jupiter appuyant la main droite sur le sceptre, et l'aigle volant vers le dieu.

8) Mus. Hunter p. 121 n<sup>o</sup> 1; Mionnet n<sup>o</sup> 40; Cavedoni Osserv. p. 23.

de placer l'aigle est tout-à-fait insolite, il n'est pas invraisemblable que ce ramuscule, en grec *ἐλιξ* ou *ἐλινος*, soit ajouté comme un emblème pour faire allusion à l'autre surnom de Jupiter, *Ελίνομενος*.<sup>1)</sup> Sur le n° 194 Jupiter est représenté comme *Zeus Niképhoros* avec les attributs d'Ammon, les cornes de bélier à la tête et un bélier à son côté<sup>2)</sup>; la tête est encore entourée de rayons, sans doute parce qu'Ammon chez les Libyens était aussi regardé comme dieu du soleil.<sup>3)</sup> Le quadrigé au revers de ces monnaies indique la course de chars dans les jeux publics, comme souvent sur les monnaies grecques. A Cyrène on célébrait des jeux olympiques et aussi des jeux en l'honneur de Minerve et de Gæa<sup>4)</sup>; Jupiter étant représenté sur la face de ces monnaies, on est porté à croire que le quadrigé a trait aux jeux olympiques. Si l'on veut tenir compte de l'astre du soleil, symbole d'Apollon<sup>5)</sup>, qui se trouve placé au-dessus du quadrigé sur plusieurs de ces monnaies, ou pourra encore songer à la grande fête d'Apollon Carnéen, à laquelle ont peut-être été joints des jeux sacrés.<sup>6)</sup> Il se peut cependant que ce type ne se rapporte pas aux jeux célébrés à Cyrène, mais aux grands jeux olympiques de Grèce dans lesquels les Cyrénéens gagnèrent plusieurs fois le prix à la course de chars.<sup>7)</sup> L'on sait qu'une grande gloire rejaillissait sur une ville lorsqu'un de ses citoyens remportait la victoire aux grands jeux de Grèce<sup>8)</sup>, et il y a des exemples qui témoignent qu'un tel événement a été glorifié par l'empreinte des monnaies; ainsi c'est en commémoration de victoires remportées aux jeux olympiques qu'Anaxilaüs, tyran de Rhégium au commencement du 5<sup>me</sup> siècle, fit frapper des tétradrachmes portant un char attelé de deux mules, et que Philippe II, roi de Macédoine, fit figurer une bige sur ses statères d'or.<sup>9)</sup> La Victoire ailée conduit le quadrigé sur les n° 187 et 192. La personne qui mène les chevaux sur les n° 184-186, 188-191 et 193, peut être prise pour le conducteur ordinaire, revêtu de la longue robe<sup>10)</sup> d'usage aux jeux publics; mais sur la dernière pièce, n° 194, cette personne est indubitablement une femme; on le voit par le buste et par le manteau (*l'himation*) flottant que ne portaient jamais dans les courses les conducteurs des chars. C'est sans doute la nymphe Cyrène, personnification de la ville. Pindare appelle cette nymphe *διώξιππος*<sup>11)</sup>, surnom qui a trait au zèle avec lequel les Cyrénéens prenaient part aux courses de chars dans les grands jeux de Grèce. On voyait à

1) *Ἐλιμος* (ou *Ἐλινος*, *κλάδος τῆς ἀμπέλου*, Etymol. M.) a la même signification que *ἐλιξ*. Par le surnom *Ελίνομενος* Jupiter est sans doute désigné comme le dieu qui repose; mais l'emploi d'un tel symbole pour faire allusion au nom du dieu, est parfaitement d'accord avec le goût des Grecs.

2) Voyez § 1. Pour le bélier qu'on voit à côté du dieu, ou peut conférer un passage de Strabon (XVII p. 812): *Σαῖται πρόβατον τιμῶσι καὶ Θεβαῖοι*, et un autre de Tertullien (De pallio c. 3) qui appelle Ammon *ovium dives*.

3) Macrobius, I, 21: *Hammonem deum Solem occidentem Libyes existimaverunt*. M. Cavedoni (Osserv. p. 27 note 22) suppose que ce ne soient point des rayons, mais des feuilles de laurier, dont est entourée la tête de Jupiter, et qu'il tienne de la droite, outre l'image de la Victoire, encore une couronne de laurier; mais ces suppositions sont dépourvues de fondement.

4) Pindare Pythia IX, 105; cf. Bœckh Explic. p. 327-328.

5) Voyez le commentaire au n° 283 et § 4.

6) Cf. p. 62, les n° 205 suiv. et 283 suiv.

7) Voici les noms des Cyrénéens qui nous sont connus comme vainqueurs à la course de chars aux grands jeux d'Olympie: Arcésilas, dernier des Battiaides, dans la 80<sup>me</sup> olympiade (Krause Olympia p. 253); Cratisthenès, probablement entre les 73<sup>me</sup> et 87<sup>me</sup> olympiades (Pausan. VI, 18; Krause l. c. p. 314); Eubotas, dans la 104<sup>me</sup> olympiade (Pausan. VI, 8, victoire moins certaine, cf. Krause l. c. p. 282); deux du nom de Théocrestus, aïeul et petit-fils, à une époque incertaine (Pausan. VI, 12; Krause l. c. p. 381). Cf. Thrige Res. Cyren. § 90.

8) Ainsi le pythionique cyrénéen, Telesicratès, est appelé par Pindare: *διώξιππον σιφάνωμα Κυράνας*. Pythia IX, 4.

9) Plutarque Alexandre c. 4. Pollux Onom. V, 12, 75.

10) *ἤνσις* (Suidas, Photion s. v.). Le conducteur du char de course ainsi revêtu, est bien connu par les peintures des vases.

11) Voyez l. c. note 8.

Delphes, comme don sacré des Cyrénéens, un char qui portait Battus couronné par la Libye, et qui était conduit par Cyrène<sup>1)</sup>; c'était un ouvrage d'Amphion de Cnossus, sculpteur qui vivait au début de la seconde époque<sup>2)</sup>, non long-temps avant que la fabrication de ces monnaies eût commencé. Sur d'autres monnaies grecques on trouve de même un char de course monté par une femme comme personnification de la ville, p. e. sur certaines pièces de Messane et de Syracuse.<sup>3)</sup> Les noms de magistrats seront traités dans le § 5.

N<sup>o</sup> 195-208. Cavalier. R. Silphium. L'éphèbe allant au pas, revêtu d'un chiton (auquel sur le n<sup>o</sup> 198 est ajoutée une chlamyde) et le plus souvent ayant un chapeau<sup>4)</sup> rejeté sur les épaules, fait songer aux cavaliers pareils qui sont figurés dans la procession panathénaïque sur la frise célèbre du Parthénon. Nous avons déjà fait remarquer (p. 68) que l'astre, qui est placé au-dessus du cavalier sur les n<sup>o</sup> 205-208, doit être considéré comme le symbole d'Apollon. Il n'est donc pas invraisemblable que ces monnaies montrent un cavalier faisant partie de la procession solennelle qui à la grande fête carnéenne se dirigeait vers le temple d'Apollon en suivant la belle route taillée dans la roche, dont Pindare fait mention<sup>5)</sup>. Pour la gerboise des n<sup>o</sup> 195-196, voyez n<sup>o</sup> 340. Les noms de magistrats sont les mêmes qu'on trouve sur les autres monnaies en or. Le monogramme sur le n<sup>o</sup> 208 indique probablement l'atelier monétaire du port de Cyrène, voy. n<sup>o</sup> 340 et § 4-5. Au droit des n<sup>o</sup> 199-201 on découvre en haut quelques lettres d'une inscription antérieure, qui sont très-fines et se confondent avec KYPA; on les distingue surtout clairement sur l'exemplaire du n<sup>o</sup> 199 (fig.) dans le cabinet de Paris. Les deux premières lettres à gauche sont AO (ou AΘ); à droite de la tête du cavalier on voit un P; les caractères intermédiaires sont moins distincts. Par une comparaison attentive on se persuade que le même coin a été employé pour la face de ces trois monnaies; sans doute l'artiste s'est servi d'un coin dans lequel était déjà gravé un nom de magistrat; il a tâché d'enlever ce nom, mais des traces en sont restées.<sup>6)</sup> Ce coin n'a pas été destiné à être employé ensemble avec le coin du revers du n<sup>o</sup> 199, qui porte déjà le nom de Cyrène, mais seulement avec le coin du revers du n<sup>o</sup> 200 ou 201.

N<sup>o</sup> 209-212. Tête de Minerve. R. Triple silphium. Minerve était déjà vénérée

1) Pausan. X, 15: *ἡνίοχος τοῦ ἄρματός ἐστι Κυρήνη*.

2) Olympiade 88. Brunn Gesch. griech. Künstler I p. 105.

3) Sur les statères de Philippe de Macédoine, la personne qui conduit la bige, peut également être une femme, voy. Numismatique d'Alexandre p. 344 note 51. — M. Lindberg dans son manuscrit et M. Cavdoni dans Osserv. p. 34-37 sont également de l'avis, que les types de ces monnaies ont rapport aux victoires remportées aux grands Jeux olympiques, et que c'est Cyrène qui dirige les chevaux.

4) Sestini appelle ce chapeau *pileus thessalicus*. M. Cavdoni présume qu'il ait été apporté de Thessalie en Cyrénaïque par les Minyens, et qu'il soit ainsi devenu propre aux Cyrénéens. Mais c'est le chapeau ordinaire (*πέτασος, καυσία*) qui était en usage chez les Grecs en général; il se trouve de même sur les monnaies des Macédoniens, des Etoliens, des Arcadiens et d'autres peuples, et on le voit fréquemment dans les peintures de vases ainsi que sur divers autres monuments grecs. Un cavalier identique à celui-ci se rencontre sur une

monnaie de Syracuse, voyez p. 72 note 3.

5) Pythia V, 90-94: *Ἀπολλωνίαις πομπαῖς . . . . . εὐθύτομον πεδίαδα, ἰππόκροτον σκυρωτῶν ὁδόν*. Cette route, en partie creusée dans le rocher, en partie construite de pierres taillées, datait du règne des Battiades; on la reconnaît encore. Thiersch Pind. I p. 264 note 13. Bœckh Explic. ad Pind. p. 291-292. Thirge l. c. p. 99-100. Barth Wanderungen p. 421-422. Jadis le roi de Cyrène, allant à la célébration des Carnéens, avait sans doute été accompagné de jeunes hommes à cheval appartenant à sa garde de corps qui, ainsi qu'à Sparte, consistait en 300 éphèbes d'élite (*Τριακάσιοι* Hesychius s. v. et Eustathius ad Odys. VIII, 28, *Νέοι* Pind. Pythia V, 103). Voyez Thirge Res Cyr. p. 130.

6) Les lettres dont il s'agit, ne peuvent être des restes de l'empreinte d'une autre monnaie qui aurait été surfrappée, puisque sur toutes les trois pièces elles se trouvent précisément à la même place, A devant K, O entre K et Y etc.; aussi l'empreinte est-elle très-marquée et n'offre aucune trace de surfrappe.

dans la ville de Cyrène à une époque reculée; c'est ce qu'on peut conclure du fait que le roi d'Égypte, Amasis, y envoya en don sacré une image dorée de cette déesse.<sup>1)</sup> On célébrait aussi à Cyrène des jeux en l'honneur de Minerve.<sup>2)</sup> Sur la signification du triple silphium, voyez p. 31.

N° 213-220. Têtes de divinités. Ces monnaies sont analogues à celles sans nom de ville qui ont été traitées p. 33, excepté la dernière, n° 220. La tête de Bacchus libyen que présente cette pièce, porte au-dessus du front le même ornement que la tête du dieu vue de face sur le n° 55. La tête du revers représente sans doute Diane. Derrière l'épaule apparaissent, à ce qu'il semble, les extrémités de l'arc et du carquois. La coiffure singulière ressemble à celle que portent les danseuses revêtues d'un court chiton dorien<sup>3)</sup>, qui par M. O. Müller ont été, à juste raison, considérées comme des Lacédémoniennes vouées au service de la Diane *caryatique*.<sup>4)</sup> L'ornement de la tête est sans doute formé de joncs, attribut convenant à Diane qui était vénérée comme déesse des eaux en Lacédémone<sup>5)</sup> et en d'autres pays. Il est donc assez probable que cette pièce offre la tête d'une Diane lacédémonienne dont les Grecs qui émigrèrent de Lacédémone à Théra et qui fondèrent plus tard la ville de Cyrène, avaient porté le culte avec eux.<sup>6)</sup>

N° 221. La légende KYPANA(O) ΠΤΟΛΕΜΑΙΩ montre que les Cyrénéens par l'émission de ce statère ont voulu rendre hommage à Ptolémée, fils de Lagus. Les types qu'ils ont choisis pour l'empreinte de cette pièce, sont les types d'Alexandre le Grand. Des statères copiés sur ceux d'Alexandre et reproduisant jusqu'à son nom, furent frappés par Ptolémée, ainsi que par les autres Diadoches, pendant l'époque qui suivait immédiatement le règne d'Alexandre, et ensuite par beaucoup de villes grecques.<sup>7)</sup> MM. Longpérier<sup>8)</sup>, Fr. Lenormant<sup>9)</sup> et Pinder<sup>10)</sup>, qui ont publié et discuté cette pièce unique, conservée au cabinet de Paris, ont lu KYPANAION ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ, et n'ont pas douté que Ptolémée ne l'eût fait frapper; mais la dernière lettre du nom de Ptolémée est distinctement un Ω, qui est aussi reproduit sur les gravures que ces savants ont données eux-mêmes de la pièce.<sup>11)</sup> Ce n'est donc pas par l'ordre de Ptolémée, mais en son honneur que ce statère a été émis, et il faut le classer, non pas aux monnaies ptoléméennes (voy. la II<sup>e</sup> partie), mais parmi les monnaies autonomes des Cyrénéens dont il porte le nom (cf. n° 183). Le titre de roi n'étant pas ajouté au nom de Ptolémée, la monnaie appartient sans doute à l'époque avant l'an 305

1) Hérodote II, 182.

2) Pindare Pythia IX, 105, cf. Bœckh Explic. p. 327-328.

3) Visconti Scult. della villa Borghesi St. IV, 21-23, p. 16. Zanetti Ant. statue nella libreria di S. Marco II tab. 34. Visconti et Clarac Descr. des antiques du musée roy. n° 253. Sur la pierre gravée publiée dans Impr. gemm. dell' inst. IV n° 48, la danseuse tient un flambeau à la main et a la tête ornée tout comme sur la monnaie dont il s'agit.

4) Geschichte hellen. Stämme (1844) II p. 377, not. 10-11; III p. 334, not. 1-2.

5) On connaît le temple et la fête d'*Artémis Limnatis* en Lacédémone sur la frontière de la Messénie. Pausan. IV, 4, 2. Strabo VIII p. 361-362. Tacitus Ann. IV, 43.

6) Cette tête a été appelée par Combe *tête de Diane*, par Mionnet *tête radiée*, voyez la note à ce n° p. 52.

7) Voy. Numismatique d'Alexandre § 9 suiv.

8) Revue num. fr. 1844 p. 325-326.

9) Revue num. fr. 1854 p. 327.

10) Beitr. zur alt. Münzkunde I p. 215-216.

11) Il est vrai que Ω peut être la terminaison dorienne du génitif au lieu de ΟΥ, de même que dans plusieurs noms de magistrats sur les monnaies autonomes (voy. § 5). Nous ne croyons cependant pas que le nom de Ptolémée se trouve au génitif. Si les deux noms étaient à ce cas, il faudrait admettre qu'il eût existé une alliance entre Cyrène et Ptolémée, ou que la monnaie eût été frappée par la double autorité, celle du gouvernement de Ptolémée et celle du magistrat communal de Cyrène; mais une telle alliance, n'étant pas d'accord avec les données historiques, ne nous paraît guère admissible. De l'autre côté il est dans la nature des choses que la ville de Cyrène, après la soumission du pays, ait rendu par une telle inscription son hommage à Ptolémée, par la faveur duquel elle avait gardé son droit monétaire et ses institutions démocratiques.

où Ptolémée prit ce titre <sup>1)</sup>; elle peut avoir été frappée bientôt après que la ville de Cyrène se fût soumise à Ptolémée, comme suppose M. Longpérier <sup>2)</sup>; mais il se peut aussi qu'elle ait été émise plus tard à l'occasion de certains privilèges accordés à la ville. <sup>3)</sup>

Quant à la date des monnaies d'or, il est vraisemblable qu'elles ont été frappées, pour la plupart, dans la seconde époque. Les noms qui sont écrits en entier sur les statères et les hémistatères, doivent s'expliquer, à ce qu'il semble, des magistrats suprêmes de la république à la dite époque, voyez § 5. Quelques-uns des mêmes noms, plus ou moins abrégés, se répètent sur les espèces plus petites; ainsi *Polianthès* est commun à toutes les quatre séries, et les noms de *Theupheidès* et de *Damonax* se trouvent dans deux séries; il en résulte qu'on a frappé des monnaies de chacune des quatre séries à une même époque. Le beau style ainsi que l'exécution élégante et délicate par lesquels se distinguent en général ces monnaies, conviennent le mieux au IV<sup>me</sup> siècle. Les types nous renvoient de même à cette époque. Le Jupiter trônant se rapproche de celui qui fait le type des didrachmes ciliciens, frappés dans la période qui précédait le règne d'Alexandre le Grand; le cavalier rappelle celui sur les didrachmes de Philippe de Macédoine, et la tête de Minerve, celle des statères d'Alexandre. En général, les monnaies d'or de Cyrène ressemblent, sous plusieurs rapports, aux monnaies d'or émises par les rois de Chypre au siècle d'Alexandre, ressemblance qui les a très-long-temps fait attribuer à Cyrène (voyez § 7). La fabrication de ces monnaies remonte sans doute au commencement du IV<sup>me</sup> siècle, ce qu'on peut déduire de l'aspect grave du Jupiter trônant que nous offrent certaines pièces, et de la terminaison du nom ethnique en ON au lieu de ΩN. Cependant pour ce qui regarde les petites espèces, on les a probablement encore frappées dans la première partie de l'époque ptoléméenne; c'est à ce temps que nous renvoient les monogrammes dont sont marqués les n<sup>os</sup> 207 et 208, cf. p. 64 et § 5. <sup>4)</sup>

Le système d'après lequel sont frappées les plus grandes monnaies d'or, est le système attique. Les n<sup>os</sup> 184-194 et 221 pesant 8,6—8,4 gr., les n<sup>os</sup> 195-204 p. 4,3—3,9 gr., et les n<sup>os</sup> 209-212 p. 2,1—2,0 gr., correspondent exactement aux statères, aux hémistatères et aux quarts de statère attiques; le poids du statère était en même temps conforme à celui du darique perse, monnaie dont le cours était très-répandu. Les petites pièces n<sup>os</sup> 213-220, dont le poids est de 0,89—0,80 gr., peuvent être des  $\frac{1}{8}$  ou  $\frac{1}{4}$  de statère; il faut plutôt les prendre pour des  $\frac{1}{8}$  de statère ou *hektés* d'après le système asiatique, ce que nous avons tâché de montrer plus haut (p. 35) en traitant les monnaies analogues sans nom de ville. La détermination des n<sup>os</sup> qui restent, 205-208, n'est pas sûre non plus. Quoiqu'ils portent les mêmes types principaux que les hémistatères et s'approchent de ceux-ci par le poids, il ne faut pourtant pas les rapporter à la même division; leur poids varie

1) Il faut cependant remarquer, que Ptolémée fit frapper après ce temps, dans la Cyrénaïque, des monnaies sans le titre de roi, voy. les commentaires aux n<sup>os</sup> 359-363.

2) M. Longpérier (l.c. note 8) tâche de prouver qu'elle a été émise pendant les premiers six mois après la conquête de la Cyrénaïque en 322; mais l'argumentation employée est dépourvue de base, voyez plus bas le commentaire au n<sup>o</sup> 365.

3) M. Fr. Lenormant (l.c. note 9), supposant que la pièce ait été émise par Ptolémée, la rapporte à l'époque après la seconde conquête du pays opérée en 312, parce que

Ptolémée avant ce temps ne fit pas battre monnaie en son propre nom.

4) M. Cavdoni (Osserv. p. 26 not. 21) est de l'opinion que les monnaies d'or de Cyrène ne soient pas antérieures à l'époque de Philippe II. Le même savant fait remarquer (Osserv. p. 25 not. 20) que c'était surtout sous les successeurs d'Alexandre le Grand que florissaient les artistes qu'on appelait *μικροτέχνος*, et que par cette raison les pièces les plus petites s'accordent le mieux avec la période après son règne.

de 3,00 à 2,80 gr., tandis que les hémistatères montent jusqu'à 4,3 gr. et ne descendent pas au-dessous de 3,9 gr.; ils se séparent aussi des hémistatères par l'astre qui est ajouté sur la face de la monnaie. La division à laquelle conviennent ces monnaies selon le système attique, c'est le tiers du statère, *τρίτης*<sup>1)</sup> (tétrobole); il n'y a qu'une seule pièce (du n° 208) qui pèse un décigramme de trop relativement au plus fort des statères. D'autre part, quand on les rapproche des  $\frac{1}{2}$  de statère asiatiques n° 55 suiv. et 213 suiv., on est porté à les prendre pour des hémistatères asiatiques d'un poids faible; de la 3<sup>me</sup> époque, à laquelle elles appartiennent, il y a des didrachmes et des drachmes asiatiques d'un poids également diminué<sup>2)</sup>.

Ainsi que les monnaies en or de Cyrène, en grande partie, se séparent de celles en argent à l'égard du système monétaire, elles offrent aussi plusieurs types qui leur sont propres. Jupiter et le quadriges n'apparaissent pas sur les monnaies en argent et en bronze; on n'y rencontre non plus ni le même cavalier ni la même tête de Minerve. D'un autre côté nous trouvons une image semblable du Jupiter trônant sur les didrachmes ciliciens, un quadriges sur diverses monnaies de Syracuse et d'autres villes siciliennes, un cavalier analogue sur des monnaies d'argent de Sicile<sup>3)</sup> et de Philippe de Macédoine, une pareille tête de Minerve sur les statères d'Alexandre, monnaies qui toutes étaient très-répandues par le commerce et frappées par des peuples avec lesquels les Cyrénéens avaient sans doute des relations. Il est donc permis de croire que les monnaies d'or de Cyrène, les plus petites exceptées, ont été surtout frappées pour le commerce avec d'autres pays (cf. § 6).

### Les monnaies de bronze.

N° 222-233. Les dix premiers n° présentent les têtes de Jupiter-Ammon et de Bacchus libyen; voyez § 1 et 2. La tête des n° 231-232 est sans doute celle de la nymphe Cyrène, personnification de la ville; la légende *KYPANA*, étant placée devant la tête, tandis que sur les autres n° on trouve *KY* ou *KYP* au revers, doit être prise pour le nom de la nymphe locale et non pas pour une abréviation du nom des Cyrénéens. Sur le n° 232 ses cheveux sont ornés du pampre, à ce qu'il semble, et derrière la tête on remarque un objet peu distinct qui peut être une abeille<sup>4)</sup>; s'il en est ainsi, ces attributs servent probablement à caractériser Cyrène comme mère d'Aristée, dieu protecteur des vignes et inventeur de l'apiculture.<sup>5)</sup> Cette nymphe a déjà été mentionnée p. 62. La tête casquée du n° 233 peut bien représenter Minerve, quoique le casque diffère de celui dont sa tête est couverte sur les monnaies d'or n° 209-212; sur le culte de cette déesse à Cyrène, voyez les remarques faites à ces n° p. 69-70. Quant à la signification du triple silphium, que présentent les n° 228-232, voyez p. 31. Les monnaies de cette série appartiennent sans doute à la seconde époque; on peut le conclure du style du travail, de l'épaisseur du flan et du champ creux muni du grenetis.

N° 234-235. Au revers de ces pièces on voit un tumulus avec une stèle funéraire qui

1) Hesychius s. v. *ἑξήτης*.

2) Voyez les n° 157, 159, 166 et 182. Cf. ci-dessus p. 66.

3) Il y a des drachmes de Syracuse (Mionn. n° 818 et 819) qui présentent un revers identique au droit des n° 205-208; on y voit de même le chapeau pendant sur

le dos du cavalier et l'astre au-dessus de lui.

4) A moins que ce ne soient les bouts d'un bandeau dont sont ornés les cheveux.

5) Voyez ci-dessus p. 37.

sans doute représente le monument sépulcral de Battus. M. Duchalais a le premier énoncé cette opinion.<sup>1)</sup> Battus, fondateur de la ville et regardé comme le bienfaiteur du peuple, était vénéré comme héros; son sanctuaire (ἡρώων) avec son tombeau se trouvait dans la ville à l'endroit où l'excellente route de pierres taillées, dont la construction fut rapportée à lui, aboutissait à la place publique.<sup>2)</sup> Le n° 234 porte le nom de magistrat ΕΥΦΡΙΟΣ, dont cependant la lettre P est indistincte, cf. § 5. Sur l'un des deux exemplaires du n° 235, celui dans le cabinet de Copenhague, les légendes sont entièrement effacées; l'autre, du cabinet de Paris, a conservé des restes d'un nom à droite, qui par Duchalais ont été lus ΕΠ...Σ; ces deux pièces ont probablement porté les mêmes légendes que le n° 234. Selon le style de la tête et le nom de magistrat écrit en entier, ces monnaies ont dû être frappées dans la deuxième époque.

N° 236. Tête de Diane. R. La Victoire. Le culte de Diane à Cyrène était sans doute associé à celui d'Apollon, peut-être dans le temple même de ce dieu<sup>3)</sup>; on célébrait en l'honneur de la déesse une grande fête annuelle appelée Ἀρτεμίσια, à laquelle le prêtre d'Apollon qui était élu annuellement, régalaient celui qui avait avant lui administré le sacerdoce.<sup>4)</sup> Le bandeau que la Victoire tient à la main, semble porter une inscription; c'est sans doute à une victoire remportée dans les jeux sacrés, que se rapporte ce type. Le beau style, surtout dans la tête de Diane, fait supposer que le magistrat désigné par ΔΑΜΟ soit *Damonax*, le même dont le nom se lit sur le statère n° 194, sans doute un des archontes ou des autres magistrats supérieurs à l'époque où Cyrène était république (cf. § 5); le même statère a encore cela d'analogue, que Jupiter-Ammon porte sur la main l'image de la Victoire, attribut qui n'est donné à Jupiter sur aucune autre monnaie de la Cyrénaïque.<sup>5)</sup>

N° 237. De tous les exemplaires qui existent de cette monnaie, la face est mal conservée, et par cette raison elle n'a pas été correctement décrite. La gerboise, placée devant la gazelle, a été prise pour une tête de bouc, un faon, une grappe de raisins, et on a appelé la gazelle un daim ou un cerf<sup>6)</sup>; quoique les cornes ne soient pas visibles, ou ne peut douter, en rapprochant ces pièces des n° 24, 242 suiv. et 334 qui représentent la gazelle, que ce ne soit le même animal. Quelques exemplaires portent les traces d'un nom de magistrat gravé en haut. La monnaie appartient sans doute à la même époque que les précédentes.

N° 238-246. La tête sur ces monnaies a été prise pour celle d'une femme<sup>7)</sup>; on l'a désignée comme la tête de Cérès<sup>8)</sup> ou de Diane<sup>9)</sup>; mais le caractère de la tête est celui d'Apollon, et la chevelure convient de même à ce dieu; sur des monuments grecs et romains<sup>10)</sup> on trouve souvent Apollon coiffé de la même manière que sur les n° 238-240. Sur les n° 241-246 les mèches bouclées partent du sommet de la tête et pendent en rangs réguliers sans être retenues

1) Revue num. fr. 1851 p. 89-95; cf. 1850 pl. XVI, 7.

2) Voy. Pindare Pythia V, 93-97, où Battus est appelé ἡρώας λαοσβής. Catullus epigr. VII, 6: *Batti veteris sacrum sepulcrum*. Cf. Thirge Res Cyr. p. 100 et 104, Gerhard Archäol. Zeitung 1853 p. 117, Taf. LVIII, 11.

3) Beechey Proceedings etc. p. 429 et 432. Barth Wanderungen p. 429. En général, dans les temples d'Apollon, Diane semble avoir été adorée conjointement avec son frère comme participant de sa divinité. O. Müller Gesch. hellen. Stämme (1844) II p. 372 suiv.

4) Athenæus XII, 73.

5) M. Lindberg, dans son manuscrit, explique la légende de la face par ΔΑΜΟΝΑΚΤΙ ΚΥΡΑΝΑ, *Cyrène à Damonax*, et forme la conjecture que cette monnaie a été frappée à l'occasion d'une victoire remportée par Damonax dans des jeux célébrés à la fête de Diane.

6) Sestini, Dumersan et mus. Lavy II. cc. p. 55 note 2.

7) Mionnet n° 96, 98 et 125.

8) Mionnet n° 97; Cavedoni Osserv. p. 41.

9) Sestini Descr. num. vet. p. 561 n° 22.

10) P. e. dans les peintures de vases grecs et sur les deniers romains du temps de la république.

par aucun lien; cette coiffure est égyptienne. La frisure que présentent les premiers n<sup>os</sup>, est sans doute aussi adoptée d'après la mode égyptienne, puisque la tête de Bérénice sur les monnaies de Ptolémée, frappées tant en Egypte qu'en Cyrénaïque (voy. les n<sup>os</sup> 366-367), porte les cheveux de la même manière. Plusieurs pièces, les n<sup>os</sup> 239-240, offrent un flan à tranche oblique en sorte que la face de la monnaie est moins large que le revers, manière de fabrication fréquemment employée aux monnaies ptoleméennes et aussi à un grand nombre des monnaies cyrénaïques à la légende KOINON, frappées sous les Ptolémées (cf. p. 40). Il est donc vraisemblable que cette série appartient à la 3<sup>me</sup> époque. Sous la domination des Ptolémées le culte d'Apollon à Cyrène semble avoir conservé toute l'importance qu'il avait eue auparavant; l'hymne de Callimaque en l'honneur d'Apollon en fournit une preuve; c'était sans doute aussi à cette époque que le port de Cyrène prit le nom d'Apollonie (cf. n<sup>o</sup> 340). Les Ptolémées eux-mêmes, d'après l'exemple des anciens rois Battiades, semblent avoir exercé les fonctions du sacerdoce apollinéen à Cyrène; on sait du moins que Ptolémée II Evergète était investi de cette dignité<sup>1)</sup>. Il est permis d'en conclure qu'un culte gréco-égyptien, introduit par les Ptolémées, ait influencé la représentation d'Apollon, telle que la montre l'empreinte monétaire.<sup>2)</sup> On retrouve la tête du dieu avec la même frisure sur les monnaies frappées par les gouverneurs romains de la Cyrénaïque. La gazelle sur les n<sup>os</sup> 242-246 a été nommée un daim ou un cerf<sup>3)</sup> comme ailleurs sur les monnaies cyrénaïques; on voit par les cornes de l'animal, qui sur plusieurs de ces pièces sont distinctement figurées, que c'est bien la gazelle ou l'antilope dont nous avons fait mention plus haut p. 16. Les n<sup>os</sup> 242-246 portent des types accessoires. Celui du n<sup>o</sup> 242 a été pris par Sestini pour la lettre Δ<sup>4)</sup>; c'est plutôt une feuille de lierre. La marque du n<sup>o</sup> 245 a échappé à l'attention des numismatistes<sup>5)</sup>; on y aperçoit devant la gazelle un chapeau (πέτασος) à deux liens flottants, le même qui sur les n<sup>os</sup> 197 suiv. pend derrière les épaules du cavalier. Les monnaies à la gazelle sont des divisions des monnaies au silphium, en sorte que les n<sup>os</sup> 242 et 243 sont contemporains des n<sup>os</sup> 238-240 qui portent la même tête d'Apollon, ceinte d'un lien, et que les n<sup>os</sup> 244-246 datent du même temps que le n<sup>o</sup> 241, ayant la tête du dieu également coiffée à l'égyptienne.

N<sup>os</sup> 247-250. Cavalier, cheval, roue. L'homme à cheval qui est représenté au galop et, à ce qu'il semble, sans vêtement, doit s'expliquer autrement que le cavalier avec le chiton et le chapeau, allant au pas, sur les monnaies d'or (n<sup>os</sup> 195 suiv.); sans doute il a égard à l'équitation et à la course aux jeux publics. Dans l'enceinte qu'occupent les ruines de Cyrène, on trouve l'inscription ΙΠΠΙΚΟΣ taillée dans la paroi d'un rocher dont est flanquée une longue rue qui peut avoir servi de carrière ou de cirque.<sup>6)</sup> Une roue se trouve souvent placée sur les monnaies grecques pour indiquer la course de chars; cette représentation se rattache donc à celle du quadriges sur les monnaies d'or (n<sup>os</sup> 184 suiv.) et peut se référer aux jeux publics, voyez p. 68. Cependant, sur les monnaies de Cyrène il est permis de donner à ce type un sens plus ample.<sup>7)</sup> Pin-

1) Athenæus XII, 73.

2) MM. Falbe et Lindberg ont de même été d'avis que c'est un Apollon égyptien ou libyen dont on voit la tête sur ces monnaies.

3) Par C. Combe, Sestini, Mionnet et Payne Knight, voyez p. 56 notes 1-5.

4) L. c. p. 56 note 1.

5) Mionnet et Payne Knight qui ont décrit les exemplaires de cette monnaie dans le cabinet de Paris et au musée britannique, n'en ont pas fait mention, voy. l. c. p. 56 note 4.

6) Pacho Voyage p. 224. Bœckh C. Inscr. 5150. Barth Wanderungen p. 437-438.

7) Cf. Thrige Res Cyr. § 90, Cavedoni Osserv. p. 35 note 31.

dare déjà appelle Cyrène *πόλις ἐνάματος* et dit que les Cyrénéens se servaient de rênes et de voitures au lieu de rames.<sup>1)</sup> D'autres passages dans les anciens auteurs nous apprennent que les habitants de Cyrène plus que d'ordinaire faisaient usage de voitures<sup>2)</sup>, et qu'ils s'adonnaient particulièrement à l'art de mener les chevaux<sup>3)</sup>; ils y atteignirent un rare degré de perfection, ce dont Annicéris donna une preuve éclatante dans l'académie d'Athènes.<sup>4)</sup> Les dons sacrés des Cyrénéens à Delphes étaient des chars portant des statues, celles d'Ammon et de Battus.<sup>5)</sup> On se servait aussi de chars dans les batailles; les chars de guerre cyréneens étaient bien connus et appréciés en d'autres pays.<sup>6)</sup> Parmi les dons que les Cyrénéens envoyèrent à Alexandre lorsqu'il se rendit d'Egypte à l'oracle d'Ammon, se trouvaient cinq quadriges et trois cents chevaux de combat.<sup>7)</sup> Une partie considérable de la force militaire de Cyrène consistait en chars de combat; ainsi Ophellas allant à la guerre contre Carthage put emmener de Cyrène une centaine de chars armés<sup>8)</sup>, quoique, peu de temps avant, la ville eût été forcée de livrer à Thimbron la moitié de ses chars de guerre.<sup>9)</sup> Sur les n° 248-249 la roue est figurée un peu de côté en sorte qu'on voit le moyeu saillant à droite; cette partie de la roue a été méconnue. Sestini a supposé qu'elle représente une clochette ou le calice du silphium<sup>10)</sup>; M. Cavedoni l'a prise pour une fleur et pense que le type a rapport aux jeux et fêtes d'Apollon carnéen qui se célébraient au printemps.<sup>11)</sup> Le crabe qui sur le n° 247 se voit à côté du silphium, est le symbole du port de Cyrène, voyez n° 340. Le travail plat et médiocre ainsi que l'emploi du crabe et du silphium comme symboles accessoires (voy. § 4) font attribuer ces monnaies à la troisième époque.

N° 251-269. Tête de Jupiter-Ammon. R. Palmier. Tout concourt à faire supposer que cette série appartient à la troisième époque. D'abord, le travail ne s'élève jamais au-dessus du médiocre; le plus souvent il est négligé ou même rude; on voit des traits et des globules gravés l'un près de l'autre sans être exécutés de manière à former un ensemble. La tête de Jupiter est sans caractère et ne ressemble point aux têtes de ce dieu sur les monnaies de la 1<sup>re</sup> époque; elle se rapproche plus souvent de celle figurée sous les n° 259 et 268 que de celle que montre la figure n° 266; la barbe est en général assez courte, ce qui a fait prendre la tête pour celle de Bacchus libyen.<sup>12)</sup> Puis, les lettres sont grandes et se terminent fréquemment en globules<sup>13)</sup>; sur plusieurs pièces on les voit irrégulièrement disposées dans le champ. Des lettres isolées comme celles que présentent les n° 252 suiv., ne se trouvent pas sur les monnaies de la seconde époque; mais sur les nombreuses monnaies en bronze de Carthage, frappées aux 3<sup>me</sup> et 2<sup>me</sup> siècles, les lettres de l'alphabet sont employées de la même manière. Ensuite, les types accessoires sont les mêmes qu'on rencontre sur d'autres monnaies de Cyrène qui semblent appartenir à la troisième époque, voyez p. 64 et § 4. Le type enfin, un palmier auquel est associé un

1) Pythia IV, 7 et 18.

2) Athenæus III, 58; XII, 1.

3) Ephorus (Stephanus Byz. s. v. Βοιωτία): Κυρηναῖοι περὶ τὴν διαφρενικὴν ἐπιστήμην ἡγάληνται.

4) Ælianus Var. Hist. II, 27. Encom. Demosth. c. 24.

5) Pausanias X, 13 et 15.

6) Xenophon Cyrop. VI, 1, 27. Cf. Thrige Res Cyr. p. 346.

7) Diodore XVII, 49.

8) Diodore XX, 41.

9) Diodore XVIII, 19.

10) *Tintinnabulum, calix silphii*, l. c. p. 56 note 8.

11) Osserv. p. 37-38.

12) Ainsi par Sestini Mus. Hederv. III cont. p. 73 n° 18 suiv., Longpérier Cat. du cab. Magnoncour n° 389 (*tête d'Alexandre?*) et Leake Num. hellen. Afr. Gr. p. 2 n° 14. Selon l'opinion de M. Duchalais, cette tête représenterait Aristée, voy. § 2 à la fin.

13) Dans les gravures des monnaies de cette série et de la suivante, les globules en lesquels se terminent les lettres, ne sont pas assez marqués.

silphium, se trouve au revers d'une monnaie (n° 183) qui porte la tête de Ptolémée fils de Lagus, et convient bien à l'époque des Ptolémées. Le palmier croissait surtout dans l'intérieur de la Cyrénaïque et dans la Libye<sup>1)</sup> et doit être considéré par préférence comme le symbole du dernier pays; la combinaison avec le silphium peut donc avoir trait à la réunion des deux pays sous la domination égyptienne. C'est encore à l'âge des Ptolémées qu'appartiennent les bronzes de Tyr et de Carthage qui ont pour type le palmier; ces monnaies, circulant en très-grand nombre dans les pays de la Méditerranée, peuvent aussi avoir contribué à l'emploi du palmier sur les monnaies de Cyrène; en ajoutant le silphium, on indiquait que le palmier n'était point l'emblème phénicien. Les n° 252—262 présentent une série des douze premières lettres de l'alphabet, la onzième  $\Lambda$  exceptée; il ne faut pas regarder ces lettres comme des chiffres numéraux, puisque F (6) et toutes les dizaines entre I, K et M manquent; sans doute elles indiquent les différents ateliers dans l'hôtel de la Monnaie<sup>2)</sup>. Les n° 263-269 contiennent des symboles accessoires, qui seront traités dans le § 4. Les deux derniers n° offrent encore les lettres  $\Delta A$ . Sur une monnaie analogue on trouve la légende  $\Delta AP$  qui sans doute indique la ville de Darnis (voyez le n° 342); il est probable que  $\Delta A$  a la même signification, et que ces monnaies ont été frappées en commun avec Darnis.<sup>3)</sup> L'abréviation en  $\Delta A$  est conforme à celle du nom de Barcé en BA; comme on ne trouve aucun sigle de magistrat sur les monnaies de cette série, il n'y a pas de raison de prendre ces lettres pour les initiales d'un nom de magistrat.<sup>4)</sup>

N° 270-285. Tête d'Apollon.  $\text{R}$ . Divers attributs, cheval. Cette série se rattache à celle qui précède par le travail qui en général est très-médiocre, souvent même mauvais; il est rare de voir sur ces monnaies la tête d'Apollon aussi bien exécutée que sur le n° 270. De même que dans la suite précédente, le crabe et l'astre sont employés comme types accessoires; le n° 281 est frappé sur une pièce de la même suite, appartenant au n° 267, le n° 282 sur une monnaie pto-  
léméenne. Les marques des n° 275, 277 et 278,  $\text{P}$ ,  $\text{N}$  et  $\text{M}$ , se retrouvent sur les monnaies des Ptolémées n° 363, 378-79 et 368 suiv. De tout cela il résulte que les monnaies de cette série datent de la 3<sup>me</sup> époque.<sup>5)</sup> Le grand astre, placé au-dessus du cheval sur les n° 283-284, est sans doute le symbole d'Apollon; dans la Cyrénaïque, ainsi qu'en d'autres pays grecs, à l'époque

1) Hérodote IV, 172, 182 et 183. Selon Pline (H. N. XIII, 33) les palmiers les plus nobles se trouvaient autour du temple d'Ammon libyen. Cf. Cavedoni Osserv. p. 58-59.

2)  $\text{Ἀγοροκοπιῶν}$ , comme s'appelait l'hôtel de la Monnaie. Suidas s. v.; conf. Beulé Les monnaies d'Athènes p. 139 suiv. Les lettres n'étant pas des chiffres numéraux, on ne peut songer ni à des années ni à des émissions de monnaies. Les pièces marquées de la même lettre diffèrent sensiblement en poids l'une de l'autre sans qu'on puisse les attribuer à des divisions monétaires différentes (ainsi dans les n° 252, 253, 255 et 259); si ces pièces provenaient d'une même émission, elles auraient sans doute présenté plus d'égalité dans les poids. M. Beulé, dans son ouvrage cité (p. 112 et 129 suiv.), explique d'une autre manière les douze premières lettres de l'alphabet inscrites sur l'amphore des tétradrachmes athéniens.

3) Voyez sur cette ville plus bas sous le n° 342.

4) Sestini a publié deux pièces de cette série de la collec-

tion de Wiczal, offrant des monogrammes, dont l'un se rapproche d'un  $M$ , l'autre d'un  $A$ , voy. Mus. Hederv. III cont. p. 73 n° 19 et 26. Mais ces monnaies ne se trouvent dans aucun des cabinets parmi lesquels la collection de Wiczal a été partagée; ce sont sans doute les lettres  $A$  et  $M$  sur les n° 255 et 262 qui ont été prises pour des monogrammes.

5) M. Cavedoni (Osserv. p. 58-60) suppose que les monnaies de cette série et de la précédente aient été frappées sous la domination romaine, peut-être même sous les empereurs. Pour prouver que les Cyrénéens ont frappé des monnaies autonomes sous l'empire, le savant italien cite deux exemples de monnaies cyrénéennes frappées sur des monnaies de rois de la Mauritanie; mais l'une, attribuée à la ville de Ptolémaïs, n'est pas de la Cyrénaïque (voy. § 7), l'autre est une pièce de Ptolémée Soter, voyez p. 40 note 6.

où sont frappées ces monnaies, Apollon était vénéré comme dieu du soleil. <sup>1)</sup> Comme un cheval courant surmonté d'un astre se trouve aussi sur les monnaies analogues d'Evespérus et de Balagræ, n<sup>os</sup> 339 et 341, puis sur le n<sup>o</sup> 95 portant au revers la roue, et encore sur les monnaies d'autres pays, p. e. d'Arpi et de Salapia en Grande-Grèce et de Syracuse, on est porté à croire que le cheval se rapporte de même au dieu du soleil, soit qu'il représente un des chevaux de son char, soit qu'il ait égard aux courses faisant part des jeux célébrés en son honneur. Le n<sup>o</sup> 285 porte les armes d'Apollon, l'arc et le carquois, et encore deux objets qu'il est difficile de déterminer à cause de la mauvaise conservation de la pièce; ce sont peut-être une branche de laurier et une flèche.

N<sup>o</sup> 286. La pièce analogue n<sup>o</sup> 100, qui offre la légende **ΡΩΜΙ**, fait conclure que la tête casquée est celle de Rome, et que cette monnaie a été frappée pendant que Cyrène jouissait de l'autonomie sous la suprématie de la république romaine; voyez p. 36, où se trouve aussi exposée la signification de l'abeille. Des exemplaires mal conservés de cette monnaie ont été précédemment attribués à Coressus en Ceos et à l'île de Cythnus; M. Duchalais le premier les a justement classés. <sup>2)</sup>

Les monnaies de cuivre, de même que celles en or, ne sont pas antérieures au quatrième siècle. Dans le catalogue dressé ci-dessus elles ont été rangées, autant qu'il a été possible, selon l'ordre chronologique. Suivant les indices que présentent le travail artistique, la fabrication du flan, les surfrappes, les noms de magistrats, les types accessoires, les monogrammes et les lettres isolées, ou d'autres critères, il est à supposer que les n<sup>os</sup> 222-237 appartiennent à la 2<sup>me</sup> époque, les n<sup>os</sup> 238-250, à la partie première de la 3<sup>me</sup> époque, et les n<sup>os</sup> 251-286, à la partie suivante de la même époque.

Quant aux divisions monétaires, les bronzes en contiennent au moins cinq différentes qui se distinguent assez l'une de l'autre par les types et le poids; il est possible que deux de ces divisions en renferment encore deux chacune. On peut attribuer le nom de tétrachalkon et de trichalkon aux n<sup>os</sup> 224, 231-232, 234-236 et 286, de dichalkon aux n<sup>os</sup> 248-249, de chalkus au n<sup>o</sup> 237, de chalkus ou de trikollybon aux n<sup>os</sup> 251-285, de trikollybon aux n<sup>os</sup> 223, 226-230, 233, 238-241 et 247, enfin celui de dikollybon et de kollybon (ou lepton) aux n<sup>os</sup> 242-246 et 250. Ces attributions seront ultérieurement discutées dans le § 6.

1) O. Müller Gesch. hellen. Stämme (1844) II p. 290-291.  
Le poète cyrénéen Callimaque, qui vivait à cette époque, blâme ceux qui séparaient Apollon du soleil rayonnant.  
Fragm. 48 Bentley (ed. Ernesti I p. 432). Par Sestini

Mus. Hederv. III cont. p. 73 n<sup>o</sup> 27 la tête d'Apollon est appelée radiée; nous n'avons trouvé une telle tête sur aucune des monnaies que nous avons examinées.  
2) Revue num. fr. 1852 p. 335 suiv.

## BARCÉ.

## PREMIÈRE ÉPOQUE.

## Tête de Jupiter-Ammon. R̄. Silphium.

287. Tête de Jupiter-Ammon à dr., entourée d'un cercle en grenetis, autour duquel BAPK bustrophedon; le tout dans un carré creux. R̄. Silphium. (Fig.) R. 3. Dr. 3,35—3,20 gr. <sup>1)</sup>
288. Autre semblable, avec A devant la tête. R. 3. Dr. <sup>2)</sup>
289. Autre semblable, avec T devant la tête. R. 3. Dr. 3,30 gr. <sup>3)</sup>
290. Mêmes face et revers, sans lettre devant la tête. R. 2.  $\frac{1}{2}$  Dr. 1,62—1,59 gr. <sup>4)</sup>



287



290



287

## DEUXIÈME ET TROISIÈME ÉPOQUES.

## Monnaies d'argent.

## Tête de Jupiter-Ammon. R̄. Silphium.

291. Tête de Jupiter-Ammon à chevelure archaïque, à dr., entourée d'un cercle en grenetis, autour duquel BAPK bustrophedon; le tout dans un carré creux. R̄. Silphium; en bas des deux côtés: AI. R. 6. 4 Dr. att. 17,08 gr. <sup>5)</sup>
292. Même tête; devant, BAP (tourné vers le bord); le tout entouré d'un large grenetis entre deux filets. Champ creux. R̄. Silphium. (Fig.) R. 6. 4 Dr. att. 17,13 gr. <sup>6)</sup>
293. Autre semblable; les lettres sont tournées vers la tête, et le silphium est représenté avec sa racine. R. 6. 4 Dr. att. 16,77 gr. <sup>7)</sup>
294. Même tête; devant, BAP rétrograde; le tout entouré d'un cercle en grenetis. Champ creux. R̄. Silphium. R. 3. Dr. 3,42—3,26 gr. <sup>8)</sup>
295. Autre semblable, avec BAP de g. à dr. R. 3. Dr. 3,32—3,13 gr. <sup>9)</sup>
296. Même tête entourée du cercle en grenetis, en dehors duquel BAPKAION. R̄. Silphium. (Fig.) R. 3. Dr. 3,32 gr. <sup>10)</sup>

1) Cab. de Vienne, de Paris (de la coll. Wiczal, Sestini Mus. Hederv. III cont. p. 76 n° 1), de la Haye, de Florence (?) et du comte de Palin.

2) Pellerin Rec. III pl. 87, 21 (Mionn. n° 167); cette pièce n'est pas au cabinet de Paris.

3) Cab. de Paris (Mionn. n° 168).

4) Mus. brit. (Cat. P. Knight p. 215, K, 1 incorr. décr.), coll. de Huxtable (de la coll. de Thomas, Cat. n° 2962 bis), Cat. mus. Hunter p. 66 n° 3.

5) Cab. de Paris (Spanheim I p. 296, fig. 3; Mionn. n° 166

pl. LVII, 5).

6) Cab. de Berlin (Cat. de Pinder n° 438).

7) Cab. de Paris (Pellerin Rec. III pl. 87, 20; Mionn. n° 171).

8) Cab. de Copenhague (Cat. de Welzl n° 7779), du roi de Sardaigne et de Milan.

9) Cab. de Copenhague (Cat. de Welzl n° 7780), de Paris et de Dresde; Mus. Pembrock tab. 37, 8 (Cat. de vente n° 1384).

10) Cab. de Copenhague.

297. Même tête entourée du même cercle. **℞. BAPK bustrophedon.** Silphium. Champ creux. **℞. 3. Dr. 3,37 gr.<sup>1)</sup>**



298. Même face. **℞. Silphium; en bas, BA.** **℞. 3. Dr. 3,30 gr.<sup>2)</sup>**  
 299. Même tête; autour, **BAP**; le tout enfermé d'un carré en grenetis. Champ creux. **℞. Silphium. (Fig.)** **℞. 2½. Dr. 3,21 gr.<sup>3)</sup>**  
 300. Mêmes face et revers. **℞. 2. ½ Dr. 1,62 gr.<sup>4)</sup>**  
 301. Même tête; autour, **BAPK bustrophedon**; le tout enfermé d'un filet carré. Champ creux. **℞. Silphium.** **℞. 1½. ½ Dr. 1,61 gr.<sup>5)</sup>**  
 302. Même tête, les cheveux comme au n° 34 (fig.); en bas, **BA**; le tout entouré d'un carré en grenetis. Champ creux. **℞. Silphium (avec sa racine).** **℞. 3. Dr. 3,25 gr.<sup>6)</sup>**  
 303. Même tête, la chevelure archaïsante; devant **BAP**, derrière **K**. Filet au pourtour. **℞. Silphium.** **℞. 2. ½ Dr. 1,68 gr.<sup>7)</sup>**



304. Même tête. Champ creux. **℞. Silphium (avec sa racine); (B)A(?).** **℞. 2. ½ Dr. 1,63 gr.<sup>8)</sup>**  
 305. Même tête, à chevelure archaïque; devant, **BAPKA** rétrograde. **℞. Silphium. (Fig.)** **℞. 6. 4 Dr. 13,38 gr.<sup>9)</sup>**  
 306. Autre semblable, avec **(BAP)KAI(O)N** autour de la tête. **℞. 6. 4 Dr. 13,10 gr.<sup>10)</sup>**  
 307. Même tête, les cheveux tombant librement et ceints d'un diadème; devant, **BAPKAI**. **℞. Silphium.** **℞. 6. 4 Dr. 13,40—13,13 gr.<sup>11)</sup>**



1) Cab. de Paris (Mionn. n° 170).

2) Cab. de Paris.

3) Cab. de Copenhague.

4) Musée britannique.

5) Musée britannique (Cat. de Combe p. 240 n° 1).

6) Cab. de Paris (Mionn. n° 165).

7) Cab. de Paris (Mionn. n° 172).

8) Coll. de Rauch.

9) Cab. de Paris (Mionn. S. n° 85).

10) Musée Thorvaldsen.

11) Cab. de Paris (Mionn. n° 173) et coll. de Rollin; cf. Cat. mus. Lavy n° 4634.

308. Autre semblable, avec la légende rétrograde.  $\mathcal{R}$ . 6. 4 Dr. 13,15 gr. <sup>1)</sup>
309. Même tête laurée; devant, **BAPKAI** rétrograde.  $\mathcal{R}$ . Silphium.  $\mathcal{R}$ . 6. 4 Dr. 13,25 gr. <sup>2)</sup>
310. Même tête à g.; autour, **BAPKAION** écrit sur un large cercle saillant.  $\mathcal{R}$ . Silphium.  
 $\mathcal{R}$ . 6½. 4 Dr. 13,30 & 12,72 gr. <sup>3)</sup>
311. Même tête, les cheveux ceints d'un mince bandeau; autour, **BA(PKAI)ON** placé de la même manière.  $\mathcal{R}$ . Silphium. (Fig.)  $\mathcal{R}$ . 7. 4 Dr. 13,17 & 13,10 gr. <sup>4)</sup>
312. Même tête à dr., sans bandeau.  $\mathcal{R}$ . **BAPK** (les lettres tournées et disposées de différentes manières). Silphium.  $\mathcal{R}$ . 7. 4 Dr. 13,00—12,82 gr. <sup>5)</sup>
313. Même tête.  $\mathcal{R}$ . **BAPKAION** rétrograde en quatre lignes. Silphium.  
 $\mathcal{R}$ . 7. 4 Dr. 12,82 gr. <sup>6)</sup>
314. Même tête.  $\mathcal{R}$ . **BAPKAI** en trois lignes. Silphium.  $\mathcal{R}$ . 7. 4 Dr. 12,99 gr. <sup>7)</sup>
315. Même tête.  $\mathcal{R}$ . **BAPKAI** en trois lignes (les lettres tournées de différents côtés). Silphium avec deux rejetons.  $\mathcal{R}$ . 7. 4 Dr. 13,07—12,79 gr. <sup>8)</sup>
316. Même tête laurée.  $\mathcal{R}$ . **BAPKAI** en trois lignes. Silphium.  $\mathcal{R}$ . 7. 4 Dr. 13,15 gr. <sup>9)</sup>



311



316



317. Même tête, à chevelure archaïque; devant, **ΦΑΙΝ** rétrograde.  $\mathcal{R}$ . **(B)AP(K)** rétrograde. Silphium. (Fig.)  $\mathcal{R}$ . 7. 4 Dr. 13,12 gr. <sup>10)</sup>
318. Même tête, les cheveux tombant librement; devant, **ΑΚΕΣΙΟΣ**. Grenetis au pourtour.  $\mathcal{R}$ . **BA** Silphium, en bas de chaque côté, une gerboise. Grenetis au pourtour.  $\mathcal{R}$ . 7. 4 Dr. 13,18—12,65 gr. <sup>11)</sup>



317



318



1) Musée britannique.  
2) Cab. de Paris (Mionn. S. n° 21, incorr. décr.).  
3) Cab. de Paris (Mionn. S. n° 89, pl. VIII, 4) et du duc de Luynes.  
4) Cab. de Florence et de Paris (Mionn. S. n° 25, incompl. décrite; on voit les extrémités des lettres **B-PKA-** de la légende circulaire).  
5) Cab. de Paris (2 exempl. Mionn. S. n° 83-84) et de Florence.

6) Coll. de lord Northwich (Cat. de Thomas n° 2950).  
7) Cab. de Copenhague.  
8) Mus. brit., mus. Thorvaldsen, Cat. mus. Hunter p. 66 n° 1, tab. 12, 28.  
9) Musée britannique.  
10) Cab. de Paris (Mionn. S. n° 86).  
11) Cab. de Paris (Mionn. S. n° 91), de St. Pétersbourg et du duc de Luynes; Millingen Sylloge of anc. coins p. 86 pl. IV, 68 (incompl.).

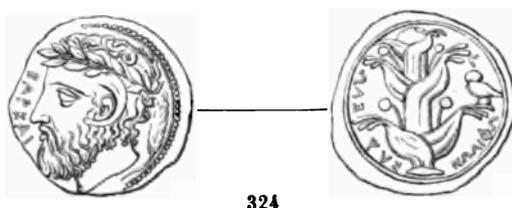
319. Même tête, vue de face; **ΑΚΕΣΙΟΣ** des deux côtés du cou. Large grenetis au pourtour.  
**Ῥ. ΒΑΡΚΑΙ** Silphium. Large grenetis au pourtour. **Ἀ. 7. 4 Dr. 13,28—12,92 gr. <sup>1)</sup>**
320. Même tête; au-dessus du front, un diadème avec un ornement au milieu; **ΑΚΕΣΙΟΣ** rétrograde.  
 Large grenetis au pourtour. **Ῥ. Semblable au revers précédent. Ἀ. 7. 4 Dr. 13,40 gr. <sup>2)</sup>**
321. Même tête, sans l'ornement; **ΑΚΕΣΙΟΣ** de g. à dr. Au pourtour, un grenetis entre deux filets.  
**Ῥ. ΒΑΡΚΑΙΟΝ** rétrograde. Trois silphiums sortant d'un centre commun; dans les intervalles: une chouette au bout d'un bâton, un caméléon et une gerboise. Au pourtour, un grenetis entre deux filets. **Ἀ. 7. 4 Dr. 13,19 & 12,90 gr. <sup>3)</sup>**



322. Même tête tournée à droite, laurée; devant, **(Κ)ΑΙΝΙΩ** (?). Grenetis au pourtour. **Ῥ. (ΒΑ)Ρ-ΚΑΙΟΝ** en légende circulaire. Silphium au-dessus d'une gazelle courant. Grenetis au pourtour. **Ἀ. 7. 4 Dr. 13,68 gr. <sup>4)</sup>**
323. Même tête; devant, **ΚΑΙΝΙΩ**. Grenetis au pourtour. **Ῥ. ΒΑΡ(Κ)ΑΙ** bustrophedon. Silphium. Filet au pourtour. **Ἀ. 7. 4 Dr. 13,30 gr. <sup>5)</sup>**



324. Même tête à g.; devant, **ΒΑΡΚΑΙ**; derrière, un épi. Grenetis au pourtour. **Ῥ. Silphium**, sur les feuilles à dr., une chouette; autour, **ΚΥΥΕΛΩ ΤΩ ΦΙΛΩΝ** rétrograde. Filet au pourtour. **Ἀ. 7. 4 Dr. 13,09 gr. <sup>6)</sup>**

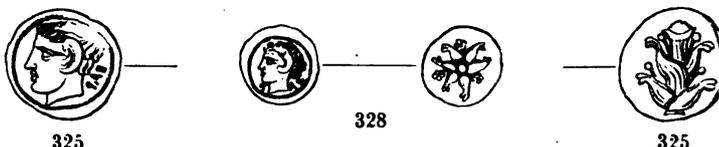


1) Mus. brit., cab. de Paris (Mionn. S. n° 94), du duc de Luynes et de lord Northwich (Cat. de Thomas n° 2949).  
 2) Cab. de Paris (Mionn. S. n° 93, pl. VIII, 5).  
 3) Cab. de Berlin (Cat. de Pinder n° 439) et du duc de Luynes (Choix de méd. pl. X, 24; Mionn. S. n° 92).

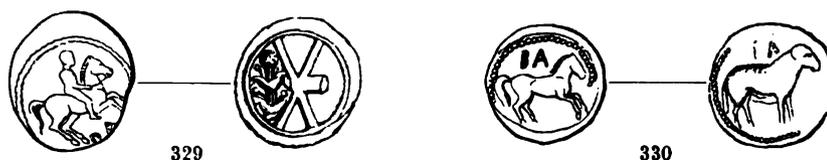
4) Cab. de Paris (Mionn. S. n° 87, incorr. décr.).  
 5) Cab. de Paris (Mionn. S. n° 90, incorr. décr.).  
 6) Cab. de Vienne (Millingen Recueil p. 78, pl. IV, 17, cf. Sylloge p. 87; Mionn. S. n° 95; incorr. décr.).

**Tête de Bacchus libyen. R. Silphium.**

325. Tête imberbe à cornes de bélier à g.; derrière, BAP rétrograde. Grenetis au pourtour. R. Silphium.  $\mathcal{R}$ . 3. Dr. 3,24 gr. <sup>1)</sup>
326. Même tête à dr.; derrière, BAP. Filet au pourtour. R. Silphium.  $\mathcal{R}$ . 2.  $\frac{1}{2}$  Dr. 1,63 & 1,61 gr. <sup>2)</sup>
327. Mêmes face et revers.  $\mathcal{R}$ . 1. Ob. 0,64 gr. <sup>3)</sup>
328. Même tête à g.; BAP rétrograde, des deux côtés. Filet au pourtour. R. Trois sommités du silphium autour d'un globe central.  $\mathcal{R}$ . 1 $\frac{1}{2}$ . 1 $\frac{1}{2}$  Ob. (2 Ob.) 1,00 gr. <sup>4)</sup>

**Monnaies de bronze.****Différents types. <sup>5)</sup>**

329. Cavalier allant au galop à dr.; dessous, BA. Grenetis au pourtour. R. Roue à quatre rayons, entre lesquels à g. le silphium.  $\mathcal{E}$ . 4 $\frac{1}{2}$ . 8,7—8,3 gr. <sup>6)</sup>
330. Cheval courant à dr.; dessus, BA. Grenetis au pourtour. R. Bélier debout à dr.; dessus, (B)A. Grenetis au pourtour.  $\mathcal{E}$ . 4. 6,8 gr. <sup>7)</sup>
331. Tête de Jupiter-Ammon à dr. R. BAPKA Aigle debout à g.  $\mathcal{E}$ . 2 $\frac{1}{2}$ . 6,7 gr. <sup>8)</sup>

**LA VILLE DE BARCÉ.**

Barcé fut fondée 560-550 par les quatre frères d'Arcésilas II, qui quittèrent Cyrène avec quelques autres mécontents <sup>9)</sup> et s'établirent chez les Barcéens, peuple libyen habitant la côte occi-

1) Mus. brit. (Cat. de P. Knight p. 213, B, 1).

2) Mus. brit. (Cat. de Combe p. 240 n° 2) et cab. de Paris (Pellerin Rec. III pl. 87, 22; Mionn. n° 174).

3) Cab. de Paris (Revue num. fr. 1850 p. 394 n° 19).

4) Cab. de Stockholm.

5) Dans le catalogue de la collection de Bentinck (III suppl. p. 210) il est cité une pièce de bronze ayant au droit la tête de Jupiter-Ammon et BAPKA, au revers le silphium. Comme nous n'avons trouvé nulle part une telle monnaie, elle n'est pas adoptée dans le catalogue.

6) Coll. de Rauch et de Fontana (Sestini Mus. Fontana I p. 121 n° 2, tab. V, 17; III p. 94 n° 2; Mionn. S. n° 48, incorr. décr.).

7) Cab. de Paris (Pellerin Rois p. 204 pl. XXI; Mionn. n° 128; Eckhel Doctr. IV p. 125). Cette pièce peut être classée auprès du n° 364.

8) Coll. de la société des ant. en Ecosse (Num. Chron. XIV p. 144, pl.).

9) Hérodote IV, 160. Stephanus Byz s. v. Βάρκη. Cf. Thirge Res Cyr. p. 133.

dentale.<sup>1)</sup> La ville était située sur une plaine entourée de montagnes, à 100 stades de la mer, près de laquelle elle avait un bon port<sup>2)</sup>. Il semble que les Libyens aient formé à Barcé une plus grande partie de la population qu'à Cyrène, et que les éléments helléniques et libyens y aient été confondus d'une manière particulière.<sup>3)</sup> Barcé devint un état indépendant de Cyrène et eut comme elle un roi à la tête du gouvernement. A ce qu'il parait, une partie considérable de la Cyrénaïque occidentale avec les villes qui y étaient situées, fut peu à peu comprise dans son domaine<sup>4)</sup>; selon Hérodote, Tauchira, quoique également fondée de Cyrène, faisait partie de son territoire<sup>5)</sup>. Cambyse ayant conquis l'Egypte, Barcé, de même que Cyrène, se soumit à la domination perse. Au commencement du règne de Darius Hystaspe, les habitants de Barcé se révoltèrent contre leur roi Alazir et le tuèrent, lui et Arcésilas III, son gendre, qui s'était réfugié auprès de lui. Il s'ensuivit qu'Aryandès, gouverneur perse d'Egypte, suivant l'engagement de Phérétime, mère d'Arcésilas, envoya contre Barcé une flotte et une armée, commandées par Badres et Amasis; ils assiégèrent long-temps la ville vainement, mais finirent pourtant par s'en rendre maîtres, à l'aide de fraude, vers l'an 512. Phérétime sévit contre ceux qui avaient pris part au meurtre de son fils, et un grand nombre de citoyens furent emmenés comme prisonniers en Bactrie, où ils fondèrent une nouvelle ville qui eut le nom de Barcé.<sup>6)</sup> Selon Polyen<sup>7)</sup>, Barcé fut une seconde fois assiégée par une armée perse sous le commandement d'Arsames, qui, les Barcéens étant vivement pressés, commença par contracter une alliance avec eux et profita ensuite de leur sécurité pour surprendre la ville, qui fut mise au pillage; il est probable que cet événement eut lieu au commencement du règne de Xerxès, et qu'une défection de Barcé à la fin du règne de Darius en fut la cause.<sup>8)</sup> A ce temps déjà il ne parait plus y avoir eu de roi à Barcé.<sup>9)</sup>

Pendant toute la deuxième époque, Barcé était république et, à ce qu'il parait, dans un état florissant.<sup>10)</sup> Après la mort d'Alexandre le Grand, elle prêta secours à Thimbron dans la guerre contre Cyrène, probablement de peur de la prépondérance de cette ville.<sup>11)</sup>

Sous la domination égyptienne le port de Barcé fut érigé en ville sous le nom de Ptolémaïs.<sup>12)</sup> Cette nouvelle ville, dont le site était plus opportun au commerce, tira à elle les riches citoyens de Barcé et fut favorisée par les Ptolémées. Barcé déchut et ne subsista sans doute plus qu'à titre de bourgade libyenne, tandis que Ptolémaïs devint une des cinq villes de la Pentapole.<sup>13)</sup>

1) Le nom libyen *Barca*, à en juger d'après la racine correspondante de la langue sémitique, a peut-être signifié *béni* par rapport à la fertilité du sol; voyez Cavedoni Osserv. p. 6 note. Après la décadence de la ville grecque, les Barcéens continuèrent à exister comme peuple barbare et inquiétèrent les Grecs et les Romains par leurs invasions. Voy. Géogr. anc. d'après Mannert par Marcus p. 106-107.

2) Mentionné par Scylax.

3) Thrige I. c. p. 136-137.

4) Thrige I. c. p. 137-138.

5) Hérod. IV, 171.

6) Pour les détails de ces événements, voyez Thrige I. c. p. 159-164.

7) Stratag. VII, 28.

8) Thrige I. c. p. 174-176.

9) Polyen I. c. fait traiter le général perse avec les ἀρ-

χοντες de la ville, sans qu'il soit question d'aucun roi. Cf. Thrige I. c. p. 163.

10) C'est sans fondement que Mannert (Géogr. ed. Marcus p. 88) et Forbliger (Geogr. II p. 831) présumant que Barcé, dès la prise de la ville par les Perses, ne fût plus d'aucune importance.

11) Diodore XVIII, 20.

12) Il n'est pas rapporté par les anciens auteurs sous lequel des Ptolémées la ville de Ptolémaïs a été fondée. Suivant l'explication que M. Letronne (Journ. des Savans 1828 p. 260) a donnée d'une inscription fragmentée trouvée à cet endroit, cela aurait eu lieu sous Ptolémée I ou II, selon l'explication de la même inscription proposée par M. Droysen, sous Ptolémée III (Gesch. des Hellenismus II p. 729).

13) Thrige Res Cyr. p. 139-140. Mannert Géogr. par Marcus p. 106.

Cependant, Barcé se maintint jusque dans les temps postérieurs. Dans l'époque chrétienne elle était le siège d'un évêque, et elle devint de nouveau, dans le moyen-âge arabe, pendant quelque temps une ville florissante; mais ensuite, au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle, elle fut totalement détruite par les naturels du pays. Sur la plaine où elle a été située, il y a des ruines qui portent le nom d'*El-Merdja* ou *El-medinah*, mais dont peu seulement datent de l'antiquité grecque.<sup>1)</sup>

### LES MONNAIES DE BARCÉ.

Barcé ayant été fondée au milieu du 6<sup>m</sup>e siècle, il peut exister des monnaies de Barcé datant de la dernière partie de ce siècle; il est assez vraisemblable que parmi les monnaies archaïques sans nom de ville, traitées dans la section A, 1, il y ait quelques-unes qui sont frappées à cette époque reculée à Barcé, voyez p. 21-22. A la fin de la 1<sup>re</sup> époque (vers le milieu du 5<sup>m</sup>e siècle), Barcé frappait des monnaies en argent marquées de son nom. Dans la 2<sup>me</sup> époque (450-322), l'émission des monnaies à Barcé doit avoir été considérable; de ce temps nous possédons des monnaies en argent, portant son nom, en assez grand nombre et qui ne le cèdent en rien à celles de Cyrène. Mais, tandis qu'il nous reste de cette époque une abondance de monnaies en or et en bronze de Cyrène, il n'existe pas de monnaie en or au nom de Barcé<sup>2)</sup>, et le peu de monnaies en bronze qui présentent son nom, ne semblent pas appartenir à la 2<sup>me</sup> époque. Il se peut cependant qu'à ladite époque on ait frappé à Barcé des monnaies en or et en bronze qui, étant sans doute fabriquées aux frais communs des villes cyrénéennes (cf. p. 30), ne furent pas signées de son nom; car parmi les monnaies en or et en bronze sans nom de ville il y en a dont les marques conviennent le mieux à Barcé (p. e. les n<sup>os</sup> 79 et 87), et il est sûr que plusieurs des monnaies d'argent sans nom de ville sont sorties de l'atelier de Barcé (voy. p. 32). Dans la 3<sup>me</sup> époque (322-66) on ne frappait à Barcé que des monnaies de bronze et en très-petit nombre, ou si l'on a encore frappé des monnaies en argent au commencement de cette époque, on s'est bientôt arrêté; c'est là un fait bien naturel, vu que sous la domination des Ptolémées, après que la ville de Ptolémaïs eut été fondée, peut-être déjà sous le règne de Soter, Barcé n'était plus qu'une ville d'un rang inférieur.

Le nom de la ville, *Βάρκη*, sur les monnaies, est écrit en dorien ΒΑΡΚΑ, et le nom ethnique, où il se trouve complet, ΒΑΡΚΑΙΟΝ, avec la terminaison ON au lieu de ΩΝ; il est abrégé de différentes manières jusqu'à BA. Sur les monnaies de la 1<sup>re</sup> époque, l'écriture est mise bustrophedon; aussi dans la partie antérieure de la 2<sup>me</sup> époque on trouve plusieurs fois le nom des Barcéens placé bustrophedon ou en sens rétrograde; les lettres sont parfois tournées de différents côtés.

### PREMIÈRE ÉPOQUE.

Les n<sup>os</sup> 287-290 s'accordent, pour le style d'art<sup>3)</sup> et la fabrique ainsi que sous d'autres rapports, avec les n<sup>os</sup> 117-118 de Cyrène; ils peuvent donc être attribués, de même que ceux-ci, à la fin de la 1<sup>re</sup> époque, voyez les remarques faites p. 61.

1) Mannert Géogr. par Marcus p. 639-640. Barth Wanderungen p. 404-406.

2) La pièce d'or au nom de Barcé, décrite dans le Museum Payne Knight p. 213, A, 1, est le n<sup>o</sup> 75 de notre catalogue,

voy. p. 26.

3) Dans les gravures que nous avons données de ces monnaies, l'artiste n'a pas réussi à reproduire exactement le caractère archaïque des têtes.

La lettre A qui sur le n°288 est placée devant la tête, supposé qu'elle y soit en effet, doit être associée comme la cinquième aux lettres BAPK mises en dehors du cercle, de même que sur le n°291 les lettres du nom des Barcéens se continuent du droit au revers. La lettre T qu'on voit sur le n°289 dans le champ de la face, peut désigner la ville de Tauchira, qui déjà dans la 1<sup>re</sup> époque était jointe à Barcé<sup>1)</sup>.

Ces monnaies sont des drachmes et des demi-drachmes du système asiatique de même que les monnaies correspondantes de Cyrène et d'Evespéris.

## DEUXIÈME ET TROISIÈME ÉPOQUES.

### Les monnaies d'argent.

Ces monnaies, selon le travail artistique et les noms de magistrats écrits en entier, appartiennent toutes ou pour la plupart à la 2<sup>me</sup> époque durant laquelle Barcé était république; conférez les annotations faites plus haut aux monnaies analogues sans nom de ville et au nom de Cyrène (p.32 et 63 s.), et plus bas, le § 5. Le n°291 fait transition de la 1<sup>re</sup> à la 2<sup>me</sup> époque; de même que sur les monnaies précédentes, les lettres BAPK sont placées bustrophedon dans les angles du carré creux, mais les traits du visage n'offrent plus le caractère archaïque. Les lettres AI qui se trouvent en bas au revers, font sans doute la continuation de BAPK au droit. Les n° 292-301 appartiennent à la partie antérieure de l'époque; sur ces n° la tête de Jupiter-Ammon présente un caractère austère ainsi que la chevelure archaïque, et elle se trouve dans un champ creux renfermée dans un cadre, qui est circulaire sur les n° 292-298, carré sur les n° 299-301. Aussi parmi les n° suivants on rencontre des pièces sur lesquelles la tête tient plus ou moins de l'archaïque (ainsi les n° 303-306 et 317) ou est entourée d'un cadre (sur les n° 302 et 318 suiv.). Les n° 317-324 portent des noms de magistrats. Parmi les tétradrachmes on remarque des pièces, sur lesquelles la tête de Jupiter se distingue par la hauteur de la physionomie et la beauté du style, p. e. les n° 323 et 324. Les n° 325-328, qui portent la tête de Bacchus libyen, sont d'un style libre et d'un beau travail; ils appartiennent à la fin de la 2<sup>me</sup> ou au commencement de la 3<sup>me</sup> époque.

Les types sont les types cyréniens ordinaires: les têtes de Jupiter-Ammon et de Bacchus libyen, le silphium ou le triple silphium; voyez les observations générales § 1-3 et plus haut p. 31. On remarque pourtant des particularités qui sont propres à Barcé. La représentation en face de la tête de Jupiter-Ammon (voy. les n° 319-321) ne se trouve que sur les monnaies de cette ville; il en est de même de l'ornement que porte cette tête au-dessus du front sur le n° 320<sup>2)</sup>. Cet ornement, auquel on n'a pas encore fait attention<sup>3)</sup>, paraît être une imitation grecque de l'insigne de la coiffure du dieu égyptien Amon-Ra, formé par un disque surmonté de deux palmes ou plumes; sur la tête du dieu barcéen il est attaché à un diadème ou à un anneau.<sup>4)</sup> Le type du n° 322, combiné du silphium et de la gazelle, est également particulier à Barcé; Mionnet, qui a

1) Hérodote IV, 171.

2) Cet ornement singulier est le même que présente la tête de Jupiter-Ammon vue de côté sur le n°41, qui est sans doute aussi sorti de l'atelier de Barcé.

3) Dans la gravure de cette monnaie chez Mionnet Suppl.

pl.VIII,5 l'ornement n'est pas assez marqué.

4) On trouve d'autres traces de l'influence du culte égyptien à Barcé comme à Cyrène; les femmes cyréniennes célébraient des fêtes en l'honneur d'Isis. Hérodote IV, 186.

publié cette pièce unique du cabinet de Paris, ne s'est pas aperçu que la partie inférieure du revers est occupée par une gazelle. <sup>1)</sup>

Les symboles accessoires sont: une gerboise, un caméléon, une chouette et un épi. La gerboise se trouve aussi sur d'autres monnaies cyrénéennes et sera traitée sous le n° 340; les trois autres symboles sont propres à Barcé. Le caméléon, animal vulgaire dans la Cyrénaïque, est amplement traité, sous le même nom (*χαμαιλέων, chamaeleon*), chez les écrivains de l'antiquité; on se servait de cet animal d'un aspect étrange pour chasser toutes sortes de maladies et pour des opérations magiques <sup>2)</sup>; il se peut cependant que le caméléon, de même que la gerboise, ait été employé dans l'empreinte monétaire par la seule raison qu'il était un animal indigène et caractéristique au pays. Minerve, dont la chouette est le symbole, était sans doute beaucoup vénérée sur la côte occidentale de la Cyrénaïque, où le lac de Tritonis avait pris son nom d'après Athéné Tritogeneia dont le culte y avait été transporté de la Béotie <sup>3)</sup>; les Barcéens disaient que Minerve leur avait enseigné à conduire le char (cf. le n° 329). <sup>4)</sup> Voyez plus bas le § 4 sur la signification des types accessoires en général.

Les noms de magistrats, qui sont mis au génitif, la préposition ΕΠΙ étant sousentendue, désignent sans doute les archontes <sup>5)</sup> qui gouvernaient l'état de Barcé durant l'époque républicaine; voyez les observations faites dans le § 5. ΑΚΕΣΙΟΣ a été pris par M. Pinder pour une épithète de Jupiter-Ammon comme dieu guérissant <sup>6)</sup>; mais ce nom occupe la même place que les noms de magistrats sur les autres tétradrachmes; c'est le génitif dorien d'un nom propre vulgaire *Ἀκείας* (cf. § 5). <sup>7)</sup> Le nom ΚΑΙΝΙΩ sur le n° 323 a été lu ΚΑΙΝΙΩ par MM. Mionnet et Cavedoni <sup>8)</sup>; mais il est sans doute identique au nom du n° 42 (p. 23) qui assurément est ΚΑΙΝΙΩ. Il est douteux si le nom du n° 322 est le même ou un autre. Les noms du n° 324 ont été mal entendus jusqu'aux derniers temps; on les lisait ΩΦΙΛΩΝ ΚΥΥΕΛΩ, que Millingen prenait pour le nom d'Ophellas qui sous Ptolémée Soter se fit roi de la Cyrénaïque, et qui aurait été fils de Cypselus. <sup>9)</sup> Il y a encore un T qui a échappé à l'attention de Millingen. Il faut lire ΚΥΥΕΛΩ ΤΩ ΦΙΛΩΝ

1) Dans la description de cette pièce chez Mionnet (suppl. n° 87), le revers est ainsi désigné: *Siphium?*; la légende du droit est aussi incorrectement reproduite, et le nom des Barcéens au revers est omis.

2) Démocrite avait écrit un livre entier sur le caméléon. Chez Aristote (Hist. anim. II, 11) et chez Pline (Hist. nat. VIII, 51 et XXVIII, 29) on trouve des descriptions détaillées des particularités du caméléon et des qualités qu'on lui attribuait. Cf. Gellius Noct. att. X, 12; Plutarque Alcibiades c. 23. — M. Cavedoni (Osserv. p. 44) pense que l'animal qu'on voit sur cette monnaie, est le lézard long de deux aunes, qui est mentionné par Strabon (XVII p. 830) comme propre à l'Afrique, ou le crocodile de terre ressemblant à un lézard et ayant une longueur de trois aunes, qui chez Hérodote (IV. 192) est nommé parmi les animaux de la Libye. Mais le caméléon, dont la forme est très-particulière et facile à reconnaître, est reproduit sur la monnaie avec une telle fidélité, qu'il est hors de doute que ce ne soit le même animal que les anciens écrivains et les naturalistes modernes s'accordent à appeler ainsi.

3) Cf. la monnaie des Libyens n° 358.

4) M. Cavedoni (Osserv. p. 44 note 38) fait la remarque, que les trois animaux réunis sur le n° 321, la chouette, le lézard et la gerboise, étant des animaux inoffensifs, étaient peut-être regardés comme des signes de bon augure et de produit heureux.

5) Voyez p. 83 note 9.

6) Catalog der ant. Münzen des Museums zu Berlin p. 90 n° 436. (La monnaie de Berlin, sur laquelle on ne lit que les lettres ---ΙΟΣ, est la même que le n° 139 de Cyrène p. 44 avec le nom ΝΙΚΙΟΣ.)

7) Sur l'exemplaire du n° 318 au cab. de St. Pétersbourg il paraît devant ΑΚΕΣΙΟΣ un caractère qui pourrait être un Α et porter à prendre le nom pour ΑΥΚΕΣΙΟΣ écrit en sens rétrograde; mais cette pièce étant sous tous les rapports pareille aux trois exemplaires des autres collections, qui offrent distinctement ΑΚΕΣΙΟΣ, le nom est sans doute le même.

8) Mionn. S. n° 90. Cavedoni Osserv. p. 46.

9) Millingen Recueil p. 78-81. Sestini Classes gen. p. 174. Mionnet S. n° 95. Plus tard Millingen révoqua lui-même son opinion dans Sylloge of anc. coins p. 87.

c. à d. ΚΥΨΕΛΟΥ ΤΟΥ ΦΙΛΩΝ(ος), sous *Cypselus fils de Philon*, nom d'un archonte de Barcé (cf. § 5). C'est M. Cavedoni qui le premier en a donné la juste explication.<sup>1)</sup>

Le système monétaire est le même que celui qui était adopté à Cyrène à cette époque. La presque totalité des monnaies de Barcé appartient au système que nous avons appelé asiatique (cf. § 6); les différentes espèces sont: des tétradrachmes, des drachmes, des hémidrachmes, des trihémioboles et des oboles. Il n'y a qu'un petit nombre de tétradrachmes qui appartiennent au système attique, les n° 291-293; comme ces pièces sont toutes d'un style archaisant, il faut présumer qu'à Barcé, de même qu'à Cyrène, elles aient été émises seulement au commencement de la 2<sup>me</sup> époque, et qu'elles aient bientôt cédé aux tétradrachmes du système asiatique dont il y a aussi quelques pièces d'un style pareil. Quant au n° 328 avec le triple silphium, on pourra douter si cette pièce est un diobole ou un trihémiobole; son poids rapproche le plus du poids normal du diobole, mais considéré sous son rapport avec l'obole n° 327, le poids convient mieux à un trihémiobole; comme les pièces analogues n° 45-46 qui portent le triple silphium, semblent être des trihémioboles, et qu'il n'y a parmi les monnaies de la Cyrénaïque aucun autre diobole, il faut plutôt se décider pour le trihémiobole.

### Les monnaies de bronze.

N° 329. Cavalier. R. Rouc. A l'occasion de ces types sur les monnaies analogues sans nom de ville et au nom de Cyrène (p. 36 et 74), nous avons fait remarquer que les Grecs cyréniens, ainsi que les Libyens chez lesquels ils s'étaient établis, s'occupaient beaucoup à dresser les chevaux et à conduire les chars, que non seulement ils s'intéressaient vivement aux courses des jeux publics, mais que, plus que les autres peuples grecs, ils faisaient usage de voitures dans la vie quotidienne et dans la guerre. Il en fut de même des habitants de Barcé en spécial. On disait que Neptune avait enseigné aux Barcéens à élever le cheval (*ἵπποτροφία*) et qu'ils avaient appris par Minerve à conduire le char (*τὸ ἡνιοχέειν*).<sup>2)</sup> Les voitures barcéennes sont plus d'une fois mentionnées chez les anciens auteurs.<sup>3)</sup> Des chars de bataille faisaient partie de la force militaire de Barcé; ainsi le général perse Arsames, assiégeant la ville de Barcé, exigea qu'elle envoyât un nombre de chars de combat à Xerxès pour l'expédition qu'il allait entreprendre contre la Grèce.<sup>4)</sup> Sestini qui a publié cette monnaie, doute s'il doit la rapporter à Cyrène, en prenant BA pour un nom de magistrat, ou s'il doit la donner à Barcé<sup>5)</sup>; l'analogie que présente le n° suivant, fait pencher en faveur du classement à Barcé. Le travail fait attribuer cette pièce à la 3<sup>me</sup> plutôt qu'à la 2<sup>me</sup> époque.

N° 330. Cheval. R. Bélier. Pellerin, lisant au revers MA, attribua cette monnaie au roi Magas, ce qui fut adopté par Eckhel<sup>6)</sup>; mais la première lettre au revers ne peut être un M. Mionnet, changeant MA en BA, présumait que la pièce eût été frappée dans des temps postérieurs en l'honneur de Battus, fondateur de Cyrène.<sup>7)</sup> M. Ch. Lenormant l'a enfin classée à Barcé.<sup>8)</sup>

1) *Bullet. arch. dell' inst.* 1843 p. 117; *Osserv.* p. 46-47.

2) *Stephanus Byz.* s. v. *Βάρκη*. *Hésychius* l. c. note suiv. *Schol. Pind. Pythia* IV, 1, p. 343.

3) *Βαρκαίος ἄχος*. *Hésychius* s. v. (d'après *Mnaseas*). *Sophocles Electra* v. 727.

4) *Polyænus* VII, 28.

5) *Mus. Fontana* I p. 121.

6) *Doctrina* IV p. 125.

7) *Mionnet* n° 128 note.

8) *Numismatique des rois grecs* p. 171 ad pl. XC, 2.

En effet, le revers semble porter BA comme la face; le nom de Barcé est plusieurs fois abrégé en BA (voy. les n<sup>os</sup> 298, 302 et 318), et sur les monnaies de Cyrène on trouve également la première syllabe du nom de la ville répétée sur les deux côtés de la monnaie (voy. les n<sup>os</sup> 213 et 216). Le cheval est un type qui, d'après ce que nous venons de faire observer, convient parfaitement à Barcé. Le bélier peut être le symbole de Jupiter-Ammon (voy. n<sup>o</sup> 194); mais il peut aussi se rapporter à l'entretien des moutons dont on s'occupait beaucoup dans la Cyrénaïque. Dans l'antiquité, ainsi que de nos jours, il se trouvait dans cette partie de l'Afrique une excellente race de moutons<sup>1)</sup>; déjà dans l'Odyssée les troupeaux de brebis de la Libye sont vantés<sup>2)</sup>; Hérodote et Pindare donnent à la Libye les surnoms de *μηλοτρόφος* et de *πολίμηλος*.<sup>3)</sup> Le type du bélier, qui se trouve sur les bronzes frappés par les Ptolémées et les gouverneurs romains<sup>4)</sup>, et le flan de la pièce, qui présente la même tranche oblique que les monnaies égyptiennes, renvoient à la 3<sup>me</sup> époque. Il faut enfin remarquer que BA peut être une abréviation du titre de roi ainsi que ΒΑΣΙ sur le n<sup>o</sup> 364, en sorte que cette pièce pourra être classée parmi les monnaies royales auprès de ce n<sup>o</sup>.

N<sup>o</sup> 331. Tête de Jupiter-Ammon. R. Aigle. Il est probable que l'aigle, qui ne se trouve sur aucune autre monnaie autonome, est emprunté aux monnaies ptoléméennes (cf. les n<sup>os</sup> 361 suiv.), et que par conséquent cette pièce appartient à la 3<sup>me</sup> époque.

## EVESPÉRIDES. (HESPÉRIS.)

### PREMIÈRE ÉPOQUE.

332. Tête de Jupiter-Ammon à dr., entourée d'un cercle en grenetis, autour duquel EYEΣ bustrophedon; le tout dans un carré creux. R. Silphium. R. 3. Dr. 3,90—3,11 gr. <sup>5)</sup>

333. Mêmes face et revers.

R. 2.  $\frac{1}{2}$  Dr. 1,70 gr. <sup>6)</sup>



332



333



332

1) Cf. Thrige Res Cyr. p. 302.

2) Odys. IV, 85-89.

3) Hérodote IV, 155. Pindare Pyth. IX, 6. Cf. Diodore III, 27.

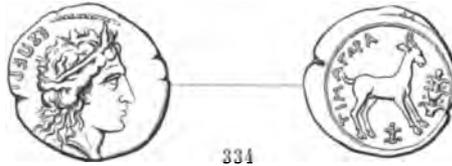
4) Voyez les n<sup>os</sup> 377, 422, 423 et 430. Le bélier ne se rencontre sur aucune monnaie autonome, excepté sur le n<sup>o</sup> 343, dont la date est incertaine.

5) Cab. de Paris (2 exempl.; Mionn. S. n<sup>o</sup> 98 incorr. décr.; Revue archéol. fr. 1848 p. 239 pl. 93, 1), mus. brit., coll. de Fontana (Sestini Mus. Fontana I p. 121 n<sup>o</sup> 1, tab. V, 15; III p. 94 n<sup>o</sup> 1, incorr. décr.), du duc de Luynes et de M. Vest.

6) Cab. de Paris (Mionn. n<sup>o</sup> 54 incorr. décr., Revue archéol. 1848 p. 240 pl. 93, 2).

## DEUXIÈME ET TROISIÈME ÉPOQUES.

334. ΕΣΠΕΡΙ... Tête imberbe du fleuve Lathon, cornue et diadémée, à dr. R. Daim(?) debout à dr.; devant, le silphium; dessous, un autre silphium plus petit; derrière, ΤΙΜΑΓΩΡΑ. Filet au pourtour; champ creux. A. 5. 2 Dr. att. 8,40 gr. <sup>1)</sup>



335. Même tête (sans cornes?); devant, ΑΗΤΩΝ. Grenetis au pourtour. R. EY Silphium. Grenetis au pourtour. (Fig.) A. 3½-3. 6,70—5,1 gr. <sup>2)</sup>
336. Autre semblable, le nom écrit ΛΗΘΩΝ. A. 3½. 6,95 gr. <sup>3)</sup>
337. Tête de Jupiter-Ammon à g. R. Trident; dessous, des deux côtés du manche, EY. A. 4½. 5,7 gr. <sup>4)</sup>
338. Même tête à dr. R. Trident renversé; entre les dents, EY. Frappée sur une monnaie portant au droit la tête d'Hercule, au revers un arc, une massue et un carquois. A. 6. 12,7 gr. <sup>5)</sup>
339. Tête d'Apollon laurée à dr. R. Cheval (bridé) courant à dr.; dessus, un grand astre et E; dessous, une branche chargée de fruit. A. 3½. 5,2—3,3 gr. <sup>6)</sup>



## LA VILLE D'EVESPÉRIDES.

Cette ville était située sur la pointe Pseudopenias à l'entrée orientale de la grande Syrte, près d'un lac, nommé par quelques auteurs Tritonis ou lac de Triton, et d'un fleuve Lathon. Les anciens auteurs font l'éloge de ses environs à cause de leur fertilité et de leur beauté; Hérodote raconte que le terrain d'Evespérides rendait au centuple <sup>7)</sup>, et parmi les différentes traditions de

1) Coll. du duc de Luynes.

2) Cab. de St. Pétersbourg, de Paris (Mionn. S. n° 105, Revue archéol. 1848 pl. 93, 2) et de Milan (Sestini Lett. di cont. IV p. 102, tab. VI, 22; Mionn. S. n° 103); cf. Harwood Sel. num. p. 50, tab. VII, 1 (Mionn. VI p. 575 n° 1, Suppl. n° 104) et Sestini Mus. Hederv. III cont. p. 77 n° 1-2, tab. 33, 10.

3) Mus. brit. (Cat. de Combe p. 240 n° 16).

4) Cab. de Paris (Revue num. fr. 1850 p. 405, pl. XVI, 4) et mus. brit.

5) Cab. de Copenhague.

6) Cab. de la Haye (2 exempl.), de Paris (2 exempl., Mionn. n° 122, incorr. F, et 123), de Fontana et de Rollin (Sestini Mus. Hederv. III cont. p. 74 n° 35, incorr. décr.).

7) Hérodote IV, 198.

la situation du jardin des Hespérides la plus commune était celle que ce beau jardin avait été dans le voisinage de cette ville.<sup>1)</sup> Arcésilas IV, dernier roi de Cyrène, peu après avoir remporté aux jeux pythiques la victoire chantée par Pindare, c'est-à-dire vers l'an 460, y conduisit une colonie pour avoir un refuge tant que dureraient à Cyrène les dispositions séditieuses; la colonie consistait en troupes mercenaires, rassemblées dans le Péloponèse et commandées par Karrhotos, beau-frère du roi.<sup>2)</sup> Il n'est cependant pas tout-à-fait établi si la fondation de la ville d'Evespéris est due à cette colonisation, ou si précédemment déjà il avait existé ici une ville. Elle tenait son nom de sa situation et de la beauté de la contrée; les auteurs les plus anciens l'appellent *Ἐβσπερίδες*, et les habitants *Ἐβσπερίται*<sup>3)</sup>; plus tard on rencontre le plus souvent les noms *Ἑσπερίδες*, *Hesperides*, *Hesperis*.<sup>4)</sup> Après la mort d'Arcésilas, son fils Battus s'enfuit dans cette ville, mais parait y avoir été tué par les citoyens qui haïssaient la tyrannie.<sup>5)</sup> Ainsi Evespéris devint libre en même temps que Cyrène et était dans la deuxième époque une ville autonome. Les Libyens voisins lui suscitaient des troubles continuels. En 413 ils assiégèrent la ville, mais elle fut délivrée par des Grecs qui avaient quitté le Péloponèse pour aller à Syracuse et qu'un orage avait jetés sur la côte de la Cyrénaïque.<sup>6)</sup> Huit ans après, les Evespérites adressèrent à tous les Grecs l'invitation de venir s'établir chez eux pour combattre les barbares. Un grand nombre de Messéniens sous le commandement de Comon, chassés de Naupactus par les Lacédémoniens, suivirent cette invitation; mais une partie fut tuée dans une bataille contre les Cyrénéens, de sorte qu'une partie seulement se fixa à Evespéris, et plus tard ceux-ci s'en retournèrent dans le Péloponèse sur l'appel fait par Epaminondas après la bataille de Leuctra (371)<sup>7)</sup>. Après la mort d'Alexandre le Grand, les Evespérites prirent le parti de Thimbron dans la guerre entre ce chef et Cyrène (voyez l'introduction p. 4).

Sous la domination égyptienne, Evespéris reçut le nom de Bérénice d'après l'épouse de Ptolémée III, fille de Magas<sup>8)</sup>; elle était une des cinq villes d'après lesquelles la Cyrénaïque eut dans cette époque le nom de Pentapole (voyez p. 6). La ville qui occupe aujourd'hui sa place, est *Bengazi*; il ne reste de l'ancienne cité que peu de ruines<sup>9)</sup>, mais on y a trouvé des vases, des pierres gravées, des monnaies et d'autres antiquités, même de l'époque la plus reculée et de beaucoup d'intérêt.<sup>10)</sup>

1) Apollonius Rhodius, Ptolémée, Lucanus et Pline placent le jardin des Hespérides dans cette contrée. D'autres supposaient qu'il eût été situé ailleurs dans la Cyrénaïque (voy. ci-dessus p. 22), d'autres enfin, que la position du jardin fût plus loin à l'ouest près du mont Atlas. Voyez Thrige *Res Cyrenensium* p. 77-78; Marcus *Géographie anc. des états barb. d'après Mannert* (1842) p. 91 suiv. et p. 638; Forbiger *Handb. d. alt. Geographie* p. 827-28.

2) Schol. ad Pind. *Pyth.* V, 33. Cf. Thrige l. c. p. 179-80.

3) Hérodote IV, 171, 198, 204; Thucydide VII, 50; Théophraste.

4) Pour les textes anciens, voyez Thrige l. c. p. 180.

5) Heraclides Pont. p. 10 (ed. Schneidewin), cf. Thrige l. c. p. 183-84.

6) Thucydide VII, 50.

7) Pausanias IV, 26, cf. Diodore XIV, 34.

8) Après la mort de Magas, Evespéris parait avoir opposé résistance au roi d'Égypte; il est possible que la ville, en ayant éprouvé des conséquences fâcheuses, ait été restituée par Bérénice, et que ce soit à cette occasion qu'elle prit son nom. Voyez Thrige l. c. p. 181 not. 27 et 29; p. 238 not. 41 et 42. L'opinion énoncée par M. Letronne, que la ville de Bérénice a dû recevoir son nom par Magas d'après celui de sa mère, se trouve réfutée par Droysen *Geschichte des Hellenismus* II p. 723-726. Voyez ci-dessous le commentaire au n° 378 suiv.

9) Forbiger *Geographie* p. 830 not. 18. Barth *Wanderungen* p. 383-386.

10) *Revue archéologique* fr. V, 1 (1848) p. 230 suiv. *Revue numismatique* fr. 1850 p. 381 suiv. Barth *Wanderungen* p. 386.

## MONNAIES DE LA PREMIÈRE ÉPOQUE.

Les n<sup>os</sup> 332-333 se rattachent sous tous les rapports, par les types, le style d'art, la fabrique et le poids, aux n<sup>os</sup> 117-118 de Cyrène et aux n<sup>os</sup> 287-290 de Barcé, que nous avons attribués à la fin de la 1<sup>re</sup> époque voyez p. 61 et 84. Ces pièces sont donc frappées par Arcésilas IV, dernier roi de Cyrène, qui établit la colonie à Evespéris. Si l'on suppose que la ville ait existé avant ce temps, quelques-unes des pièces, décrites dans la section A 1, peuvent y être rapportées; on lui a attribué les n<sup>os</sup> 23 et 25, voyez p. 22.

Ce n'est que dans les derniers temps qu'on a classé des monnaies à cette ville. Un exemplaire du n<sup>o</sup> 332, dans la collection de Fontana, fut attribué à Cyrène par Sestini qui lisait les lettres autrement et les regardait comme celles d'un nom de magistrat.<sup>1)</sup> Sur l'exemplaire du même n<sup>o</sup> au cabinet de Paris, celui qui est figuré ci-dessus, la lettre Y n'étant pas apparente, MM. Cousinéry et Mionnet lisaient ΕΝΕΣ et croyaient avoir découvert une ville du nom d'Enessiphira, ville qui n'a pas existé.<sup>2)</sup> M. Cavedoni rejeta cette classification; mais supposant que la leçon fût juste, ce savant vit dans le mot un nom de magistrat et rapporta la pièce à Barcé.<sup>3)</sup> La demi-drachme unique n<sup>o</sup> 333 se trouve décrite sous Cyrène chez Mionnet, qui prenait pour KY les lettres YE qui sont seules visibles.<sup>4)</sup> MM. Falbe et Lindberg, en rapprochant l'une de l'autre les deux pièces du cabinet de Paris gravées ci-dessus, ont trouvé la juste explication et les ont classées à Evespéris. Enfin M. Ch. Lenormant, sans connaître les travaux des numismatistes danois, a démontré que ces monnaies sont frappées à Evespéris.<sup>5)</sup> Plus tard on a découvert en Afrique plusieurs exemplaires du n<sup>o</sup> 332, qui fournissent les quatre lettres EYΕΣ assez distinctes.<sup>6)</sup>

## MONNAIES DE LA DEUXIÈME ET TROISIÈME ÉPOQUES.

N<sup>o</sup> 334. La tête de cette pièce unique et inédite représente le fleuve Lathon dont le nom est ajouté sur les n<sup>os</sup> suivants; elle est jeune, munie de cornes et ceinte d'un diadème, de même que les têtes des Fleuves sur les monnaies de la Grande-Grèce et de Sicile. Ce fleuve a été assez souvent mentionné par les anciens auteurs, selon lesquels il a dû communiquer avec le lac de Triton près de la ville; mais de nos jours on ne trouve plus un tel fleuve.<sup>7)</sup> Il avait

1) Mus. Fontana I p. 121.

2) Mionnet Suppl. IX p. 195 n<sup>o</sup> 98; cf. l. c. p. 88 note 5.

3) Osserv. p. 60.

4) Mionnet VI p. 560 n<sup>o</sup> 54.

5) Revue archéol. franç. V, 1 (1848) p. 239-240; cf. Revue numism. franç. 1850 p. 404-405. Le manuscrit de M. Lindberg, dans lequel se trouvent exposés les motifs de la classification à Evespéris de ces deux monnaies ainsi que des suivantes n<sup>os</sup> 335-336, date de l'année 1846.

6) Voyez ci-dessus p. 88 note 5.

7) La nature du terrain ayant beaucoup changé dans le cours des siècles, il est difficile de décider quelle a été dans l'antiquité la direction de ce fleuve. Les voyageurs et les géographes qui se sont occupés de la topographie

de cette contrée, ne sont pas plus d'accord sur ce point que sur le site du lac Tritonis et du jardin des Hespérides. Dans le dernier temps M. Marcus (Géogr. anc. d'après Mannert p. 637) a soutenu l'opinion que le fleuve Lathon s'est jeté du lac dans la mer, et que nous en avons le reste dans un petit canal étroit par lequel un étang, qui pourrait passer pour le lac Tritonis, communique avec la Méditerranée. Mais Barth, de même que Beechey, est d'avis qu'une large rivière qu'on voit dans une profonde caverne à l'est de la ville et qui se perd dans les rochers, est l'ancien Lathon (Wanderungen p. 387-388). Voyez encore sur ce fleuve: Geogr. anc. d'après Mannert p. 92-93; Thirge Res. Cyr. p. 18; Forbiger Geographie II p. 827.

abondance de poissons.<sup>1)</sup> Son nom originaire et indigène était sans doute *Eccaius*.<sup>2)</sup> L'animal au revers étant négligemment exécuté, il est assez difficile de le déterminer avec certitude; il se rapproche soit de la gazelle des n<sup>os</sup> 24, 89 et 242-244, soit du daim sur les monnaies romaines n<sup>os</sup> 404 suiv., mais plus pourtant du dernier.<sup>3)</sup>

N<sup>os</sup> 335-336. Le nom du fleuve  $\Lambda\text{HT}\Omega\text{N}$  sur le premier de ces n<sup>os</sup> fut pris autrefois pour un nom ethnique. Harwood<sup>4)</sup>, lisant  $\text{AHT}\Omega\text{N}$ , attribua la monnaie à Aea (Oëa) en Syrtique. Sestini présuma qu'elle appartenait à l'île de Laea, voisine de la côte non loin du port de Cyrène, et que **EY** au revers indiquait un magistrat.<sup>5)</sup> Cette classification fut adoptée par Mionnet<sup>6)</sup>. Quant à la tête, on la prenait pour celle de Vénus. Enfin MM. Duchalais et Ch. Lenormant firent voir que ces monnaies ont été frappées à Evespérus et que  $\Lambda\text{HT}\Omega\text{N}$  est le nom du Fleuve devant la tête duquel il est placé.<sup>7)</sup> Sur le n<sup>o</sup> 336 au musée britannique la troisième lettre est un  $\Theta$  distinct au lieu d'un T. Chez les anciens auteurs le nom du fleuve s'écrivait *Λήθων*, en dorien *Λάθων*, et *Lethon*.<sup>8)</sup>

N<sup>os</sup> 337-338. Evespérus étant une ville maritime, il est naturel de trouver sur ses monnaies le trident, symbole de la mer et de Neptune. Dès les premiers temps, Neptune avait eu son culte dans la Cyrénaïque; Hérodote avance même l'opinion que c'était des Libyens que les Grecs auraient adopté le culte de ce dieu<sup>9)</sup>, et selon la tradition il aurait enseigné aux peuples libyens d'élever le cheval.<sup>10)</sup> Il était honoré par les Grecs cyrénéens sous les surnoms d'*Amphibaïos* et de *Pellanos*.<sup>11)</sup>

Le n<sup>o</sup> 339 est analogue aux n<sup>os</sup> 283-284 de Cyrène qui offrent les mêmes types. Comme on voit sur cette pièce, au lieu de **KY**, un grand **E**, il est à supposer qu'Evespérus soit désigné par cette lettre. Cela est confirmé par le type accessoire qui représente sans doute une branche de l'arbre des Hespérides comme symbole de la ville, auprès de laquelle, comme on croyait, avait été situé le jardin des Hespérides<sup>12)</sup>; sur le n<sup>o</sup> 23 les pommes d'or dont l'arbre des Hespérides est chargé, sont de même indiquées par des globules aux bouts des rameaux; on retrouve le même symbole sur les monnaies ptoléméennes n<sup>os</sup> 364 et 365. Cette monnaie n'a pas été attribuée à Evespérus; dans l'ouvrage de Mionnet<sup>13)</sup>, les deux exemplaires du cabinet de Paris se trouvent classés à Cyrène, et sur l'un d'eux la lettre **E**, dont la partie inférieure est peu visible, est prise pour un  $\Gamma$ .

1) Selon Ptolémée Evergète dans Athenæus II, 84.

2) Le fleuve près de la ville des Evespérides est par Scylax (108) nommé *Ἐκκυσός*.

3) La tête est si grossièrement travaillée qu'on est en doute si elle n'a pas de la barbe, ce qui ferait prendre l'animal pour un bouc ou plutôt, comme le mouvement est celui d'une bête sauvage, pour un bouquetin. Dans la peinture de la nécropole de Cyrène dont nous avons fait mention p. 17 note 1, on voit un bouquetin parmi les bêtes auxquelles on fait la chasse. De nos jours le bouquetin ne se trouve pas en Afrique.

4) Sel. numism. gr. p. 50; Mionnet VI p. 575 n<sup>o</sup> 1.

5) Voyez p. 89 note 2 l. c.

6) Suppl. IX p. 197.

7) Revue num. fr. 1848 p. 250. Revue archéol. fr. 1848

p. 240-241. Avant les numismatistes français MM. Falbe et Lindberg étaient déjà parvenus à la juste classification de ces monnaies, cf. p. 91 note 5.

8) Strabo XVII p. 836 (XIV p. 647 *Ληθαῖος ποταμός*). Athenæus II, 84. Lucanus Pharsalia IX, 355-356. Plinius V, 5. Solinus c. 27.

9) Hérod. II, 50; IV, 188.

10) Voy. l. c. p. 87 note 2.

11) *Ἀμφίβαιος*, Tzetzes ad Lycophr. v. 749, probablement *Ἀμφίαιος*, *Γαιούχος*, voy. Bæckh Expl. ad Pind. Pythia IV p. 268. *Πελλάνιος*, Hesychius s. v. Cf. Thrige Res. Cyr. p. 286-287.

12) Voyez p. 90 note 1.

13) Mionn. VI p. 566 n<sup>o</sup> 122 et 123.

La date. Le didrachme attique n° 334 avec le nom de Timagoras appartient sans doute à la fin de la seconde époque, de même que les didrachmes de Cyrène, n° 142 et 176, qui portent les noms de Polyanthès et Theupheidès et qui sont également frappés d'après le système attique.<sup>1)</sup> Timagoras est probablement le nom d'un des archontes qui, avant la soumission du pays aux Ptolémées, étaient à la tête du gouvernement de la ville (cf. § 5). Les bronzes n° 335 et 336, à cause du beau style de la tête de Lathon, doivent être attribués à la même époque. Le n° 339 date sans doute de la 3<sup>m</sup>e époque de même que les monnaies correspondantes de Cyrène, voyez p. 76-77. Cette pièce offrant l'initiale du nom d'Evespéris, elle a dû être frappée avant que, sous le règne de Ptolémée III, la ville changeât son nom en celui de Bérénice. Il est cependant bien possible que la ville ait repris son ancien nom après que la Cyrénaïque fut redevenue libre sous la suprématie de Rome, et que la monnaie ait été frappée à cette époque (96-66); il y a assez d'exemples que des villes grecques ont ainsi plusieurs fois changé de nom<sup>2)</sup>.

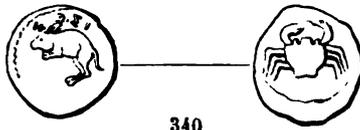
## Villes d'un rang inférieur.

Il y a plusieurs autres villes de la Cyrénaïque auxquelles on a classé des monnaies. Ainsi différentes monnaies ont été attribuées à Arsinoé, Automala, Cænopolis, Phycus, Ptolémaïs, et à l'île d'Aphrodisias; il sera démontré dans le § 7 que ces monnaies appartiennent à d'autres pays. Ensuite certaines légendes, mal entendues, sur les monnaies des trois villes principales que nous venons de traiter, ont donné lieu à assigner des monnaies à d'autres localités; c'est ainsi qu'on est parvenu, à tort, à donner des monnaies à Cænopolis, Maranthis, Enessiphyra, et à l'île de Laea.<sup>3)</sup> Il y a cependant trois ou quatre autres villes dont les noms sont sans doute inscrits sur les monnaies de la Cyrénaïque; ce sont: Sozusa, Balagræ, Darnis et Héraclée. Nous allons examiner les monnaies qui semblent présenter ces noms.

### SOZUSA. (APOLLONIE.)

340. Gerboise, sautant à g.; au-dessus, ΣΩ. Σ(T). R. Crabe.

Æ. 3. 2,8 gr.<sup>4)</sup>



340

1) Quoique le didrachme fournisse le nom *ΕΞΗΠΕΡΙ*---, tandis que les bronzes suivants ont retenu l'ancien *ΕΥ*, il n'a sans doute pas été frappé plus tard que ceux-ci; on trouve le nom d'Hespérides déjà chez Scylax et le nom d'Evespérides chez des auteurs postérieurs, en sorte que les deux noms semblent avoir été simultanément en usage.

2) Ainsi Ephèse, après la mort de Lysimaque, quitta le

nom d'Arsinoé qui lui avait été donné par ce roi. Conférez Sozusa, la page suiv. Peut-être le nom d'Hespéris n'a-t-il jamais été mis hors d'usage par les citoyens de la ville.

3) Voyez plus haut p. 32 note 3, p. 36 note 10, p. 91 et 92. Cf. Cavedoni Osserv. p. 60 note 51.

4) Coll. de Fontana (Sestini Mus. Fontana I p. 121 n° 3, tav. I, 29; III p. 94 n° 3; Mionnet S. IX p. 186 n° 50).

Sozusa, dont les écrivains de l'ère de Justinien font mention comme d'une des plus importantes villes de la Cyrénaïque, n'était sans doute nulle autre que la ville fondée près du port de Cyrène et qui à l'époque des Ptolémées portait le nom d'Apollonie ou d'Apollonias. L'endroit de la côte où, à en juger d'après les nombreuses ruines qu'on y voit, a été situé le port de Cyrène, s'appelle aujourd'hui *Suza* (ou *Marza Suza*), nom qui dérive très-probablement de l'ancien nom de *Sozusa*, *Σώζουσα*.<sup>1)</sup> On ne trouve pas chez les anciens auteurs que le port de Cyrène ait été appelé Apollonie avant l'époque ptoléméenne<sup>2)</sup>; il n'est donc pas invraisemblable, que Sozusa ait été le plus ancien nom qui sous les Ptolémées, de même que les noms d'autres villes cyrénaïques, fut changé en Apollonie et qui à une époque postérieure fut repris de nouveau.

Lorsqu'on considère qu'il se trouve comme marques sur les monnaies de Cyrène, sur l'une (n° 178)  $\Sigma\Omega$  et une gerboise, sur une autre (n° 161) le monogramme  $\Sigma$  avec un crabe, et sur un assez grand nombre de différentes espèces (n°s 78, 156-159, 182 et 208) le monogramme  $\Sigma$  qui fournit les lettres  $\Sigma\Omega\Gamma$  et qui ne peut s'entendre d'un nom de magistrat<sup>3)</sup>, on est amené à admettre que toutes ces monnaies ainsi que celle dont nous nous occupons, ont été frappées à Sozusa, port de Cyrène.<sup>4)</sup>

Sestini, qui a publié cette monnaie, a lu  $\Sigma\Lambda\Gamma\Omega$ .<sup>5)</sup> La seconde lettre paraît être un  $\Omega$ , ce qui est confirmé par la pièce citée (n° 178) qui offre la gerboise et  $\Sigma\Omega$  ensemble. La lettre  $\Gamma$  ne se voit pas; ce que Sestini a pris pour un  $\Gamma$ , n'est, à ce qu'il semble, qu'un globule placé pour séparer  $\Sigma\Omega$  d'avec les lettres suivantes. Les deux dernières lettres, qui peuvent être  $\Sigma\Gamma$ , sont les initiales d'un nom de magistrat.<sup>6)</sup> La pièce aux mêmes types, n° 99, qui porte un autre nom de magistrat, est sans doute aussi sortie de l'atelier de Sozusa; quoique  $\Sigma\Omega$  ne soit pas ajouté.

La ville qui avait surgi près du port de Cyrène, grandissait considérablement durant la seconde époque; les riches marchands de Cyrène y avaient leurs magasins et leurs navires; elle était solidement fortifiée, comme on le voit par le fait qu'après la mort d'Alexandre elle fut plusieurs fois assiégée par Thimbron.<sup>7)</sup> Les Ptolémées la favorisaient; sous leur domination elle était une des cinq villes d'après lesquelles la Cyrénaïque fut appelée Pentapole. On voit de nos jours des restes considérables des murs de la cité, de la citadelle, d'un théâtre et d'autres grands édifices, d'un aqueduc, d'un quai, enfin beaucoup de tombeaux creusés dans les rochers hors de l'enceinte.<sup>8)</sup>

Il est possible que la monnaie ait été frappée sous la domination égyptienne par le gouvernement de la ville qui à cette époque était probablement autonome; il faudrait donc supposer que la pièce eût été émise avant que la ville changeât de nom, ou que les citoyens eussent gardé le

1) Thrige Res Cyren. p. 101-102. Marcus Géogr. anc. d'après Mannert p. 86. Forbiger Geographie II p. 829. Pauly Real-Encyclopädie der class. Alterthums-Wissensch. I p. 624, 14; VI, 1, p. 1337. Barth Wanderungen p. 454. G. Müller Geogr. gr. min. p. 83 notes. Le port eut sans doute le nom de Sozusa comme l'asile où les dieux  $\sigma\omega\tau\eta\rho\sigma\epsilon\varsigma$ , Neptune, les Dioscures et Diane, recevaient les navigateurs (cf. Barth l. c.).

2) Scylax fait mention du port de Cyrène sans en indiquer le nom; dans l'extrait d'Arrien chez Photius (cod. 92 ed. Becker p. 70, a), son nom ne se trouve pas cité non plus.

3) A cause de la différence des poids que présentent les

didrachmes n°s 156-159, voy. p. 46 et 66.

4) MM. Falbe et Lindberg ont déjà classé cette monnaie à Sozusa. M. Lindberg suppose qu'elle ait été frappée lorsque Thimbron avait occupé cette ville et assiégeait Cyrène.

5) L. c. p. 93 note 4.

6) Sur le n° 236 le nom de la ville et le nom du magistrat sont également écrits en continuation l'un de l'autre.

7) Diodore XVIII, 19-21.

8) Della Cella Viaggio p. 155 suiv. Pacho Voyage p. 161 suiv. Barth Wanderungen p. 453-457.

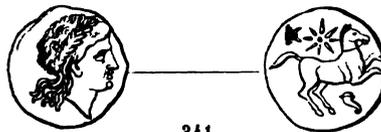
nom ancien. Mais on peut aussi admettre que la monnaie ait été frappée par le gouvernement de Cyrène à l'époque où Sozusa n'était qu'une annexe de la métropole; dans ce cas il faut considérer ΣΩ comme la marque de l'atelier monétaire que Cyrène avait établi à son port, de même que ΣΩ sur le n° 178 et Σ sur les autres monnaies qui portent le nom de Cyrène, considération corroborée par le fait que ΣΩ est écrit en petits caractères et associé à un nom de magistrat. S'il en a été ainsi, la monnaie doit être classée parmi celles sans nom de ville auprès du n° 99.

L'animal figuré au droit est celui qui d'après son nom arabe est appelé gerboise (*gerboa*), par les naturalistes *dipus*<sup>1)</sup>; l'espèce qui est indigène dans la Cyrénaïque, a reçu le nom de *dipus tetradactylus*<sup>2)</sup>. Les anciens l'appelaient *μῦς δίπους*, nom qui convient parfaitement à cet animal soit à cause de sa petitesse, soit parce que, en se mouvant sur les deux longues jambes de derrière, il semble n'avoir que deux pieds<sup>3)</sup>; il est déjà mentionné sous ce nom par Hérodote parmi les animaux de la Libye.<sup>4)</sup> La gerboise n'existe pas en Europe, et dans aucun autre pays il ne se trouve en aussi grande quantité que dans la Cyrénaïque; sa chair sert de nourriture, et sa peau est employée comme fourrure.

Le crabe est un type d'un emploi fréquent sur les monnaies des villes maritimes; le mot grec *χηλαί* indiquait, comme on le sait, à la fois les pinces d'un crabe et les môles d'un port<sup>5)</sup>; ses pinces ouvertes offrent l'aspect de môles qui s'étendent dans la mer, renfermant le bassin d'un port. Le port de Sozusa, dont on peut encore se faire une idée, a dû avoir une telle forme; à l'orient on voit de petits rochers qui ont été joints entre eux et avec la côte par des môles; à l'occident il y a une pointe proéminente de la terre qui sans doute a formé l'autre côté du port.<sup>6)</sup> Selon Scylax le port de Cyrène était sûr et accessible par tous les temps (*πάντορμος*).

### BALAGRÆ. (BALIS.)

341. Tête d'Apollon laurée à dr. R. Cheval bridé courant à dr., surmonté d'un grand astre; dessus, ☾; dessous, une corne d'abondance. Æ. 3¼. 5,2—4,2 gr. 7)



341

- 1) Il est figuré et traité dans les ouvrages suivants: Hayn Thesaurus (ed. Kell 1765) p.150 suiv.; Bruce Travels in Egypt etc. V p.121-127; Lichtenstein Ueber die Springmäuse (Berlin 1828) p. 21, tab. 23.
- 2) Lichtenstein l. c. Sestini (l. c. p.93 note 4) appelle la gerboise *dypis jaculus*; *dypis* est écrit par erreur pour *dipus*; *dipus jaculus* est le nom d'une espèce qui ne vit que dans la Sibérie.
- 3) Cf. la description faite de cet animal par Aristote (de nat. anim. VI, 30, 3) et par Elie (de nat. anim. XV, 26, d'après Théophraste).
- 4) Hérod. IV, 192. Hayn (l. c. p. 153) et Cavedoni (Osserv. p. 44) sont d'avis, que dans le texte d'Hérodote c'est le nom *γαλῆ* qui indique la gerboise, parce qu'on y trouve

la remarque que les *γαλαῖ* demeurent dans le silphium (*γαλαῖ ἐν τῷ σιλφίῳ γινόμεναι*), et que sur certaines pièces de Cyrène et de Barcé on voit la gerboise placée au-dessous du silphium. Mais *γαλῆ* est le nom bien connu et incontestable de la belette; la description faite par Aristote et Elie (l. c. note 3) du *μῦς δίπους* en Egypte prouve aussi que par les *μύες δίποδες* d'Hérodote il ne peut être entendu aucun autre animal que la gerboise.

- 5) Cf. Cavedoni Osserv. p. 50.
- 6) Voyez Barth Wanderungen p.453-454.
- 7) Cab. de Paris (2 exempl., Mionn. n° 120, incorr. décr.), de Copenhague (2 exempl.), de Milan et de Westreenen à la Haye; Cat. mus. Hunter p.124 n°60.

La pièce figurée ici est analogue aux n<sup>os</sup> 283-284 de Cyrène et au n<sup>o</sup> 339 d'Evespérís; sur les pièces de Cyrène le lieu d'émission est indiqué par KY et un crabe, sur celle d'Evespérís, par E et une branche de l'arbre des Hespérides; il faut en conclure que sur cette pièce BA en monogramme et la corne d'abondance désignent de même la ville où la monnaie est frappée. Cette ville est sans doute Balagræ.

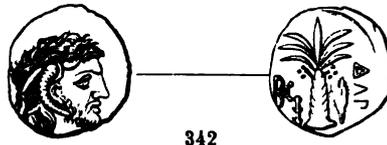
La ville appelée par Pausanias *Baláγρα*, dans la Tabula Peutingeriana *Balacris*, par Stephanus Byzantinus *Báλις*, se trouvait à douze milles romains à l'ouest de Cyrène et possédait un célèbre temple d'Esculape.<sup>1)</sup> Elle était probablement située dans une vallée entourée de montagnes, à peu près à la distance indiquée de Cyrène, où des ruines dispersées sur un large terrain témoignent du gisement d'une ancienne ville qui a dû être assez considérable et bien peuplée. Cette vallée offre une riche végétation; elle peut être la même qui a été prise par Scylax pour le jardin des Hespérides<sup>2)</sup>; la corne d'abondance est donc un symbole qui convient à cette ville.

De même que les monnaies correspondantes de Cyrène et d'Evespérís (voy. p. 93), cette monnaie est frappée bien avant dans la 3<sup>me</sup> époque, peut-être sous la domination de Rome; il est permis de supposer que certaines villes d'un rang inférieur, comme celle-ci et la suivante, ont profité de la liberté qui leur était accordée par les Romains, pour battre monnaie.

On pourrait demander si cette pièce ne peut pas tout aussi bien être attribuée à Barcé. Nous avons donné la préférence à Balagræ par les motifs suivants. Sur le n<sup>o</sup> 342 le monogramme BA est associé au nom de Darnis; mais il paraît peu probable que Barcé, étant très-éloignée et n'ayant sans doute pas de relations avec Darnis, ait frappé monnaie en alliance avec cette ville. Puis, Barcé, tombant en décadence sous les Ptolémées, cessa probablement de battre monnaie non long-temps après la soumission du pays. Enfin, on ne trouve sur aucune monnaie de Barcé le nom de la ville écrit en monogramme. Mionnet a pris le monogramme, qui sur plusieurs exemplaires est assez indistinct, pour un K, et a attribué cette monnaie à Cyrène.<sup>3)</sup>

### BALAGRÆ et DARNIS.

342. Tête de Jupiter-Ammon à dr. B. Palmier; à g., K et un silphium; à dr., ΔΑΡ et un épi.  
Æ. 3½. 3,9 & 3,6 gr. <sup>4)</sup>



342

Cette monnaie a été publiée par Mionnet dans la série de Cyrène à laquelle elle se rattache (ci-dessus n<sup>os</sup> 251-269); mais le nom de Cyrène, qui se trouve sur toutes les autres monnaies de

1) Paus. II, 26, 7. Tab. Peut. segm 8 (CXCII). Steph. Byz. s. v. *Báλις*. Cf. Thirge Res Cyr. p. 289-290.  
2) Barth Wanderungen p. 415-416 et 488-489 notes 73-74 a. Cf. plus haut p. 22.

3) Mionn. n<sup>o</sup> 120.

4) Cab. de Copenhague (Thes. num. Thott p. 205 n<sup>o</sup> 601) et de Paris (Mionn. n<sup>o</sup> 113, incorr. décr.).

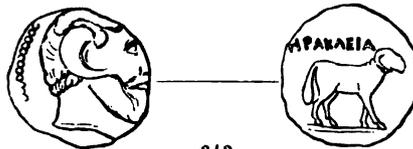
cette série, n'y paraît pas.<sup>1)</sup> Le monogramme à gauche est le même que sur le n° précédent. A droite on lit sur l'exemplaire du cabinet de Copenhague ΔΑΡ, dont pourtant les deux dernières lettres sont peu distinctes, sur celui du cabinet de Paris Δ-Ρ, la lettre au milieu effacée; l'un de ces exemplaires suppléant à l'autre, on ne peut douter que ce ne soit ΔΑΡ qu'il faille lire, leçon qui est encore confirmée par le fait que plusieurs monnaies de la série correspondante de Cyrène (n° 268-269) présentent ΔΑ. De même que ΒΑ, comme nous avons tâché de démontrer, désigne Balagræ, il est probable que ΔΑΡ indique la ville de Darnis.

Darnis était situé sur la côte à l'est de Cyrène et avait un port dont il y a encore des traces; dans les environs on voit de nombreuses excavations sépulcrales de l'antiquité. Sous les empereurs, à une époque postérieure, elle devint la capitale de la Libye inférieure; un évêque chrétien y résidait. Dernah, comme s'appelle aujourd'hui la ville, est une des plus importantes de la Barca et a été long-temps le siège du gouvernement de la province<sup>2)</sup>.

La plage où se trouve cette ville, est une plaine fertile, arrosée par une rivière et riche en sources; il convient bien avec cela que sur la monnaie un épi est placé comme symbole accessoire. Comme la ville devait avoir des relations par voie de mer avec le port de Cyrène et qu'elle communiquait encore par une route directe avec Cyrène et Balagræ, il est assez naturel de trouver sur les monnaies le nom de Darnis associé à ceux de Cyrène (voy. les n° 268-269) et de Balagræ. Cette pièce appartient sans doute à la même époque que la précédente.

### HÉRACLÉE. (?)

343. Tête de Jupiter-Ammon à dr. Grenetis au pourtour. R. Bélier debout à dr.; au-dessus, ΗΡΑΚΛΕΙΑ(A). Æ. 5½. 12,1 gr. <sup>3)</sup>



343

Pellerin, qui le premier a publié cette pièce, l'a attribuée à une ville du nom d'Héraclée, en faisant remarquer que chez Stephanus Byzantinus, dans la liste des villes grecques ainsi appelées, il en est aussi cité une en Libye, et que Ptolemæus fait mention du château d'Hercule (*Ἡρακλέους πύργος*) sur le bord du golfe de la Syrte. En cela Pellerin a été suivi par Eckhel, Mionnet, Sestini et d'autres numismatistes. Certes, il est probable, à cause des types<sup>4)</sup>, que cette monnaie

1) Mionnet, en décrivant l'exemplaire du cabinet de Paris dans le corps d'ouvrage n° 113, ne fait pas observer que la légende ΚΥΡΑ manque et qu'il y a dans le champ à droite les lettres Δ-Ρ; peut-être a-t-il regardé ces dernières comme faisant partie de ΚΥΡΑ.

2) La ville est mentionnée par Ptolemæus, Ammianus Marcellinus, Hierocles, Synestus, dans Itinerarium Antonini, et sous le nom de Zarine dans le Stadiasmos. Della Cella Viaggio p. 169-170. Pacho Voyage p. 96 et 102.

Marcus Géogr. d'après Mannert p. 82 suiv. Forbiger Geographie p. 832 note 25. Barth Wanderungen p. 477-480.

3) Cab. de Paris (Pellerin Rec. III pl. 87, fig. 23; Mionn. VI p. 574 n° 175; Eckhel Doctr. IV p. 129); Cat. de Bentinck II p. 1078.

4) Pour le bélier, conférez les n° 330, 377, 422 et 430. Le bélier a la queue plus longue et plus large que d'ordinaire, ce qui est encore de nos jours particulier à la race de moutons de cette partie de l'Afrique.

appartienne à la Cyrénaïque; mais la classification d'après Pellerin doit être regardée comme douteuse. L'existence même d'une ville cyrénéenne de ce nom n'est pas sûre. La dernière lettre peut être un  $\Delta$ , ce qui fournit le nom d'un magistrat, Héraclidès; quand même elle serait un A, il est permis de prendre le nom pour le génitif dorien d'un nom d'homme ΗΡΑΚΛΕΙΑΣ (cf. le n° 334). Si ce nom est celui d'un magistrat, la pièce doit être rangée parmi les bronzes sans nom de ville n° 81 suiv., sur lesquels on trouve aussi des noms de magistrats écrits en entier.

---

## Observations générales sur les monnaies autonomes.

### § 1.

#### Jupiter - Ammon.

Le dieu Ammon était originaire de Méroé en Ethiopie<sup>1)</sup> et, à une époque reculée, avait été transporté de là dans l'Egypte supérieure, où il était surtout adoré à Thèbes. Des colons éthiopiens et égyptiens portèrent le culte de ce dieu avec eux à l'oase située dans le désert entre l'Egypte et la Cyrénaïque, et qui d'après lui reçut le nom d'Ammonia; on y érigea un temple d'Ammon avec un oracle qui gagna une grande réputation et fit adopter le culte du dieu parmi les peuples libyens. L'image d'Ammon à Thèbes ainsi qu'à Ammonia avait la tête d'un bélier<sup>2)</sup>; on a trouvé une foule de telles images surtout dans l'Egypte supérieure et en Libye. Le dieu a sans doute été représenté ainsi parce qu'il devait son existence aux Ethiopiens, peuple nomade, dont la richesse consistait surtout en troupeaux de brebis; il y a aussi quelques traditions qui font croire que c'est comme créateur et protecteur du bétail qu'il a originairement été figuré sous cette forme.<sup>3)</sup> Dans la mythologie égyptienne ce dieu, appelé *Amun-ra*, était le maître suprême du ciel qui dans une de ses formes, sous le nom de *Nef* (*Nuf*, *Chnufis*), était figuré avec la tête d'un bélier; le dieu criocéphale vénéré à Méroé et à Thèbes est appelé *Zeus* par Hérodote.<sup>4)</sup> Chez les Libyens, Ammon était de même considéré comme dieu suprême<sup>5)</sup> et en outre, peut-être à une époque postérieure, comme dieu du soleil.<sup>6)</sup>

Comme les Grecs qui s'étaient établis sur la côte africaine, vivaient parmi les Libyens, les admettaient dans leurs villes et se mariaient avec leurs filles, il est assez naturel que le culte religieux de ce peuple ait influencé celui des Grecs<sup>7)</sup>; le commerce les tenait continuellement en relation avec Ammonium, ville importante pour l'échange de marchandises qui se faisait avec l'Egypte supérieure et l'Ethiopie<sup>8)</sup>; l'oracle d'Ammon qui se trouvait dans cette ville, jouissait d'une grande réputation, et déjà à une époque reculée les Cyrénéens ainsi que d'autres peuples

1) Hérodote II, 29 et 42. Diodore I, 97.

2) Hérodote II, 42; IV, 181: *κριοπρόσωπον τῶγαλμα τοῦ Διὸς*.

3) Leon dans Hygini Astron. II, 20. Pausan. IV, 23, 5. Dionys. Perieg. v. 212. Le mot coptique *amoni* signifie *pascere*, *pastor*. Gesenius Thes. ling. hebr. p. 115. Haakh dans Pauly Real-Encyclopädie der class. Alterthums-Wissenschaft I p. 408-409.

4) Hérod. II, 29 et 42; IV, 181. Cf. Plutarque De Iside et Os. c. 9 et 21. La ville de Thèbes, à cause du culte d'Am-

mon, était appelée Diospolis par les Grecs.

5) Hérod. III, 25 et aill. Cf. Movers Die Phœnicier I p. 266.

6) Macrob. I, 21: *Hammonem deum Solem occidentem Libyes existimant.*

7) Hérodote (IV, 186) rapporte quant aux femmes de Cyrène qu'elles adoraient Isis, et qu'elles ne mangeaient pas la chair de vache, et quant à celles de Barcé, qu'elles s'abstenaient de la chair soit de la vache soit du porc.

8) Thrige Res Cyr. p. 326-327.



grecs s'y adressaient pour obtenir des conseils.<sup>1)</sup> Il en advint que le dieu suprême des Libyens s'assimila au dieu suprême des Grecs<sup>2)</sup>; les Cyrénéens prirent les cornes de bélier du dieu libyen criocéphale et les appliquèrent à la tête du Jupiter grec. Dans le courant du temps il se forma des mythes particuliers aux Cyrénéens concernant l'origine de ce culte. On disait que Bacchus avait érigé à Ammonium le temple d'Ammon avec l'image du dieu. Bacchus, ainsi racontait-on, traversant, dans une expédition militaire, le désert libyen et étant près de mourir de soif avec son armée, implora le secours de Jupiter; celui-ci lui envoya un bélier, qui indiqua un chemin conduisant à une riche source d'eau; en cet endroit Bacchus, par reconnaissance, consacra à Jupiter un temple avec un oracle et fit une statue de son père à cornes de bélier.<sup>3)</sup> La signification solaire que les Libyens attribuaient à Ammon, fut aussi adoptée, à ce qu'il semble, par les Cyrénéens; on croyait que le bélier qui avait sauvé Bacchus dans le désert, avait été placé parmi les étoiles, et le signe zodiacal du bélier fut confondu avec le symbole d'Ammon.<sup>4)</sup>

Jupiter-Ammon peut être considéré comme le dieu principal et national du peuple de la Cyrénaïque, composé de Grecs confondus avec des Libyens. Pindare, dans ses hymnes, regarde le pays comme consacré à Jupiter-Ammon.<sup>5)</sup> Le célèbre philosophe cyrénéen, Théodore, en parlant d'Ammon, l'appelle *notre dieu* (*ἡμέτερος θεός*).<sup>6)</sup> Le don des Cyrénéens à Delphes consistait en une statue d'Ammon sur un char<sup>7)</sup>; c'était le dieu cyrénéen qui était allé consulter le dieu delphique.

Quant aux monnaies, Jupiter-Ammon était le premier des dieux dont elles portèrent l'effigie; elle se trouve déjà sur quelques pièces de l'époque la plus reculée (n<sup>os</sup> 27-29). Ensuite, on la voit sur une foule de monnaies, en argent, en or et en bronze, de différentes espèces, frappées par toutes les trois villes jusqu'aux derniers temps. Aussi les anciens auteurs mentionnent-ils l'effigie d'Ammon comme caractéristique aux monnaies des Cyrénéens.<sup>8)</sup> La représentation du dieu est empruntée soit à l'art grec soit à la croyance libyenne. La physionomie, le costume et plusieurs attributs, tels que le laurier, le sceptre et la Victoire (n<sup>o</sup> 194), appartiennent au Jupiter grec. Ce qui renvoie au culte des Libyens, ce sont: les cornes de bélier, le bélier au pied du dieu (n<sup>o</sup> 194), l'ornement singulier au-dessus du front (n<sup>os</sup> 41 et 320), la couronne radiée (n<sup>o</sup> 194) et l'arrangement des cheveux qui plusieurs fois semblent disposés de manière à imiter des rayons (p. e. sur les n<sup>os</sup> 34, 131, 137 et 302).

1) Selon Pausanias (III, 18, 2, et V, 15, 7), les Lacédémoniens ainsi que les Eléens avaient consulté l'oracle d'Ammon dès le plus ancien temps (*ἀπαρχῆς, ἐκ παλαιότητος*). A Thèbes il y avait déjà au V<sup>m</sup>e siècle un temple d'Ammon; Pindare y fit ériger une statue du dieu et envoya un hymne en son honneur aux Ammoniens en Libye. Pausan. IX, 16, 1. Les Athéniens aussi vénéraient grandement l'oracle d'Ammon et y envoyaient des théores. Aristophane Aves v. 618 et 717. Plutarque Cimón c. 18. On trouve le culte d'Ammon encore à Mégalopolis en Arcadie (Pausan. VIII, 32, 1), à Aphytis en Macédoine (Pausan. III, 18, 2), dans l'île de Tenos (selon les monnaies) et en d'autres endroits. Thrige Res Cyr. p. 295-297. Bœckh Staatshaush. der Athen. (2<sup>te</sup> Ausg.) II, p. 132-134. C'était, on n'en peut douter, grâce aux habitants de la Cyrénaïque que la réputation de l'oracle d'Ammon s'était répandue en Grèce, et que le culte du

dieu fut adopté par d'autres peuples grecs. Les Cyrénéens avaient sans doute eux-mêmes le plus souvent recours à l'oracle d'Ammon; voyez p. 17 note 6; Strabo I p. 49, d'après Straton; Pausan. VI, 8.

2) Sur l'identification d'Ammon avec Zeus, voyez Schol. ad Pindari Pythia IX, 89.

3) Hygini Poët. astron. II, 20 d'après Hermippus; Fabulæ 133. Servius ad Æneid. IV, 196. Conf. les traditions libyco-grecques chez Diodore III, 65-73.

4) Hygini Astron. et Fab. l. c. note 3. Voyez encore sur la signification astronomique du dieu Ammon: Pauly Real-Encyclopædie I p. 410-411. Une étoile est placée au-dessus du bélier sur le n<sup>o</sup> 430.

5) Pythia IV, 16; IX, 55.

6) Plato Polit. IV; cf. Thrige l. c. p. 294.

7) Pausan. X, 13, a.

8) Hesychius et Suidas s. v. Βάττου Σίλφιου.

## § 2.

## Tête imberbe à cornes de bélier.

Cette tête représente sans doute un dieu libyco-grec, le fils d'Ammon assimilé au fils de Jupiter, auquel on peut, avec le plus de raison, donner le nom de Bacchus libyen.

D'après les mythes libyco-grecs, rapportés par Diodore <sup>1)</sup>, il y avait trois personnages divins du nom de Bacchus (*Διώνυσος*), dont le plus ancien était fils d'Ammon, qui avait jadis régné sur la Libye, et d'Amalthée. Ammon ayant été chassé de son empire par Rhéa, son épouse, qui s'était alliée avec Saturne et les Titans, Bacchus aurait fait la guerre aux ennemis de son père et les aurait vaincus; après, il aurait fondé la ville et l'oracle d'Ammonium en l'honneur de son père et entrepris une expédition militaire en Egypte et jusque dans l'Inde; le même Bacchus aurait enseigné aux hommes à cultiver la vigne et à planter des arbres; enfin il aurait été élevé ainsi que son père au rang des dieux. Aussi chez d'autres auteurs on trouve la tradition d'un Bacchus qui aurait régné sur la Libye et fondé Ammonium dans le désert, pendant une expédition militaire. <sup>2)</sup> D'après une tradition rapportée par Léon <sup>3)</sup> et qui se trouve aussi communiquée par Diodore <sup>4)</sup>, le Bacchus libyen était figuré avec des cornes de bélier ainsi qu'Ammon. Il est probable que le culte de ce dieu, comme celui d'Ammon, tirât son origine de Méroé en Ethiopie; c'est ce qu'on peut conclure de la relation d'Hérodote. Selon cet historien <sup>5)</sup>, Zeus et Dionysos étaient les seuls dieux adorés à Méroé; il est donc permis de supposer qu'avec le culte d'Ammon celui de l'autre dieu ait été également porté à Ammonia et de là en Libye, et que les Cyrénéens l'aient assimilé à Bacchus ainsi qu'ils identifiaient Ammon avec Jupiter; puisque par Hérodote le second dieu éthiopien est appelé Dionysos, il a dû correspondre à celui-ci par sa nature et ses qualités. Lorsqu'on regarde la jeune tête cornue sur les monnaies cyréniennes, on trouvera que très-souvent le caractère convient parfaitement à ce dieu; sur beaucoup de pièces elle présente à la fois des formes molles, semblables à celles du Bacchus grec et qui s'accordent bien avec le dieu qui aurait introduit la culture de la vigne, et des traits mâles et vigoureux qui font songer à ses exploits guerriers.

Cependant, il ne faut sans doute pas s'arrêter à cette explication. Il a été démontré plus haut (p. 64) que les monnaies qui offrent cette tête, appartiennent pour la plupart à l'époque d'Alexandre et des Ptolémées. Les monnaies contemporaines de Lysimaque portent une tête imberbe, avec un diadème et des cornes de bélier, représentant probablement Alexandre comme fils d'Ammon. <sup>6)</sup> On peut de même considérer comme l'effigie d'Alexandre la tête à cornes d'Ammon et couverte d'une peau d'éléphant, qui figure sur les tétradrachmes et drachmes avec Minerve Promachos et le nom d'Alexandre au revers, frappés, à ce qu'il semble, par Ptolémée après la mort d'Alexandre. <sup>7)</sup>

1) Ces mythes sont longuement racontés dans Diodore III, 65-73. Le second Bacchus aurait été fils de Jupiter et d'Io et maître de l'Egypte, le troisième, fils de Jupiter et de Sémélé, le Dionysos des Grecs.

2) Hygini Poët. astron. II, 20, d'après Hermippus. Servius ad *Æneid.* IV, 196.

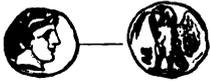
3) Dans Hygini Poët astron. II, 20 à la fin.

4) Diod. III, 73.

5) Hérod. II, 29.

6) L'opinion que c'est la tête d'Alexandre, et non pas de Lysimaque, qui est figurée sur les monnaies de ce dernier roi, a été soutenue par MM. Cousinéry, Stieglitz, O. Müller, Ch. Lenormant et Duchalais; nous avons de même tâché de faire valoir cette opinion dans *Münzen des thrac. Königs Lysimachus* p. 9-10.

7) Voy. Numismatique d'Alexandre le Grand p. 29-30.



C'est encore Alexandre, on n'en peut douter, que représente la tête diadémée à cornes de bélier sur les petits bronzes, qui portent au revers AAE ou AE à côté d'un aigle, et qui ont probablement été émis par Ptolémée à la même époque.<sup>1)</sup> On rencontre sur les monnaies cyrénaïques plusieurs têtes qui ressemblent beaucoup à celles de ces petits bronzes ainsi qu'à celles des monnaies de Lysimaque. Les Cyrénéens avaient assurément toute raison de faire figurer ainsi Alexandre sur leurs monnaies; ils avaient sollicité sa faveur et le reconnaissaient en quelque sorte comme suzerain; c'était sur leur frontière, par l'oracle qu'ils consultaient eux-mêmes, qu'Alexandre avait été déclaré fils d'Ammon, c'est-à-dire fils de leur propre dieu suprême. Il est donc bien possible que certaines de ces têtes, ornées du diadème, représentent Alexandre comme fils d'Ammon.<sup>2)</sup> On peut aller plus loin encore. Il semble qu'en Egypte et en Cyrénaïque les honneurs divins rendus à Alexandre comme fils d'Ammon aient été transférés sur les rois, ses successeurs, et que, selon l'adulation de cet âge où la divinisation du roi était devenue ordinaire, on les ait représentés de même comme fils de Jupiter-Ammon. Certaines monnaies de bronze ptoléméennes, frappées en Egypte, portent des têtes imberbes diadémées et ornées de la corne de bélier, qui présentent sans doute le portrait de tel ou tel roi<sup>3)</sup>; les effigies des Ptolémées, comme on le sait, figurent sur leurs monnaies avec différents attributs divins. Sur un didrachme cyrénaïque qui porte le titre de roi, la tête imberbe à cornes d'Ammon offre les traits de Ptolémée Soter, voyez le n° 364. Il y a une pierre gravée antique qui représente la tête de Magas à cornes d'Ammon, le nom ajouté.<sup>4)</sup> Sur les didrachmes cyrénaïques on rencontre plus d'une tête dont les traits sont assez individuels, ce qui porte à croire qu'on a voulu y représenter un Ptolémée. Le résultat de ce qui précède est donc: que la tête imberbe à cornes de bélier a dans l'origine représenté et représente d'ordinaire un dieu national, le Bacchus libyen; mais que dès l'époque d'Alexandre elle offre peut-être aussi l'effigie du grand conquérant ou de tel ou tel Ptolémée.

Les numismatistes ont énoncé les opinions les plus différentes à l'égard de cette tête. Dans le siècle passé elle fut prise pour celle de Battus, fondateur de Cyrène, ou de Jupiter-Ammon.<sup>5)</sup> Eckhel la regardait comme celle du Bacchus libyen<sup>6)</sup>; depuis, elle a le plus souvent

1) De telles pièces sont publiées dans Grote Münzstudien III (1857) Taf. 27, 2-3, p. 463 suiv. par M. Schleddehaus qui les a acquises en Egypte où elles sont trouvées. On peut conclure de l'inscription AAE sur la plus grande de ces pièces, que le monogramme sur les plus petites indique le nom d'Alexandre, et que la tête est également celle d'Alexandre. M. Schleddehaus présume qu'elles aient été frappées sous Alexandre. Le spécimen figuré ci-dessus est dans le cabinet de Copenhague. Plusieurs des jeunes têtes diadémées à cornes d'Ammon, qui se trouvent sur les bronzes au nom de Ptolémée, représentent sans doute encore Alexandre. Voyez plus bas n° 363.

2) Les têtes cornues semblables qu'on trouve sur les monnaies de Tenos et de Mytilène en Lesbos (cf. Cousinéry Voyage en Macéd. I pl. IV) ainsi que sur les petites pièces d'or de l'Asie Mineure occidentale, représentent sans doute le Bacchus libyen, dont le culte a probablement été répandu avec celui de Jupiter-Am-

mon (cf. plus bas p. 104); il y en a aussi qui peuvent offrir l'effigie d'Alexandre dont l'empire embrassait les îles et l'Asie Mineure; mais la tête analogue sur les monnaies de Nuceria en Campanie représente probablement un héros local (Epidius Nuncianus ou Nucerninus, selon Avellino, Sarus, selon Millingen, cf. Friedländer Oskische Münzen p. 22), et non pas Alexandre, comme pense M. Cousinéry (l. c. p. 250).

3) Voyez Mionnet VI p. 16 n° 138-143, S. IX p. 11 n° 59-61, où ces monnaies sont classées à Ptolémée Evergète. Il y en a 4 exemplaires au cabinet de Copenhague qui offrent des physionomies différentes; Alexandre y est sans doute aussi représenté, cf. Cousinéry Voy. en Macéd. I pl. IV, 7.

4) Voyez la partie II sous le n° 382.

5) P. e. Beger Thes. Brandenb. I p. 521; Descr. des pierres gravées du cab. du duc d'Orléans I p. 29; Pellerin Recueil III p. 9; Mus. Hunter p. 122.

6) Doctrina IV p. 118.

été appelée de ce nom, ainsi par Sestini <sup>1)</sup>, T. Combe <sup>2)</sup>, Mionnet <sup>3)</sup>, Pinder <sup>4)</sup>, Leake <sup>5)</sup> et d'autres. M. Cousinéry y voyait l'effigie d'Alexandre. <sup>6)</sup> M. Cavedoni, en renvoyant à la tête de Zeus Hellanios sur les monnaies de Syracuse et à la tête du jeune Jupiter sur les monnaies de la république romaine, pense que la tête peut être celle de Jupiter-Ammon; cependant, ce savant ne s'oppose pas à ce qu'elle représente le Bacchus libyen, et présume encore qu'Alexandre ou des Lagides aient pu être figurés par plusieurs de ces têtes. <sup>7)</sup>

Dans le dernier temps, M. Duchalais a donné de cette tête une nouvelle explication qui est digne d'attention. Ce savant y voit *Apollon-Carnéius ou un Battus-Aristée-Jupiter, divinité panthée représentant le dieu par excellence des Cyrénéens.* <sup>8)</sup> Voici un résumé des raisons par lesquelles M. Duchalais a tâché de faire valoir son opinion. Apollon ne se trouve représenté que sur les monnaies de bronze; mais il n'est pas croyable que les Cyrénéens aient reproduit leur dieu principal seulement sur le métal le plus vil. Le mot *Καρνείος* vient de *κάρνος*, troupeau ou brebis, qui est synonyme de *άρνος* (génitif de *ἄρως*) et des autres mots issus de la même racine; par ce surnom Apollon est donc indiqué comme *Νόμος*, pasteur et protecteur des troupeaux. Cette supposition se trouve confirmée par d'autres rapprochements. Selon une des traditions relatives à Apollon Carnéius, un devin à Sparte nommé Crius (*bélier*) lui avait consacré une statue dans sa maison; Aristée, fils d'Apollon et de Cyrène et honoré d'un culte particulier en Cyrénaïque, était de même berger; Arné, aimée par Neptune et transformée en brebis par son amant, se trouve figurée avec des cornes et des oreilles de bélier sur une monnaie de Métaponte; la jeune tête cornue sur les monnaies de Nuceria offre le type apollinéen. Par deux textes anciens, l'un tiré du scholiaste d'Aristophane, l'autre de Tzetzes, on peut déduire que Battus a été figuré sur les monnaies des Cyrénéens; un passage dans Justin (XIII, 8) nous apprend qu'Aristée, autrement dit Battus, fils de Grinus, roi de l'île de Théràmène, fut le fondateur de Cyrène; dans un hymne de Pindare enfin (Pythia V, 59-65) on trouve Aristée assimilé à Apollon et à Jupiter. Jupiter est souvent représenté imberbe; tel est le *Jupiter Hellanios* de Syracuse et le *Jupiter Anxur* des Latins, qui tous deux sont assimilés à Apollon. De tout ce qui précède on peut tirer la conclusion, que la tête jeune cornue représente non seulement un Apollon-Carnéius, mais aussi un Battus-Aristée-Jupiter. Plus tard <sup>9)</sup> M. Duchalais a modifié cette opinion, en présumant que la divinité cyrénéenne ait compris seulement la triade Jupiter-Aristée-Apollon, exposée par Pindare, et que sur les monnaies elle se trouve représentée tantôt sous les traits de Jupiter barbu, tantôt sous ceux d'un homme également barbu, mais dont le visage n'offre aucun des caractères du maître des dieux (comme Aristée), tantôt par une tête imberbe (comme Apollon).

C'est une explication savante et ingénieuse que celle proposée par M. Duchalais. Cependant, elle ne doit pas être préférée à l'explication antérieure qui est exposée au commencement de ce paragraphe. Nous allons faire quelques objections. La tête d'Apollon se trouve figurée sur les monnaies d'argent, de toutes les trois époques, comme on le voit par les n<sup>os</sup> 115 et 177-182 du catalogue qui précède. Il est assez hasardeux de repousser les traditions rapportées par les anciens

1) Descr. num. vet. p. 561. Mus. Hederv. III cont. p. 72 n<sup>o</sup> 8 suiv.

2) Mus. brit. p. 239.

3) Suppl. IX p. 181 suiv.

4) Kat. des Museums in Berlin n<sup>o</sup> 437.

5) Num. Hellen. Afr. Gr. p. 1-2.

6) Voyage en Macéd. I p. 250.

7) Osserv. p. 51—53, cf. p. 28 note 23.

8) Revue num. fr. 1850 p. 394-404.

9) Dans la Revue num. 1852 p. 340-341.

auteurs sur l'origine du surnom de Carnéius, et d'y substituer une nouvelle explication basée sur l'étymologie du mot. Il n'y a pas de traces qu'Apollon Carnéius en Lacédémone ou dans les autres pays doriens où ce dieu était honoré et où l'on célébrait les jeux Carnées, ait été figuré cornu; c'est la tête ordinaire d'Apollon qu'on voit sur les monnaies de ces pays. Justin est un auteur au dire duquel on ne peut ajouter foi; sa relation elle-même accuse la confusion et l'ignorance; en tout cas elle ne fait que montrer qu'à une époque postérieure les traditions historiques et les mythes religieux ont été confondus, mais elle n'indique nullement, quelles étaient en Cyrénaïque, aux siècles reculés dont il est question, les idées sur Aristée et sur Battus. Dans le passage cité de Pindare, où il s'agit de la divinisation future d'Aristée, le poète ne veut sans doute dire autre chose qu'Aristée se rapprocherait en qualités divines de Jupiter et d'Apollon et partagerait avec eux l'immortalité; on n'en pourra déduire aucune identification de la nature d'Aristée avec celle des deux autres dieux. Il n'y a d'ailleurs rien qui porte à croire que les quatre personnages divins ci-dessus nommés aient été confondus ou figurés par une seule image, ou qu'il ait existé dans la croyance religieuse des Cyrénéens une triade telle que l'a imaginée M. Duchalais.

Les monnaies de l'île de Tenos sur lesquelles on voit les mêmes deux têtes à cornes de bélier, l'une barbue, l'autre imberbe, offrent un rapprochement qui d'un côté est contraire à la supposition de M. Duchalais, que la tête jeune représente Apollon Carnéius et en même temps le héros Battus, mais qui de l'autre côté est en faveur de l'opinion que c'est celle de Bacchus libyen. L'île de Tenos était habitée par les Ioniens; il n'est donc pas vraisemblable qu'elle ait adopté de la race rivale des Doriens Apollon Carnéius, leur dieu principal<sup>1)</sup>; aussi Battus était-il étranger à cette île. Mais les monnaies de Tenos qui portent la tête imberbe, contiennent encore une grappe de raisins, tantôt comme symbole derrière la tête<sup>2)</sup>, tantôt comme type au revers, et on sait que des jeux en l'honneur de Bacchus se célébraient dans cette île.<sup>3)</sup>

### § 3.

#### Le silphium.

Le silphium des anciens a souvent été discuté dans les commentaires aux textes anciens, dans les ouvrages botaniques et dans les relations de voyage, ainsi que dans des traités spéciaux, jusqu'au dernier temps.<sup>4)</sup> Ce qui regarde la représentation du silphium et de son fruit sur les monnaies, a déjà été exposé dans les commentaires qui précèdent, voyez p. 13-16 et p. 31. Dans ce paragraphe nous allons donner un aperçu succinct de ce que nous apprennent les anciens auteurs sur la nature et l'histoire du silphium, ainsi qu'un résumé des recherches faites dans les derniers temps sur l'existence de cette plante; enfin nous tâcherons de parvenir à un résultat concernant la question si elle est connue à présent.

1) M. Duchalais (l. c. p. 398) a fait lui-même cette remarque à l'égard de Battus.

2) Voy. p. e. Mionnet n° 149.

3) Voy. Bœckh C. Inscr. n°s 2330-2333.

4) Nous renvoyons surtout aux écrits suivants. Sprengel Erläuterungen zu Theophrast (1822) II p. 224 suiv. Beechey Proceedings of the expedition to explore the north coast of Africa in 1821-22 (1828) Chap. XV.

Pacho Voyage dans la Cyrénaïque en 1825 (1827-28) Chap. XVIII. Thrige Res Cyren. (1828) § 82. Böttiger Ueber das Silphium von Cyrene, dans Ocken Isis 1829 p. 317 suiv. Link Ueber das cyrenäische Silphium der Alten, dans Abh. der Acad. d. Wissensch. zu Berlin 1829 p. 115 suiv. Macé Les voyageurs mod. dans la Cyrénaïque et le silphium des anciens, dans Revue num. fr. 1857 p. 143 suiv.

*Σιλφίον* chez les Grecs, *silphium*, *laserpitium*, *laser* chez les Romains<sup>1)</sup>, étaient les noms soit de la plante soit du produit qu'on en tirait.<sup>2)</sup> La plante croissait à peu près depuis la frontière orientale de la Cyrénaïque jusqu'à sa frontière occidentale<sup>3)</sup>, mais surtout dans les parties montagneuses du pays près du désert<sup>4)</sup>; elle n'était pas, à ce qu'il semble, objet de culture<sup>5)</sup>, mais on veillait à sa conservation et on tâchait d'écarter des lieux où elle se trouvait, le bétail qui en était avide. Par incision on gagnait de la tige et de la racine<sup>6)</sup> un suc qui s'appelait *ὄπιος*, le suc par excellence; une loi fixait le temps et la manière de faire l'incision, ainsi que la quantité de suc qu'on pouvait tirer de la plante sans la faire périr.<sup>7)</sup> Pour conserver le suc et le rendre propre à l'exportation, on le préparait avec de la farine en pâtes<sup>8)</sup>; cette manière de préparer le silphium était d'une si grande importance qu'on la disait inventée par le dieu Aristée.<sup>9)</sup> Le suc de silphium était estimé comme l'assaisonnement le plus précieux et le médicament le plus efficace. Déjà à l'époque d'Aristophane il était généralement employé de ces manières. Les Romains le recherchaient autant que les Grecs. Dans la médecine l'emploi du silphium allait toujours en croissant; Pline le recommande comme un remède propre à guérir toutes sortes de maladies et en fait presque une panacée. Ce produit avait une très-grande valeur; objet principal du commerce avec l'étranger, il était une source de richesse pour les Cyrénéens. *Le silphium de Battus* passa en proverbe comme symbole de richesse.<sup>10)</sup> A Delphes, parmi les dons sacrés, se trouvait une tige de silphium, envoyée par un peuple libyen.<sup>11)</sup> On peut juger du cas que les Romains faisaient du silphium de ce qu'à Rome il était acheté au poids de l'argent, et qu'il était enfermé dans le trésor public avec de l'or et de l'argent; César, au commencement de la guerre civile, enleva de l'ærarium une quantité de laserpitium avec d'autres richesses.<sup>12)</sup> Pline rapporte comme une chose remarquable, que dans l'an 661 u. c., peu de temps après que la Cyrénaïque eut passé dans le pouvoir des Romains, 30 livres de laserpitium furent portées à Rome. A la vérité, il se trouvait aussi dans plusieurs pays asiatiques, dans la Perse, la Médie, l'Arménie et la Syrie, une plante qui s'appelait silphium et dont on tirait un produit pareil; mais ce produit n'avait pas les mêmes qualités et était d'un prix bien inférieur.<sup>13)</sup> Le silphium véritable et précieux ne provenait que de la Cyrénaïque; c'est pourquoi il est appelé par Théophraste *ιδιότατον τῆς Κυρη-*

1) Quelquefois on trouve le nom *sirpe*, ce qui fait conclure que *silphium* a originairement été un mot libyen *silphi* ou *sirphi*, et que *laserpitium* a désigné particulièrement le suc de la plante, *lac serpicium*, qui a été abrégé en *laser*. Voyez Thrice l. c. p. 305-306.

2) Les lieux principaux dans les auteurs anciens où le silphium se trouve traité, sont: Théophraste Hist. plant. VI, 3; Pline Hist. nat. XIX, 3 (15) et XXII, 23 (49); Dioscoride Mat. med. III, 84. Les autres textes anciens où le silphium est mentionné, sont cités par Thrice l. c.

3) Selon Hérodote (IV, 169) et Scylax le silphium croissait depuis l'île de Platée jusqu'à la grande Syrte, selon Théophraste (VI, 3) et Pline (XIX, 3), dans une étendue de plus de 4000 stades de la ville d'Evespérus jusqu'à la Libye, mais abondamment surtout autour de la grande Syrte.

4) Pline V, 5. Cf. Macé l. c. p. 157.

5) Selon Théophraste la plante dégénérait par la culture; c'est pourquoi les essais de la transplanter en Péloponnèse et en Ionie ne réussirent pas. Voyez Thrice l. c. p. 311, notes 40 et 41.

6) Le suc tiré de la racine (*ῥιζίας*) était préféré à celui de la tige (*καυλίας*), voyez p. 15 note 6.

7) Voyez Thrice l. c. p. 311 note 45.

8) Dans une peinture de vase connue on voit peser sur une grande balance et emballer dans des sacs, des masses ou pâtes de silphium, voyez p. 16 note 2.

9) Voyez Thrice l. c. p. 292 note 32 et p. 313 notes 61-62.

10) Thrice l. c. p. 312 note 55.

11) Voyez Thrice l. c. p. 284 note 39.

12) Pline XIX, 3 (15).

13) Thrice l. c. p. 307-309.

*ναίλας*, et que la Cyrénaïque chez les anciens auteurs se trouve honorée des surnoms de *Σιλφιοφόρος*, *Laserpicifera*.<sup>1)</sup>

La Cyrénaïque ayant été soumise aux Romains, le silphium devint plus rare et finit par disparaître. Les causes en sont indiquées différemment par les anciens auteurs. Pline<sup>2)</sup> nous apprend que c'était parce que les fermiers romains des pâturages publics, en voyant combien cette plante engraisait les bestiaux, les laissèrent, par avarice, paître dans les lieux où elle croissait. Strabon<sup>3)</sup> attribue la cause de la disparition du silphium aux ravages des peuples barbares, qui cherchaient de le détruire par l'exstirpation même des racines; Solin<sup>4)</sup>, en répétant ce fait, ajoute que les habitants eux-mêmes avaient contribué à exstirper le silphium, pour se délivrer des impôts énormes dont il était frappé. Sans doute il faut surtout accuser l'incurie des gouverneurs romains et des empereurs, et la mauvaise administration de la province. Selon Pline on ne put trouver qu'un seul pied de la plante, qui fut envoyé comme une rareté à l'empereur Néron. Cet écrivain regarde le silphium comme exstirpé, en rapportant que c'était le silphium asiatique qui de son temps fut importé à Rome. Cependant, le silphium cyrénéen n'avait pas totalement disparu; Dioscoride et Galène nous apprennent qu'il existait jusque dans le second siècle, et l'on voit par les épltres de Synesius que la plante croissait dans la Cyrénaïque encore au commencement du cinquième siècle.<sup>5)</sup>

Les voyageurs qui dans les derniers temps ont visité la Cyrénaïque, Della Cella, les frères Beechey, Pacho et Barth, ont supposé qu'une plante qui y croît en grande quantité et que les Arabes appellent *derias* ou *drias*, soit le silphium des anciens. On apprend par les relations de ces voyageurs que les chameaux indigènes ont du dégoût pour cette plante et s'en abstiennent, mais que les chameaux étrangers au pays qui la mangent sans la connaître, en ressentent les plus funestes effets et s'attirent la mort.<sup>6)</sup> Mais selon les anciens auteurs le silphium empêchait les maladies parmi les bestiaux qui étaient avides de cette nourriture, contribuait à les engraisser et rendait leur chair meilleure.<sup>7)</sup> Le *derias* des Arabes a cela de commun avec le silphium des anciens qu'il exerce un effet purgatif sur les animaux; mais ce n'était qu'au commencement que le silphium purgeait le bétail; il finissait par le rendre gras<sup>8)</sup>, tandis que les chameaux succombent en broutant le *derias*.<sup>9)</sup> Les voyageurs que nous venons de nommer, n'étaient pas naturalistes. Un exemplaire de cette plante, remportée en Italie par Della Cella, a été publié par le botaniste Viviani; mais, à en juger par ce spécimen, on ne saurait prendre pour le silphium la plante dont les voyageurs ont fait mention (voyez les pages suivantes). D'après ce qui est rapporté dans le voyage des frères Beechey, quelques pieds de *derias* ont été envoyés en Angleterre par

1) Théophr. IV, 3, 1. Eusthat. ad Dionys. perieg. v. 787. Catullus VII, 4.

2) Pline XIX, 3 (15); XXII, 48.

3) Géogr. XVII p. 837.

4) Polyhist. cap. XXVII, 49.

5) Thrige I. c. p. 314-315.

6) Della Cella Viaggio p. 127 suiv. Beechey Proceedings p. 392. Pacho Voyage p. 250-251 et ailleurs. Barth Wanderungen p. 468. Tous ces voyageurs attestent le fait, que cette plante agit comme un poison sur les chameaux.

7) Théophr. VI, 3, Pline XIX, 3 (15); aill.

8) *Vesci pecora solita, primoque purgari, mox pinguescere, carne mirabilem in modum jucunda.* Pline XIX, 3 (15).

9) Pacho (I. c.) trouve l'identité des deux plantes confirmée par un passage dans Pline, d'après lequel le silphium pouvait aussi faire mourir tout-à-coup le bétail; mais ce n'était qu'au bétail malade et dans de rares cas que cela arrivait, comme le dit expressément Pline (I. c.): *Alii prodidere . . . nec purgari pecora, sed agra sanari, aut protinus mori, quod in paucis accidere.* En général les récits des anciens écrivains sont d'accord quant aux effets salubres du silphium sur le bétail. Cf. Thrige I. c. p. 306-307, Macé I. c. p. 149.

le capitaine Smyth, l'un de leurs compagnons de voyage, et y ont réussi dans le Devonshire<sup>1)</sup>; mais il ne semble pas qu'ils aient été reconnus pour le silphium, puisque dans les ouvrages pharmacologiques, publiés après ce temps en Angleterre, le silphium ancien est considéré comme n'étant pas encore connu avec certitude.<sup>2)</sup>

Les naturalistes ne sont pas d'accord quant à la question si le silphium est connu de nos jours, ou laquelle des plantes actuelles doit être considérée comme le silphium.<sup>3)</sup> Pour la plupart ils ont cru retrouver le silphium dans des plantes ombellifères connues, appartenant aux genres des *Thapsia*, *Ferula* et *Laserpitium*; mais concernant l'espèce ils divergent l'un de l'autre. Voici les différentes espèces auxquelles le silphium a été rapporté: *Thapsia garganica* L., plante déjà mentionnée par Pline, fortement purgative et souvent vénéneuse, vulgaire dans toute la partie occidentale de la côte d'Afrique ainsi que dans d'autres pays de la Méditerranée<sup>4)</sup>; *Thapsia silphium* Viv., variété de l'espèce précédente<sup>5)</sup>; *Ferula tingitana* L., plante également très-répan due dans le nord de l'Afrique<sup>6)</sup>; *Ferula asa foetida* L., nom par lequel on a désigné plusieurs espèces du genre *Ferula* croissant dans la Perse et d'autres pays de l'Asie occidentale, et dont est tiré un produit connu, *asa foetida*, employé dans la médecine (*stercus diaboli*)<sup>7)</sup>; *Laserpitium gummiferum* Desf.<sup>8)</sup>, qui croît au midi de l'Espagne et au nord de l'Afrique et produit une gomme aromatique; enfin, *Laserpitium siler* L., plante répandue dans les contrées montagneuses de l'Europe méridionale, et dont la racine et le fruit sont d'un goût amer aromatique et s'emploient dans la médecine.<sup>9)</sup> Mais d'autres naturalistes ont été de l'avis qu'on n'a pas encore retrouvé le silphium de l'antiquité, ainsi les botanistes Link<sup>10)</sup> et Endlicher<sup>11)</sup>, et les pharmacologues Lindley et Pereira<sup>12)</sup>. L'archéologue Böttiger a de même été de cette opinion.<sup>13)</sup>

Les plantes nommées ci-dessus, dans lesquelles les botanistes ont cru reconnaître le célèbre silphium des anciens, diffèrent toutes, plus ou moins, de l'aspect de la plante que nous présentent les monnaies. Il ne faut cependant pas appuyer sur cette différence, comme la représentation même montre que la plante n'a pas été fidèlement reproduite dans l'empreinte monétaire. Mais il y a d'autres objections, plus graves, à faire aux déterminations botaniques que nous venons de citer. Les plantes qu'on a proposées, ont en général des propriétés qui diffèrent de celles du silphium, ou qui ne peuvent être rapprochées des vertus que, selon les auteurs, il faut attribuer à cette plante si hautement estimée dans l'ancien monde. Quant à la *Ferula asa foetida*, il se peut bien que le silphium qui fut emporté de l'Asie dans les pays grecs et romains, ait été tiré des

1) Cf. Macé l. c. p. 339-340.

2) Lindley Flora medica 1838. Pereira Materia medica 1857.

3) M. A. S. Ørsted, professeur en botanique à l'université de Copenhague, auquel je me suis adressé pour obtenir des éclaircissements à cet égard, a bien voulu soumettre à un nouvel examen cette difficile question, et ce sont les renseignements donnés par ce savant, sur lesquels sont basées les observations suivantes.

4) Desfontaines, Jussieu et d'autres; cf. Macé l. c. p. 232 suiv.

5) Viviani Floræ Ilycæ specimen p. 17. Cf. De Candolle Prodr. IV p. 202; Fraas Synopsis floræ classicæ.

6) Dictionn. d'hist. natur. (1819), Silphium. Sprengel Erläuterungen zu Theophrast (1822) p. 227.

7) La plupart des naturalistes ainsi que des philologues des temps passés se sont déclarés en faveur de cette plante, voyez Macé l. c. p. 229 suiv.

8) Aussi appelé *Thapsia gummifera*. Link (qui plus tard changea d'opinion, voyez la note 10) et Sprengel Erläut. zu Theophrast p. 227.

9) Macé l. c. p. 341 suiv. M. Macé est le dernier botaniste qui a approfondi la question du silphium; dans le traité, assez ample, de cet érudit on trouve les opinions différentes en grande partie communiquées et réfutées.

10) Abhandl. der Acad. zu Berlin 1829 p. 124.

11) Enchiridion botanicum p. 387 suiv.

12) Voyez II. cc. note 2.

13) L. c. p. 104 note 4.

mêmes espèces du genre *Ferula*, desquelles on gagne de nos jours la drogue qui est d'une si mauvaise odeur; les anciens naturalistes disent que le silphium asiatique était d'un goût fort et d'une odeur fétide. Mais il en est autrement du silphium cyrénéen qui était apprécié comme un assaisonnement aromatique et délicat; les auteurs vantent expressément le silphium qui venait de la Cyrénaïque à cause de son odeur agréable et son goût doux, et le regardent comme bien supérieur au silphium asiatique.<sup>1)</sup> Pour ce qui regarde les autres espèces, il est à remarquer que les *Thapsia garganica*, *Ferula tingitana* et *Laserpitium gummiferum* sont très-répandues sur la côte africaine à l'ouest de la Cyrénaïque, tandis que, selon le témoignage unanime des écrivains anciens, le silphium ne croissait que dans ce dernier pays. Concernant l'attribution à *Laserpitium siler*, il faut objecter, que cette plante n'a pas été trouvée dans la Cyrénaïque, et qu'elle est vulgaire dans la France méridionale et en Espagne, pays où le silphium n'existait pas dans l'antiquité. Il y a enfin un point, auquel aucun des savants qui se sont occupés de cette question, n'a eu égard, et qui est pourtant d'un grand poids pour parvenir à un résultat, c'est la représentation du fruit sur les monnaies<sup>2)</sup>; c'est le fruit qui offre le critère le plus distinctif pour discerner les différents genres de la grande famille des ombellifères. Or, le fruit représenté sur les monnaies est cordiforme; bien qu'il ne soit pas à supposer que le type monétaire soit exactement copié d'après nature, on pourra pourtant regarder comme certain que la forme du fruit du silphium s'est rapprochée de celle d'un coeur, puisque cette forme est très-prononcée sur toutes les pièces qui ne sont pas d'un travail trop rude. Mais aucune espèce des plantes ombellifères connues jusqu'ici ne porte un tel fruit; le fruit qui s'approche le plus de la figure dans l'empreinte monétaire, c'est celui de la *Ferula vesceritensis* L., dont nous avons donné plus haut (p. 14) un dessin; mais la différence est pourtant assez saillante. Ainsi nous en venons au résultat, que le célèbre silphium de l'antiquité n'est pas encore retrouvé.

Il est probable que le silphium a appartenu au genre *Ferula*; c'est ce qu'on peut conclure du fruit figuré sur les monnaies. Les fruits du genre de *Thapsia* ont cela de caractéristique que la membrane ailée du péricarpe est très-large, bien plus large que ne la fait voir la représentation sur les monnaies; les fruits des espèces de *Laserpitium* diffèrent encore plus du type monétaire. C'est une *Ferula*, comme nous venons de faire observer, dont une espèce offre le fruit qui ressemble le plus au fruit sur les monnaies, soit par sa forme générale, soit par l'aile du péricarpe qui est assez mince et munie d'un bord saillant. Il faut ajouter qu'il y a plusieurs espèces de *Ferula* qui fournissent un produit ayant certaines propriétés de commun avec le silphium, et que le genre *Ferula* est celui de la famille des ombellifères qui est le plus répandu dans les pays de la Méditerranée, dans l'Asie Mineure et la Perse, pays où l'on n'en rencontre pas moins de 70 espèces.

1) Le silphium cyrénéen est appelé par Théophraste (Hist. plant. IV, 3, 1) *ἰδύσμιον*, dans Suidas et Phavorinus (s. v. *Σίλφιον* et *Βάττου Σίλφιον*) *ἡδύσμιον*. Dans un autre passage (De causis plant. VI, 12, 9) Théophraste dit que la feuille et le fruit de ce silphium sont doux (*ἡδὺν*), et qu'il est d'un goût agréable (*ποικίλινα ἰσχυρία*). Dioscoride (Mat. med. III, 84) atteste que le silphium de la Cyrénaïque était de l'odeur la plus agréable (*ἰσχυρὸν προσήστατος*), mais que les espèces de la Médie et de la Syrie

avaient une odeur très-fétide (*βρωμωδιστικὰν ἔχουσι τὴν ἰσχυρίαν*). Pline (XIX, 3) dit du silphium provenant de ces pays: *est multo infra cyrenaicum*. Cf. les remarques chez Macé l. c. p. 229-231.

2) Il est singulier que M. Macé dans son traité du silphium, publié en 1857, n'ait pas tenu compte du fruit figuré sur les monnaies, quoique M. Duchalais dans la Revue num. de l'année 1850 y eût déjà dirigé l'attention.

L'histoire des plantes, dans le temps ancien et moderne, présente plusieurs exemples que des plantes sauvages et recherchées dans l'économie des hommes ont disparu pendant long-temps, mais ont été enfin retrouvées. Il est à propos ici de renvoyer à une autre plante également célèbre dans l'antiquité, le papyrus de l'Égypte; on l'a cru extirpé, mais dans le dernier temps on l'a découvert de nouveau.<sup>1)</sup> Il est donc permis d'espérer que de même le silphium existe encore, et qu'il reparaitra un jour, lorsque la Cyrénaïque aura été explorée par des botanistes. Il ne faut pas s'étonner que nous ne soyons pas encore parvenus à le découvrir, puisqu'il y a, même parmi les plantes dont les produits de nos jours sont d'un usage ordinaire, plusieurs qui ne sont pas encore connues, p. e. de la même famille, celle qui fournit le *sagapenum*, matière dont on se servait déjà dans l'antiquité pour adultérer le silphium<sup>2)</sup>.

#### § 4.

##### Les types accessoires.

Il est assez difficile d'expliquer les petits types ou symboles appelés accessoires sur les monnaies des villes grecques. L'opinion qui a été adoptée par beaucoup de numismatistes, est celle que ces symboles sont personnels et ont rapport aux magistrats chargés de la surveillance du monnayage, soit en reproduisant les sujets gravés dans les cachets des magistrats, soit d'autre manière.<sup>3)</sup> Récemment M. Beulé a repoussé cette explication; relativement aux monnaies d'Athènes, ce savant a cherché dans l'histoire et dans les croyances des Athéniens la clef de ces symboles, en supposant qu'ils aient été choisis à l'égard de la cérémonie ou de l'événement le plus saillant parmi ceux qui précédaient l'émission de la monnaie.<sup>4)</sup> Ce n'est que par un examen approfondi des monnaies de chaque ville ou peuple séparément qu'on pourra parvenir à la juste explication des symboles accessoires qu'elles contiennent.

En examinant les monnaies de la Cyrénaïque on acquiert la conviction que les types accessoires ne sont pas personnels. Plusieurs de ces petits types se répètent sur des monnaies, soit autonomes, soit royales, frappées en grand nombre, différant par les espèces, les types et la fabrique; on peut en conclure qu'ils ont été employés à des temps différents ou pendant une plus longue époque que celle de la fonction d'un seul magistrat. L'astre et le trépied se voient sur les didrachmes aux mêmes types qui sont frappés soit d'après le système asiatique, soit d'après le

1) W. Hooker Niger Flora p. 551.

2) Plin. XIX, 3 (15). Dioscorides Mat. med. III, 84.

3) Duchalais dans Revue num. fr. 1852 p. 7. Pour les monnaies d'Athènes voyez: Arnet Wiener Jahrbücher LXXXII Anzeigblatt p. 32 suiv.; Cavedoni Bullet. dell' inst. arch. di Roma 1837 p. 142, 1838 p. 185; Rathgeber Annali dell' inst. arch. di Roma 1838 p. 37. Pour les monnaies de Tarente, voyez Fiorelli Mon. rare di città gr. p. 22-49. Lagoy sur les monnaies de Dyrrhachium dans Revue num. fr. 1838 p. 336-337. Raoul Rochette sur les graveurs des monn. gr. p. 33-34.

4) Monnaies d'Athènes p. 117-118, 125-128. Dans la discussion de cette question M. Beulé soutient que dans la numismatique ancienne tout a un sens religieux et po-

litique, et que les types accessoires sur les monnaies des villes grecques ne reproduisent jamais les cachets personnels. Nous ne saurions partager cette opinion. Nous ne comprenons pas, en effet, pourquoi un magistrat ou officier monétaire ne pourrait mettre sur la monnaie l'emblème de son cachet (ses armoiries, pour ainsi dire) tout aussi bien que son nom ou son monogramme. C'est un fait, que le symbole accessoire offre maintes fois une allusion au nom auquel il est associé; un tel rapport entre le nom et le symbole se rencontre trop souvent pour pouvoir être accidentel. Mais il est vrai que cette manière d'expliquer les symboles accessoires a été poussée trop loin, et a ouvert un champ libre à des fantaisies et à des aberrations.

système phénicien (voy. les n<sup>os</sup> 155-159 et 166-168); mais ces deux sortes de didrachmes, se rapprochant par le poids l'une de l'autre, n'ont sans doute pas été frappées par un même magistrat (cf. p. 67 et § 6). Il y a des symboles qui se retrouvent sur les monnaies de plusieurs villes; ainsi la gerboise est placée sur les monnaies de Cyrène et de Barcé, l'astre sur les monnaies de Cyrène et d'Evespérus, et le silphium sur les monnaies de toutes les trois villes. Là où un symbole est associé à un nom de magistrat ou à un monogramme, on ne peut pas admettre non plus qu'il se rapporte au personnage indiqué par ce nom ou monogramme<sup>1)</sup>; sur aucune monnaie le symbole ne contient d'allusion au nom de magistrat; on trouve un même symbole joint à des monogrammes différents, p. e. le crabe sur les n<sup>os</sup> 161-165 et 180-181, ainsi qu'un même nom ou monogramme paraît conjointement avec des symboles différents, p. e. KYΔΙΟΣ sur les n<sup>os</sup> 69 et 202 avec la gerboise et l'astre, et E sur les n<sup>os</sup> 167-168 et 207 avec le trépied et l'astre.

De l'autre côté il faut remarquer que les types accessoires sont les attributs des divinités honorées dans la Cyrénaïque, ou des symboles qui se réfèrent à la nature du pays, aux produits du sol, à certaines localités ou aux solennités publiques; en général, ces petits types présentent les mêmes sujets qui servent aussi de types principaux, ou ils y ont rapport. Nous allons les passer en revue.

L'astre, qui se rencontre le plus souvent<sup>2)</sup>, désigne sans doute le soleil; sur le n<sup>o</sup> 191 on voit un disque au milieu des rayons; c'est donc le symbole d'Apollon qui en Cyrénaïque, ainsi qu'en d'autres pays, était adoré comme dieu du soleil.<sup>3)</sup> Le trépied (n<sup>os</sup> 166-168) et les feuilles de laurier (n<sup>o</sup> 41) sont les attributs ordinaires d'Apollon qu'on regardait comme fondateur et dieu tutélaire de Cyrène (voy. p. 62), et dont la tête laurée se voit souvent sur les monnaies. Le carquois (n<sup>o</sup> 169) est l'attribut, soit d'Apollon, soit de Diane, déesse qui était de même vénérée à Cyrène, et dont le buste avec le carquois est représenté sur plusieurs monnaies (voy. p. 33 et 73). Le foudre (n<sup>o</sup> 279) se trouve employé aussi comme type principal (n<sup>o</sup> 76 suiv.), se référant à Jupiter qui figure sur les statères; voyez sur le culte de ce dieu p. 67. La chouette (n<sup>os</sup> 321 et 324) renvoie à Minerve, qui avait aussi son culte chez les Cyrénéens (voy. p. 69 et 86); la tête de la déesse est représentée sur les monnaies d'or et de bronze. Le rameau et la feuille de lierre (n<sup>os</sup> 37 et 242) se rapportent au culte de Bacchus, dont on voit sur le n<sup>o</sup> 176 la tête couronnée de lierre. La corne (n<sup>os</sup> 151-152 et 263) est sans doute à regarder comme le symbole de ce même dieu; sur les peintures de vases on le voit souvent tenant à la main une corne à boire (κεράς) semblable à celle-ci.<sup>4)</sup> Le serpent (n<sup>os</sup> 48, 171-173 et 265) était, comme on sait, le symbole d'Esculape, ainsi que le pentagone (n<sup>o</sup> 264) était l'emblème d'Hygiène et de la santé<sup>5)</sup>. Esculape, dont les Grecs avaient porté le culte avec eux d'Epidaure et de l'île de Théra<sup>6)</sup>, avait un temple sur l'acropole de

1) Conf. la note précédente.

2) Sur les n<sup>os</sup> 78-79, 155-159, 182, 185-186, 188, 205-208, 268-269, 272, 283-284, 339 et 341.

3) Voyez p. 77 note 1. Il faut cependant observer que Jupiter-Ammon est aussi représenté la tête rayonnée (n<sup>o</sup> 194). M. Cavdoni (Osserv. p. 49) pense que l'astre pourrait encore indiquer Hespérus par rapport au jardin des Hespérides ou Sirius par rapport à Aristée.

4) Ce symbole ne doit pas être confondu avec la corne

d'abondance sur le n<sup>o</sup> 341, ni avec la corne de gazelle sur le n<sup>o</sup> 103.

5) Voyez Creuzer Symbolik IV p. 578; Lange dans Böttiger Archäologie und Kunst I p. 56 suiv.; Lobeck Aglaoph. p. 1346.

6) Pausanias (II, 26, 7) dérive d'Epidaure le culte d'Esculape en Cyrénaïque. Une inscription nous apprend le culte du dieu en Théra, Ross Inscr. Fasc. II n<sup>o</sup> 221, cf. Cavdoni Osserv. p. 77.

Cyrène <sup>1)</sup> et un autre à Balagræ, ville voisine, où il était révérendu sous le surnom de *Ἰατροῦς* <sup>2)</sup>; à ce culte s'attachait sans doute l'école de médecine qui florissait déjà au milieu du cinquième siècle, puisque Hérodote vante les médecins de Cyrène comme les meilleurs après ceux de Crotona <sup>3)</sup>. Le serpent d'Esculape est aussi placé comme type sur les monnaies de l'époque romaine. Les deux étoiles (n° 76-77 et 153-154) sont le symbole connu des Dioscures. Le culte des Dioscures avait été porté de Lacédémone et de Théra par les Grecs qui les premiers émigrèrent de là en Cyrénaïque; dans la ville de Cyrène on célébrait en l'honneur de ces dieux une fête (*Διοσκουρία*) instituée par Battus, et un sanctuaire leur était érigé auprès de la rue qui conduisait au temple d'Apollon. <sup>4)</sup> La gerboise, qui est fréquemment employée comme type accessoire <sup>5)</sup>, paraît aussi comme type principal (n° 340); ce petit quadrupède et de même le caméléon (n° 321) sont probablement appliqués à l'empreinte monétaire parce qu'on les regardait comme des animaux caractéristiques au pays. La corne de gazelle (n° 103) est placée au lieu de l'animal entier; la gazelle, qui était également indigène dans la Cyrénaïque, sert de type principal aux monnaies de Cyrène et de Barcé. Le silphium <sup>6)</sup>, l'épi (n° 87, 324 et 342) et la charrue (n° 79) ont rapport aux productions les plus importantes du sol <sup>7)</sup>, et la corne d'abondance (n° 341), à la fertilité en général. Le crabe, dont l'emploi comme type accessoire est fréquent sur les monnaies de Cyrène <sup>8)</sup>, est un symbole maritime qui convient aux habitants navigateurs et commerçants de cette ville (cf. la page suiv.); il se trouve aussi comme type principal (n° 99 et 340). Le rameau d'arbre fruitier sur la monnaie d'Hespéris n° 339 est sans doute un rameau de l'arbre des Hespérides, représenté auprès d'Hercule sur une monnaie archaïque (n° 23). La couronne (n° 246) a trait aux jeux publics, auxquels ont égard le quadriges, le cavalier et le cheval qui servent de types sur beaucoup de monnaies. Le chapeau enfin (n° 245) est le même qu'on voit pendre sur le dos du cavalier sur les n° 197 suiv. <sup>9)</sup>

Cependant ces types accessoires ne doivent pas être considérés tous de la même manière. L'astre peut assez souvent être mis en rapport avec le type principal auquel il est ajouté, ainsi sur les monnaies où il est placé au-dessus du quadriges, de l'éphèbe à cheval et du cheval galopant, sans être remplacé par aucun autre symbole; dans ces cas l'astre peut indiquer que c'est aux jeux et fêtes en l'honneur d'Apollon que se rapportent le char de course, le cavalier et le cheval, cf. p. 68, 69 et 77. Le silphium, employé comme type accessoire, est en général à regarder comme l'emblème national qui donne à l'empreinte le caractère cyrénéen, ainsi dans la série n° 251-269 où il se trouve constamment au pied du palmier, et sur les n° 96-98, 249 et 329, où il est placé dans la roue, voyez p. 75 et 76. Le crabe est spécialement le signe d'un port (voy. p. 95), et sur le n° 340, où il sert de type principal, il désigne sans doute le port de Cyrène, Sozusa; il est donc assez probable que sur les monnaies de Cyrène, qui sont frappées avant que Sozusa (Apollonie)

1) Taciti Ann. XIV, 18.

2) Pausan. I. c. Tab. Peutinger segm. 8. Steph. Byz. s. v. *Βάλως*. Cf. Thirge I. c. p. 289-290.

3) Hérod. III, 131.

4) Schol. ad Pindar. Pythia V, 6 et 121, Bæckh p. 378 et 385. Plusieurs textes anciens relatifs au culte des Dioscures chez les Cyrénéens se trouvent cités dans Thirge Res Cyr. p. 290-291.

5) Sur les n° 178, 195-196, 202-203, 237, 318 et 321.

6) Sur les n° 248-249, 251-269, 329 et 334.

7) Sur la culture des blés dans la Cyrénaïque, voyez Thirge I. c. p. 298 et 316. On ne sait rien du culte de Cérés chez les Cyrénéens.

8) Voyez les n° 160-165, 179-180, 247, 266-267, 280 et 283.

9) M. Cavedoni (Osserv. p. 48-50) a expliqué plusieurs des symboles accessoires de la même manière; mais pour l'astre, le pentagone et le trépied ce savant a en outre émis des hypothèses auxquelles on ne saurait assentir.

sous les Ptolémées fût déclarée autonome, le crabe est la marque d'un atelier monétaire établi là par Cyrène. La gerboise sur le n° 118, où ΣΩ est ajouté, peut également, eu égard au n° 340, être prise pour le signe de Sozusa. Le rameau de l'arbre des Hespérides, la corne d'abondance et l'épi, placés sur les n° 339, 341 et 342, doivent de même être considérés comme signes de villes, savoir d'Hespéris, de Balagræ et de Darnis, dont les noms ou sigles se trouvent ajoutés. Mais pour la plupart des symboles accessoires, surtout sur les monnaies de Cyrène où ils changent à côté des mêmes types, l'emploi a sans doute été occasionné par les changements du gouvernement ou de la direction de l'hôtel de la Monnaie; il est permis de croire qu'en ajoutant un tel symbole à l'empreinte ordinaire, un nouveau chef a voulu marquer les monnaies émises sous son administration. Mais ces petits types, d'après ce que nous avons tâché de démontrer, n'ont pas été placés sur les monnaies comme emblèmes personnels, mais comme symboles publics relatifs au culte des dieux, aux institutions nationales ou à la nature du pays; ce ne sont pas des magistrats différents qu'ils désignent, mais des administrations ou époques différentes dans la fabrication des monnaies.<sup>1)</sup>

Les monnaies de la seconde époque n'offrent que peu de symboles accessoires. A en juger d'après le style d'art et les autres indices du temps que présentent les monnaies, ce n'est pas avant la troisième époque que l'emploi de ces symboles est devenu général.

### § 5.

#### Noms de personnes, entiers ou abrégés, monogrammes, lettres isolées.

La table I, à la fin du volume, offre une liste des noms, monogrammes et lettres qui désignent des personnes, avec une indication des monnaies en argent, en or et en bronze, sur lesquelles ils sont inscrits, ainsi que de la ville et de l'époque auxquelles ils appartiennent. Il est à remarquer que plusieurs noms qui se trouvent publiés dans différents ouvrages et catalogues, sont omis dans cette table par la raison qu'ils n'ont pas été correctement lus ou qu'ils sont trop indistincts. De tels noms sont: ΚΑΙΝΙΩ<sup>2)</sup> (au lieu de ΚΑΙΝΙΩ), ΚΥΔΑΙΟΣ<sup>3)</sup> ou ΚΥΔΙΑΣ<sup>4)</sup> (pour ΚΥΔΙΟΣ), ΜΙΚΩΝΟΣ<sup>5)</sup> (pour ΝΙΚΩΝΟΣ), ΤΟΜΗΛΕΟΣ<sup>6)</sup> (pour ΤΟΜΗΔΕΟΣ), ΩΦΙΛΩΝ<sup>7)</sup> (pour ΦΙΛΩΝ). Les noms qu'on a lus: ΑΝΘΙΠΩΝ<sup>8)</sup> et ΚΑΡΙΝΟΣ<sup>9)</sup>, sont presque effacés et ne peuvent être déchiffrés. Des noms abrégés qu'on ne saurait admettre, sont: ΚΑΙΡΙ<sup>10)</sup> (pour ΧΑΙΡΙ), ΚΥΟ<sup>11)</sup> (pour ΚΥΔ), ΛΑ ou ΑΛ<sup>12)</sup>, ΣΑΙΣΤ<sup>13)</sup>.

Les noms écrits en entier. Ces noms sont tous mis au génitif, dont la forme est tantôt celle du dialecte vulgaire, tantôt appartient au dialecte dorien, le même qu'on trouve dans les inscrip-

1) Dans le manuscrit de M. Lindberg la conjecture se trouve énoncée, que les symboles accessoires, excepté le silphium, l'astre, le crabe et la gerboise, sont des signes d'officiers monétaires inférieurs, tandis que les monogrammes indiquent des magistrats.

2) Voyez ci-dessus p. 86 note 8.

3) Mus. Hunter p. 122 n° 8.

4) Sestini Mus. Hederv. III cont. p. 72 n° 1; Mionnet S. n° 15.

5) Mionnet n° 101-102, Cavedoni Osserv. p. 45.

6) Mionnet S. n° 37-39; Cavedoni Osserv. p. 46. Dans

Pape Wörterbuch der griech. Eigennamen (2<sup>te</sup> Ausg. p. 384) ce nom est, à tort, rendu ainsi: Τολμηλεος, δ (?)

7) Voyez ci-dessus p. 86.

8) Voyez ci-dessus p. 36.

9) Mionnet n° 39.

10) Eckhel Numi vet. anecd. p. 303; Doctr. IV p. 121.

11) Voyez ci-dessus p. 34 note 3.

12) Voyez ci-dessus p. 52 note 9.

13) Voyez ci-dessus p. 94.

tions lapidaires découvertes dans la Cyrénaïque ainsi que sur les monnaies dans les noms de Cyrène et Barcé. Les noms au génitif vulgaire sont: ΑΡΙΣΤΟΜΗΛΕΟΣ, ΔΑΜΩΝΑΚΤΟΣ, ΙΑΣΟΝΟΣ, ΝΙΚΩΝΟΣ et ΤΟΜΗΔΕΟΣ. Les autres noms présentent le génitif dorien. Dans ΚΑΙΝΙΩ, ΚΥΥΕΛΩ, ΛΙΒΥΣΤΡΑΤΟ<sup>1)</sup>, ΤΙΜΑΓΟΡΑ, la dernière lettre, Ω, Ο, Α, est la terminaison doriennne ordinaire du génitif au lieu de ΟΥ.<sup>2)</sup> ΑΚΕΣΙΟΣ, ΑΡΙΣΤΙΟ(Σ), ΚΥΔΙΟΣ et ΝΙΚΙΟΣ proviennent des noms vulgaires Ἀκεσίας, Ἀριστίας, Κυδίας et Νικίας, qui chez les Doriens se contractaient en: Ἀκεσις, Ἀριστις, Κυδίας et Νικίς.<sup>3)</sup> ΕΥ(Φ)ΡΙΟΣ, qui ne se trouve pas ailleurs, est sans doute, selon l'analogie avec les noms précédents, le génitif dorien du nom Εὐφρίας (Εὐφρις). Il faut de même prendre ΘΕΥΦΕΙΔΕΥΣ et ΠΟΛΙΑΝΘΕΥΣ pour les génitifs des noms Θεουφρίδης et Πολιανθης; -ευς est la terminaison de génitif doriennne qui remplace -εος.<sup>4)</sup> ΙΑΣΩΝ sur le n° 189 peut être au nominatif; mais tous les autres noms de magistrats sur les monnaies cyréniennes étant mis au génitif, ce nom doit être regardé comme abrégé de ΙΑΣΩΝΟΣ<sup>5)</sup>; sur le n° 324 de Barcé, ΦΙΑΩΝ est de même un génitif, comme on le voit par l'article ΤΩ, et on trouve de semblables abréviations dans les inscriptions lapidaires.<sup>6)</sup> Il faut sous-entendre devant ces génitifs la préposition ΕΠΙ, et il est probable que tous ces noms désignent les magistrats suprêmes qui gouvernaient les trois villes principales pendant l'époque de leur indépendance.<sup>7)</sup> C'est ainsi que sur les monnaies de Dyrhachium et d'Apollonie le nom du magistrat supérieur est mis au génitif; on y trouve aussi le nom à ce cas précédé par ΕΠΙ.<sup>8)</sup> Dans les inscriptions de Corcyre, les noms des prytanes se trouvent également au génitif, tantôt précédés par ΕΠΙ, tantôt sans cette préposition.<sup>9)</sup> Les monnaies d'argent et d'or, sur lesquelles sont inscrits les noms cités, appartiennent toutes, selon le style d'art, à la seconde époque où les villes formaient des républiques, et il n'y

- 1) M. Lindberg, dans son manuscrit, a décomposé ce nom en ΛΙΒΥΩΝ ΣΤΡΑΤΟΣ, armée ou camp des Libyens, et présume que la monnaie ait été frappée dans le camp, du temps où Carthage et les Libyens portèrent secours à Cyrène contre Thimbron. Mon savant devancier renvoie aux inscriptions puniques connues sur les monnaies de Carthage frappées en Sicile, inscriptions par lesquelles il entend le camp de Carthage et le peuple du camp. Mais il n'y a rien dans la composition du nom de Libystratos qui empêche d'y voir un nom d'homme. Λιβύς était le nom d'un Spartiate, frère de Lysandre (Xenoph. Hell. II, 4, 28, cf. C. Inscr. 1211), et στρατός est un mot fréquemment employé à la formation de noms propres.
- 2) On trouve ainsi Ο et Α comme désinences du génitif dans les noms des rois macédoniens sur leurs monnaies: ΑΡΧΕΛΑΟΣ, ΑΚΡΟΠΟ, ΑΛΕΞΑΝΔΡΟ, ΑΜΥΝΤΑ. La lettre Ω au lieu de ΟΥ se rencontre dans l'article ΤΩ sur le n° 324 de Barcé, et plusieurs fois dans les inscriptions lapidaires, p. e. dans celle de la Cyrénaïque expliquée par Letronne dans Journ. des Sav. 1828 p. 264.
- 3) ΑΚΕΣΙΣ se trouve sur une monnaie de Rhodes (Mionnet III p. 419 n° 183), ΑΚΕΣΙΝ dans une inscription (C. Inscr. n° 511 in Add.). On rencontre Ἀριστις dans Théocrite (VII, 99) et dans des inscriptions (C. Inscr. n° 1232, Della Cella Viaggio p. 145). Κυδίας est un nom d'homme d'un emploi fréquent; mais la forme Κυδίας n'existe pas; c'est à tort qu'elle a été adoptée

par Pape Wörterbuch (2<sup>e</sup> Ausg. p. 211) comme un nominatif. ΝΙΚΙΟΣ (au génitif) et ΝΙΚΙΝ, voyez. C. Inscr. n° 1205 et 1197. M. Cavedoni a déjà fait remarquer que la plupart des noms de magistrats sur les monnaies de la Cyrénaïque offrent des génitifs doriens, et a emprunté un nombre d'exemples aux inscriptions lapidaires, voy. Bullet. dell' inst. arch. di Roma 1843 p. 117, Osserv. p. 46. Voyez du reste sur les génitifs des noms doriens: Franz Elem. epigr. gr. p. 248 et Ahrens De dialecto dorica p. 232-237.

- 4) Dans Pape Wörterbuch (2<sup>e</sup> Ausg. p. 155), Θεουφρίδης est incorrectement cité, d'après Mionnet, comme nominatif. Les Doriens changeaient en -ης la terminaison -εος des noms propres. Voyez Ahrens De dialecto dorica p. 234-237 note 5. Dans Cavedoni Osserv. p. 46, on trouve cités d'autres noms d'un génitif semblable. Liebe (Gotha num. p. 14) lisait ΠΟΛΙΑΝΘΕΥΣ qu'il traduisait par urbium Jupiter.
- 5) C'est par erreur que dans la gravure de ce n° p. 49 des vestiges de la terminaison ΟΣ sont indiqués à gauche.
- 6) P. e. ΑΡΙΣΤΙΣ ΦΙΑΩΝ(ος) dans l'inscription cyréniennne chez Della Cella p. 145.
- 7) M. Cavedoni (l. c.) a émis la même opinion concernant ces noms.
- 8) Eckhel Doctrina II p. 153. Lagoy dans Revue num. fr. 1838 p. 335. Cavedoni Spicil. p. 66.
- 9) Bæckh C. Inscr. n° 1865-1868.

a rien qui empêche d'assigner à la même époque les monnaies de bronze qui les contiennent. Le plus souvent, les noms sont écrits en grandes lettres et occupent une place saillante, ce qui convient bien à l'autorité suprême. On ne sait quel titre ont porté les chefs des républiques cyrénaïques, s'ils ont été appelés *kosmoi*, comme dans les villes de Crète, île doriennne voisine, ou *prytanes*, ainsi que se nommaient ceux qui succédèrent aux rois dans la ville doriennne de Corinthe et ceux qui présidaient au gouvernement de Rhodes, de Corcyre et d'autres villes également doriennes, ou enfin *archontes*, titre que l'on pourrait bien, d'après un passage de Polyen<sup>1)</sup>, être porté à attribuer aux magistrats suprêmes de Barcé. Il n'est pas avéré non plus, quel était leur nombre, s'ils changeaient annuellement, le premier étant le magistrat éponyme de l'année, ou si leur administration était de plus longue durée, ce qui variait dans les différents états doriens. MM. Millingen et Cavedoni ont supposé que des *éphores* éponymes soient désignés par ces noms<sup>2)</sup>; mais les éphores de Cyrène avaient la fonction judiciaire<sup>3)</sup>.

Des noms abrégés la plupart sont évidemment des abréviations de ceux qui précèdent. Ainsi il faut rapporter ΑΡΙΣΤ et ΑΡΙ à ΑΡΙΣΤΙΟΣ ou à ΑΡΙΣΤΟΜΗΛΕΟΣ, ΔΑΜΩ, ΔΑΜ et ΔΑ à ΔΑΜΩΝΑΚΤΟΣ, ΘΕΥΦΕΙ, ΘΕΥ et ΘΕ à ΘΕΥΦΕΙΔΕΥΣ, ΙΑ à ΙΑΣΟΝΟΣ, ΚΥΔ à ΚΥΔΙΟΣ, ΠΟΛΙΑΝ, ΠΟΛΙ et ΠΟ à ΠΟΛΙΑΝΘΕΥΣ. Les monnaies sur lesquelles on trouve ces noms abrégés, sont de la même fabrique que celles qui offrent les noms complets; ces pièces étant presque toutes plus ou moins petites, c'est probablement la petitesse de l'espace qui a été cause de l'abréviation. Il y a d'autres noms abrégés qui ne correspondent à aucun des précédents, mais qui sans doute ont également désigné les magistrats suprêmes de la république, puisqu'ils se trouvent placés de la même manière sur des monnaies de pareille fabrique; tels sont: ΙΓΓ, ΦΑΙΝ et ΧΑΙΡΙ (ΧΑΙΡ, ΧΑΙ).

On ne trouve aucun de ces archontes ou chefs mentionné dans les auteurs anciens; on ne pourrait pas s'y attendre non plus, comme ce n'est que très-peu de chose qui nous est parvenu de l'histoire de la Cyrénaïque, surtout de la seconde époque. Quelques savants du siècle passé<sup>4)</sup> ont présumé que Damonax, dont le nom est inscrit aux monnaies, soit le législateur arcade qui gouverna Cyrène sous la minorité de Battus III<sup>5)</sup>; d'autres, tels que Wesseling et Winckelmann, ont été d'avis, que ce soit bien le nom de ce Damonax, mais que les monnaies aient été frappées plus tard en son honneur<sup>6)</sup>; mais le style d'art des monnaies s'oppose à la première opinion, l'analogie des autres monnaies, à la dernière. Le seul nom dont il puisse être question ici, c'est ΑΡΙΣΤ, ΑΡΙ, sur les n<sup>os</sup> 62 et 133, pouvant indiquer Ariston qui, quelque temps après que Cyrène fut devenue république, était en possession du suprême pouvoir<sup>7)</sup>; mais les monnaies qui présentent ce nom, ne remontent guère au cinquième siècle, et ΑΡΙΣΤ est sans doute abrégé du nom ΑΡΙΣΤΙΟΣ, voyez ci-dessus. *Phain(ios)*<sup>8)</sup> et *Akesias* à Barcé ont été les premiers de ces archontes, de la fin du V<sup>me</sup> ou du commencement du IV<sup>me</sup> siècle, à en juger par le style des tétradrachmes

1) Voyez ci-dessus p. 83 note 9.

2) Millingen Sylloge p. 87. Cavedoni Osserv. p. 47.

3) Selon Heraclides Ponticus Cap. 4.

4) Voyez li. cc. dans Rasche Lex. rei num. Vol. II P. I p. 47, Eckhel Doctr. IV p. 121, et Thrige Res Cyr. p. 151 notes 23-24.

5) Voyez l'introduction p. 2.

6) Voyez Eckhel Doctr. IV p. 121, Thrige l. c. p. 151-152.

7) Voyez l'introduction p. 4. M. Lindberg a été de cette opinion.

8) ΦΑΙΝ sur le n<sup>o</sup> 317 peut être suppléé ΦΑΙΝΙΩ (cf. ΚΑΙΝΙΩ sur les n<sup>os</sup> 42 et 323) ou ΦΑΙΝΙΑΑ, génitifs de Φαίνος et Φαίνιδας; ces noms se trouvent sur les monnaies d'autres villes doriennes, l'un sur une pièce de Temnos (Mionnet S. VI p. 41 n<sup>o</sup> 261), l'autre sur une pièce de Rhodes (Mionnet III p. 421 n<sup>o</sup> 206).

qui portent leurs noms. *Tomedes* à Cyrène a sans doute été contemporain de *Kainios* à Barcé, et *Kydias* à Cyrène contemporain de *Kypselos* à Barcé; c'est ce qu'on peut conclure de la ressemblance entre les têtes de Jupiter-Ammon figurées sur les monnaies<sup>1)</sup>; on peut les rapporter à la fin de la seconde époque.

Il y a encore quelques noms abrégés, par lesquels il faut entendre des personnes, savoir: **ΣΑ**, **ΑΜ**, **ΕΥΑ**, **ΣΤ**, **ΚΕ**. Ces noms étant inscrits sur les monnaies qui semblent appartenir à la troisième époque, ils désignent sans doute des personnages chargés des mêmes fonctions que ceux indiqués par les monogrammes dont nous allons faire mention.

Les monogrammes, à l'exception des deux qui sont les marques de Sozusa et de Balagræ (voy. p. 94 et 95), désignent des personnes.<sup>2)</sup> On ne les trouve que sur les monnaies de Cyrène, qui selon le style d'art, les symboles accessoires ou d'autres indices doivent être rapportées à la 3<sup>me</sup> époque; plusieurs reparaissent sur les monnaies ptoléméennes, ainsi: **ΠΙ**, **ΚΡ** et **ΝΤ**. Il n'y a pas lieu de croire que les monogrammes indiquent le magistrat suprême, comme dans l'explication que nous avons donnée des noms inscrits sur les monnaies de l'époque républicaine. Comme ils sont moins saillants, on est plutôt porté à supposer que ce soient les sigles des magistrats inférieurs ou des officiers monétaires. Sous la domination des rois, il se peut que l'administration du monnayage ne fût plus entre les mains de l'autorité communale suprême, mais fût confiée à des magistrats inférieurs.

Les lettres isolées doivent être différemment expliquées. **E** sur le n° 339 est l'initiale de la ville d'Evespéris; **K** sur les n° 119 et 123, si d'ailleurs cette lettre s'y trouve seule (cf. p. 61 note 3), indique Cyrène, et **T** sur le n° 289, peut-être Tauchira. La suite n° 252-262 présente une série des douze premières lettres de l'alphabet (excepté **Λ**) qui sont à regarder comme des marques d'atelier (voy. p. 76). On trouve enfin isolées les lettres suivantes: **P**, sur le n° 93 sans nom de ville, **Α**, **Δ** et **Π**, sur les bronzes de Cyrène; ces lettres peuvent être prises pour des initiales de noms de magistrats.

Dans les commentaires sur les monnaies nous avons démontré qu'outre les noms des trois villes principales, on y trouve encore quelques noms de villes d'un rang inférieur, savoir ceux de Sozusa, de Darnis et de Balagræ, peut-être encore de Tauchira, qui sont indiqués par **ΣΩ** ou **Ξ**, **ΔΑΡ** ou **ΔΑ**, **ΒΚ** et **T**. On pourrait demander s'il n'y a parmi les autres noms abrégés ou monogrammes aucun qui désigne quelque ville au lieu d'un magistrat. Par **KAINIΩ** sur le n° 42 Sestini et Mionnet ont entendu une ville du nom de Cænopolis<sup>3)</sup>; mais la présence du même nom sur le n° 323 de Barcé montre que c'est le nom d'un magistrat. De même **ΑΜ** sur le n° 98 a été pris, par M. Dumersan, pour le nom d'une autre ville, Maranthis; nous avons déjà fait remarquer, que cette explication n'est non plus admissible.<sup>4)</sup> Si l'on veut comparer les autres noms abrégés avec les noms qui nous sont parvenus de villes cyréniennes, on en rencontre trois, sur les monnaies de Cyrène, qui peuvent indiquer des villes; ce sont **ΧΑΙΡ** ou **ΧΑΙ** (n° 63 et 204), **ΚΕ** ou **Κ** (n° 180 et 181), et **ΤΙ** (n° 279), qui conviennent aux noms: *Chairekla*, *Kelida* et *Tinodiris*.

1) Comparez les pièces figurées p. 44 et 45 n° 135 et 140 avec celles figurées p. 81 sous les n° 323 et 324. Il est à remarquer que sur les monnaies la ressemblance des têtes est encore plus grande qu'elle ne paraît sur les gravures.

2) On peut aussi excepter le monogramme **Κ** ou **ΚΙ**, qui semble être une marque d'atelier. voyez p. 40 note 4.

3) Voyez II. cc. p. 23 note 8. Cf. Cavedoni Osserv. p. 60 note 51.

4) Voyez p. 36 note 10.

Mais il n'est point probable que ces villes soient désignées par ces abréviations. XAIPI ou XAI est sans doute le commencement du même nom de magistrat qui est écrit XAIPI. Sur la monnaie qui contient KE, on voit encore le crabe, signe de Sozusa, outre le nom de Cyrène. TI se trouve entre les cornes de la lyre, à la même place où, sur les autres monnaies de cette série, il y a une lettre ou un monogramme indiquant un nom de magistrat; aussi Tiniodiris n'était qu'un bourg, et situé très-loin de Cyrène, près de la frontière de la Syrtique.

## § 6.

### Le système monétaire.

Les monnaies en argent et en or, dans la description qui précède, ont été désignées par rapport à l'espèce et au système auxquels elles appartiennent <sup>1)</sup>, et ces désignations sont déjà en partie motivées dans les commentaires à la fin de chaque section. Nous les avons rapportées à trois systèmes: l'attique, l'asiatique et le phénicien. <sup>2)</sup> De ces dénominations les deux dernières ne sont pas généralement adoptées. Jusqu'aux derniers temps, les numismatistes et les métrologues n'ont pas été d'accord sur les différents systèmes monétaires employés chez les peuples grecs. M. Bœckh a présumé qu'il y eût 4 ou 6 systèmes <sup>3)</sup>; M. Mommsen en a admis cinq <sup>4)</sup>; M. Fr. Lenormant les a réduits à trois <sup>5)</sup>; récemment M. Vasques Queipo en a établi jusqu'à neuf <sup>6)</sup>. Ces savants, tout comme ils ont donné des noms différents aux mêmes systèmes, ont aussi jugé différemment de l'origine des systèmes, de leurs rapports entre eux et des divisions monétaires qu'ils renferment; on trouve les mêmes monnaies assignées tantôt à l'un, tantôt à l'autre système. Nous allons expliquer dans ce paragraphe, quels sont les trois systèmes que nous avons adoptés, et par quels motifs nous avons rapporté à eux les monnaies autonomes de la Cyrénaïque; après quoi nous ajouterons quelques remarques sur l'emploi de ces systèmes chez les Cyrénéens, et sur les moyens de distinguer les différentes espèces de monnaies. Quant aux monnaies de bronze, on n'en trouve indiqué, dans le catalogue dressé ci-dessus, que le module, d'après l'échelle de Mionnet, et dans les commentaires nous n'avons que préalablement fait quelques observations à l'égard de leur dénomination; à la fin de ce paragraphe nous essayerons de démontrer à quelles espèces elles peuvent être assignées selon leur poids. Les tables à la fin de ce volume présentent une répartition des monnaies aux différents systèmes et divisions. <sup>7)</sup>

#### Les monnaies d'argent et d'or.

Le système attique est le nom attribué généralement au système monétaire introduit à Athènes par Solon, système dans lequel le tétradrachme était la plus forte espèce et avait le

1) Prenant pour unité, dans les monnaies d'argent la drachme, dans les monnaies d'or, le statère (didrachme), nous avons indiqué à chaque numéro à quel multiple ou à quelle fraction de la drachme ou du statère appartient la pièce; la drachme est exprimée par *Dr.*, le statère par *St.*, l'obole par *Ob.*

2) Le premier et le dernier systèmes sont désignés par *att.* et *phén.*; là où ni l'un ni l'autre n'est ajouté, c'est au système asiatique que se rapporte l'espèce.

3) *Metrologische Untersuchungen über Gewichte, Münz-*

*füsse und Masse des Alterthums* Abschn. V-X.

4) *Ueber den Verfall des römischen Münzwesens in der Kaiserzeit*, dans: *Verhandl. der sächsischen Gesellschaft der Wissenschaften zu Leipzig* III u. IV (1851) p. 206-208.

5) *Revue num. fr.* 1855 p. 96 suiv.

6) *Essai sur les systèmes métriques et monétaires des anciens peuples* Tome I chap. V § II.

7) La question des divisions et systèmes monétaires n'a pas été traitée par MM. Falbe et Lindberg.

poids normal de 17,2 ou 17,0 gr.<sup>1)</sup> C'est à ce système que correspondent la plupart des monnaies cyréniennes de l'époque la plus reculée. Il y a cependant plusieurs objections à faire à l'application du nom *attique* aux monnaies de cette époque. Un certain nombre de ces monnaies est peut-être antérieur au temps de Solon (voy. p. 21); quelques tétradrachmes pèsent 17,7, 18,1 et 18,35 gr., tandis que les plus forts des tétradrachmes attiques que l'on connaisse ne dépassent pas le poids de 17,4 gr.; on ne trouve pas au revers des anciennes monnaies d'Athènes un ou deux creux oblongs ou irréguliers comme les offrent les monnaies primitives de Cyrénaïque; il n'existe pas de monnaie d'or attique analogue au distatère n° 1. Les colons qui s'établirent les premiers sur la côte d'Afrique, étaient issus d'une autre race grecque que les Athéniens; la population d'Attique, autant qu'on sait, ne prit aucune part non plus à la seconde grande colonisation vers l'an 580 (voy. p. 2). Il n'est donc pas probable que ce système monétaire ait été introduit en Cyrénaïque d'Athènes. Mais le système attique est sans doute d'origine asiatique<sup>2)</sup> ou égyptienne<sup>3)</sup>. Parmi les monnaies asiatiques de l'époque la plus reculée, il y a des pièces qui offrent de pareils creux au revers et correspondent en poids aux plus fortes des monnaies cyréniennes. Ainsi on connaît en or des demi-statères (drachmes) des anciens rois de Lydie qui pèsent 4,7 gr.<sup>4)</sup>, et des statères (didrachmes) archaïques de Panticapée qui pèsent 9,4 gr.<sup>5)</sup>, ce qui donne un tétradrachme de 18,4 gr. En argent il y a, d'une époque un peu postérieure, des didrachmes de la Cilicie, d'Aspendus et de Selge, qui ont le poids de 9,4—9,7 gr. M. Queipo appelle le système d'après lequel sont frappées ces dernières monnaies, *olympique* ou *assyro-phénicien*, et y fixe le poids moyen du tétradrachme à 19,5 gr.<sup>6)</sup> Certes, il est vraisemblable que le système des monnaies cyréniennes primitives ait tiré son origine du même système auquel appartiennent les monnaies asiatiques nommées en dernier lieu; nous avons cependant cru ne pas devoir faire usage d'aucun des noms proposés par M. Queipo. Les monnaies de Cyrénaïque dont il s'agit sont bien inférieures en poids à la grande majorité des monnaies d'Asie rapportées à ce système. Elles offrent une série de pesées qui se succèdent de près l'une à l'autre en finissant par le poids attique normal, puisque les tétradrachmes pèsent 18,3, 18,1, 17,7, 17,3, 17,2, 17,1 et 16,8 gr.; on ne pourrait dire s'il fallait assigner au système nommé toutes ces pièces, même les plus faibles, ou à quelle pièce fixer la limite entre le système assyro-phénicien et le système attique. Nous avons donc jugé le plus convenable, malgré les objections que nous avons faites nous-même plus haut, de conserver le nom *attique*, du moins pour toutes les monnaies dont le poids est conforme à celui des tétradrachmes attiques frappés au commencement de l'époque suivante par Cyrène et Barcé. Mais pour ce qui regarde les monnaies de la seconde époque dont le poids correspond au poids attique, on ne saurait révoquer en doute qu'elles n'aient été frappées d'après le système attique; car alors ce système était devenu très-répandu par le commerce, et Cyrène devait être étroitement liée avec Athènes et avec d'autres villes qui s'en servaient.

Quant aux monnaies cyréniennes que nous avons rapportées au système asiatique, il

1) M. Beulé (Monnaies d'Athènes p. 11) prend 17,2 gr. pour le poids normal; M. Vasques Queipo (l. c. I p. 405-406, cf. Addit. p. 606) le fixe à 17,0 gr. Cf. Bœckh l. c. Abschn. IX.

2) Selon Bœckh l. c. p. 57, 129-130 et aill.

3) Selon Queipo l. c. I p. 467-471.

4) Le cabinet de Copenhague en possède deux pièces, qui

ont au droit une tête de lion, au revers un creux oblong. 5) Kœhne Musée Kotschoubey I p. 340 n° 7 et 8, p. 346 n° 23 et 24; cf. II p. 403-404.

6) A ce système M. Queipo rapporte un grand nombre de monnaies des pays européens, soit d'une époque reculée (p. e. celles de Macédoine pesant 9,8—9,0 gr.), soit des temps postérieurs. L. c. I p. 417-424.

a été présumé par Bœckh qu'elles soient frappées d'après le système éginétique.<sup>1)</sup> Ce système était le plus ancien en Grèce, introduit par Pheidon, roi d'Argos et de l'île d'Égine, et était adopté surtout par les états doriens; le didrachme en était la plus forte espèce; la drachme éginétique, selon Bœckh, valait 10 oboles attiques et avait primitivement pesé 7,27 gr., mais avait été réduite peu à peu à 6 gr. et au-dessous.<sup>2)</sup> D'après ce système les pièces de 13,6—12,4 gr. que nous avons appelées tétradrachmes, seraient des didrachmes, et les autres seraient également réduites en proportion. Mais il se présente de justes objections à l'opinion de Bœckh. D'abord il n'est pas probable que le didrachme, la plus forte pièce du système éginétique, ait eu le poids primitif de 14,5 gr., car les monnaies de l'île d'Égine, qui sont assurément frappées d'après ce système et parmi lesquelles on trouve des pièces d'une haute antiquité bien conservées, ont pour terme moyen 12,0 gr. et n'excèdent jamais le poids de 12,8 gr. Aussi MM. Mommsen<sup>3)</sup>, Fr. Lenormant<sup>4)</sup> et V. Queipo<sup>5)</sup> ont-ils par cette raison refusé d'admettre l'opinion de Bœckh que la drachme éginétique ait eu la valeur de 10 oboles attiques, quoique cette opinion s'appuie sur l'assertion de Pollux et paraisse confirmée par plusieurs rapprochements. Les pièces cyrénaïques offrent un poids moyen de 13,2 gr., et il n'y en a aucune qui pèse moins de 12,4 gr.; elles diffèrent donc sensiblement des monnaies d'Égine. A ce fait il faut ajouter que les divisions monétaires cyrénaïques ne s'accordent pas bien avec un système dans lequel le didrachme était la plus forte espèce, mais nous renvoyent à un autre système ayant pour espèce principale le tétradrachme. Si l'on prend les pièces de 13—12 gr. pour des didrachmes, il faut prendre les fractions pour une drachme, une hémidrachme, un trihémiobole, un tritémorian ( $\frac{2}{3}$  d'obole) et un hémibole; si les pièces de 13—12 gr. sont des tétradrachmes, les autres deviennent un didrachme, une drachme, une hémidrachme, un trihémiobole et une obole. La première série, comme on le voit, présente deux divisions très-rares, le tritémorian et le hémibolion, et l'obole y manque; mais la seconde série contient les espèces ordinaires et parmi elles l'obole. Il en résulte qu'il faut rapporter les monnaies cyrénaïques dont il est question, à un système qui a eu un tétradrachme pesant 13—12 gr. C'est ce qu'ont fait les savants qui dans les derniers temps ont mentionné les monnaies de la Cyrénaïque, MM. Ch. et Fr. Lenormant<sup>6)</sup>, Pinder<sup>7)</sup> et Queipo<sup>8)</sup>. Le système auquel ces monnaies sont à rapporter, est appelé par M. Fr. Lenormant *asiatique*, par M. Queipo *greco-asiatique*. Un grand nombre de monnaies asiatiques de différents pays et temps ayant été frappé d'après ce système, la dénomination proposée paraît assez convenable; c'est pourquoi nous l'avons adoptée.<sup>9)</sup>

1) Metrol. Untersuch. p. 87.

2) Le système éginétique est traité par Bœckh l. c. dans la section VII.

3) L. c. p. 200 note 1.

4) L. c. p. 97.

5) L. c. p. 425 suiv.

6) Revue num. fr. 1855 p. 97 suiv. et p. 192; cf. 1856 p. 11 suiv.

7) Catalogue des monnaies ant. du musée de Berlin p. 90 n° 436 et p. 91 n° 439.

8) L. c. I p. 406 suiv., Tab. XLIX p. 239.

9) M. Fr. Lenormant (Revue num. fr. 1855 p. 96-97) a soutenu que la drachme éginétique ne fût pas la plus forte des drachmes grecques, mais au contraire la plus faible, et que par conséquent la plus forte pièce du système égi-

netique fût un tétradrachme. S'il en était ainsi, on pourrait bien rapporter les monnaies dont nous venons de nous occuper, au système éginétique, qui était très-répandu parmi les peuples de la race dorienne à laquelle appartenait les Cyrénaïques. Mais on ne saurait souscrire à l'opinion de M. Lenormant. Les arguments par lesquels Bœckh a démontré que la drachme éginétique était une drachme forte (sans équivaloir toutefois à 10 oboles attiques), et que l'espèce principale du système éginétique était un didrachme, nous paraissent assez convaincants. Aussi MM. Pinder (Cat. du musée de Berlin p. 50 n° 276-277), Kœhne (Musée Kotschoubey I p. 133 et II p. 405) et Beulé (Monnaies d'Athènes p. 12) ont-ils considéré les monnaies appartenant à ce système comme des didrachmes et des divisions du didrachme. M. Queipo,

Différentes opinions ont été émises à l'égard de l'origine, du développement et du taux normal du système que nous avons appelé asiatique. M. Mommsen<sup>1)</sup> a présumé que la drachme sur laquelle est basé ce système, soit la drachme milésienne, d'un poids primitif de 3,6 gr., et que ce système, à une époque reculée, ait été porté en Asie Mineure par les colons grecs qui s'y étaient établis, qu'il y ait été adopté par différents peuples, et qu'enfin il ait été propagé aux villes de la Syrie et de la Phénicie sous la domination des Seleucides et appliqué à un certain nombre des monnaies des Lagides. M. Fr. Lenormant<sup>2)</sup> a tâché de démontrer que le système asiatique est originaire de la Lydie, que par la conquête de ce pays il a été adopté par les Perses, sous la domination desquels il a été répandu dans les pays occidentaux de l'Asie, et qu'il se trouve dans les monnaies frappées par les villes phéniciennes sous les Seleucides ainsi que dans beaucoup de monnaies lagides; la drachme asiatique, d'après l'opinion de ce savant, avait pour taux primitif 3,5 gr., mais fut bientôt diminuée et variait plus tard selon les époques et les localités. M. Queipo<sup>3)</sup> enfin pose le poids de 3,25 gr. comme terme moyen de la drachme asiatique, et trouve ce système dans les anciennes monnaies perses ainsi que dans un certain nombre des monnaies de Rhodes, de Cyzique et d'autres villes de l'Asie Mineure; mais ce métrologue écarte du système asiatique toutes celles parmi les monnaies des villes phéniciennes et des Lagides qui présentent un poids supérieur, en les rapportant à deux autres systèmes (voy. la page suiv.). Quant à la Cyrénaïque, nous trouvons probable que ce système, vers la fin de la première époque et sous l'influence du commerce avec les pays asiatiques, se soit développé par une diminution successive du système primitif; car il y a plusieurs pièces de la première époque qui font la transition d'un système à l'autre, ainsi un didrachme de 8,0 gr. (n° 16), des drachmes de 3,95 gr. (n° 12), 3,79 gr. (n° 31) et 3,54 gr. (n° 18), et des demi-drachmes de 1,98 gr. (n° 26) et 1,96 gr. (n° 19). Il faut poser 3,25 gr. comme le poids normal de la drachme de ce système en Cyrénaïque, vu que dans la seconde époque, pendant laquelle le système asiatique était dominant, les tétradrachmes et les drachmes présentent une moyenne de 13,0 et 3,25 gr.; dans la troisième époque cette drachme fut diminuée jusqu'à un poids de 2,65 gr. (voy. n° 157 et p. 66).

Nous avons rapporté à un troisième système les didrachmes, frappés en grand nombre, dont le poids varie de 8,0—6,8 gr.<sup>4)</sup> Ces didrachmes sont d'un poids trop faible pour rentrer dans le système attique<sup>5)</sup>, et trop fort pour qu'on puisse les assigner au système asiatique. On ne saurait non plus donner les plus forts au système attique et les plus faibles au système asiatique, parce qu'il y a des pièces fortes et faibles qui sont marquées du même sigle de magistrat et qui par conséquent ont été émises dans le même temps<sup>6)</sup>; il faut qu'elles aient fait part d'un même système. Ces didrachmes appartiennent tous, à ce qu'il semble, à la troisième époque. Pendant cette époque, les villes d'Aradus, de Tyr et de Sidon, ainsi que Carthage et les Ptolémées,

bien qu'il n'appelle pas éginétique ce système, mais le regarde comme le système commercial d'Athènes, suppose également que les pièces du poids de 12—11,7 gr. soient des didrachmes (I p. 427, Table LVII).

1) Verfall des röm. Münzwesens I. c. p. 206 et 208.

2) Revue num. fr. 1855 p. 97 suiv.

3) L. c. I p. 406-411 et p. 476-478.

4) Il n'y a qu'une pièce (du n° 171 au cabinet du Naples) qui pèse 8,00 gr., et une (du n° 149 au cabinet de Paris) qui

pèse 7,99 gr.; le poids de toutes les autres pièces est entre 7,8 et 6,8 gr.

5) MM. Ch. et Fr. Lenormant ont pris les pièces de 7,7 gr. pour des didrachmes attiques, voy. Revue num. fr. 1855 p. 192.

6) Nous avons déjà fait remarquer (p. 66) qu'un même officier monétaire n'aurait pas fait frapper des monnaies aux mêmes types et si peu différentes en poids, pour être employées dans différents systèmes.

frappaient des tétradrachmes qui dépassaient de 1 à 2 grammes ceux du système asiatique. Les tétradrachmes de Sidon vont jusqu'à 13,9 gr., ceux de Tyr à 14,3 gr., ceux des Ptolémées à 14,5 gr., ceux d'Aradus à 15,2 gr., et quelques pièces de Tripolis montent même jusqu'à 15,7 et 16,0 gr.<sup>1)</sup> Ces monnaies ayant été surtout frappées par les peuples phéniciens, on peut donner, à bon droit, au système dont elles font part, le nom de phénicien.<sup>2)</sup> C'est sans doute à ce système que le poids des didrachmes cyrénéens dont il s'agit, a été adopté. M. Queipo fait rentrer les monnaies que nous venons de nommer, dans deux systèmes, l'un comprenant les monnaies de Sidon, de Tyr et des Lagides et offrant un tétradrachme de 14,16 gr. comme poids moyen, l'autre contenant les monnaies d'Aradus et de Carthage ainsi que d'autres villes d'Asie et d'Europe avec un tétradrachme d'un poids moyen de 14,84 gr.; le savant métrologue appelle le premier système *lagide*, le dernier *phénicien* ou *bosphorique*<sup>3)</sup>, et attribue au système lagide les didrachmes cyrénéens qui se trouvent entre les limites des systèmes attique et asiatique.<sup>4)</sup> Voici ce qu'on peut objecter à cette attribution. Les monnaies des villes phéniciennes et des Lagides différant si peu entre elles quant au poids, on ne voit pas la nécessité de les rapporter à deux systèmes. Un certain nombre des tétradrachmes d'Aradus, qui selon Queipo se rangent au système phénicien, pèsent 14,2—14,4 gr., et coïncident ainsi avec les tétradrachmes de Tyr et des Lagides dont un grand nombre pèsent 14,2—14,3 gr.; plusieurs pièces lagides montent même jusqu'à 14,5 gr.; on pourrait donc rapporter les didrachmes cyrénéens pesant 7,2—7,1 gr. également à l'un et à l'autre des systèmes. La majorité des didrachmes dont il s'agit, pèsent 7,7—7,2 gr. et se rattachent ainsi au système phénicien, et non pas au système dit lagide. C'est pourquoi nous avons préféré d'assigner tous ces didrachmes au système *phénicien*. M. Fr. Lenormant a aussi donné le nom de drachme phénicienne à l'unité dans les monnaies ci-dessus mentionnées, soit des Lagides soit des villes phéniciennes, et en a fixé le poids normal à environ 3,5 gr.<sup>5)</sup>

Une telle émission de monnaies d'après des systèmes différents, est conforme à ce qui était d'usage en d'autres pays; beaucoup de villes grecques frappaient des monnaies de plus d'un système; c'est là un fait sur lequel sont d'accord les numismatistes et les métrologues des derniers temps.<sup>6)</sup> Il faut en chercher la cause dans le commerce avec les villes voisines et avec l'étranger. Il y avait un système monétaire, autorisé pour la circulation intérieure, d'après lequel étaient frappées les monnaies de toutes les espèces et au plus grand nombre; mais en outre on frappait telle ou telle espèce à certaines époques, à mesure que l'exigeaient les relations avec les villes voisines et le commerce avec les pays étrangers.<sup>7)</sup> En Cyrénaïque le système asiatique, dès qu'il eut été adopté, c'est-à-dire à la fin de la 1<sup>re</sup> époque, fut employé jusque dans la 3<sup>me</sup> époque aux monnaies émises, soit par les trois villes principales séparément, soit aux frais de tout

1) Voyez les tables II et VI-VII dans l'ouvrage de Queipo. De Carthage on trouve différentes espèces d'un poids analogue.

2) Bœckh (Metrolog. Unters. Abschn. VI, 7-8 et X, 2) penche à regarder le tétradrachme des villes phéniciennes et des Lagides comme un didrachme d'un système se rapprochant des systèmes babylonien et éginétique. D'après l'opinion de M. Mommsen (l. c. p. 208) toutes ces monnaies appartiennent au système asiatique (milésien).

3) L. c. I p. 413-417.

4) L. c. Tables p. 239.

5) Revue num. fr. 1854 p. 25-26 et 182.

6) Köhne Mém. de la société d'archéol. et de numism. à St. Pétersbourg II (1848) p. 232-233; Zeitschr. 2<sup>te</sup> Forts. p. 231-232; Musée Kotschoubey I p. 133 suiv., II p. 403 suiv. et all. Fr. Lenormant Revue num. fr. 1854 p. 182-183; 1855 p. 185-195. V. Queipo Syst. métr. I p. 398-399 et p. 429-442. Cf. Numismatique d'Alexandre p. 88-89. On trouve des exemples en abondance chez Lenormant l. c. p. 189 suiv. et Queipo l. c. p. 429 suiv.

7) C'est de pareille manière que MM. Köhne, Fr. Lenormant et Queipo II. cc. ont expliqué ce phénomène.

le pays (sans nom de ville); on frappait d'après ce système en argent, qui était le métal principal et courant, toutes les espèces depuis le tétradrachme jusqu'à l'obole, en or les fractions du statère depuis  $\frac{1}{2}$  jusqu'à la plus petite fraction,  $\frac{1}{12}$ . Le système attique, après l'introduction du système asiatique, n'était appliqué qu'à des tétradrachmes, au commencement de la 2<sup>me</sup> époque, et à des didrachmes, à la fin de la même époque, et en or aux statères,  $\frac{1}{2}$  et  $\frac{1}{4}$  de statère; il ne s'en trouve pas de divisions plus petites; on ne frappait guère des monnaies aux frais communs d'après ce système<sup>1)</sup>, et il n'était pas, à ce qu'il semble, en usage au delà de la 2<sup>me</sup> époque. Du système phénicien il n'existe que des didrachmes frappés pendant l'époque ptoléméenne. Il est permis d'en déduire, que le système asiatique a été le système principal cyrénéen, et que les deux autres ont été adoptés pour les buts commerciaux. Il est dans la nature de la chose qu'on ne frappait que les plus grandes espèces d'après les deux derniers systèmes; dans le commerce avec l'étranger on n'a pas besoin de petite monnaie. Les monnaies les plus recherchées dans le commerce entre les pays de la Méditerranée étaient des espèces analogues et appartenant aux systèmes attique et phénicien. Au nombre des monnaies commerciales on peut surtout compter, en or, les dariques et les statères de Philippe II et d'Alexandre le Grand<sup>2)</sup>, frappés en grande quantité et correspondant au poids attique, et en argent les tétradrachmes d'Athènes. Le système monétaire attique était devenu le plus répandu dans les relations commerciales entre les peuples de la Grèce, de l'Asie et de l'Afrique, d'abord par suite de l'influence qu'exerçait Athènes par son commerce et par ses colonies, puis à cause de la domination d'Alexandre qui se servait également de ce système. Les monnaies enfin du système phénicien avaient probablement le meilleur cours dans le commerce qui se faisait entre les villes de la Phénicie, Alexandrie et Carthage dans la période des Seleucides et des Ptolémées. Cependant, pour ce qui regarde les tétradrachmes attiques frappés par Cyrène et par Barcé au commencement de la 2<sup>me</sup> époque, on ne peut prétendre qu'ils aient été frappés exclusivement pour le commerce avec l'étranger; ils formaient la continuation des tétradrachmes de poids semblable émis dans la 1<sup>re</sup> époque, et après qu'on eut commencé à frapper la drachme avec ses divisions dans le système asiatique, on se servait sans doute de ces pièces comme des pentadrachmes, puisqu'elles avaient presque la même valeur que cinq drachmes asiatiques<sup>3)</sup>; ainsi s'explique le passage de Pollux où le pentadrachme est cité parmi les monnaies frappées en Cyrénaïque.<sup>4)</sup> Les pièces d'or des divisions inférieures pouvaient de même rentrer à la fois dans le système asiatique et attique. Ainsi les n<sup>os</sup> 205-208, appartenant à l'époque ptoléméenne où le taux asiatique normal avait considérablement diminué, s'adaptaient également au demi-statère asiatique et au tiers du statère attique; le quart du statère attique s'approchait tellement du tiers du statère asiatique, que sans doute les pièces des n<sup>os</sup> 209-212 ont servi à certaines époques de l'un et de l'autre; enfin, parmi les pièces des n<sup>os</sup> 55 suiv. et 213 suiv., que nous avons regardés comme des hektés ( $\frac{1}{2}$  de statère) asiatiques, les plus fortes ne diffèrent en poids que très-peu du  $\frac{1}{2}$  du statère attique, et les plus faibles offrent le même poids que le  $\frac{1}{12}$  du statère attique. On a donc probablement fait usage de ces monnaies, soit pour la circulation intérieure, soit pour le commerce avec l'étranger.

1) Le  $\frac{1}{4}$  du statère n<sup>o</sup> 54 fait une exception; mais il se peut que les pièces de ce n<sup>o</sup> aient porté les initiales du nom de Cyrène.

2) Voyez Numismatique d'Alexandre p. 87, 89 et 373.

3) D'après le poids normal, le tétradrachme attique excè-

derait de 8 à 9 décigrammes le pentadrachme asiatique; mais quand on rapproche les pièces faibles attiques des pièces fortes asiatiques, on en viendrait au tétradrachme attique = pentadrachme asiatique.

4) Onomast. IX, 6, 60.

Quant à la distinction des monnaies des différents systèmes, on voit qu'il y a plusieurs espèces d'un système qui par les types se séparent des mêmes espèces ou des voisines d'un autre système. Il en est ainsi des monnaies d'or; les demi-statères et les quarts de statère asiatiques portent la tête de Jupiter-Ammon et le silphium, tandis que les demi-statères attiques ont pour types le cavalier et le silphium, les quarts de statère attiques, la tête de Minerve et le triple silphium; les demi-statères asiatiques de la 3<sup>me</sup> époque aux types du cavalier et du silphium se distinguent, par un astre, des demi-statères attiques aux mêmes types de la 2<sup>me</sup> époque. Mais pour les monnaies d'argent il en est autrement; les mêmes espèces des différents systèmes ne diffèrent pas par les types; les tétradrachmes asiatiques et attiques offrent également la tête de Jupiter-Ammon et le silphium; les didrachmes qui ont pour types la tête de Bacchus libyen et le silphium, sont frappés d'après tous les trois systèmes, et ceux avec la tête d'Apollon et le silphium, d'après les systèmes asiatique et phénicien. Quelquefois ces monnaies contiennent encore un même type accessoire ou une même marque d'atelier, voyez p. e. les n<sup>os</sup> 156-159 et 166-167. Il faut supposer que de telles pièces aient été émises à des époques différentes; on n'a certainement pas fait sortir simultanément des monnaies aux mêmes types et différant si peu en poids dans l'intention de leur donner un différent cours; la différence de poids entre le tétradrachme asiatique et attique fût-elle même assez grande pour les faire distinguer l'un de l'autre, il n'en était pas de même des didrachmes appartenant à tous les trois systèmes. Par un examen des monnaies on trouvera aussi confirmé qu'elles n'ont pas été frappées à un même temps. Ainsi les tétradrachmes attiques (n<sup>os</sup> 119-121 et 291-293), à en juger par le style d'art, datent du commencement de la 2<sup>me</sup> époque, tandis que les tétradrachmes asiatiques appartiennent à la partie suivante de la même époque; le didrachme attique à la tête de Bacchus libyen (n<sup>o</sup> 142), d'après le nom de magistrat, est frappé vers la fin de la 2<sup>me</sup> époque, les didrachmes phéniciens au même type, eu égard au style, aux types accessoires et aux monogrammes, dans la 3<sup>me</sup> époque. Mais il y a toujours lieu de s'étonner qu'on n'ait pas marqué les didrachmes des différents systèmes par un type ou signe particulier.

Il n'a pu être difficile, dans l'antiquité, de distinguer les divisions monétaires l'une de l'autre. Pour la plupart des divisions le poids seul suffisait, l'une ne pesant que la moitié ou le tiers de l'autre. Ainsi nous trouvons la tête de Jupiter-Ammon et le silphium employés comme types aux tétradrachmes, drachmes, demi-drachmes, oboles, demi-statères et quarts de statère, ensuite la tête de Bacchus libyen ou d'Apollon et le silphium aux didrachmes et drachmes. Les divisions des monnaies d'or du système attique différaient cependant entre elles par les types. Pour les petites divisions qui se rapprochaient l'une de l'autre, le poids étant moins perceptible, il était nécessaire de faire usage de différents types; c'est pourquoi les trihémioboles portent au revers un triple silphium ou une tête de déesse (n<sup>os</sup> 43-46 et 328), et que les  $\frac{1}{8}$  ( $\frac{1}{8}$ ) et  $\frac{1}{12}$  de statère en ont, chacun, leurs propres types. Le rapport du type avec la valeur étant connu, on n'avait pas besoin d'aucun indice particulier à cet égard. Pour nous, quant aux plus grandes espèces, jusqu'à la demi-drachme et au quart du statère, il est de même facile de faire la distinction<sup>1)</sup>; mais pour les divisions inférieures, la relation de l'empreinte à la valeur étant inconnue, c'est différent. Il est assez rare, dans les petites fractions, de trouver le poids en juste rapport avec l'unité. Plus la division était petite, plus le poids pouvait facilement varier; de peur que les pièces ne devinssent

1) Si ce n'est que les  $\frac{1}{8}$  et  $\frac{1}{12}$  de statère peuvent être rapportés à différents systèmes.

trop fortes, ce qui les aurait bientôt réduites à la fonte, on pouvait en venir à les faire trop faibles. Il est aussi, pour nous, plus difficile, quand il s'agit de la définition des petites pièces, d'apprécier dûment la diminution de poids qui peut dériver soit de l'incurie ou de la mauvaise foi des officiers monétaires, soit du frai. On verra par le tableau ajouté à la fin de ce volume, qu'il y a une discordance remarquable entre les pesées des petites divisions, soit entre les différentes divisions du même métal, soit entre les divisions en argent et les correspondantes en or. On peut douter, s'il ne faudrait pas donner aux trihémioboles n<sup>os</sup> 45-46 (0,87—0,85 gr.) et 328 (1,00 gr.) le nom de diobole, aux  $\frac{1}{2}$  de statère (= dioboles) n<sup>os</sup> 55-79 et 213-220 (0,90—0,70 gr.) le nom de  $\frac{1}{2}$  de statère (= trihémiobole), et au  $\frac{1}{4}$  de statère (= obole) n<sup>o</sup> 80 le nom de  $\frac{1}{4}$  de statère (=  $\frac{3}{4}$  d'obole ou tritémorian). Nous avons préféré, pour les petites divisions en général, de leur assigner des noms d'après leurs rapports au système asiatique, parce qu'il est plus probable qu'on ait fait battre la petite monnaie d'après le système employé à l'usage du pays que d'après les autres systèmes destinés au commerce avec l'étranger.

#### Les monnaies de bronze.

Les monnaies de bronze grecques, comme on le sait, avaient un poids de beaucoup inférieur à celui qu'elles auraient d'après la valeur du cuivre par rapport à la valeur de l'argent; elles n'offraient donc qu'une valeur fictive et sont à regarder en quelque sorte comme des signes représentatifs. Ce n'était qu'approximativement que par le module et le poids on séparait les espèces différentes l'une de l'autre; il fallait surtout les distinguer par les types. Par conséquent il est très-difficile de déterminer les monnaies grecques en bronze. Nous savons qu'il y avait dans ces monnaies deux unités, l'une *chalkus*, dont 8 pièces valaient une obole, l'autre *lepton* ou *kollybon*, dont 7 pièces faisaient un *chalkus*. Les monnaies de cuivre dont les anciens auteurs ont fait mention, sont: *pentechalkon*, *tétrachalkon*, *trichalkon*, *dichalkon*, *chalkus*, *trikollybon* et *kollybon* ou *lepton*<sup>1)</sup>; dans un passage de Pollux on a encore, par émendation du texte, cru trouver le nom *dikollybon*.<sup>2)</sup> Sur les monnaies elles-mêmes sont inscrits les noms: *tétrachalkon*, *dichalkon* et *chalkus*.<sup>3)</sup> Donc, ce sont *chalkus* et *kollybon* ainsi que les multiples que nous venons de nommer, auxquels il faut rapporter les monnaies en bronze de la Cyrénaïque.

Lorsqu'on examine ces monnaies, on ne trouve pas, comme dans les monnaies d'argent et d'or, certains groupes de pesées, séparés l'un de l'autre, mais une série presque continue de poids depuis 17,7 jusqu'à 0,7 grammes; il reste donc incertain, combien il s'y trouve d'espèces. A la vérité, certaines pièces se distinguent de certaines autres à la fois par les types et par le poids, et peuvent être considérées à juste titre comme des espèces différentes; mais on trouve aussi des suites aux mêmes types qui contiennent probablement plusieurs espèces, mais dont les pesées

1) *Πεντεχάλκον* Pollux IX, 6 (70) d'après Aristophane. *Τετράχάλκον* Hesychius s.v. *Πίλαρος*. *Τρικόλλυβον* Pollux VI, 37 (165); IX, 6 (72); Hesychius s.v. *Κόλλυβος* (*κόλλυβον*) Pollux IX, 6 (72); Hesychius s.v. *Κόλλυβιστής*. Les autres noms se trouvent plus souvent.

2) Pollux IX, 6 (63) ex rec. Bekker 1846, cf. Bergk Fragm. comic. græc. Vol. II P. II ed. Meineke. Il est douteux si aucune division monétaire en bronze a été appelée *symbolon* (5 lepta) ainsi que suppose M. de Prokesch Osten,

voyez Benlé Monnaies d'Athènes p. 76.

3) Les deux premiers noms se trouvent sur les monnaies de Chios, le dernier sur celles d'Antioche et de Commagène (Mus. Hunter tab. 68, 11-14, Eckhel Doctr. III p. 286), toutes d'une époque postérieure. M. de Saulcy a encore trouvé les noms *chalkus*, *dichalkon* et *trichalkon* désignés par *X*, *AI* et *TP* (en monogramme) sur certaines pièces d'Hérode le Grand (Bull. archéol. de l'Athénæum franc. 1855 p. 74); ces monnaies pèsent 3,1, 4,8 et 8,8 gr.

offrent une série non interrompue, en sorte qu'il est impossible de décider quelles pièces appartiennent aux différentes divisions monétaires. Pour parvenir à la connaissance du poids d'une division quelconque, on ne pourra se servir des monnaies d'autres pays qui ont le nom de l'espèce inscrit ou portent des signes de la valeur; car le poids des espèces de cuivre variait selon les lieux et selon les temps; c'est pourquoi il n'est pas certain non plus, que les monnaies cyrénaïques de temps différents, qui présentent le même poids, aient appartenu à une même espèce. Malgré toutes ces difficultés nous croyons néanmoins devoir essayer de donner des noms aux monnaies de bronze cyrénaïques et de les classer d'après leurs divisions; voyez la table ajoutée à la fin de ce volume. Nous allons démontrer par quelle voie nous sommes arrivé à ce classement.

En mettant de côté, pour le moment, les suites qui peut-être, à en juger par la différence de poids, ont compris plusieurs espèces, quoique l'empreinte en soit la même, savoir les suites aux types *a*, *b*, *k*, *q*, *x*, *y* et *z*, on peut diviser les autres en 5 groupes séparés l'un de l'autre tant par les types que par les poids. Il est à supposer que ces cinq groupes aient formé autant d'espèces différentes. Voici les groupes. 1. Aux types *c*, *d*, *g*, *h*, *o* et *δ*, du poids de 15,1—10,8 gr. 2. Aux types *l* et *n*, du poids de 9,4—7,8 gr. 3. Aux types *f*, *i*, *p* et *σ*, du poids de 7,4—5,0 gr. 4. Aux types *e*, *r*, *t*, *u* et *ω*, du poids de 4,9—2,6 gr. 5. Aux types *m* et *s*, du poids de 2,7—0,7 gr. Il est naturel de présumer que les pièces du dernier groupe appartiennent à la plus petite fraction, kollybon ou lepton; il n'est cependant pas invraisemblable qu'il s'y trouve deux divisions, en sorte que les pièces les plus faibles seulement, celles des types *s* pesant 1,4—0,7 gr., soient des kollyba, mais que les autres soient des dikollyba. Les groupes 4, 3 et 2, qui succèdent à l'égard des poids, ont donc fourni les trois espèces suivantes: trikollybon, chalkus et dichalkon. Le 1<sup>er</sup> groupe enfin doit offrir le trichalkon ou le tétrachalkon, ou plutôt l'une et l'autre de ces deux divisions; il est assez probable qu'on ait frappé le tétrachalkon, puisque le hémiobole, qui équivalait à 4 chalkus, n'était pas monnayé en argent.<sup>1)</sup> Dans les suites dont nous n'avons pas encore tenu compte, on trouve les mêmes poids que dans les 4 premières groupes et en outre (voyez les types *b* et *q*) quelques pièces pesant 17,7—17,6 gr.; celles-ci sont sans doute encore des tétrachalka.<sup>2)</sup> On peut donc admettre 5 à 7 espèces de bronze des poids que voici:

Espèces:	Tetrachalkon.	Trichalkon.	Dichalkon.	Chalkus.	Trikollybon.	Dikollybon.	Kollybon.
Poids:	17,7—15,1.	14,7—10,8.	9,4—7,8.	7,4—5,0.	4,9—2,6.	2,7—1,5.	1,4—0,7.
Poids moyen:	16,5.	12,5.	8,5.	6.	3,5.	2.	1.

Parmi les suites qui contiennent des pièces de poids très-différents avec les mêmes types, il y a deux qui offrent 2 ou 3 groupes de poids, tellement séparés l'un de l'autre, qu'on ne peut hésiter à en déterminer les espèces d'après le tableau que nous venons de dresser; ce sont les suites *a* et *b*, qui fournissent des trichalka (et tetrachalka) et des trikollyba. Mais les autres suites, aux types *k*, *q*, *x*, *y* et *z*, présentent une série, plus ou moins longue, de pesées qui se succèdent de très-près; dans ces suites on ne saurait répartir d'une manière certaine les pièces aux différentes divisions, car les termes de poids que nous venons de poser pour les divisions, ne sont nullement assez fixes pour qu'on puisse s'en servir sans hésitation. On voit par la table quelles espèces chacune de ces suites peut contenir. En présumant qu'il y ait des divisions différentes comprises

1) Il est vrai qu'il existe 2 hémioboles, n<sup>os</sup> 14 et 20; mais ils appartiennent à la 1<sup>re</sup> époque où l'on n'avait pas encore commencé à frapper monnaie en cuivre.  
2) A moins qu'on ne préfère d'en faire des pentechalka.

dans ces suites, il faut naturellement supposer que telles pièces d'une division qui par le poids se rapprochent beaucoup de telles autres pièces d'une autre division, n'aient pas été émises au même temps que celles-ci (cf. p. 66 et 119). Par les différences du style et de la fabrique ainsi que par d'autres indices on est porté à croire que ces suites embrassent chacune une époque plus ou moins longue. On peut admettre que les espèces différentes aient été frappées chacune à son temps. Il est cependant aussi possible, quand il s'agit de deux espèces, comme dans les suites aux types *x*, *y* et *z*, que les plus fortes pièces d'une espèce aient été frappées au même temps que les plus fortes pièces de l'autre, et qu'également les plus faibles pièces de toutes les deux espèces aient été émises ensemble à un autre temps; il se peut de même que dans la suite aux types *k*, qui semble contenir trois espèces, celle du milieu ait été frappée seule à un temps, les deux autres à un autre temps, et enfin, que des quatre espèces comprises dans la suite aux types *q*, la première et la troisième aient été émises simultanément à un temps, la seconde avec la quatrième à un autre temps. On peut encore admettre que quelques-unes de ces suites, notamment celles aux types *x*, *y* et *z*, dans lesquelles la distance entre le plus fort et le plus faible des poids n'est pas très-grande, ne contiennent qu'une seule espèce; parmi les monnaies romaines de la partie III on trouvera des pièces frappées par le même magistrat, dans la même année ou dans le même atelier, qu'il faut rapporter à une même division monétaire, et dont pourtant les poids diffèrent considérablement entre eux; ce qui montre que du moins à l'époque romaine on n'a mis aucune importance au poids des monnaies de bronze. Il reste enfin la possibilité qu'en Cyrénaïque, ainsi que dans la république romaine, le taux légal des monnaies de bronze ait de temps en temps subi une diminution; s'il en a été ainsi, il s'ensuit que la détermination des pièces aux mêmes types, ainsi que des bronzes cyrénaïques en général, devient encore plus incertaine.

Les déterminations que nous avons essayées s'accordent en partie avec les noms que MM. Prokesch v. Osten et Beulé ont assignés aux monnaies de cuivre d'Athènes. Ces savants regardent tous les deux comme des chalkus les pièces dont le poids est de 5-7 gr. M. Beulé suppose que les pièces de 1-2 gr. soient des kollyba (lepta), celles de 2-3 gr., des dikollyba, et celles de 3-4 gr., des trikollyba, ce qui correspond aux poids que nous avons attribués ci-dessus aux mêmes divisions. Mais pour les autres espèces les dénominations de ces savants diffèrent des nôtres.<sup>1)</sup> Comme nous regardons en général comme peu sûres les dénominations des monnaies de bronze, nous ne les avons pas adoptées dans le catalogue.

## § 7.

### Monnaies autonomes qui ont été attribuées incorrectement ou sans raison suffisante à la Cyrénaïque.

Nous allons donner une liste de ces monnaies rangées sous les villes de la Cyrénaïque auxquelles on les a attribuées, en citant les livres où elles se trouvent ainsi déterminées; ensuite

1) Prokesch v. Osten Verhandl. der Academie zu Berlin 1848 p. 15 suiv., Denkschr. der Academie zu Wien 1854 p. 259 suiv. Beulé Monnaies d'Athènes p. 76-77. Köhne dans le Musée Kotschoubey a de même donné des noms aux monnaies de cuivre grecques, mais sans en indiquer les

poids; on y trouve les pièces de module 1 appelées lepta, les *Æ.* 2 dilepta, les *Æ.* 2-3 trilepta et les *Æ.* 3-4 chalkus, ce qui s'accorde assez bien avec les noms que nous avons proposés. Conf. sur les monnaies de bronze en général, ledit ouvrage II p. 406-407.

nous indiquerons pourquoi l'attribution faite ne peut être admise ou quelle autre classification est la juste, soit en renvoyant à d'autres auteurs, soit en exposant nous-même les raisons.

#### Cyrénaïque ou Cyrène.

1-20. On a classé long-temps sous la Cyrénaïque une série de monnaies, contenant une vingtaine de pièces différentes, d'or et d'argent, ayant pour types au droit: une tête de femme tourelée ou autrement coiffée, une tête jeune diadémée ou laurée, la tête d'Apollon, de Diane ou de Minerve; au revers: une des mêmes têtes, ou un lion surmonté d'un aigle et d'un astre; avec les inscriptions: BA, EY ou EYA, NIK, ΓN, MEN, A, K et ≠. Ces monnaies se trouvent rangées à la Cyrénaïque dans les livres suivants: Pellerin Recueil I p.136; Eckhel Numi vet. anecdoti p.303-306, tab. XVI, 3-5, Doctrina numorum vet. IV p.121-123; C. Combe Museum Hunter p.121 n° 4-5 et p.123 n° 35-39, tab. 23; T. Combe Museum britannicum p.239 n°11; Sestini Museum Hedervarianum III cont. p.72-73 n° 14-17, et Museum Chaudoir p.113 n°1; Mionnet VI n°42-48 et 81-89, Suppl. IX n° 14 et 45-46; Cavedoni Osservazioni p.32-33 et 39-42; ailleurs. Sans doute cette classification était surtout due à la beauté du style et à l'élégance de l'exécution, par lesquelles les monnaies citées se rapprochent des monnaies d'or cyrénaïques. A la vérité Eckhel révoquait en doute la justesse de la classification; mais il rangeait néanmoins les monnaies à la Cyrénaïque en expliquant les légendes par des noms de magistrat abrégés. Enfin en 1836, M. Borrell, dans Notice sur quelques médailles gr. des rois de Chypre, montra qu'elles ont été frappées par ces rois et que les légendes offrent les initiales des noms d'Evagoras, de Nicoclès, de Pnytagoras et de Ménélaüs. M. Cavedoni qui encore en 1843, sans connaître l'écrit de M. Borrell, avait traité ces monnaies comme appartenant à la Cyrénaïque, révoqua plus tard l'attribution à ce pays, en ajoutant quelques nouvelles remarques à l'explication de Borrell.<sup>1)</sup> Après, M. Ch. Lenormant a tâché de préciser la classification<sup>2)</sup>, et enfin le duc de Luynes a fait observer que le signe dit une double croix est une lettre cyprïote, initiale du nom de Salamine<sup>3)</sup>.

21. A. 4. Tête de Jupiter-Ammon avec corne et oreille de bélier. R. Carré creux. — Dumersan Cat. du cab. d'Allier p.121.

Ce distatère est frappé en Asie-Mineure, comme a déjà fait observer M. Cavedoni dans Osservazioni p.24 note 19.

22. A. 1. Cheval bondissant; au-dessus, un astre. R. Lyre. — Sestini Descr. num. vet. p.561 n°11, tab. XII, 10. Mionnet Suppl. n°47.

Les monnaies de la Cyrénaïque offrent des types semblables, mais ils ne se trouvent pas sur les monnaies d'argent, et non plus au droit et au revers d'une même pièce. Les mêmes types sont d'un emploi fréquent sur les monnaies d'autres pays (cf. p.77).

23. Æ. Tête de femme casquée. R. KYPANAION Victoire marchant, tenant une couronne de la main dr., une palme de la gauche. — Cat. du cab. d'Ennery p.98 n°273.

Comme une telle pièce ne se trouve pas ailleurs et que le catalogue de la collection d'Ennery est rédigé avec peu de critique, il y a lieu de douter de l'authenticité de cette pièce.

1) Bull. dell' inst. arch. di Roma 1844 p.46-48, Num. Chronicle VIII (1845) p.128-129.

2) Dans Revue num. fr. 1839 p.7 suiv. et Num. des rois gr.

(Trésor de glyptique et de num.) p.73-76, pl. XXXI-XXXII.

3) Num. et inscr. cyprïotes p.28-29, pl.V,6-7.

24.  $\mathcal{A}$ . 3. Personnage debout, une main appuyée sur la hanche, l'autre étendue; auprès de lui, un animal.  $\mathcal{R}$ . Cavalier galopant sur le Pégase et lançant un trait. — Duchalais Revue num. fr. 1850 p. 391-394 n° 18, pl. XVI, 2.

M. Duchalais attribue cette pièce anépigraphie à Cyrène parce qu'elle a été trouvée dans la Cyrénaïque, et suppose que Jupiter-Ammon avec le bélier soit représenté au droit, Bellérophon ou Persée au revers. Cette monnaie est d'une mauvaise conservation. Il est impossible de discerner quels sont le personnage et l'animal au droit; le chiton court dont est revêtu le personnage, ne permet point de prendre celui-ci pour Jupiter; c'est plutôt Diane avec son chien. Comme ni ce type, ni celui du revers ne se rencontre sur aucune autre monnaie cyrénéenne, nous n'oserions classer cette monnaie à Cyrène.

#### Arsinoé. (Tauchira.)

25.  $\mathcal{A}$ . 3. Tête d'Arsinoé voilée.  $\mathcal{A}$ .  $\mathcal{R}$ .  $\text{AP}\Sigma\text{I}$  Double corne d'abondance.  $\text{AP}$  en monogramme. — Sestini Lettere di cont. IX p. 112 n° 2. Mionnet Suppl. IX p. 191 n° 80.

26.  $\mathcal{A}$ . 3. Même tête.  $\mathcal{R}$ . Même type et monogramme.  $\Phi$ . — Sestini l. c. n° 3. Mionnet l. c. n° 81.

Ces deux pièces portent les mêmes types que les monnaies d'or et d'argent égyptiennes, ayant le nom de la reine Arsinoé ajouté à celui de Philadelphie. Sestini les attribuait à la ville d'Arsinoé par la seule raison que le n° 25 n'offre que le nom d'Arsinoé abrégé et que le n° 26 est dépourvu de ce nom; mais cette raison ne nous paraît pas suffisante.

27.  $\mathcal{A}$ . 4. Tête d'Arsinoé voilée.  $\mathcal{R}$ .  $\text{AP}\Sigma\text{I}$  Carquois et arc; abeille,  $\Xi$ ,  $\Gamma\text{ONEY}\Sigma$ . — Sestini Lettere di cont. IX p. 112 n° 4, tab. II, 13; Classes générales (1821) p. 174. Mionnet Suppl. IX p. 191 n° 82.

28.  $\mathcal{A}$ . 3. Même tête.  $\mathcal{R}$ .  $\text{AP}\Sigma\text{I}$  KY Cerf, s'agenouillant;  $\dots\text{I}\Sigma\text{T}\text{A}\dots$ . — Pellerin Recueil III p. 11 pl. XXXVII, 19. Eckhel Doctrina IV p. 127. Mionnet VI p. 572 n° 162. Sestini l. c. p. 111. <sup>1)</sup>

Ces monnaies appartiennent à la ville d'Ephèse à laquelle Lysimaque donna le nom d'Arsinoé d'après son épouse, ce qui a été démontré par Borrell dans Numism. Chronicle II (1839-40) p. 171 suiv. et par Duchalais dans Revue num. fr. 1848 p. 245 suiv.; cf. Droysen Geschichte des Hellenismus II p. 727-728. Eckhel avait déjà révoqué en doute l'attribution du n° 28 à la Cyrénaïque; c'est un osselet qui sur ce n° a été pris pour KY.

#### Automala.

29.  $\mathcal{A}$ . 4. Tête imberbe avec une corne de bélier.  $\mathcal{R}$ .  $\text{AYT}$  en monogramme. Hermès. — Pellerin Recueil III p. 173 pl. CXXIII, 6. Eckhel Doctrina IV p. 127-128. Mionnet VI p. 572 n° 163.

30.  $\mathcal{A}$ . 1½. Tête barbue.  $\mathcal{R}$ .  $\text{AYT}\Omega$  Tête imberbe casquée; au-dessous, une fleur. — Museum Hunter p. 65, tab. XII, 25. Mionnet l. c. n° 164.

Eckhel regardait comme incertaine l'attribution de la monnaie n° 29; Sestini (Lettere num. VII p. 80) et Mionnet (l. c.) ont reconnu qu'elle appartient à Mytilène en Lesbos. Quant au n° 30, Eckhel a déjà rejeté, à bon droit, la classification de cette pièce à Automala, en faisant remarquer que le nom de cette ville avait pour quatrième lettre un O et non pas un  $\Omega$ .

<sup>1)</sup> Précédemment (Lettere VII p. 80-81) Sestini avait classé cette pièce à Arsinoé en Cilicie, en lisant  $\text{KI}$  pour  $\text{KY}$ .

## Cænopolis.

31. Æ. 3. Tête de femme tourelée. R̄. ΚΑΙ... Serpent, se dressant. — Sestini Museum Fontana I p. 123 n° 2, tav. VI, 10; III p. 94 n° 2. Mionnet Suppl. n° 97.

Cette pièce, comme on voit par la gravure l. c., est mal conservée, et la légende semble douteuse. On ne connaît pas d'autres monnaies de Cænopolis<sup>1)</sup>, et on ne rencontre pas de tête du génie de la ville sur les monnaies de la Cyrénaïque.

## Héraclée.

32. Æ. 4. Hercule combattant le lion; à l'exergue, un monogramme. R̄. ΗΡΑΚΛΕΩΤΑΝ Minerve debout, une patère dans la main dr., devant un autel. — Pellerin Recueil III pl. CXXIII, 10, p. 175.

33. Æ. 2. Bélier. R̄. Un grand H; en dedans, K. — Sestini Lettere num. IV p. 133.

L'attribution du n° 32 fut déjà repoussée par Eckhel Doctrina IV p. 129; cette pièce est d'Héraclée en Bithynie, voyez Sestini Lettere di cont. VII p. 51 n° 21 et Mionnet Suppl. V p. 56 n° 285. Le n° 33, qui au revers porte un I et non pas un H, appartient à Zacynthe, voyez Mionnet Suppl. IV p. 196 n° 20.<sup>2)</sup>

## Phycus.

34. Æ. 2. Tête de femme ornée d'une couronne élevée, vue de face. R̄. ΦΥ Boeuf cornupète; devant, une palme. — Pellerin Recueil III p. 14 pl. LXXXVII, 7.

Ces types ne se trouvent pas sur d'autres monnaies de villes cyrénéennes. Sestini a d'abord (Lettere IV p. 133) assigné cette pièce à Magnésie en Ionie, en quoi il a été suivi par Eckhel (Doctrina IV p. 129); puis (Lettere VII p. 80), avec plus de raison, il l'a donnée à Phygela de la même province, parce que plusieurs exemplaires proviennent de Smyrne.

## Ptolémaïs.

35. Æ. 4. Tête de femme voilée (Arsinoé). R̄. ΠΤΟΛΕΜΑΙ Figure assise, tenant des épis et un pavot de la main dr., la gauche s'appuyant sur un sceptre; ΑΡΙΣΤΑΓΟΡ. — Pellerin Recueil III p. 13, pl. LXXXVII, 24. Eckhel Doctrina IV p. 129. Mionnet n° 176. Sestini Lettere di cont. IX p. 113 n° 1-3<sup>3)</sup>; Classes gen. (1821) p. 174.

36. Æ. 5. Tête de femme, ornée d'une couronne élevée. R̄. ΠΤΟΛΕΜΑΙ Aigle sur un foudre; devant, une couronne, ou un astre. — Pellerin Recueil III p. 13-14, pl. LXXXVII, 25-26.

37. Æ. 3. Tête diadémée de reine. R̄. ΠΤΟΛΕ Aigle sur un foudre. (Surfrappée.) — Sestini Museum Hedervar. III cont. p. 76 n° 1. Mionnet Suppl. n° 102.

Le n° 35 est de Ptolémaïs en Pamphylie, ce qui a été démontré par M. Duchalais dans Revue num. fr. 1848 p. 256 suiv.; Eckhel avait déjà hésité en l'attribuant à la ville cyrénéenne. Le n° 36 appartient à Ptolémée, roi d'Épire; voyez: Eckhel Sylloge I p. 84-85, Doctrina II p. 176, Lenormant Num. des rois grecs p. 46 ad pl. XXII, 17. Le n° 37 est sans doute frappé par le même roi, comme a fait voir M. Duchalais dans Revue num. fr. 1848 p. 261-262.

1) Voy. plus haut. p. 115 note 3.

2) Le petit K indique sans doute une alliance avec Cranium en Céphalénie. Voy. mon traité sur les monnaies grecques ayant pour type une lettre ou un mono-

gramme, dans les écrits de l'académie danoise 1857 (Oversigt p. 158 note 18).<sup>1)</sup>

3) Précédemment, dans lettre VII p. 80, Sestini avait attribué cette pièce à Ptolémaïs.

Aphrodisias, Ile.

38. Æ. 1½. Tête à g. R. ΑΦΡ Bélier à dr. — Longpérier dans Revue num. fr. 1843 p. 435, pl. XVII, 16.

En rapprochant cette pièce, dont la face surtout est mal conservée, des monnaies de Clazomène en Ionie, on se convainc qu'elle appartient à cette ville et que la tête est celle de Minerve. Clazomène présente des bronzes des mêmes types et fabrique, sans le nom de la ville, mais avec différents noms de magistrats, écrits en entier ou abrégés, placés devant et dessus le bélier. 1) ΑΦΡ peut être le reste du nom Ἐπαφρᾶς ou Ἐπαφροδίτης, supposé que la lettre Φ, qui est peu distincte, y soit réellement.

Quant aux monnaies effectivement cyrénéennes qu'on a attribuées à Enessiphyra, Maranthis et Læa, dont il n'existe pas de monnaies, nous en avons déjà fait mention. 2)

1) Voy. Mionnet III p. 67 n° 44-45. Dans le musée britannique il se trouve une pièce tout-à-fait analogue à celle dont il s'agit, offrant le nom ΗΓΗΣΑΝΑΡ, dont les quatre dernières lettres sont écrites au-dessus du bélier.

2) Voyez plus haut p. 36 note 10, p. 91 et 92.

## C.

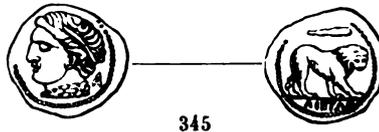
## Monnaies des Libyens.

## Monnaies d'argent.

344. Tête de Jupiter-Ammon (diadémée) à dr.; derrière,  $\Lambda$  et  $\Psi$ . R. Silphium.  $\mathcal{R}$ . 6. 4 Dr. as. 13,34 gr. <sup>1)</sup>



345. Tête d'Hercule imberbe, diadémée, à g.; la massue couvre la partie inférieure du cou; derrière, A. Grenetis au pourtour. R. Lion marchant à dr.; dessus, la massue; à l'exergue,  $\Lambda$ IBY $\Omega$ N. Grenetis au pourtour.  $\mathcal{R}$ . 3.  $\frac{1}{2}$  Dr. att. 2,17 gr. <sup>2)</sup>
346. Autres semblables sans la lettre A.  $\mathcal{R}$ . 3.  $\frac{1}{2}$  Dr. att. et as. 2,90 & 1,62 gr. <sup>3)</sup>



347. Tête de Jupiter, aurée, à dr.; devant,  $\Lambda$ IBY $\Omega$ N; derrière,  $\Psi$ . R. Taureau cornupète à dr.; à l'exergue,  $\Lambda$ IBY $\Omega$ N; entre les jambes de derrière, A; au-dessus,  $\Psi$ .  $\mathcal{R}$ . 8. 4 Dr. <sup>4)</sup>
348. Tête d'Hercule imberbe, couverte de la peau de lion, à g. Grenetis au pourtour. R. Lion marchant à dr.; à l'exergue,  $\Lambda$ IBY $\Omega$ N; entre les jambes du lion, M; au-dessus,  $\Psi$ .  $\mathcal{R}$ . 6 (mixte). 2 Dr. phén. 7,87 & 7,79 gr. <sup>5)</sup>

<sup>1)</sup> Musée britannique.

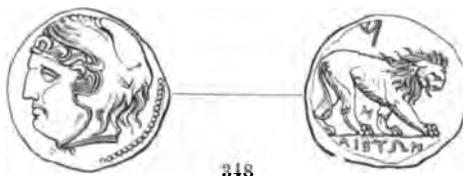
<sup>2)</sup> Cab. de la Haye. C'est peut-être une pièce semblable qui est décrite dans Mionn. S. IX p. 196 n° 101 avec une légende phénicienne à l'exergue, de la collection de M. Durand.

<sup>3)</sup> Coll. de Judas et cab. de la Haye; Sestini Mus. Hederv.

III cont. p. 71 n° 2, tab. 33, 9 (Mus. Chaudoir p. 113; Mionn. S. n° 99; incorr. décr.).

<sup>4)</sup> Coll. de feu M. Tôchon (Mionn. VI p. 553 n° 4; Sestini Lett. di cont. V p. 76 n° 7, tab. II, 13).

<sup>5)</sup> Cab. de la Haye (2 exemplaires).



349. Autres semblables sans la lettre M. La lettre punique est variée ainsi:  $\zeta$ ,  $\eta$ ,  $\nu$ ,  $\psi$ ,  $\varphi$ .  
 Ɱ. 6 (mixte). 2 Dr. phén. 7,80—6,53 gr.\*<sup>1)</sup>
350. Semblable au n° précédent, la lettre B tournée à g. dans la légende.  
 Ɱ. 6 (mixte). 2 Dr. phén. 7,58 gr.<sup>2)</sup>
351. Autres semblables, sur lesquelles la légende ΛΙΒΥΩΝ ne parait pas (faute de flan).  
 Ɱ. 6 (mixte). 2 Dr. phén. 7,48—6,71 gr.\*<sup>3)</sup>
352. Autres semblables; la lettre punique est placée entre les jambes du lion et variée ainsi:  $\zeta$ ,  $\eta$ .  
 Ɱ. 6 (mixte). 2 Dr. phén. 7,40 & 6,90 gr.<sup>4)</sup>

### Monnaies de bronze.

353. Tête d'Hercule imberbe, couverte de la peau de lion à g. Grenetis au pourtour. Ɱ. Lion marchant à dr.; à l'exergue, (Λ)ΒΥΩΝ; au-dessus,  $\psi$ .  
 Ɱ. 5. 6,7 gr.<sup>5)</sup>
354. Même face. Ɱ. Taureau cornupète à dr.; à l'exergue, (Λ)ΒΥΩΝ; au-dessus,  $\psi$ . (Avec des traces de surfrappe.) (Fig.)  
 Ɱ. 8-7. 12,4 & 8,6 gr.<sup>6)</sup>
355. Autre semblable, frappée sur une monnaie, qui sur la face fait voir deux ou trois épis, au revers la tête de Cérès carthaginoise. Grenetis au pourtour sur les deux côtés.  
 Ɱ. 8-7. 13,2—8,2 gr.\*<sup>7)</sup>
356. Autre, ayant M entre les jambes du taureau, frappée sur une monnaie pareille.  
 Ɱ. 8. 15,1 gr.<sup>8)</sup>

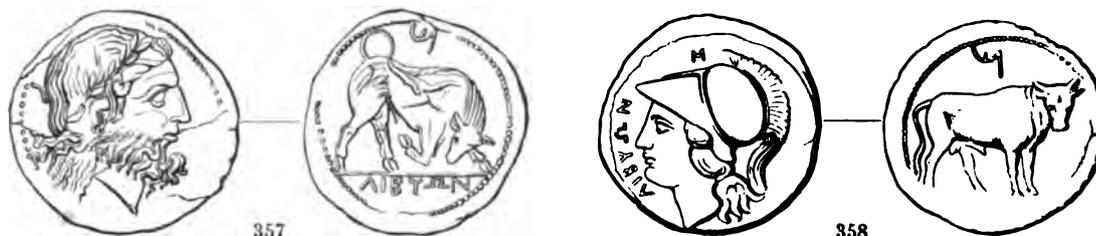


357. Tête de Jupiter, aurée, à dr. Grenetis au pourtour. Ɱ. Semblable aux précédents, sans la lettre M. (Avec des traces de surfrappe.) (Fig.)  
 Ɱ. 8. 11,6 gr.<sup>9)</sup>

1) 10 exemplaires de différentes collections et catalogues; voy. Millingen Recueil pl. IV, 16. Deux pièces sur lesquelles la lettre punique ne parait pas, sont décrites par Sestini Lett. di. cont. V p. 76 n° 5-6 (Mionn. S. n° 100).  
 2) Mus. brit. (Cat. de P. Knight p. 215 n° 1).  
 3) 6 exemplaires de différentes collections et catalogues.  
 4) 5 exemplaires de différentes collections et catalogues.

5) Cab. de Copenhague.  
 6) Mus. brit. (2 exemplaires) et cab. de la Haye (usée et sans légende apparente, p. 5,9 gr.)  
 7) Mus. brit., cab. de Vienne (2 ex., l'un du Mus. Mûnter n° 3127), coll. du duc de Luynes et du comte Borghesi.  
 8) Cab. de Copenhague.  
 9) Cab. du roi de Sardaigne.

358. Tête casquée de Minerve à g.; devant, ΛΙΒΥΩΝ; au-dessus, M. R. Boeuf debout à dr.; au-dessus, γ. Grenetis au pourtour. Æ. 8. 14,2 gr. <sup>1)</sup>



Le tétradrachme n° 344, qui porte les types cyrénéens ordinaires, offre sur la face la lettre punique *mem*. Cette lettre empêche de l'attribuer à aucune des trois cités de la Cyrénaïque qui frappaient de pareilles monnaies, et nous renvoie à une ville ou à un peuple qui ait été en relation soit avec les Cyrénéens soit avec les Carthaginois. La lettre grecque Λ étant ajoutée, nous sommes portés à rapprocher cette monnaie des suivantes qui ont le *mem* associé au nom ΛΙΒΥΩΝ, et à l'assigner au même peuple que celles-ci. Le travail, qui est très-rude, sert à corroborer que c'est plutôt chez un peuple barbare que dans une ville grecque que la monnaie a été fabriquée. Il se peut que parmi les tétradrachmes aux mêmes types sans nom de ville, qui sont décrits sous le n° 36, quelques-uns, d'un travail grossier et imparfait, soient frappés par le même peuple. <sup>2)</sup>

Les monnaies n° 347-358, qui présentent la légende ΛΙΒΥΩΝ, ont dû être frappées par un peuple libyen qui, eu égard aux types et à l'écriture grecs, a été très-lié avec les Cyrénéens, mais en même temps avec les Carthaginois, puisqu'elles offrent aussi la lettre punique *mem*. Il faut ajouter que plusieurs de ces monnaies (les n° 355-356) sont frappées sur des pièces qui font paraître, au droit, la tête de Cérès qui est particulière aux monnaies carthaginoises <sup>3)</sup>, au revers, deux ou trois épis qui de même servent de type à diverses monnaies frappées sous la domination de Carthage. Puisque ce *mem* se répète sur toutes les monnaies sans être remplacé par aucune autre lettre <sup>4)</sup>, et que plusieurs fois la lettre grecque correspondante est ajoutée, on est porté à supposer, que la lettre *mem*, de même que M, ne soit ni une marque d'atelier, ni l'initiale d'un nom de magistrat, mais qu'elle désigne le nom de la tribu libyenne. C'est aussi l'opinion des numismatistes qui ont traité ces monnaies. Millingen les attribuait à *Macomada* en Byzacène, ou aux *Machlii* près du lac de Tritonis dans la même province. <sup>5)</sup> Sestini penchait à préférer les

1) Coll. du duc de Luynes.

2) Un de ces tétradrachmes dans le cabinet de Paris (classé à Cyrène, Mionn. S. n° 23) offre derrière la tête un caractère confus.

3) Cette tête est surtout distincte sur l'exemplaire du n° 355, qui est dans le musée britannique.

4) M. Judas (dans la Revue num. fr. 1856 p. 168) a rapporté qu'il se trouve un *beth* au lieu du *mem* sur un

exemplaire dans le cabinet de la Haye; mais il n'y a une telle lettre ni sur les monnaies de ce cabinet, dont on a envoyé des empreintes au cabinet de Copenhague, ni sur aucune des autres monnaies que nous avons examinées. Peut-être est-ce un *mem* indistinct et mal figuré que M. Judas aura pris pour un *beth*.

5) Recueil p. 77 suiv.

Libyens dans la Marmarique.<sup>1)</sup> M. Cavedoni suppose que ces monnaies aient été frappées par les *Macomadi* ou *Machli*, peut-être à l'époque où Alexandre le Grand se rendait en Libye à l'oracle d'Ammon, vu que la tête d'Hercule ressemble à celle sur les tétradrachmes d'Alexandre.<sup>2)</sup> M. Judas enfin a émis la conjecture que ces monnaies aient été battues par les Libophéniciens en Byzacène, déclarés indépendants par Agathoclès, roi de Syracuse, du temps où il attaquait Carthage, et que le *mem* indique les *Macomades minores*.<sup>3)</sup> D'après ces opinions, il faudrait, dans le système numismatique, classer ces monnaies à la Marmarique, avant la Cyrénaïque, ou à la Byzacène, après la Syrtique. Mais il y a lieu de douter si aucun des numismatistes est parvenu à trouver le juste peuple. Quant à la classification à la Marmarique il faut objecter que la présence de la lettre punique et l'emploi des pièces carthagoises pour servir aux surfrappes renvoient à un pays plus occidental. A l'égard de l'attribution des monnaies aux peuples libyens de la Byzacène, il est à remarquer que les monnaies qui étaient en circulation parmi eux et qui ont dû leur servir de modèle, savoir les monnaies des villes de la côte et les monnaies carthagoises, étaient d'une empreinte toute différente et sans inscription grecque. Par la légende et les types purement grecs et par la ressemblance du n° 344, qui ne doit pas être séparé des autres, avec les tétradrachmes cyréniens, nous sommes amenés à chercher un peuple libyen plus proche de la Cyrénaïque; il y avait un tel peuple dont le nom commençait par un M, c'étaient les Macæ.

Les Libyens, appelés *Μάκαι*, *Macæ*, habitaient la côte entre la Cyrénaïque et la Syrtique.<sup>4)</sup> Selon Diodore ils demeuraient autour de la grande Syrte<sup>5)</sup>, selon Scylax, le long de la Syrte jusqu'à son entrée occidentale<sup>6)</sup>; leurs habitations, suivant Hérodote, embrassaient aussi les environs du fleuve Cinyps<sup>7)</sup>, non loin de la frontière de la Syrtique. Le pays arrosé par ce petit fleuve (à présent *Cinîfi* ou *Ouadi-Quam*) était regardé par les anciens comme le paradis de l'Afrique. Hérodote rapporte que cette contrée ne ressemblait pas en fertilité au reste de la Libye et que pour la production des blés elle surpassait même le district des Evespérites, la terre y rendant, comme à Babylone, trois cents grains pour un; il en vante le sol de couleur noire, la richesse en sources, le climat.<sup>8)</sup> Vers la fin du VI<sup>m</sup> siècle une colonie de Spartiates s'y était établie; mais ils en avaient été expulsés trois ans après par les Macæ libyens et les Carthagois.<sup>9)</sup> Il y avait aussi une ville du nom de Cinyps.<sup>10)</sup> Diodore dit que les Macæ étaient la plus nombreuse de toutes les tribus libyennes qui habitaient dans le voisinage de la Cyrénaïque et des Syrtés.<sup>11)</sup> D'un côté ce peuple dépendait des Carthagois, dont la domination s'étendait jusqu'au fond de la grande

1) Lett. di cont. V. p. 76-77. M. Lindberg dans son manuscrit rapporte ces monnaies à la même partie de la Libye, en présumant que *mem* et *M* indiquent Libya Mareotis et *A* peut-être le temple d'Ammon.

2) Osserv. p. 53 note 44.

3) Revue num. fr. 1856 p. 168-169. M. Judas renvoie à la ressemblance avec la tête d'Hercule sur certains tétradrachmes qu'il attribue à la ville d'Aspis non loin de Carthage; mais ces monnaies sont d'une toute autre fabrique et appartiennent probablement à la Sicile.

4) C'est sans doute le même peuple qui dans Ptolémée IV, 4 est nommé *Μακατοῦντας*, habitant près des monts *Ouelpa*. Cf. Plin. V, 5.

5) Diodore III, 48: *νέμονται τοὺς τόπους τοὺς περὶ τὴν*

*Σύρτιν*.

6) Scylax 109: *παρὰ τὴν Σύρτιν μέχρι τοῦ στόματος τῆς Σύρτιδος*.

7) Hérod. IV, 175.

8) Hérod. IV, 198. Scylax, Ovide (ex Ponto II ep. VI, 26: *Cinyphia seges*), Plin. et d'autres auteurs. La terre, quoique abandonnée à elle-même, a conservé jusqu'à nos jours sa vertu végétale. Della Cella Viaggio p. 47-50. Cf. Marcus Géogr. anc. d'après Mannert p. 128-129; C. Müller Geogr. gr. min. p. 84-85, notes.

9) Hérod. V, 42.

10) Scylax 109. Probus ad Virg. Georg. III, 12. Cf. C. Müller Geogr. gr. min. p. 85 notes.

11) Diod. III, 48 (49).

Syrte (Aræ Philænorum)<sup>1)</sup>, et entretenait commerce avec la ville punique, Leptis, qui se trouvait en peu de distance de sa frontière; de l'autre côté il devait avoir beaucoup de relations avec les Cyrénéens, ses voisins. Ainsi s'explique facilement le mélange du punique et du grec sur ces monnaies.

Si les lettres  $\Psi$  et  $\mathbf{M}$  sont les initiales du nom du peuple, il y a lieu de croire que la lettre  $\mathbf{A}$  sur les n<sup>os</sup> 345 et 347 indique de même un peuple; cet autre peuple a dû être voisin des Macæ, puisque  $\mathbf{A}$  et  $\Psi$  se trouvent associés sur le n<sup>o</sup> 347. On pourrait songer aux *Auschisæ*, dont le territoire, selon Hérodote, s'étendait jusqu'à la mer près des Evespérites.<sup>2)</sup> On peut cependant à plus forte raison attribuer ces monnaies aux Ampeliotæ qui habitaient la côte au sud des Evespérites.<sup>3)</sup> Ce peuple avait adopté la culture grecque, ainsi qu'on peut conclure de leur nom et de ce qu'il y avait à Delphes un don sacré offert par les Ampeliotæ<sup>4)</sup>; leur ville *Ampelos* parait avoir été assez considérable.<sup>5)</sup> Leurs habitations s'étendaient probablement jusqu'à celles des Macæ; ainsi ces deux peuples en vinrent facilement à battre monnaie en commun.

Les types s'accordent parfaitement avec l'attribution des monnaies à ces peuples. Les contrées qu'ils habitaient, avaient abondance de silphium; selon Théophraste et Pline, cette plante croissait surtout aux environs de la grande Syrte.<sup>6)</sup> Hercule a dû être surtout vénéré sur la côte occidentale de la Cyrénaïque. C'était là, dans le district d'Irasa, que ce héros avait combattu Antée<sup>7)</sup>; le voisinage d'Hespéris était la scène d'un autre de ses exploits<sup>8)</sup>; les collines qui s'étendaient le long de la Syrte, s'appelaient *Ἡρακλέους θίνες*<sup>9)</sup>, et un château sur le bord de ce golfe avait le nom de *Ἡρακλέους πύργος*.<sup>10)</sup> Selon une tradition africaine la Libye devait son nom à Libès, fils d'Hercule.<sup>11)</sup> De l'autre côté, on sait que *Melkart*, une des divinités principales des Carthaginois, fut confondu avec Hercule, et qu'il figure sur les monnaies des peuples phéniciens sous les traits et avec les attributs de ce dieu. Minerve avait un culte chez les Libyens qui habitaient les côtes des deux Syrtes. Depuis un temps reculé certains de ces peuples avaient adoré une déesse qui, après que les Grecs se furent établis dans cette plage, fut assimilée à Minerve; les traditions d'Athéné Tritogénie, indigènes dans la Béotie, furent transplantées en Libye, et d'après cette déesse deux lacs, l'un près de la petite Syrte, l'autre à l'entrée de la grande Syrte, reçurent le nom de Tritonis.<sup>12)</sup>

Le lion est l'animal caractéristique à la Libye; cependant, comme la massue d'Hercule est placée au-dessus du lion sur les n<sup>os</sup> 345-346 et que la tête d'Hercule sur les n<sup>os</sup> 348 suiv. est couverte de sa dépouille, c'est plutôt parce que le combat avec le lion était un des exploits d'Hercule que cet animal est figuré au revers de ces monnaies. Le boeuf était du nombre des animaux

1) Voy. l'introduction p. 4. Strabon (XVII p. 834) fait mention d'une sorte de chaussée que les Carthaginois avaient élevée pour servir à traverser les marais du pays des Maces.

2) Hérod. IV, 171. Diod. III, 48 (49). Cf. Thrige Res Cyr. p. 125.

3) Voy. Thrige Res Cyr. p. 121 note 6, p. 284 notes 38 et 39. Dans la Tab. Peutling. *Ampelaontes*.

4) Ce don était une tige de silphium. Suidas s. v. *Βάρτου σίλφιου* et *Σίλφιου*. Phavorinus s. v. *Βάρτος*. Schol. ad Aristoph. Plutus v. 926 selon Alexandridès.

5) D'après Agroetas elle avait consisté originairement en

deux villes, *ἡ ἄνω* et *ἡ κάτω*. Steph. Byz. s. v. *Ἀμπελος*. Cf. Barth Wanderungen p. 488.

6) Théophr. VI, 3. Pline XIX, 3 (15). Cf. Strabo XVII p. 839.

7) Voy. Thrige Res Cyr. p. 74-75.

8) Voyez ci-dessus p. 90 note 1.

9) Ptolém. IV, 4.

10) Ptolém. IV, 4.

11) Mart. Capella De nuptiis etc. VI § 667 (ed. Kopp p. 543). Cf. Cavedoni Spicil. num p. 299, Osserv. p. 76.

12) Hérodote IV, 180 et 189. Thrige Res Cyr. p. 122 et 186. O. Müller Gesch. Hellen. Stämme (1844) I p. 349-351.

les plus importants aux peuples de cette partie de la Libye, dont les troupeaux faisaient surtout la richesse; les peaux de boeufs étaient employées dans le commerce et transportées à l'étranger.<sup>1)</sup> Il faut encore remarquer que la vache était regardée comme sacrée chez les Libyens de cette côte qui, selon Hérodote, s'abstenaient par des motifs religieux d'en manger la chair.<sup>2)</sup>

Les monnaies de ces peuples sont ci-dessus rangées dans l'ordre chronologique, d'après lequel il est à supposer qu'elles se soient succédé. Le n° 344 est le premier en date; il appartient probablement à la seconde époque de même que les tétradrachmes analogues de Barcé et de Cyrène. Viennent ensuite, à en juger d'après la fabrique et l'argent non mélangé, les n° 345-346 que nous avons assignés aux Ampeliotæ. Les n° 347 suiv., appartenant aux Macæ, sont sans doute les derniers en date.<sup>3)</sup> Ces monnaies ont été rapportées par M. Cavedoni au temps d'Alexandre, par M. Judas au temps d'Agathoclès<sup>4)</sup>; mais lorsqu'on regarde le style d'art et le travail<sup>5)</sup> et qu'on se rappelle que l'argent se trouve mélangé dans les monnaies de Carthage d'une époque postérieure, on est disposé à admettre qu'elles ont été frappées plus tard, peut-être dans le II<sup>m</sup>e siècle. Ceci est corroboré par le poids des didrachmes, qui rentre dans le système phénicien, auquel appartiennent pour la plupart les didrachmes émis par les Cyrénéens et les Carthaginois aux III<sup>m</sup>e et II<sup>m</sup>e siècles.

Les monnaies d'argent sont frappées d'après des systèmes différents (cf. § 6). Le n° 344 est un tétradrachme asiatique de même que les monnaies correspondantes de la Cyrénaïque. Les n° 345-346, attribués aux Ampeliotæ, sont des demi-drachmes qui semblent avoir été frappées soit d'après le système attique, soit d'après l'asiatique. Les monnaies des Macæ n° 348-352, en argent de bas titre, sont des didrachmes du système que nous avons appelé phénicien; à la vérité il y a plusieurs pièces d'un si faible poids qu'elles pourraient être assignées au système asiatique, mais elles sont plus ou moins usées.<sup>6)</sup> Les monnaies de bronze, si l'on veut appliquer à elles les noms grecs, peuvent être rapportées aux: chalkus, dichalkon et trichalkon, voyez le § 6.

De ce qui précède on voit que les monnaies de cette section forment la transition des monnaies autonomes grecques aux monnaies puniques, et que dans le système numismatique elles doivent occuper la place entre la Cyrénaïque et la Syrtique, puisqu'elles appartiennent aux peuples habitant la côte d'Afrique là où finissaient les établissements grecs et où commençaient les colonies phéniciennes.

1) Athenæus I, 1, 49. Des boeufs et des peaux de boeufs ont également été exportés de cette partie de la côte africaine au moyen âge et dans le temps moderne. Thrice Res Cyr. p. 321-322.

2) Hérod. IV, 186. Cet usage se maintint jusque dans l'époque chrétienne. Synes. ep. 147. Cf. Thrice Res Cyr. p. 301 note 25; Pacho Voyage p. 243.

3) Pour la pièce unique n° 347, nous n'en connaissons ni la fabrique, ni le titre de l'argent, ni le poids; mais comme elle offre les mêmes types que le n° 357, il est probable qu'elle appartient à la même époque que les

monnaies suivantes.

4) Voyez p. 133 notes 2 et 3.

5) Le travail est tantôt demi-barbare, tantôt négligé plutôt que mauvais.

6) Une pièce du n° 352 au cabinet de Copenhague, omise dans le tableau, ne pèse que 5,50 gr.; mais elle est très-usée. Comme ces didrachmes appartiennent sans doute à une même époque et que les pesées se succèdent de très-près, il faut les attribuer tous au système phénicien.

## II.

# MONNAIES ROYALES.

---

Cette partie comprend les monnaies frappées dans la Cyrénaïque par les rois qui après Alexandre le Grand régnaient sur ce pays, c'est-à-dire par Ptolémée Soter et ses successeurs. Ce n'est pas à l'égard du temps que ces monnaies se séparent de celles de la 1<sup>e</sup> partie, dont un grand nombre appartiennent de même à l'époque des Ptolémées, mais à l'égard de l'autorité par laquelle elles ont été frappées. Les monnaies que nous appelons royales, sont celles qui portent le nom ou le titre du roi ou de son épouse et qui par conséquent ont été émises par l'ordre du roi ou par le gouvernement royal, tandis que les monnaies frappées sous la domination des mêmes rois, mais qui ne sont pas ainsi inscrites ou qui portent le nom d'une ville, ont dû être émises par les représentants du peuple ou les magistrats communaux des villes (cf. p. 6 et 40).

Alexandre le Grand n'a sans doute pas fait frapper monnaie dans la Cyrénaïque. A la vérité on trouve dans les anciens auteurs quelques passages qui pourraient porter à croire que les Cyrénéens aient été soumis à la domination d'Alexandre. Il est ainsi rapporté par Arrien et par Quinte-Curce, qu'Alexandre, organisant l'administration de l'Égypte pendant son séjour dans ce pays, installa Apollonius gouverneur de la Libye ou de l'Afrique contiguë à l'Égypte<sup>1)</sup>; mais il est permis d'entendre par-là le pays entre l'Égypte et la Cyrénaïque. Chez Arrien, Alexandre, dans le discours qu'il adresse aux troupes révoltées en Opis, dit qu'il avait pris possession des richesses de l'Égypte et de Cyrène sans coup férir<sup>2)</sup>; mais ces mots qu'Arrien met dans la bouche d'Alexandre, ne nous obligent pas non plus à déduire qu'il ait conquis la Cyrénaïque. Par d'autres passages dans Diodore et Quinte-Curce on est amené à admettre, que les Cyrénéens conclurent une alliance avec Alexandre lorsqu'il se rendait de l'Égypte au temple d'Ammon.<sup>3)</sup> Il est donc probable que les villes cyrénéennes aient seulement reconnu la suprématie du grand conquérant et que leurs rapports avec lui aient été ceux de libres alliés, ainsi qu'il en était de la plupart des autres villes grecques libres, vis-à-vis desquelles Alexandre agissait en protecteur plutôt qu'en maître. Il faut ajouter que l'armée d'Alexandre ne dépassa pas la frontière du pays.

Après la mort d'Alexandre, ses généraux, qui gouvernaient les provinces de la monarchie macédonienne au nom de Philippe Arrhidée et du jeune Alexandre, fils de Roxane, faisaient frapper

1) Arrien III, 5: *Λιβύης τῆς προσχώρου ἄρχην δίδωσιν Ἀπολλώνιον*. Curtius IV, 8: *Africa quae Aegypto juncta est praepositus Apollonius*.

2) Arrien VII, 9: *τὰ ἐξ Αἰγύπτου καὶ Κυρήνης ἀγαθὰ ὄσα*

*ἀμαχρὶ ἐκτησάμεν*.

3) Diodore XVII, 49: *φιλίαν καὶ συμμαχίαν συνέθετο πρὸς αὐτούς*. Curtius IV, 7: *amicitia conjuncta*. Cf. Thirge I. c. § 53.

des monnaies au nom de l'un ou de l'autre des deux rois, et après que ces rois eurent cessé de vivre, au nom d'Alexandre, jusqu'à ce qu'ils prissent eux-mêmes en 306-305 le titre de roi<sup>1)</sup>; il se pourrait donc que de telles monnaies eussent été frappées dans la Cyrénaïque par Ptolémée qui pendant la plus grande partie de cette époque était maître du pays. Mais lorsqu'on examine les monnaies d'Alexandre et de Philippe III, on ne trouve aucune marque qui renvoie à la Cyrénaïque. A la vérité, M. Duchalais a fait mention d'un statère d'Alexandre, portant pour marque une gerboise et qui par conséquent aurait été frappé dans la Cyrénaïque<sup>2)</sup>; mais nous n'avons rencontré une telle pièce ni parmi le grand nombre de monnaies d'Alexandre qui ont été l'objet de nos recherches, ni dans les catalogues imprimés. Comme il existe des monnaies d'Alexandre frappées en Grèce qui portent pour signe une souris<sup>3)</sup>, il y a lieu de soupçonner que c'est un statère analogue dont Duchalais a pris le signe pour une gerboise.

Un tétradrachme (n° 324) a été attribué à Ophellas qui, s'étant révolté contre Ptolémée, régnait en roi sur la Cyrénaïque 312-308; il a été démontré p. 86 que cette pièce est autonome.

### PTOLÉMÉE I SOTER.

359. Tête de Ptolémée Soter à dr., diadémée, l'égide nouée autour du cou. **℞.** ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ

La Victoire debout, une couronne dans la main droite étendue, un bâton de trophée au bras gauche. Devant, un crabe; derrière, **Γ.** **Α.** 2.  $\frac{1}{2}$  st. att. ( $\frac{1}{2}$  st. as.) 2,86 gr.<sup>4)</sup>

360. Autre semblable; mais au revers, derrière la figure, **Ι** **Α.** 2.  $\frac{1}{2}$  st. att. ( $\frac{1}{2}$  st. as.) 2,87 gr.<sup>5)</sup>



360



359

361. Même tête. **℞.** Vestiges du même nom. Aigle debout sur un foudre à g.; devant, un flambeau de course; derrière, le silphium. **Α.** 5. 2 Dr. phén. 6,40 gr. (usée).<sup>6)</sup>



361

362. Même tête. **℞.** ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ Aigle, les ailes éployées, debout sur le foudre, à dr.; devant, en bas, un silphium et un crabe, en haut, les monogrammes **IK**<sup>7)</sup> et **K.** (Fig.)

**Α.** 3. 4,0—3,4 gr.<sup>7)</sup>

1) Voy. Numismatique d'Alexandre p. 50-52.

2) Revue num. fr. 1851 p. 96-97. M. Duchalais n'a pas donné de gravure de cette pièce faisant partie de la collection de M. Bignon aujourd'hui dispersée.

3) Voy. Numismatique d'Alexandre n°s 654-661, p. 201.

4) Cab. de Paris (Mion. VI p. 3 n° 16; Num. des rois gr. pl. 81, 9, p. 161).

5) Cab. de Berlin (Pinder Beiträge I p. 215 Taf. VIII, 6).

6) Cab. de Vienne (Eckhel Cat. mus. Vind. I p. 284 n° 1).

7) Cab. de Paris (2 exempl.), de Vienne, de Copenhague et de Thomsen. La légende et les monogrammes sont plus ou moins complets; sur plusieurs exemplaires le monogramme **KΑ** paraît être un **K.**

363. Tête imberbe (aux cornes d'Ammon et diadémée), à dr. R. Mêmes légende et type qu'au revers précédent; devant l'aigle, le silphium et le monogramme ΠΙ. Æ. 3. 2,2 gr.<sup>1)</sup>



Le règne de Ptolémée dans la Cyrénaïque peut être divisé en trois époques. La première va de l'an 322 lorsque Ptolémée, satrape d'Égypte, se rendit maître du pays, jusqu'en 312 où Ophellas, son général, se révolta et se proclama lui-même roi. La seconde époque comprend les trois années depuis 308 lorsque le pays, après qu'Ophellas eut péri dans l'expédition contre Carthage, fut réduit à l'obéissance, jusqu'à l'année 305 dans laquelle Ptolémée, suivant l'exemple des autres diadoches, prit le titre de roi.<sup>2)</sup> La troisième époque s'étend depuis 305 jusqu'à la mort de Ptolémée en 284.

Il y a deux monnaies qui offrent des indices de la soumission des Cyrénéens sous Ptolémée, et qui sont évidemment frappées pendant l'une ou l'autre des deux premières époques; l'une est un statère aux types d'Alexandre, qui contient le nom de Ptolémée sans le titre de roi, l'autre, un didrachme qui présente la tête de Ptolémée sans le diadème royal. Ces monnaies n'appartiennent cependant pas à cette partie; elles portent le nom des Cyrénéens et ont dû être frappées par la ville de Cyrène en signe d'hommage à Ptolémée, et non par le gouvernement royal. Par cette raison elles se trouvent classées dans la partie I sous les n<sup>os</sup> 183 et 221.

Le titre de roi manque sur toutes les monnaies ici décrites; on pourrait en conclure qu'elles eussent été frappées pendant que Ptolémée n'était encore que gouverneur de l'Égypte; aussi M. Fr. Lenormant a-t-il attribué le n<sup>o</sup> 359 à ce temps-là.<sup>3)</sup> Il faut cependant rapporter ces monnaies à l'époque après l'an 305, par la raison que Ptolémée y est figuré avec le diadème et avec l'égide.<sup>4)</sup> Le diadème, comme on le sait, était l'insigne de la dignité royale; Diodore dit expressément, que Ptolémée, après la bataille près de Chypre en 306, ceignit le diadème selon l'exemple donné par Antigonus.<sup>5)</sup> L'égide, attribut de Jupiter, a sans doute trait au nom de *Soter*, épithète de Jupiter, donné à Ptolémée; en 304 les Rhodiens, après avoir consulté l'oracle d'Ammon, honorèrent Ptolémée de ce surnom et lui vouèrent en même temps un culte divin, en reconnaissance de ce qu'il avait délivré leur ville du long siège fait par Démétrius Poliorcète.<sup>6)</sup> Toutes les autres monnaies de Ptolémée que nous connaissons portent le titre de roi ou le surnom de *Soter*, et sont par conséquent postérieures à l'an 305 ou 304; si donc les monnaies dont il s'agit eussent été frappées avant cet an, il faudrait admettre, que Ptolémée eût fait frapper les monnaies offrant sa tête, son nom et son type (l'aigle) en Cyrénaïque avant qu'en Égypte, ce qui est peu probable. Il faut encore remarquer qu'il existe beaucoup de monnaies frappées par les rois du

1) Cab. de Paris (Revue num. fr. 1851 p. 96 n<sup>o</sup> 24, incorr.).

2) Pour l'an 305 comme le premier du règne de Ptolémée, voyez Pinder Beitrage zur alt. Münzkunde I p. 196-212.

3) Revue num. fr. 1854 p. 237 note 1.

4) Souvent l'égide n'est pas visible, mais c'est à cause d'une mauvaise conservation ou faute de flan; elle pa-

raît sur tous les spécimens qui ont la partie inférieure de la face complète.

5) Diodore XX, 53: ἀνέλαβε τὸ διάδημα. M. Pinder, par la même raison, présume que notre n<sup>o</sup> 360 ait été frappé après l'an 305. Beitr. zur alt. Münzkunde I p. 211.

6) Pausanias I, 8. Droysen Gesch. des Hellenismus I p. 495.

même siècle qui ne sont pas signées du titre de roi. On ne trouve jamais ce titre sur les monnaies de Philippe II de Macédoine, d'Alexandre I d'Épire et des rois de Carie; il est également omis sur la plupart des monnaies d'Alexandre le Grand et de Philippe III. Il faut sans doute chercher le motif de cette omission dans le désir de ne pas offenser les libres villes grecques auxquelles le titre de roi était odieux. Or, comme les monnaies de Ptolémée qui sont dépourvues de ce titre, sont précisément les mêmes qui, d'après les signes du silphium et du crabe, ont été frappées dans la Cyrénaïque, il est assez probable que ce soit par une condescendance aux Cyrénéens habitués à la liberté que le titre de roi n'y a pas été placé.

N<sup>o</sup> 359-360. Le crabe, qui est placé comme type accessoire sur ces pièces, se trouve sur un grand nombre des monnaies autonomes de Cyrène, sans doute comme signe de son port, et est associé au silphium sur la pièce de Ptolémée n<sup>o</sup> 362, mais on ne le rencontre sur aucune autre des monnaies ptoléméennes; il faut en conclure qu'elles sont frappées à Apollonie, comme s'appelait sous les Ptolémées la ville dont les habitants de Cyrène utilisaient le port.<sup>1)</sup> Ces deux pièces, comme elles portent encore le type d'Alexandre au revers, sont sans doute antérieures aux suivantes qui ont le type de Ptolémée. [ et I (6 et 7) peuvent être des chiffres d'émission, ou des marques d'atelier comme sur les n<sup>o</sup> 252 suiv.

Les n<sup>o</sup> 361-362 ont au revers un silphium ajouté à l'aigle de Jupiter, type ordinaire des monnaies de Ptolémée Soter après que celui-ci eut pris le titre de roi. La pièce d'argent, dont on ne connaît qu'un seul exemplaire, au cabinet de Vienne, a été publiée par Eckhel qui n'a pas voulu l'attribuer de préférence à aucun Ptolémée<sup>2)</sup>; il nous semble cependant assez clair que la tête est celle de Soter, et comme le revers offre des traces du nom de ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ sans le titre de roi, cette pièce ne peut appartenir à aucun autre Ptolémée. Le flambeau de course se rapporte sous doute à des lampadéphories célébrées à Cyrène dans la grande fête d'Apollon.<sup>3)</sup> Le crabe sur le n<sup>o</sup> 362 est le symbole d'Apollonie comme aux n<sup>o</sup> 359-360.

N<sup>o</sup> 363. La tête de cette pièce a été prise par M. Duchalais pour l'effigie de Soter; mais elle offre une physionomie jeune et idéale qui ne peut nullement représenter ce roi. Quoique la partie des cheveux soit mal conservée, il paraît pourtant qu'on peut entrevoir le diadème et la corne d'Ammon; c'est donc la même tête qu'on trouve sur certaines monnaies ptoléméennes frappées en Égypte, et qui désigne sans doute Alexandre le Grand.<sup>4)</sup> Cette pièce est probablement aussi à rapporter à l'époque après l'an 305; il est vrai qu'elle ne contient pas d'indice de la dignité royale de Ptolémée, mais elle offre le même revers que les deux n<sup>o</sup> précédents, et toutes les autres monnaies frappées au nom de Ptolémée sans le titre de roi appartiennent, à ce qu'il semble, à cette époque.

Il est incertain si les monnaies sans le titre de roi que nous venons de traiter, sont les seules qui aient été frappées par Ptolémée Soter dans la Cyrénaïque, ou s'il faut attribuer encore à ce

1) MM. Ch. et Fr. Lenormant, qui ont traité ces monnaies (l. c. p. 137 note 4 et p. 138 note 3), n'en ont pas défini le lieu d'émission. M. Pinder, qui a publié le n<sup>o</sup> 360 (l. c. p. 137 note 5), n'y a pas, à ce qu'il semble, reconnu le crabe.

2) L. c. p. 137 note 6.

3) Les courses au flambeau se célébraient surtout en l'honneur des divinités du feu et de la lumière, au

nombre desquelles étaient Apollon, vénéré à Cyrène comme dieu du soleil (voy. p. 77 note 1), et Diane, déesse de la lune. Les fêtes de ces deux divinités, les Καρνεία et les Ἀρτεμισία, étaient les plus solennelles de Cyrène (voy. p. 62 et p. 73). Les monnaies d'Amphipolis, comme on sait, portent d'un côté la tête d'Apollon, de l'autre un flambeau de course.

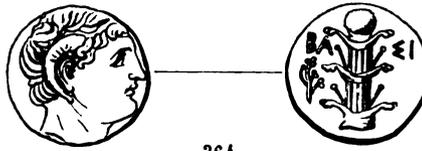
4) Cf. p. 102 notes 1 et 3.

roi quelques-unes des monnaies suivantes qui portent ce titre. En effet, quoique Soter dans les premiers temps après l'adoption de la dignité royale s'abstint, en Cyrénaïque, d'employer le titre de roi sur les monnaies, il peut bien avoir fini par y battre des monnaies avec ce titre.

### LES PTOLÉMÉES.

Sans nom de roi ni de reine.

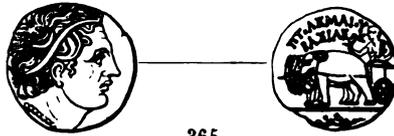
364. Tête de Ptolémée Soter, à corne d'Ammon, à dr. R̄. ΒΑΣΙ Silphium; dans le champ à g., une branche chargée de fruit. R. 4. 2 Dr. phén. 6,90 gr.<sup>1)</sup>



364

Au nom de Ptolémée roi.

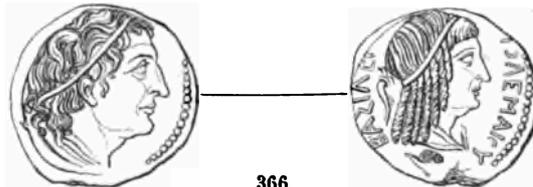
365. Tête de Ptolémée Soter, diadémée, l'égide nouée autour du cou, à dr. R̄. ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ Jupiter ou personnage divinisé, tenant le foudre, debout dans un char trainé par quatre éléphants; à l'exergue, une branche chargée de fruit. N. 4. St. phén. 7,06 gr.<sup>2)</sup>



365

- 366-367. Même tête. Grenetis au pourtour. R̄. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ Tête de Bérénice à dr., les cheveux ceints d'un bandeau et pendant en longues mèches parallèles; derrière, une corne d'abondance; dessous, la partie supérieure du silphium.

Æ. 7-6. 16,4-8,6 gr.\*<sup>3)</sup>



366

368. Même tête. R̄. ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ Aigle, les ailes éployées, debout sur un foudre, à g.; devant, le monogramme ΜΤ. (Fig.) R. 4. 8,1-4,1 gr.\*<sup>4)</sup>

1) Cab. de Modène (Cavedoni Osserv. p. 54-55), coll. de Leake (Num. hellen. Afr. Gr., Barce). Il est possible que le n°330 doive être classé ici.

2) Cab. de Paris (Mionn. VI p. 2 n°15; Num. des rois gr. pl. 81, 8, p. 161; Revue num. fr. 1853 pl. XIX, 6).

3) Mus. brit. (2 ex., cf. Cat. P. Knight p. 215 n°1), cab. de Paris (2 ex., Mionnet VI p. 7 n°65 et p. 8 n°80 in-compl. décr.; Num. des rois gr. pl. 82, 8), de Vienne et de Copenhague (2 ex.).

4) 7 exemplaires de différentes collections.

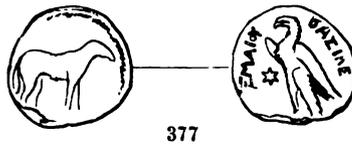
369. Autre semblable, surfrappée sur une monnaie de Soter et Bérénice. Æ. 4. <sup>1)</sup>  
 370. Autre semblable; devant l'aigle, le monogramme **M** et **ΣΑ**. Æ. 4. 7,58 gr. <sup>2)</sup>  
 371. Même tête. **Ῥ**. Même légende. Foudre ailé; au-dessus, le monogramme **ΚΑ**. (Fig.) Æ. 5. 8,5—6,7 gr. \* <sup>3)</sup>  
 372. Autre semblable, avec le monogramme ainsi figuré **ΑΛ**. Æ. 5. 7,7—4,8 gr. \* <sup>4)</sup>



373. Même tête. **Ῥ**. **ΠΤΟΛΕΜ ΒΑΣΙΛΕ** Partie antérieure d'un cheval marin ailé, à g.; au-dessous, le monogramme **ΜΓ**. (Fig.) Æ. 3. 3,0 gr. <sup>5)</sup>  
 374. Autre semblable, avec le monogramme ainsi figuré **ΜΓ**. Æ. 3. <sup>6)</sup>  
 375. Même tête. (Fig.) **Ῥ**. **ΒΑΣΙ ΠΤΟΛΕ** Partie antérieure d'un cheval marin à dr.; au-dessous, un crabe et le monogramme **ΜΓ**. Æ. 3. 4,7—3,8 gr. <sup>7)</sup>  
 376. Même tête. **Ῥ**. **ΠΤΟΛ ΒΑΣΙΛ(Ε)**. Proue de vaisseau; dans le champ à g., le monogramme **Μ** ou **ΜΓ**. Æ. 4½—3½. 4,7—3,8 gr. <sup>8)</sup>



377. Bélier debout à dr. **Ῥ**. **ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ** Aigle sur le foudre à g.; dans le champ à g., un astre. Æ. 4. 4,3—3,5 gr. \* <sup>9)</sup>



1) Sestini Mus. Hederv. III cont. p. 75 n° 5 (Mionn. S. IX p. 188 n° 57).  
 2) Coll. de Freund à Copenhague (Mus. Mûnter n° 3121).  
 3) 7 exemplaires de différentes collections.  
 4) 5 exemplaires de différentes collections.  
 5) Cab. de Milan; Leake Num. hell. Kings p. 58.  
 6) Sestini Mus. Hederv. III cont. p. 74 n° 1 (Cat. Wiczai n° 7083 tab. 28, 607; Neumann Num. vet. II p. 106, tab. 3, 17; Mionn. S. IX p. 187 n° 53); Cat. de Welzl n° 7772-7773.  
 7) Cab. de Paris (2 ex.; Belley Mém. de l'acad. XXXVI p. 18, pl. fig. 4; Pellerin Rois pl. 5, 3; Eckhel Doctr. IV p. 11;

Mionn. VI p. 9 n° 85; Num. des rois gr. pl. 82, 2, p. 162), de Milan, de la Haye et de Copenhague.  
 8) Cab. de Paris (3 ex., Pellerin Rois pl. 5, 14; Eckhel Doctr. IV p. 11; Mionnet VI p. 9 n° 86-87; Num. des rois gr. pl. 82, 4-5, p. 161-162). Dans Sestini Descr. n. v. p. 562 (Mionn. S. IX p. 187 n° 52) se trouve décrite une pièce semblable avec une corne d'abondance devant la tête, attribuée à Magas.  
 9) Cab. de Copenhague, coll. de Thomsen, cab. de Paris (2 ex. Mionn. VI p. 567 n° 130, Num. des rois gr. pl. 90, 3, p. 171), Haym Tes. brit. II p. 24 (Eckhel Doctr. IV p. 126).

## Au nom de Bérénice reine.

378. Tête de Bérénice à dr., les cheveux tressés et formant une touffe par derrière. Grenetis au pourtour. R. BEPENIKHΣ BΑΣΙΛΙΣΣΗΣ Massue; à g., un trident; à dr., la lettre Γ; au-dessous, le monogramme Μ; le tout dans une couronne de pommier. (Fig.)

Æ. 4. Didr. phén. 6,98 gr.<sup>1)</sup>

379. Autre semblable, ayant le trident à dr. et la lettre Γ à g.

Æ. 4. Didr. phén. 6,80 & 6,75 gr.<sup>2)</sup>

380. Tête semblable. (Fig.) R. Mêmes légende et type. Dans le champ à dr., le trident; à g., le monogramme Μ. (Le monogramme en bas n'y est pas.) Æ. 4. Didr. phén. 7,38 gr.<sup>3)</sup>



381. Tête semblable. R. Même légende. Un aviron; au-dessous, le monogramme Μ; le tout dans une couronne de laurier. Æ. 4. 6,2 gr.<sup>4)</sup>

Il est assez difficile de classer à des rois certains les monnaies précédentes. D'abord, il n'est pas toujours sûr si les portraits représentent Soter et son épouse, ou quelque autre roi et reine de sa dynastie. On trouvera cela très-naturel, lorsqu'on considère qu'un même personnage est tantôt figuré jeune, tantôt âgé, tantôt idéalisé ou divinisé, et que souvent les graveurs monétaires n'ont pas été ou assez habiles ou assez heureux pour reproduire les traits caractéristiques. Ensuite, dans les cas mêmes où l'on peut avec sûreté reconnaître les têtes de Soter et de Bérénice, il reste encore à décider si la monnaie est frappée sous le règne de Ptolémée I ou par ses successeurs; car l'effigie de Soter, fondateur de la dynastie et divinisé même de son vivant, fut reproduite sur les monnaies des rois suivants<sup>5)</sup>, et il en était de même de Bérénice qu'on élevait aussi au rang des dieux.<sup>6)</sup> Aussi les numismatistes qui ont traité ces monnaies, les ont attribuées à différents rois et n'ont pas été d'accord quant à la détermination des têtes. Cela étant, nous n'avons pas voulu classer certaines de ces pièces à des rois certains; mais la question du classement sera discutée séparément pour les différentes monnaies.

1) Musée britannique (cat. P. Knight p. 212 n° 1).

2) Cab. de Paris (de la coll. Revil, cat. p. 45 n° 423); Leake Num. Hellen. Kings p. 59.

3) Cab. de Paris (Pellerin Rois pl. V, 9, p. 40; Mionn. VI p. 19 n° 159; Num. des rois gr. pl. 85, 12, p. 165), cab. de Vienne (Eckhel Doctr. IV p. 7) et musée britannique.

4) Cab. de Paris (Belley Mém. de l'acad. XXXVI p. 18 fig. 3; Pellerin Rois pl. V, 10; Mionn. VI p. 9 n° 88, S. IX pl. II, 4; Visconti Icon. gr. III pl. 52, 8; Num. des rois gr. pl. 84, 2;

Eckhel Doctr. IV p. 7).

5) Cf. Fr. Lenormant Revue num. fr. 1853 p. 328 etc.

6) Les monnaies en or de Ptolémée Philadelphie qui présentent les têtes accolées de Soter et Bérénice, sont bien connues; aussi un certain nombre des bronzes qui portent la tête de Soter sur la face, et la tête de Bérénice au revers, semblent être frappés après le règne de Soter.

N°364. **ΒΑΣΙ** est sans aucun doute une abréviation de **ΒΑΣΙΛΕΩΣ**. Cette légende, écrite en grands caractères à travers le champ, occupe la même place que **KYPA** sur les nombreux didrachmes des mêmes types; on ne peut la prendre pour un nom de magistrat, lequel ne se trouve jamais placé ainsi sur les monnaies de la Cyrénaïque.<sup>1)</sup> Des monnaies qui présentent le titre de roi sans que le nom du roi soit ajouté, furent également frappées en d'autres pays grecs à cette époque. Telles sont les petits bronzes ptoléméens qui portent la tête de Jupiter-Ammon et l'aigle avec les lettres **BA**<sup>2)</sup>, puis les bronzes de différent module offrant les types ordinaires d'Alexandre et **BA**, quelquefois plus complètement **ΒΑΣΙ** ou **ΒΑΣΙΛΕΩΣ**, qui sont sans doute frappés entre la mort d'Alexandre et l'adoption du titre de roi par les diadoches, enfin les bronzes aux types des rois macédoniens depuis Cassandre jusqu'à Persée, avec la légende **BA**, **ΒΑΣ** ou **ΒΑΣΙ**, qui probablement sont émis pendant les règnes de ces rois.<sup>3)</sup> Cette légende est donc opposée à **KYPA** sur les didrachmes aux mêmes types autant qu'à **KOINON** sur les didrachmes à la tête de Jupiter-Ammon (n° 103), et indique que la monnaie est frappée par le gouvernement du roi et ni par la ville de Cyrène ni par l'autorité du peuple de tout le pays (voy. p. 39-40). La tête offre la physionomie de Soter; c'est l'oeil enfoncé profondément sous un sourcil voûté et le menton proéminent de ce roi, qui par les cornes de bélier est représenté comme fils d'Ammon ainsi qu'Alexandre, son prédécesseur (cf. p. 102). Il est vrai que ses traits ne sont pas si marqués qu'on les trouve le plus souvent; mais dès qu'on voulait le figurer comme dieu et fils d'Ammon, il fallait faire son visage plus idéal et plus jeune. Le type accessoire est sans doute le symbole de la ville d'Hespéris, un rameau à pommes d'or de l'arbre des Hespérides; ce signe ne se rencontre pas sur les monnaies de Cyrène, mais sur le statère suivant de Ptolémée, et sur une pièce autonome (n° 339); également de l'époque ptoléméenne, il est accompagné de l'initiale du nom de la ville. M. Cavedoni présume de même que **ΒΑΣΙ** désigne *le roi*, mais croit que la tête représente Magas<sup>4)</sup>; quant au type accessoire le savant italien pense que c'est une plante comme emblème de la riche végétation du pays. M. Leake a regardé ce symbole comme une branche de l'arbre des Hespérides, mais a classé la monnaie à Barcé en lisant à droite un seul **Σ**, qu'il sépare de **BA** à gauche.<sup>5)</sup> Ce didrachme peut également bien avoir été frappé après ou pendant le règne de Soter.

N°365. Ce statère porte pour signe à l'exergue la branche de l'arbre des Hespérides dont nous venons de parler; il est donc frappé dans la ville d'Hespéris. M. Fr. Lenormant a expliqué ce symbole de la même manière.<sup>6)</sup> MM. Longpérier<sup>7)</sup> et Pinder<sup>8)</sup> ont été d'avis que le per-

1) MM. Falbe et Lindberg ont regardé **ΒΑΣΙ** comme un nom de magistrat.

2) Il y en a deux exemplaires dans le cabinet de Copenhague, voy. Ramus Cat. num. vet. mus. Dan. I p. 127 n° 42. Cf. Mionnet S. III p. 222 n° 402 (sous Alexandre le Grand).

3) Sur la plupart de ces monnaies on a, à tort, regardé **BA** comme une abréviation de *Βασιλεως Αλεξανδρου*. Voyez la Numismatique d'Alexandre p. 23-26, où les monnaies de ce genre se trouvent ultérieurement discutées.

4) Osserv. p. 54-55. A ce lieu M. Cavedoni fait la remarque que la tête accuse l'embonpoint connu de Magas; il est vrai que le cou est assez gras, mais sur beaucoup d'autres monnaies le buste de Soter présente un tel

cou (voyez p. e. les n° 362 et 365 figurés). Cette tête ne ressemble nullement à l'effigie de Magas sur la pierre antique gravée voy. p. 148; on ne trouve le portrait de ce prince sur aucune monnaie. Dans le silphium, qui était aussi appelé *Magydaris*, M. Cavedoni trouve un symbole parlant qui a trait au nom de Magas; on ne saurait approuver une telle idée.

5) Num. hellen. Afr. Gr. n° 2.

6) Revue num. fr. 1854 p. 234-235. Les statères à ces types furent sans doute frappés dans différentes villes de l'empire ptoléméen; d'autres pièces présentent des monogrammes qui peuvent indiquer Parætonium et Gaza, comme l'a fait observer M. Lenormant.

7) Revue num. fr. 1844 p. 327.

8) Beiträge zur ält. Münzkunde I p. 217.

sonnage monté sur le char attelé de quatre éléphants, est Alexandre le Grand. Il est imberbe, à ce qu'il semble; on sait qu'Alexandre, déjà de son vivant, fut représenté par Apelle comme Jupiter, le foudre dans la main<sup>1)</sup>; dans la célèbre procession de Ptolémée Philadelphie, décrite chez Athénée, la statue d'Alexandre fut tirée sur un char par des éléphants<sup>2)</sup>. M. Pinder présume que la monnaie ait été frappée par Philadelphie à l'occasion de cette fête, célébrée après son avènement en l'honneur de son père. M. Ch. Lenormant pense que ce soit Soter apothéosé qui est monté sur le char<sup>3)</sup>; s'il en est ainsi, la pièce est de même frappée par Philadelphie. MM. Longpérier et Fr. Lenormant<sup>4)</sup> l'ont attribuée au règne de Soter; il n'y a rien qui s'oppose à cette attribution<sup>5)</sup>, bien que l'autre opinion nous semble préférable.

Il est douteux si les monnaies d'argent aux types ordinaires de Soter ont été frappées en Cyrénaïque. M. Fr. Lenormant a attribué à Evespérides deux tétradrachmes portant la marque EY, accompagnée de différents monogrammes dont le savant prend l'un pour celui de Carthage<sup>6)</sup>, ensuite à Apollonie un tétradrachme marqué d'un monogramme composé des lettres A et Π, et qui est associé à un P qu'il regarde comme l'initiale de la ville de Rhinocorura<sup>7)</sup>, enfin à la même ville un octodrachme qui offre le monogramme ΑΠ seul<sup>8)</sup>. Mais EY et le monogramme ΑΠ peuvent aussi indiquer des magistrats, et quand même le monogramme serait le sigle d'une ville, il y a d'autres villes dans les pays soumis à Ptolémée qu'il pourrait servir à désigner. Enfin, dans le catalogue de la collection de Welzl<sup>9)</sup> on trouve décrit un tétradrachme avec LK et un monogramme qui est indiqué comme celui de Magas; mais ce monogramme peut être un autre.

N<sup>os</sup> 366-367. La sommité du silphium qui paraît en bas au revers de ces monnaies, montre qu'elles appartiennent à la Cyrénaïque. La corne d'abondance derrière la tête de la reine est le symbole de richesse et de prospérité qu'on trouve souvent sur les monnaies égyptiennes avec les effigies des reines. Sur les pièces correspondantes frappées en Egypte, les deux têtes ont été prises par Eckhel<sup>10)</sup> et d'autres pour celles de Philadelphie et d'Arsinoé; quant aux monnaies dont nous nous occupons, on ne peut douter que la tête du roi, quoique un peu idéalisée, ne soit celle de Soter, tant à cause de ses traits que parce qu'elle porte l'égide autour du cou<sup>11)</sup>, et c'est par conséquent Bérénice, son épouse, qui est représentée au revers.<sup>12)</sup> Ces monnaies, d'après ce que nous avons fait remarquer plus haut (p. 142), peuvent avoir été frappées sous le règne de Soter autant que sous ses successeurs.

1) Dans le temple de Diane à Ephèse. Pline H. N. XXXV, 36 (15). Cf. Cicero in Verr. IV, 60.

2) Deipnos. V, 34, p. 202 a.

3) Num. des rois grecs p. 161 ad pl. 81, s.

4) LL. cc. p. 143 notes 6 et 7.

5) Seulement M. Longpérier est dans l'erreur, quand il suppose que la monnaie ait été frappée à l'occasion des honneurs funèbres rendus au corps d'Alexandre par Soter, décrits dans Athénée V. La procession somptueuse dont Athénée a donné un aperçu d'après Callixénos, et dans laquelle la statue d'Alexandre fut traînée sur un char par des éléphants, fut arrangée par Philadelphie et est une autre que la marche funèbre (décrite dans Diodore XVIII, 26-28), dans laquelle le cercueil d'Alexandre fut transporté de Babylone en Egypte sur un char énorme tiré par 64 mules pour être déposé à Memphis, d'où il fut mené plus tard par Philadelphie à

Alexandrie (Pausan. I, 6, s et 7, 1). Le titre de roi, ajouté sur ce statère, montre qu'il n'a pas été frappé avant l'an 305. Pellerin a, sans raison, donné la monnaie à Ptolémée III (Rois p. 42).

6) Revue num. fr. 1854 p. 234 et 239.

7) L. c. p. 241.

8) Revue num. fr. 1855 pl. II, 3, p. 100 note 2.

9) Cat. p. 342 n<sup>o</sup> 7211.

10) Eckhel Doctr. IV p. 7 et 124-125.

11) Sur la pièce figurée on ne voit que peu de l'égide, mais sur d'autres exemplaires elle est assez distincte.

12) MM. Falbe et Lindberg ont cru voir dans la tête du revers celle d'un Apollon égyptien, parce qu'elle porte la même frisure bouclée que la tête sur les n<sup>os</sup> 238 suiv.; mais le caractère de la figure ainsi que le vêtement qui couvre le cou, s'y opposent.

N<sup>os</sup> 368-376. Ces monnaies se distinguent des monnaies égyptiennes par la fabrication du flan<sup>1)</sup>, et les n<sup>os</sup> 371-376 aussi par les types. Le n<sup>o</sup> 375 avec le cheval marin ailé est marqué d'un crabe, signe d'Apollonie (cf. les n<sup>os</sup> 359 et 362); les n<sup>os</sup> 373 et 374, du même type, contiennent un monogramme composé de M, A et Γ, qui se retrouve sur les autres numéros; il est permis d'en conclure que toutes ces monnaies appartiennent à la Cyrénaïque. On a généralement présumé que ce monogramme désigne Magas installé gouverneur du pays par Soter; nous verrons plus bas (p. 147) qu'il y a quelque raison d'en douter. Pellerin et Eckhel ont même pris le monogramme du n<sup>o</sup> 375 pour celui de Magas<sup>2)</sup>; mais il diffère des autres et fournit les lettres MYΓ.<sup>3)</sup> Quant à la tête de ces monnaies, Pellerin, Eckhel et Sestini la regardaient comme le portrait de Philadelphie<sup>4)</sup>; mais elle est évidemment celui de Soter, et elle est aussi nommée ainsi par les numismatistes du dernier temps.<sup>5)</sup> Si le monogramme en question est celui de Magas, les monnaies sont frappées sous le règne de Soter, ou sous Philadelphie avant que Magas se rendit indépendant; si le monogramme ne désigne pas Magas, ces monnaies peuvent être rapportées à une époque postérieure, voyez plus bas p. 147.

N<sup>o</sup> 377. Le type du bélier, qui se trouve de même sur les monnaies autonomes (n<sup>os</sup> 330 et 343) et romaines (n<sup>os</sup> 422 et 430) frappées en Cyrénaïque, fait conclure que la pièce appartient à ce pays et non pas à l'Égypte. L'astre, sans doute l'emblème d'Apollon comme dieu du soleil, se voit souvent comme type accessoire sur les monnaies autonomes de Cyrène (voy. § 4). Cette monnaie a été attribuée par Eckhel et, d'après lui, par Mionnet à Ptolémée Apion<sup>6)</sup>; mais il n'y a pas plus de raison pour l'attribuer à Apion qu'à chacun des autres Ptolémées qui régnaient sur la Cyrénaïque<sup>7)</sup>.

N<sup>os</sup> 378-381. Il n'y a pas de doute, que ces monnaies ne soient frappées en Cyrénaïque et non pas en Égypte; on peut le déduire du type au revers, de la fabrique et du monogramme MAΓ. Les n<sup>os</sup> 378-380 sont sortis de l'atelier d'Hespéris. Le trident, placé dans le champ, se trouve comme type sur les monnaies autonomes de cette ville (voy. les n<sup>os</sup> 337-338)<sup>8)</sup>; la massue entourée de la couronne de pommier se rapporte à l'exploit d'Hercule dans le jardin des Hespérides, qui selon la tradition avait été situé dans le voisinage d'Hespéris<sup>9)</sup>. On a pris la couronne pour une couronne de laurier<sup>10)</sup> ou de lierre<sup>11)</sup>; mais elle est sans doute formée d'une branche chargée de pommes d'or de l'arbre des Hespérides; les fruits y sont appliqués de la même manière qu'à l'arbre des Hespérides sur le n<sup>o</sup> 23 et qu'au rameau de cet arbre qui est placé comme signe de la ville d'Hespéris sur les n<sup>os</sup> 339 et 364-365.<sup>12)</sup> L'objet au milieu de la couronne de laurier sur le n<sup>o</sup> 381

1) Le flan a une tranche arrondie, tandis que celui des monnaies égyptiennes offre ordinairement une tranche oblique.

2) L. c. p. 141 note 7.

3) M. Ch. Lenormant (Num. des rois gr. p. 162 ad pl. 82, 3) a de même fait la remarque que ce monogramme ne peut indiquer Magas.

4) Pellerin Rois p. 41 et 54. Eckhel Doctr. IV p. 11. Sestini Mus. Hederv. III cont. p. 74-75. Cf. Mionnet S. IX p. 187.

5) Ainsi par MM. Ch. Lenormant et Leake II. cc. Cf. Mionnet VI p. 8-9.

6) LL. cc. p. 141 note 9.

7) M. Ch. Lenormant (l. c. p. 141 note 9) repousse de même l'attribution de cette pièce à Ptolémée Apion.

8) Le trident est appelé par Eckhel, à tort, *nos loti*. Doctr. IV p. 7.

9) Voyez p. 90 note 1.

10) Ainsi Pellerin et Eckhel II. cc. p. 142 note 3.

11) Ainsi Mionnet, P. Knight, Lenormant et Leake II. cc. p. 142 notes 1-3.

12) Les pommes sont surtout distinctement figurées sur l'exemplaire du n<sup>o</sup> 379 au cabinet de Paris.

a été pris par Cavedoni pour le rostrum d'un vaisseau<sup>1)</sup>; mais c'est probablement la partie inférieure d'un aviron, ainsi qu'il a été expliqué par Eckhel, Visconti et Leake. Le monogramme ayant été regardé comme celui de Magas, ces monnaies ont été données à la première Bérénice, épouse de Soter, ainsi le n° 379 par Leake, le n° 380 par Pellerin et Eckhel, et le n° 381 par tous les numismatistes, qui l'ont mentionné.<sup>2)</sup> Seulement le n° 380, qui offre un monogramme différant de celui qui est généralement rapporté à Magas, est dans l'ouvrage de Mionnet et dans la Numismatique des rois grecs classé à Bérénice, épouse de Ptolémée III.<sup>3)</sup> Ce dernier classement doit être regardé comme juste; les monnaies d'or de différente dimension frappées en Egypte, qui appartiennent indubitablement à cette reine, présentent une tête avec de pareils traits et avec la même frisure, couverte d'un voile, et un bronze, aux mêmes types et nom que les pièces d'or, offre la tête de la reine avec la même frisure sans voile.<sup>4)</sup> Mais en rapprochant le n° 380 des n° 378-379 et 381 qui offrent le monogramme dit de Magas, on trouvera assez probable que ceux-ci contiennent de même l'effigie de la seconde Bérénice; les traits sont pareils ou très-peu différents, et la frisure est la même. On ne connaît aucun portrait incontestable de la première Bérénice qui offre la chevelure en tresses formant une touffe par derrière; les têtes de cette reine au revers des monnaies qui portent la tête de Soter au droit, ont toujours la frisure en boucles parallèles et diffèrent pour les traits plus ou moins des têtes sur les monnaies dont nous nous occupons ici, différence par laquelle Eckhel, supposant que la tête des n° 380 et 381 représentât la Bérénice de Soter, fut porté à admettre que les monnaies de Soter au revers de Bérénice contenaient les têtes de Philadelphie et d'Arsinoé.<sup>5)</sup> Il y a encore une circonstance qui est en faveur de l'attribution de ces monnaies à la seconde Bérénice. La ville d'Hespéris, dans laquelle elles sont frappées<sup>6)</sup>, reçut le nom de Bérénice d'après cette reine. On apprend par un passage dans Solinus, que la ville fut fortifiée par Bérénice, épouse de Ptolémée III; il y a même lieu de croire que la ville, ayant beaucoup souffert par suite d'une révolte, ait été restituée par cette reine.<sup>7)</sup> On sait qu'Arsinoé, mère de Ptolémée III Evergète, pendant qu'elle était mariée avec Lysimaque, reçut en don de ce roi les villes de Cassandree en Macédoine et d'Héraclée, Tium et Amastris en Asie Mineure, et qu'elle gouvernait ces villes en princesse souveraine.<sup>8)</sup> Il n'est pas invraisemblable que la ville d'Hespéris ait été transmise de la même manière par Evergète à son épouse, et que Bérénice ait été maîtresse absolue de la ville. Les monnaies dont il s'agit, portent le nom de Bérénice seule, tandis que toutes les autres monnaies frappées par les Ptolémées dans la Cyrénaïque présentent le nom du roi seul, et l'inscription ΒΕΡΕΝΙΚΗΣ ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ correspond précisément à ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ; on peut en conclure que les monnaies sont frappées par l'ordre de la reine, non pas

1) Osserv. p. 56. Cet objet, arrondi à l'un des deux bouts, fourchu à l'autre, est tout différent du *rostrum*, notamment de celui sur la monnaie de la famille Antonia (Morelli tab. XI, 5), duquel le rapproche M. Cavedoni. Voyez les gravures de cette monnaie dans Pellerin, Visconti, Mionnet et Num. des rois gr. II. cc. p. 142 note 4.  
2) LL. cc. p. 142 notes 2-4. Dans le Museum P. Knight (p. 212 n° 1) le n° 378 se trouve classé, sans aucune raison, à Bérénice fille de Ptolémée IX.  
3) LL. cc. p. 142 note 3.  
4) Mionnet VI p. 18-19, n° 151, 153-155 et 162.  
5) Doctrina n. v. IV p. 7 et 124-125.

6) Il est assez probable que le n° 381 soit frappé à Evespéris comme les autres; le type de l'aviron convient à cette ville comme maritime et est analogue au type du trident sur les monnaies autonomes n° 337-338.  
7) Solini Polyhistor cap. 27, 54: *Berenicen Berenice munivit quæ Ptolemæo III fuit nupta et in majori Syrte locavit.* Voyez les remarques faites ci-dessus p. 90 note 8.  
8) Ainsi à Héraclée Arsinoé renversa la constitution démocratique et installa comme gouverneur de la ville Héraclite de Cumes, qui agit en tyran et maltraita les citoyens. Photii Bibl. Memnon cap. VII-VIII. Droysen Gesch. des Hellenismus I p. 635 et 643; II p. 758-759.

en son honneur. Il est donc plus probable que ces monnaies appartiennent à la seconde Bérénice, qui semble avoir possédé la ville d'Hespéris, qu'à la première reine de ce nom qui, à ce qu'on sait, n'avait aucune relation avec cette ville. La seule chose qui s'oppose à cette considération, c'est le monogramme qu'on prend pour celui de Magas, fils de la première Bérénice; mais, comme on le verra tout de suite, il y a plusieurs raisons qui portent à croire qu'on a eu tort de rapporter ce monogramme à Magas.

La classification de la plupart des monnaies précédentes dépend du monogramme qui fournit les lettres **MAΓ** composées de cinq manières différentes. Tous les savants qui ont fait mention de ces monnaies<sup>1)</sup>, ont pris le monogramme pour le sigle de Magas gouverneur de la Cyrénaïque sous Ptolémée I et II; on les trouve même classées à Magas par Sestini et Mionnet<sup>2)</sup>. Il y a cependant lieu de révoquer en doute la justesse de cette explication. Le monogramme ne se trouve pas sur les monnaies qui portent le nom de Ptolémée sans le titre de roi (n<sup>os</sup> 359-363), les seules qui appartiennent indubitablement au règne de Soter, quoique Magas gouvernât le pays pendant tout le temps dans lequel ces monnaies ont pu être frappées, depuis l'an 305 jusqu'à la mort de Soter. Parmi les monnaies qui présentent ce monogramme, il n'y a aucune que nous serions obligé, par une raison quelconque, d'attribuer au règne des deux premiers Ptolémées; mais on en trouve plusieurs, savoir celles au nom de Bérénice, qui avec un certain degré de probabilité, comme nous venons de démontrer, sont à rapporter au règne du troisième Ptolémée. Le monogramme se trouve remplacé par d'autres monogrammes sur quelques pièces (n<sup>os</sup> 375 et 380), qui ont les mêmes types et qui, à en juger par la fabrique, ne datent pas d'un autre temps; par-là on est engagé à admettre que le monogramme indique quelque magistrat ou chef de la Monnaie qui ait cédé la place à un autre, plutôt que Magas qui gouvernait seul le pays pendant une si longue époque. Il y a une pièce à ce monogramme (n<sup>o</sup> 369) frappée sur une autre aux têtes de Soter et de Bérénice; il est peu probable que Magas ait déjà fait surfrapper une telle pièce. Il faut enfin remarquer que le monogramme n'est pas unique ou particulier aux monnaies ptoléméennes<sup>3)</sup>, que le nom de *Magas* n'était pas rare<sup>4)</sup>, et que le monogramme peut aussi exprimer d'autres noms<sup>5)</sup>. Nous sommes donc disposé à ne pas prendre le monogramme pour celui du gouverneur Magas et à renvoyer ces monnaies au règne de Ptolémée Evergète. Si, à cause de l'emploi fréquent de ce monogramme, on veut le rapporter à un personnage d'une autorité supérieure, il faut remarquer qu'Evergète et Bérénice avaient un fils qui portait de même le nom de Magas. Chez les anciens auteurs il nous est seulement rapporté de ce prince, que sous le règne de Philopator, son frère aîné, il fut mis à mort parce qu'il était attaché au parti de sa mère et chéri par les troupes mercenaires grecques<sup>6)</sup>; il se peut bien que ce Magas ait été chargé du gouvernement de la Cyrénaïque de même que son grand-père et qu'il ait spécialement gouverné la ville d'Hespéris au nom de sa mère.

1) Voyez les lieux cités p. 140-142 notes.

2) Sestini *Mus. Hederv.* III cont. p. 74. Mionnet S. IX p. 187.

3) On le rencontre aussi sur une pièce autonome de Cyrène, n<sup>o</sup> 278; mais sur ce n<sup>o</sup> il indique peut-être le même personnage que sur les monnaies royales.

4) On trouve des magistrats monétaires de ce nom sur les tétradrachmes d'Athènes (voy. Beulé *Monn. d'Athènes* p. 268 et 295) et sur les monnaies de Smyrne (Mionnet n<sup>o</sup> 931).

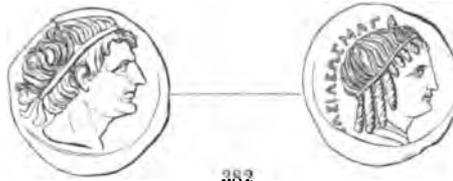
5) **MAΓ** peut indiquer *Magnes* et plusieurs noms. D'ailleurs, il est permis de décomposer le monogramme en **ΓAM**; la barre transversale qui sert à former le **Γ**, est sur les n<sup>os</sup> 370-372, 378-379 et 381 appliquée au jambage gauche de la lettre **M**, ce qui fait regarder le **Γ** plutôt comme la première lettre.

6) Polybe V, 35-36. Cf. Thirge *Res. Cyr.* p. 232 note 9, Droysen *Gesch. des Hellenismus II* p. 560-561.

**MAGAS, roi.**

382. Tête de Ptolémée Soter, diadémée, à dr. Ὶ. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΜΑΓΑ Tête de Bérénice à dr., les cheveux ceints d'un bandeau et pendant en longues mèches parallèles.

Æ. 5. 7,4—5,1 gr. <sup>1)</sup>



Magas, fils de Bérénice, plus tard épouse de Soter, et d'un Macédonien du nom de Philippe qu'elle avait épousé en premières noces, était gouverneur de la Cyrénaïque depuis 308 lorsqu'il soumit au roi d'Égypte les Cyrénéens révoltés, jusqu'à la mort de Soter en 284. Sous le règne de Philadelphe il se déclara indépendant, prit le titre de roi et fit la guerre à son frère consanguin. Il n'est pas clair des récits des anciens écrivains, à quelle époque appartiennent ces événements; la plupart des historiens modernes sont d'accord pour les rapporter aux dernières années de la vie de Magas, en sorte que ce n'est pas long-temps qu'il a régné en roi. <sup>2)</sup> Magas avait pour épouse Apamé, fille d'Antiochus I, roi de Syrie, qu'il excita à attaquer aussi Philadelphe. Par la paix qui termina la guerre entre les frères, il fut stipulé que la fille de Magas, Bérénice, épouserait le fils de Philadelphe. Après avoir gouverné la Cyrénaïque pendant cinquante ans, Magas mourut en 258, victime de sa voracité.

Pour les deux têtes que présente la monnaie du roi Magas, les numismatistes ont été de différentes opinions. Belley et Pellerin <sup>3)</sup> y voyaient les effigies de Magas lui-même et de son épouse Apamé. Il existe un portrait de Magas, gravé avec son nom dans une améthyste, autrefois dans la collection du duc d'Orléans, à présent dans le cabinet impérial de St. Pétersbourg. Nous donnons ci-jointe une copie fidèle de cette pierre <sup>4)</sup>, dont Belley ainsi que les éditeurs du cabinet du duc d'Orléans ont publié des gravures peu exactes. <sup>5)</sup> On trouvera sans doute que cette physionomie est assez différente de celle que pré-



1) Cab. de Paris (Belley Mém. de l'acad. XXXVI p. 18 pl. fig. 2; Pellerin Rois pl. VI, p. 53; Eckhel Doctr. IV p. 124; Mionnet VI p. 567 n° 127; Num. des rois gr. pl. XC, 1, p. 171), mus. brit. (2 ex., Cat. P. Knight p. 209, B, n° 5, et p. 215 n° 2), coll. de Fontana; Cat. Bentinck I p. 39.

2) Les opinions des historiens se trouvent détaillées chez Thirge Res Cyr. p. 226 note 22. Thirge lui-même est d'avis que Magas se soit révolté peu de temps après la mort de Soter. Dans le dernier temps M. Droysen (Gesch. des Hellenismus II p. 247-248 note 176) et M. Ch. Lenormant (l. c.) se sont rangés du côté des autres historiens.

3) LL. cc. note 1.

4) Ce dessin est fait d'après une empreinte que M. Gille,

directeur du cabinet impérial, a bien voulu envoyer à M. Falbe.

5) Belley l. c. Pierres gravées du cab. du duc d'Orléans II p. 19. La pierre est aussi figurée dans Visconti Iconogr. gr. pl. LII, 9 (III p. 2Q2-203), et ailleurs. Köhler a regardé cette pierre comme un travail moderne, voyez Abh. über die geschnittenen Steine dans Köhler's Gesammelte Schriften herausg. v. Stephani III p. 52. Mais il est connu que cet archéologue allait trop loin dans sa critique des pierres gravées; aussi M. Stephani ne trouve pas que les raisons de Köhler fussent pour révoquer en doute l'authenticité de cette pierre, voy. les remarques de Stephani ajoutées à la note 184 p. 245. La pierre a généralement été reconnue pour antique.

sente la monnaie. <sup>1)</sup> Eckhel <sup>2)</sup> présumait que la tête au revers ne pût représenter l'épouse de Soter parce que, par les traits et la frisure, elle diffère de la tête du n° 380 qu'il prenait pour le portrait de cette reine, qu'elle dût donc être le portrait d'Arsinoé et que par conséquent la tête au droit fût celle de Philadelphie; selon l'avis du savant allemand, Magas, tout en s'appelant roi, aurait bien pu reconnaître la suzeraineté de Philadelphie. Mais la supposition que la tête du n° 380 représente la première Bérénice, est dépourvue de base; comme nous avons tâché de démontrer, il y a plus de raison pour rapporter cette tête à la seconde Bérénice. Enfin Visconti <sup>3)</sup>, Mionnet et Ch. Lenormant <sup>4)</sup> ont été d'avis que ces têtes représentent Soter et Bérénice. Cette opinion doit être adoptée; il ne nous semble pas douteux que la tête du roi ne soit le portrait de Soter. Philadelphie, comme on le sait, frappait des monnaies avec les effigies de Soter et Bérénice; Magas, en mettant sur ses monnaies les têtes de sa mère et de son père adoptif, auxquels il devait le gouvernement de la Cyrénaïque, ne faisait donc que suivre l'exemple donné par le frère.

Il y a une autre monnaie qu'on a cru frappée par Magas en qualité de roi, c'est notre n° 330, au revers duquel on a lu, à tort, MA au lieu de BA; elle appartient sans doute à Barcé, voyez p. 87. Sestini a publié un bronze aux mêmes types et légende que les n° 366-367, qui porte au revers en bas ΜΑΓΑ au lieu de la sommité du silphium <sup>5)</sup>; nous n'avons trouvé cette pièce nulle part; si elle est correctement décrite, elle a été frappée par Magas en qualité de gouverneur de la Cyrénaïque. Quant aux monnaies qui contiennent le monogramme qu'on a généralement considéré comme celui de Magas, nous avons tâché de démontrer p. 147 qu'il faut plutôt les attribuer au règne de Ptolémée III.

Le système monétaire. Les monnaies d'argent, n° 361, 364 et 378-380, sont toutes des didrachmes, frappées d'après le système auquel appartient la majeure partie des monnaies d'argent ptoléméennes, celui que nous avons appelé *phénicien*, voyez p. 120. Le n° 361, il est vrai, est d'un faible poids qui convient mieux au système asiatique; mais cette pièce, étant très-usée, a dû perdre beaucoup de son poids original. Des monnaies d'or, les n° 359 et 360 sont des demi-statères du système asiatique ou bien des  $\frac{1}{2}$  de statère (*σπράσι*) du système attique, correspondant aux pièces autonomes de Cyrène n° 205-208 qui appartiennent probablement à cette même époque (cf. p. 72); le n° 365 ne peut être qu'un statère du système phénicien. On trouve les deux mêmes systèmes dans les monnaies d'or des Ptolémées, frappées en Egypte. Les bronzes présentent sans doute les divisions suivantes: tétrachalkon, trichalkon, dichalkon, chalkus, trikollybon et dikollybon; voyez la table V ajoutée à la fin de ce volume. Ces divisions

1) MM. Falbe et Lindberg ont de même pris la tête de la monnaie pour celle de Magas, tandis qu'ils croient voir au revers la tête d'un Apollon égyptien. M. Lindberg donne pour raison que sur les monnaies ptoléméennes le nom inscrit au revers se rapporte toujours à la tête figurée au droit; mais l'on n'en pourra pas dériver une

règle applicable partout, p. e. non pas dans les cas où la face offre une tête de divinité.

2) Doctrina n. v. IV p. 124-125.

3) Iconogr. gr. III p. 203 note 2.

4) LL. cc. p. 148 note 1.

5) Mus. Hederv. III cont. p. 75 n° 4.

se distinguent l'une de l'autre par des types différents, excepté les trois premières (si d'ailleurs elles forment trois divisions) qui offrent les têtes de Soter et de Bérénice <sup>1)</sup>.

Il reste à faire mention de différentes monnaies qui ont été attribuées sans raison suffisante aux rois de la Cyrénaïque.

Eckhel était de l'avis que, vu leur ressemblance avec le n° précédent, tous les bronzes aux têtes de Soter et de Bérénice eussent été frappés sous le gouvernement de Magas, et non pas en Egypte; le savant viennois, prenant les têtes pour celles de Philadelphie et d'Arsinoé, trouve l'attribution à la Cyrénaïque confirmée par le fait que ce n'était qu'à une époque postérieure qu'on plaçait en Egypte les portraits du roi et de la reine sur les monnaies de bronze. Mais les deux têtes de ces pièces, comme nous venons de faire observer (p. 149), représentent sans doute Soter et Bérénice, et il n'y a aucune raison de rapporter à la Cyrénaïque des monnaies qui n'offrent pas le silphium ou tel autre signe relatif à ce pays.

Une petite pièce d'or, ayant pour types une tête imberbe diadémée et un moissonneur, a été attribuée à Magas, d'abord par Rathgeber <sup>2)</sup>, ensuite par Cavedoni <sup>3)</sup>, qui ont pris la tête pour celle de Magas; le dernier savant pense que le moissonneur fasse allusion au nom d'Apamé, épouse de ce roi, et que la monnaie ait été frappée à l'occasion de leurs noces. Pellerin <sup>4)</sup> et Eckhel <sup>5)</sup>, ainsi que Mionnet <sup>6)</sup>, avaient classé cette pièce aux rois incertains de l'Egypte, parce qu'une monnaie de bronze, frappée à Alexandrie sous Antonin le Pieux, offre un pareil revers <sup>7)</sup>. Après, M. Ch. Lenormant avait fait observer qu'en vérité les revers de ces deux pièces diffèrent l'un de l'autre, et avait rapporté la pièce à l'Asie Mineure, en prenant la tête diadémée pour celle d'un roi de Syrie, peut-être Seleucus Nicator. <sup>8)</sup> Il y a une autre pièce d'or, semblable pour le module et la fabrique, qui présente la même tête et au revers un cheval paissant, avec le nom d'Alexandre; cette pièce, eu égard au type du revers, est sans doute frappée à Alexandrie en Troade <sup>9)</sup>. Il faut donc admettre que la monnaie dont il s'agit, offre l'effigie d'Alexandre, et qu'elle appartient à l'Asie Mineure occidentale. M. Minervini a rejeté l'attribution de MM. Rathgeber et Cavedoni, sans pourtant y substituer une autre. <sup>10)</sup>

Dans Spanheim <sup>11)</sup> on trouve figurée une monnaie de bronze, dont voici la description: ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ Tête imberbe à cornes de bélier. R. KYP KOIN Silphium. Æ. 4. Sur

1) Pour l'attribution de ces pièces à trois divisions différentes, voyez les remarques faites p. 125.

2) Annali dell' Inst. arch. di Roma XV (1843) p. 55-57.

3) Bulletino dell' Inst. arch. di Roma 1845 p. 28-29.

4) Rois p. IV et p. 208 fig.; Rec. III p. 3, pl. LXXXVI, 1.

5) Doctrina IV p. 25.

6) Mionnet VI p. 34 n° 269.

7) Mionnet VI p. 227 n° 1534.

8) Numismatique des rois grecs p. 160 ad pl. LXXXI, 1. M. Cavedoni, dans Spicil. hum. p. 260-261, avait déjà émis

la conjecture que la pièce eût été frappée par Seleucus I, peut-être à Apamé en Syrie.

9) Publiée dans Revue num. fr. 1856 pl. I, 10, p. 41-43, par M. Ch. Lenormant qui la croit frappée dans la Troade en l'honneur d'Alexandre. Sur les monnaies des villes de Berytis et Ophrynum en Troade on trouve une tête et un héros avec un bonnet ou casque conique; le moissonneur porte une pareille coiffure.

10) Bulletino arch. Napolitano III p. 36-37.

11) De præst. et usu num. I p. 296.

l'autorité de Spanheim cette pièce a été citée par Eckhel, qui l'attribue à Ptolémée Apion, attribution qu'ont adoptée Mionnet et Visconti, ce dernier savant pourtant avec hésitation.<sup>1)</sup> Selon Spanheim, la monnaie serait conservée dans le cabinet de Paris; mais elle n'y est pas. On ne trouve jamais le nom d'un Ptolémée sur le droit d'aucune monnaie; aussi la légende **KYP KOIN** est-elle douteuse (cf. p. 41). Cette pièce, si toutefois elle est authentique, appartient peut-être aux monnaies surfrappées décrites sous les n<sup>os</sup> 106-107.

Sestini a publié une pièce de bronze frappée sur une monnaie de Soter au revers de Bérénice, dont la seconde empreinte est ainsi décrite: **ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ** Tête de Jupiter-Ammon. **Ρ. ΚΟΙ Α** Silphium. **Æ. 6.**<sup>2)</sup> Sestini et Mionnet<sup>3)</sup> l'ont classée à Ptolémée Apion, sous lequel elle aurait été refrappée. Il faut juger de cette pièce comme de celle qui précède. Elle doit probablement être comptée au nombre des monnaies cyréniennes à la légende **KOINON** qu'on trouve assez souvent frappées sur les monnaies ptoléméennes au revers de Bérénice, voyez la pièce figurée sous le n<sup>o</sup> 106.

Enfin Sestini et, après lui, Mionnet et Cavedoni ont classé à Ptolémée Apion certains bronzes portant pour types, au droit la tête de Jupiter-Ammon, au revers l'aigle, ou l'ornement Isiaque, ou le même ornement placé sur une table, avec la légende **ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ.**<sup>4)</sup> Cette classification n'a pas été motivée. On peut rapporter ces monnaies à l'Égypte avec tout autant de raison qu'à la Cyrénaïque, et à chacun des autres Ptolémées aussi bien qu'à Apion.

1) Eckhel Doctrina IV p. 125-126. Mionnet VI p. 567 n<sup>o</sup> 129.

Visconti Iconogr. gr. III p. 317-318 pl. LVII, 17.

2) Mus. Hederv. III cont. p. 74 n<sup>o</sup> 4.

3) Mionnet Suppl. IX p. 188 n<sup>o</sup> 61.

4) Sestini Mus. Hederv. III cont. p. 75 n<sup>o</sup> 2-3. Mionn. S. IX p. 188 n<sup>os</sup> 58-60. Cavedoni Osserv. p. 57.

## III.

## MONNAIES ROMAINES.

## A.

**Monnaies des magistrats romains avant et sous le règne d'Auguste.**

Lorsque, d'après le testament de Ptolémée Apion, la Cyrénaïque eut été soumise aux Romains (96 av. J. Chr.), elle jouit d'autonomie pendant 30 ans environ. Les monnaies frappées durant cette période sont donc autonomes et se trouvent parmi celles décrites dans la partie I; on y peut rapporter avec certitude les pièces qui portent la tête ou le nom de Rome, n<sup>os</sup> 100-102 et 286. Mais la Cyrénaïque étant devenue province de l'état romain en 66<sup>1)</sup>, les villes furent sans doute privées du droit monétaire; il n'y a pas de monnaies autonomes qu'on soit porté par une raison quelconque à assigner à cette époque.<sup>2)</sup>

Cette partie ne comprend pas toutes les monnaies romaines frappées dans la Cyrénaïque. Ainsi on ne trouvera pas les deniers avec la tête de Jupiter-Ammon, frappés par Q. Cornuficius, préteur en Afrique après la mort de J. César<sup>3)</sup>, ni les deniers avec la même tête, offrant les noms de Marc-Antoine et d'Auguste, frappés probablement par Pinarius Scarpus qui avait le commandement du corps d'armée de Marc-Antoine en Cyrénaïque et qui, après la bataille d'Actium, se mit du parti d'Auguste.<sup>4)</sup> Ces deniers ressemblent à ceux qu'on frappait à Rome; ils étaient sans doute destinés à la solde des troupes stationnées en Cyrénaïque, et ont dû avoir un cours général dans l'état romain; il faut donc plutôt les ranger aux monnaies de familles romaines, parmi lesquelles elles se trouvent aussi généralement classées. Les monnaies que nous allons traiter ici, sont toutes de bronze, et par leur empreinte elles diffèrent des monnaies de Rome autant qu'elles se rattachent à celles de la Cyrénaïque; elles doivent donc être regardées comme provinciales, frappées pour la circulation dans ce pays seul.

Les types sont en partie nouveaux, soit offrant les symboles de la préfecture romaine, soit empruntés au culte et à la nature du pays, en partie semblables aux types des monnaies

1) Il n'est pas sûr que ce fût en l'an 66 que la Cyrénaïque devint province romaine. Plusieurs données historiques induisent à croire que cet événement ait eu lieu déjà en 75; c'est ce que Thrige a tâché de prouver *Res Cyr.* § 73. En préférant l'an 66 nous avons suivi l'opinion généralement adoptée; voyez, outre les auteurs cités chez Thrige, encore: Borghesi et Cavedoni *Osserv.* p. 61 suiv., Duchalais *Revue num.* fr. 1851

p. 86, et Gottschick *Gesch. des hell. Staates in Kyrenaika* p. 19.

2) C'est à tort que M. Cavedoni a soutenu l'opinion contraire, voyez plus haut p. 76 note 5.

3) Eckhel *Doctr.* V p. 195-196.

4) Eckhel *Doctr.* VI, p. 57-58, 82 et 87. Cf. Borghesi dans *Cavedoni Osserv.* p. 71.

autonomes; mais l'ancien emblème national, le silphium, ne s'y trouve pas; de même que sous la domination de Rome cette plante disparaissait dans la nature, de même elle ne paraît plus sur les monnaies. Quant aux magistrats romains, on voit par les légendes et les emblèmes que contiennent les monnaies, qu'un assez grand nombre de celles-ci ont été frappées par le gouverneur de la province, qui était appelé propréteur jusqu'en 27 où, par la répartition des provinces entre Auguste et le sénat, la Cyrénaïque échut à ce dernier, proconsul après cette année; d'autres monnaies sont frappées par le questeur muni de l'autorité du propréteur. Plusieurs des noms de ces magistrats sont d'ailleurs inconnus; d'autres sont mêlés dans les événements historiques, ou se trouvent dans des inscriptions lapidaires ou sur les monnaies romaines; mais il est incertain s'ils désignent les mêmes personnages.

Quant à la classification de ces monnaies, nous tâcherons d'établir un ordre chronologique en suivant les indices qu'offrent les légendes et la fabrique. Il est donné que les pièces avec la tête ou le nom d'Auguste, qui ont toutes TR POT ajouté à son nom, sont frappées après l'an 23 (av. Chr.) où Auguste obtint la dignité de tribun; ce sont celles qui portent les noms de Scato, Palicanus et Capito. La tête et le nom d'Auguste ayant été une fois placés sur les monnaies, il est probable qu'ils y soient restés; donc, celles qui en sont dépourvues, sont antérieures à l'an 23. Parmi les monnaies au nom de Scato, les unes offrent la tête et le nom d'Auguste, que ne présentent pas les autres; il s'ensuit que c'est sous ce magistrat qu'on a commencé à frapper des monnaies au nom d'Auguste, et que les pièces de Scato précèdent celles de Palicanus et de Capito, ainsi qu'elles sont postérieures aux autres. Comme les monnaies avec le nom d'Auguste sont d'une mauvaise fabrique et offrent des légendes latines, il est permis d'en conclure, que celles sans le nom d'Auguste, qui les égalent sous ces rapports, précèdent de plus près celles de Scato (ainsi le n° 429 de Fabricius), et que les monnaies restantes, qui sont d'un travail meilleur (celles avec le nom de Lollius), ou qui portent des légendes grecques (celles avec le nom de Pupius), sont les premières en date.<sup>1)</sup> Cette classification se trouve d'accord avec les poids des monnaies. A cette époque les monnaies de cuivre diminuèrent de poids dans l'état romain; or la plus grande espèce des monnaies de Lollius dépasse en poids la plus grande espèce des monnaies de Pupius et de Scato, et de même la plus petite espèce du premier magistrat est plus forte que la pièce correspondante des derniers, voyez plus bas à la fin de cette partie.

## L. LOLLIUS.

Avec le nom ΛΟΛΛΙΟΥ.

Tête de Jupiter-Ammon. R. Chaise curule.

383. Tête de Jupiter-Ammon à dr.; devant, un sceptre; derrière, S. Au-dessus de la tête, deux ou quatre petits traits. Grenetis au pourtour. R. ΛΟΛΛΙΟΥ Sella curulis; entre les jambes de la chaise, A. Grenetis au pourtour. Æ. 9. 23,1—13,7 (us.) gr.<sup>2)</sup>

1) Le comte de Borghesi présume de même que les pièces aux légendes grecques sont les premières. Cavedoni

Osserv. p. 71.

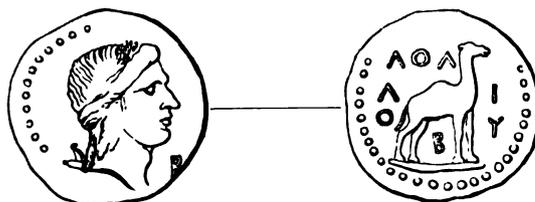
2) Cab. de Milan, de Copenhague (17,7 gr.) et de Stockholm.

384. Autre semblable; au droit,  $\Theta$  et quatre petits traits; au revers,  $\Gamma$ . (Fig.)  
Æ. 9. 23,1 gr.<sup>1)</sup>
385. Autre; au droit,  $\Theta$  et quatre traits; au revers,  $\Delta$ . Æ. 9. 17,0 & 14,0 (us.) gr.<sup>2)</sup>
386. Autre; au droit,  $\Theta$  et quatre traits; au revers, H. Æ. 9. 22,6—15,5 (us.) gr.<sup>\* 3)</sup>
387. Autre; au droit,  $\Theta$  et quatre traits; au revers, IA. Æ. 9. 21,9 gr.<sup>4)</sup>
388. Autre; au droit,  $\Theta$ ; au revers, K. Æ. 9.<sup>5)</sup>
389. Autre; au droit,  $\Theta$  et deux traits; au revers, K $\Gamma$ . (Fig.) Æ. 9. 21,9 & 17,7 gr.<sup>6)</sup>
390. Autres semblables, au revers desquelles il ne paraît pas de lettre numérale, qui cependant peut y avoir existé. Æ. 9. 27,4—13,0 (us.) gr.<sup>\* 7)</sup>



**Tête d'Apollon. R. Dromadaire.**

391. Tête d'Apollon laurée à dr., les cheveux ceints d'un bandeau et tombant en mèches régulières; derrière l'épaule, l'arc et le carquois. Devant, B. Grenetis au pourtour. R.  $\Lambda\Theta\Lambda\Lambda\text{I}\text{O}\Upsilon$  Dromadaire debout à dr.; au-dessous, B. Grenetis au pourtour. (Fig.)  
Æ. 7. 13,8—8,0 (us.) gr.<sup>\* 8)</sup>
392. Autre semblable; au droit, B; au revers, E. Æ. 7. 13,0 & 9,0 gr.<sup>9)</sup>
393. Autre; au revers, F. Æ. 7. 9,9 gr.<sup>10)</sup>
394. Autre; au revers, IB. Æ. 6. 7,7 gr. (us.)<sup>11)</sup>



391

1) Cab. de Stockholm.

2) Cab. de Paris et de Munich (Sestini Descr. num. vet. p. 563 n° 9, incorr. décr.)

3) 7 exemplaires de différentes collections.

4) Cab. de Vienne (Eckhel Cat. mus. Vind. I p. 284 n° 1, Mionnet n° 145, incorr. décr.)

5) Sestini Mus. Hederv. III cont. p. 76 n° 5 (Mionnet S. n° 65), incorr. décr.

6) Cab. de Stockholm et de Vienne.

7) 10 exemplaires de différentes collections et catalogues.

8) Cab. de Paris (Mionn. n° 147), de Copenhague, de Vienne (2 exempl., Cat. mus. Vind. II p. 48 n° 7 tab. I, 11, Mus. Theupoli I p. 59 n° 6) et de Naples.

9) Cab. de Paris (Mionn. n° 148) et de Gotha (Liebe Gotha num. p. 393 § 7 fig.).

10) Cab. de la Haye.

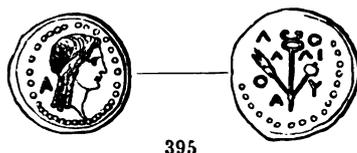
11) Cab. de Vienne (Cat. mus. Vind. II p. 48 n° 8, tab. I, 12, Mionn. n° 149). Peut-être les pièces de cette série ont-elles toutes un B au droit.

**Tête d'Apollon. R. Caducée entre un épi et un pavot.**

395. Tête d'Apollon, à dr., les cheveux ceints d'un bandeau et tombant en longues mèches régulières; derrière, A. Grenetis au pourtour. R. ΛΟΛΛΙΟΥ Caducée combiné avec un épi et un pavot; au-dessous, A. Grenetis au pourtour. Æ. 3. 4,6 gr.<sup>1)</sup>

396. Autre semblable; devant la tête, un objet oblong indécis; au revers, B.

Æ. 3. 4,9 & 4,1 gr.<sup>2)</sup>



**Avec le nom L. LOLLIVS.**

**Tête jeune diadémée. R. Chaise curule.**

397. Tête imberbe à dr., ceinte d'un diadème; devant, un sceptre et la lettre B. Grenetis au pourtour. R. L. LOLLIVS Sella curulis; entre les jambes de la chaise, B. Grenetis au pourtour. Æ. 9. 19,3 gr.<sup>3)</sup>

398. Autre semblable; au droit, B; au revers, Γ. Æ. 9. 23,8—16,6 gr.\*<sup>4)</sup>

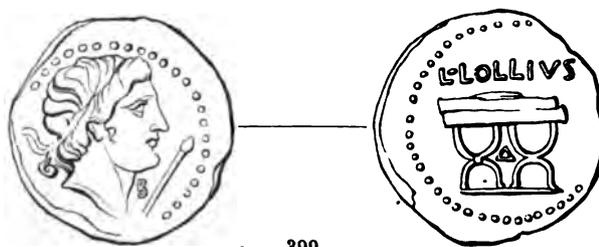
399. Autre; au droit, B; au revers, Δ. (Fig.) Æ. 9. 24,5 gr.<sup>5)</sup>

400. Autre; au droit, B; au revers, F. Æ. 9. 16,6 gr.<sup>6)</sup>

401. Autre; au droit, B; au revers, H. Æ. 9. 20,4 gr.<sup>7)</sup>

402. Autre; au droit, B; au revers, Θ. Æ. 9. 24,5 gr.<sup>8)</sup>

403. Autre; au droit, B; au revers, I. Æ. 9.<sup>9)</sup>



**Tête de Diane. R. Cerf.**

404. Tête de Diane à dr.; derrière l'épaule, l'arc et le carquois. Grenetis au pourtour. R. L. LOLLIVS Daim debout à dr. Grenetis au pourtour. Æ. 8—7. 12,8—8,3 gr.\*<sup>10)</sup>

1) Cab. de Dresde et de Berlin.

2) Cab. de Paris (Thes. Morell. p. 250 Lollia fig. C.; Mionnet n° 143, incorr. décr.) et de Vienne. C'est faute de plan qu'on ne voit pas de lettre derrière la tête.

3) Cab. de Vienne (Mus. Theup. I p. 59 n° 1). Cf. Patin Fam. rom. p. 158 n° 5, Vaillant Num. Fam. Tab. 86, 1.

4) 6 exemplaires de différentes collections.

5) Cab. de Vienne et de Berlin.

6) Cab. de Paris.

7) Cab. de Milan.

8) Cab. de Vienne; Sestini Mus. Hederv. III cont. p. 76 n° 3 (Mionn. S. n° 63).

9) Sestini Descr. num. vet. p. 563 n° 11 de la coll. Ainslie. (cf. Mus. Hederv. Wiczal Num. rom. p. 32 n° 648, Z?)

10) 10 exemplaires de différentes collections. Quelques-uns, n'étant pas bien conservés, ont peut-être porté des lettres isolées.

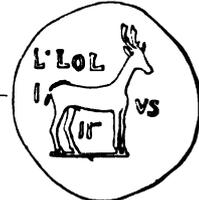
405. Autre semblable; devant la tête de Diane, **B**; sous le daim, **A**. Æ. 7.<sup>1)</sup>  
 406. Autre, avec ou sans **B** au droit; au revers, **B**. Æ. 8—7. 11,5 & 10,0 gr.<sup>2)</sup>  
 407. Autre; au droit, **B**; au revers,  $\Gamma$ . Æ. 7. 12,1 & 9,9 gr.<sup>3)</sup>  
 408. Autre, avec ou sans **B** au droit; au revers,  $\Delta$ . Æ. 7. 10,7 & 9,6 gr.<sup>4)</sup>  
 409. Autre, sans lettre apparente au droit; au revers, **E** (?). Æ. 7. 8,8 gr.<sup>5)</sup>  
 410. Autre; au droit, **B**; au revers, **F**. (Fig.) Æ. 7. 11,7—9,8 gr.\*<sup>6)</sup>  
 411. Autre; au droit, **B**; au revers, **Z**. Æ. 8. 11,8 gr.<sup>7)</sup>  
 412. Autre; au droit, **B**; au revers, **H**. Æ. 8. 10,7 gr.<sup>8)</sup>  
 413. Autre, avec ou sans **B** au droit; au revers, **I**. Æ. 7. 8,0 gr.<sup>9)</sup>  
 414. Autre, la lettre au droit indistincte; au revers, **IB**. Æ. 7. 11,4 & 11,0 gr.<sup>10)</sup>  
 415. Autre; au droit,  $\Gamma$  ou nulle lettre apparente; au revers, **IG**. (Fig.) Æ. 7. 12,0—9,9 gr.\*<sup>11)</sup>  
 416. Autre, sans lettre apparente au droit; au revers, **IA**. Æ. 6½. 9,4 gr.<sup>12)</sup>  
 417. Autre; au droit,  $\Gamma$  ou nulle lettre apparente; au revers, **IF**. Æ. 7. 12,4 et 9,4 gr.<sup>13)</sup>  
 418. Autre; au droit,  $\Gamma$ ; au revers, **IZ**. Æ. 7. 11,6 & 11,0 gr.<sup>14)</sup>  
 419. Autre, sans lettre apparente au droit; au revers, **K**. Æ. 8.<sup>15)</sup>



410



415

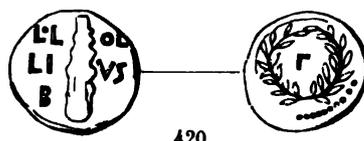
**Massue. R̄. Couronne.**

420. **L. LOLLIVS** Massue; dans le champ à g., **B**. **R̄. Couronne de laurier**, dans laquelle  $\Gamma$ . Grenetis au pourtour. (Fig.) Æ. 4. 4,3 & 4,1 gr.<sup>16)</sup>

1) Sestini Mus. Hederv. III cont. p. 76 n° 6 (Mionn. S. n° 67).  
 2) Cab. de Paris (Thes. Morell. Lollia D.; Cat. d'Ennery p. 175 n° 465, Mionn. n° 155) et de Munich; Sestini Descr. num. vet. p. 563 n° 12, Mus. Hederv. III cont. p. 76 n° 7 (Mionn. S. n° 68), Mus. Fontana I p. 126 n° 3 et III p. 95 n° 3 (Mionn. S. n° 70, incorr. décr.)  
 3) Cab. de Stockholm; Sestini Mus. Hederv. III cont. p. 76 n° 8 (incorr. décr.)  
 4) Mus. brit., cab. de Vienne, coll. de Fontana (Sestini Mus. Fontana I p. 126 n° 4 et III p. 95 n° 4, Mionn. S. n° 71), Cat. d'Ennery p. 175 n° 465.  
 5) Sestini Mus. Fontana I p. 126 n° 5 et III p. 95 n° 5 (Mionn. S. n° 72).  
 6) 6 exemplaires de différentes collections ou catalogues.  
 7) Cab. de Paris (Mionn. n° 156).

8) Cab. de Paris (Mionn. n° 157).  
 9) Cab. de Milan; Eckhel Cat. mus. Vind. II p. 47 n° 4.  
 10) Cab. de Vienne (Mus. Theupoli p. 59 n° 4), de Berlin et de Stockholm; Cat. d'Ennery p. 175 n° 465.  
 11) Cab. de Munich, de Vienne (Mus. Theupoli p. 59 n° 5), de Berlin, de Paris (Cat. d'Ennery p. 175 n° 465) et de Rauch; Sestini Mus. Hederv. III cont. p. 76 n° 9.  
 12) Cab. de Vienne (Cat. mus. Vind. II p. 47 n° 5).  
 13) Mus. brit. et cab. de Paris (Cat. d'Ennery p. 175 n° 465), Sestini Mus. Hederv. III cont. p. 76 n° 10 (Mionn. S. n° 75).  
 14) Cab. de Paris (Vaillant Num. fam. tab. 86, 3, Mionn. n° 158) et coll. de Thomsen.  
 15) Cat. d'Ennery p. 175 n° 465, Mionnet n° 169.  
 16) Cab. de Paris (2 exempl., Mionn. n° 153).

421. Autre semblable; au droit, B; au revers, dans la couronne, Δ. Æ. 4. 4,8—4,0 gr. \* 1)



Quelques érudits du siècle passé rapportaient un nombre des monnaies précédentes à la Galatie, parce que ce pays, étant fait province romaine à la mort du roi Amyntas en 25 (av. Chr.), reçut pour préfet un certain Lollius, et qu'on trouve également sur des monnaies de la Galatie de cette époque une tête de Diane, un cerf et un caducée lié avec un épi et un pavot. Contre cette opinion Eckhel a déjà fait valoir que le Lollius qui était préfet de la Galatie, avait pour prénom Marcus et non pas Lucius, et que les types sont les mêmes que sur les monnaies frappées par les autres magistrats romains de la Cyrénaïque ou conviennent parfaitement à ce pays.<sup>2)</sup> Sestini a fait remarquer que ces monnaies proviennent surtout de la Barbarie, notamment de Tripoli.<sup>3)</sup> Aussi sont-elles généralement attribuées à la Cyrénaïque.

Il se présente d'abord la question, si le magistrat dont le nom est écrit ΛΟΛΛΙΟΥ, est le même que L. LOLLIUS. Chacune des deux séries a ses types particuliers, à l'exception de la chaise curule; les pièces de la 1<sup>re</sup> série offrent un flan à tranche oblique selon la fabrication égyptienne, celles de la 2<sup>de</sup>, un flan à bord arrondi. L'ordre qui semble naturel, est celui que les monnaies à l'inscription grecque ont précédé celles à l'inscription latine; on pourrait donc croire que les monnaies avec le nom de L. Lollius sont postérieures, et qu'elles succèdent à celles de Pupius qui ont des légendes grecques. Il est cependant plus probable que c'est un même Lollius qui a fait frapper les monnaies de toutes les deux séries.<sup>4)</sup> Il y a un parallélisme remarquable entre ces séries; chacune comprend trois espèces conformes en poids, dont la 1<sup>re</sup> a pour type du revers une chaise curule, la 2<sup>de</sup>, un animal; toutes les deux séries portent une lettre isolée au droit et un chiffre numéral au revers, B au droit étant associé aux A—I au revers; le travail artistique des deux séries est très-pareil. Juba II, roi de Mauritanie, faisait de même frapper des monnaies avec des légendes soit grecques soit latines. Le nom de L. Lollius, sur les monnaies transféré en grec, devait être mis au génitif et sans prénom, puisqu'il avait été d'usage d'inscrire ainsi les noms de magistrats sur les monnaies autonomes. Il ne convient pas d'intercaler les monnaies de Pupius entre les deux séries au nom de Lollius, car elles diffèrent de l'une et de l'autre par le travail plus vil et par la construction de la chaise curule, tandis que sous les mêmes rapports, ainsi que par les types du bélier et du serpent, elles se rapprochent des monnaies de Scato.

1) Cab. de Paris (2 exempl., Mionn. n°154), de Vienne (Eckhel Cat. mus. Vind. II p. 48 n°6, tab. 1, 10) et du roi de Sardaigne.

2) Eckhel Doctr. V p. 237-238. Cf. Borghesi dans Cavendon Osserv. p. 67.

3) Mus. Fontana I p. 126.

4) Sestini (Mus. Hederv. III cont. p. 76 n°5, cf. Mionn. S. n° 65) a décrit une pièce avec Λ. ΛΟΛΛΙΟΥ au revers; mais parmi le grand nombre de monnaies qui ont été examinées pour cet ouvrage, aucune ne porte Λ devant le nom grec.

Lollia était une famille plébéienne, dont plusieurs personnages sont connus dans l'histoire. Eckhel présumait que Lollius qui a frappé ces monnaies, fût le même que Palicanus dont le nom est inscrit sur les n<sup>os</sup> 434 suiv., et que son nom complet ait été *L. Lollius Palicanus*; il aurait donc été préfet de la Cyrénaïque sous Auguste.<sup>1)</sup> Cette opinion a été réfutée par le comte de Borghesi<sup>2)</sup>, qui est d'avis que notre Lollius est le même que L. Lollius, un des quinze légats de Pompée, qui pendant la guerre contre les pirates était stationné dans la mer Egée, et qui, selon sa conjecture, en 687 u. c. (67-66 av. Chr.) serait allé en Cyrénaïque et aurait réduit en province romaine ce pays, parce que ses villes maritimes auraient pris le parti des pirates. Ce Lollius ne serait cependant resté que trois ans en Cyrénaïque, comme fait remarquer le savant italien, parce qu'en 690 u. c. il assiégea la ville de Damas avec Metellus Nepos. Quoi qu'il en soit, L. Lollius, qui a émis les monnaies dont nous nous occupons, a sans doute été le premier propréteur de la Cyrénaïque.

Les types. Au droit on voit les têtes des mêmes divinités principales que sur les monnaies autonomes: celles de Jupiter-Ammon<sup>3)</sup>, d'Apollon<sup>4)</sup> et de Diane, et encore une tête jeune et diadémée (sur les n<sup>os</sup> 397 suiv.) qui est difficile à déterminer. Havercamp a présumé que cette tête représente Ptolémée Apion qui aurait été placé sur les monnaies à cause de son amitié pour les Romains, explication, qu'Eckhel n'a pas trouvée improbable.<sup>5)</sup> Cavedoni<sup>6)</sup> préfère d'y voir Battus, premier roi de Cyrène.<sup>7)</sup> Le bâton, orné au bout, qui est placé devant cette tête ainsi que devant celle de Jupiter-Ammon, a été pris par M. Cavedoni<sup>8)</sup> pour un volume ou rouleau de papyrus, signifiant le testament d'Apion par lequel la Cyrénaïque avait été cédée à Rome; d'après l'opinion de ce savant il est trop court pour un sceptre.<sup>9)</sup> Mais le bâton est trop mince pour un tel rouleau; il se prolonge jusqu'à l'endroit où il est coupé par le cou de la tête ou par le bord de la monnaie; quand il paraît court, c'est là où la conservation imparfaite de la pièce ne permet d'en voir qu'une partie.<sup>10)</sup> On pourra le prendre pour le sceptre du dieu<sup>11)</sup> ou héros, devant la tête duquel il se trouve. Cependant, quand on considère que ce sceptre se voit devant deux têtes différentes sur les mêmes pièces qui portent au revers la chaise curule, et que sur les monnaies de Pupius (n<sup>os</sup> 422-423) un bâton est placé auprès de la chaise du magistrat romain, on est porté à croire que c'est un emblème de la dignité du propréteur. Les types au revers diffèrent tous de ceux des monnaies autonomes. La *sella curulis* était, comme on sait, l'insigne des magistrats qui s'appelaient *curules*, notamment du proconsul et du propréteur;

1) Doctr. V p. 237.

2) Dans Cavedoni Osserv. p. 65-67.

3) Dans la description de la tête de Jupiter-Ammon on trouve quelquefois cité qu'elle est surmontée d'un disque (Mionnet n<sup>os</sup> 144-145, cf. Morelli Lollia tab. n<sup>o</sup> 4) ou d'une fleur de lotus (Sestini Mus. Hederv. III cont. p. 76 n<sup>o</sup> 5, Mionnet S. n<sup>o</sup> 65). Sur aucune monnaie nous n'avons trouvé la tête de Jupiter-Ammon ainsi représentée. Peut-être que ce sont les petits traits (voy. p. 159) qui ont induit en erreur les numismatistes.

4) La tête d'Apollon sur le n<sup>o</sup> 396 a été appelée à tort tête de femme par Mionnet (n<sup>o</sup> 143).

5) Eckhel Doctr. V p. 237.

6) Osserv. p. 78.

7) M. Lindberg prend la tête pour celle d'Apollon, et le sceptre pour son attribut. Ce n'est pas en faveur de cette opinion, que la tête de ce dieu se trouve sur les n<sup>os</sup> 391-396 avec une autre chevelure et des attributs différents.

8) Osserv. p. 78.

9) Par Sestini le bâton sur le n<sup>o</sup> 402 est appelé *spiculum*. Mus. Hederv. III cont. p. 76 n<sup>o</sup> 3.

10) Sur les gravures des n<sup>os</sup> 384 et 399 la partie inférieure du bâton ne paraît pas, parce que la monnaie est usée en cet endroit.

11) Sur le n<sup>o</sup> 194 Jupiter-Ammon est représenté avec un sceptre dans le bras.

par ce type Lollius est donc désigné comme propréteur (cf. p. 153). L'objet posé sur la chaise a été généralement pris pour une couronne<sup>1)</sup>; on offrait souvent en hommage une couronne au préfet de la province<sup>2)</sup>, et sur les deniers romains elle se voit plus d'une fois sur la chaise curule. Mais il faut remarquer que cet objet n'a sur aucune pièce la forme d'une couronne<sup>3)</sup>; sur les monnaies de Pupius et de Palicanus (n<sup>os</sup> 424 suiv. et 434) l'objet qui occupe la même place sur le siège, est souvent de forme rectangulaire et ne peut nullement représenter une couronne; peut-être est-ce tout simplement le coussin de la chaise. Le dromadaire est un type qui a rapport à la Libye ou qui désigne le commerce qui se faisait par des caravanes avec les pays intérieurs de l'Afrique<sup>4)</sup>. Cet habitant du désert n'a guère été en usage chez les Cyrénéens grecs, qui se servaient sans doute, pour toutes sortes de travaux, des excellents chevaux dont abondait le pays<sup>5)</sup>; le chameau n'est nommé parmi les quadrupèdes de la Cyrénaïque par aucun auteur ancien avant Synésius à la fin du IV<sup>me</sup> siècle; ce n'est probablement qu'à l'époque des empereurs que les chameaux ont été introduits de la Libye.<sup>6)</sup> Le cerf, à en juger par la longueur et la forme des cornes, est un daim, animal indigène dans le nord de l'Afrique<sup>7)</sup>; comme les monnaies avec le cerf au revers portent la tête de Diane au droit, c'est peut-être comme l'animal consacré à cette déesse qu'il y est représenté. Un caducée lié avec un épi et un pavot est un emblème de commerce et de fertilité qu'on rencontre souvent sur les monnaies de la période romaine. La massue (sur les n<sup>os</sup> 420 et 421) se trouve aussi sur les pièces ptoléméennes, n<sup>os</sup> 378-380, frappées à Hespéris, sur lesquelles elle a trait à l'exploit d'Hercule appartenant à cette localité (cf. p. 145)<sup>8)</sup>; la couronne au revers des mêmes n<sup>os</sup> peut également avoir rapport à Hercule; mais il est aussi permis de la prendre pour une couronne décernée à Lollius par la province<sup>9)</sup>, ainsi que celle sur les monnaies de Scato.

Au-dessus de la tête de Jupiter-Ammon on aperçoit quelques petits traits, deux ou quatre, le plus souvent droits et pointus; sur toutes les pièces bien conservées ils sont très-marqués. Sur les monnaies de Pupius il y a deux traits semblables au-dessus des têtes de Jupiter-Ammon et d'Apollon, voyez les n<sup>os</sup> 424 suiv. On pourrait les prendre pour des rayons; sur les monnaies autonomes la tête de Jupiter-Ammon se trouve quelquefois rayonnée ou ayant les cheveux disposés en guise de rayons<sup>10)</sup>, et Apollon était aussi vénéré comme dieu du soleil<sup>11)</sup>. Il est vrai que le travail de ces monnaies est négligé et grossier; toutefois, cette manière de représenter des rayons serait trop singulière. Nous inclinons à prendre ces traits pour des marques d'atelier, qui ne sont pas en rapport avec la tête; sur les monnaies de Carthage on découvre très-

1) Ainsi par Eckhel, Sestini, Mionnet et Cavedoni II. cc.

2) Eckhel Doctr. VII p. 6. Cavedoni Osserv. p. 76-77.

3) Patin, Vaillant et Morelli ont fait figurer, à tort, une couronne très-marquée dans les gravures qu'ils ont données de ces monnaies.

4) Sur ce commerce, voyez Thrige Res Cyr. § 84.

5) Voyez plus haut p. 17 note 2.

6) Voyez Pacho Voyage p. 242.

7) Cuvier Règne animal (1829) I p. 262 note. Gervais Zoologie et Paléontologie franç. 2<sup>me</sup> ed. (1859) p. 145. Van der Hoeven Zoologie I, 1. Hérodote (IV, 192), Aristote (Hist. anim. VIII, 28) et Pline (Hist. nat. VIII, 51) sont d'accord en rapportant que le cerf (*Elaphos, cervus*) n'existe

pas dans la Libye ou Afrique; mais ils disent la même chose du sanglier, qui s'y trouve pourtant en abondance (cf. Wheeler Geogr. of Herod. p. 542-543). Dans une scène de chasse peinte dans un tombeau de la nécropole de Cyrène (Pacho Voyage pl. LII) on voit un cerf parmi les bêtes tuées.

8) M. Cavedoni regarde la massue comme symbole de la Libye, Hercule étant père de Libes. Spicilegio p. 299. Osserv. p. 76.

9) Cf. note 2.

10) Voyez plus haut p. 100.

11) Voyez plus haut p. 77 note 1.

souvent au-dessus de la tête de Cérès de petits traits de différent nombre, appliqués de la même manière, et qu'on ne saurait expliquer autrement.

Au revers on trouve une série de lettres, A—KΓ, qui évidemment sont des chiffres numériques, 1—23. Haverkamp regardait ces chiffres comme des années de l'administration de Lollius; Eckhel trouvait cette supposition peu probable, mais laissait indéfinie leur signification<sup>1)</sup>; Sestini les prenait de nouveau pour des années<sup>2)</sup>. MM. le comte de Borghesi et Cavedoni, qui les derniers ont traité ces monnaies, n'ont énoncé aucune opinion à cet égard. On pourrait demander si les lettres ne désignent pas les différents ateliers de l'hôtel de la Monnaie, ainsi que les douze premières lettres de l'alphabet sur les monnaies autonomes n° 252-262, ou bien des émissions monétaires différentes. Ni l'un ni l'autre ne peut être admis. Ces lettres diffèrent de celles des n° 252 suiv. en ce qu'elles sont des chiffres numériques et qu'elles montent plus haut. Sur les n° 420 et 421 Γ et Δ sont placés au milieu de la pièce entourés d'une couronne; une telle place serait trop saillante pour une simple marque d'atelier ou d'émission. Il est certainement plus probable que ces chiffres soient des années. Des bronzes frappés à Alexandrie sous le règne d'Auguste présentent au revers une année dans une couronne. Les années peuvent appartenir à une ère cyrénéenne datant de l'an où la Cyrénaïque fut faite province romaine<sup>3)</sup>, ou l'on peut les référer à l'administration de Lollius; que l'on adopte l'un ou l'autre, les monnaies ont été frappées de 66 à 43 av. Chr., Lollius étant sans doute le premier propréteur de la Cyrénaïque.

Au droit se répètent les lettres A, B et Γ. Sestini a supposé que B, la lettre qui se trouve le plus souvent, indique Barcé<sup>4)</sup>; M. Cavedoni pense qu'elle désigne la ville de Bérénice<sup>5)</sup>; mais il n'existait aucune ville dans la Cyrénaïque qui eût pour initiale la lettre Γ, qu'il faudrait expliquer analogiquement par une ville. A se voit seulement sur le n° 395 qui porte A au revers; B est placé sur les monnaies au nom grec dont le revers contient A—IA (ou IB), (K) et KΓ, et sur celles au nom latin dont le revers présente A—I; Γ enfin se trouve sur les monnaies latines ensemble avec II—IZ (et K)<sup>6)</sup> au revers. Si l'on veut supposer que ces trois lettres désignent des ans<sup>7)</sup>, cette supposition est d'accord avec la conjecture du comte de Borghesi, que toutes ces monnaies soient frappées par L. Lollius, légat de Pompée, qui n'aurait gouverné la Cyrénaïque que pendant 3 ans; mais dans ce cas les chiffres du revers seraient des marques d'officine, ce qui n'est guère admissible. Il n'est pas vraisemblable que les lettres A, B et Γ indiquent les ateliers monétaires, parce que, en regardant comme des années les chiffres du revers, il faudrait présumer que l'atelier A n'eût été en usage que dans la 1<sup>re</sup> année, B seulement pendant les ans 1—11 (ou 12) et (20-)23, Γ exclusivement dans les ans 13—17 (ou 20). On ne peut songer non plus à trois époques de l'administration de Lollius ou à une nomination trois fois répétée à la dignité de propréteur; car B au droit se trouve associé au KΓ (ou K-KΓ) au revers, tandis que Γ au droit est joint aux II—IZ au revers. La seule explication qui semble rester, est celle que A, B et Γ sont des

1) Doctr. V p. 238.

2) Mus. Fontana I p. 126-127, III p. 95; Classes gen. p. 174.

3) On a rapporté à une telle ère une année dans une inscription lapidaire trouvée en Cyrénaïque, voyez Acad. des inscr. T. XXI p. 35, cf. XXXVII p. 375.

4) Mus. Fontana I p. 127.

5) Osserv. p. 78.

6) K se trouve seulement sur les deux n° 388 et 419, cités d'après Sestini et le catalogue d'Ennery, et ne peut par conséquent être regardé comme sûr.

7) Sur un exemplaire du n° 406 Sestini (Mus. Fontana I p. 126 n° 3, et III p. 95, Classes gen. p. 174) a lu au droit AA qu'il explique par *Αυχαβας Α*, année 4; mais la leçon de Sestini n'est sans doute pas juste.

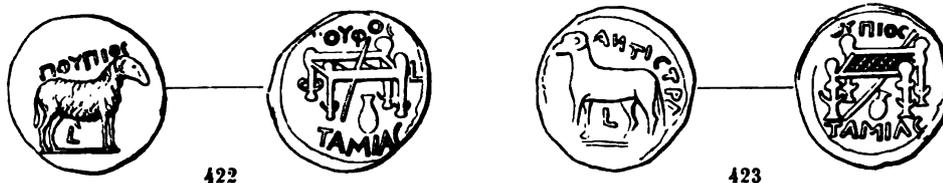
marques des officiers monétaires ou des magistrats inférieurs. Cette explication admise, il faut supposer que le personnage désigné par **B** ait été en fonction à deux époques différentes, pendant les années 1-11 et 20-23, le personnage **Γ** l'ayant remplacé pendant le temps intermédiaire, ou bien que deux personnages aient eu un **B** pour initiale de leurs noms<sup>1)</sup>.

Sestini a publié un petit bronze du musée Hedervar, ayant au droit la tête d'Apollon, au revers le serpent esculapien avec le nom ΛΟΛΛΙΟΥ<sup>2)</sup>; il a été adopté par Mionnet et Cavedoni<sup>3)</sup>. Voici les raisons pourquoi nous n'avons pas donné place à cette pièce parmi les monnaies de Lollius. Selon le catalogue de Wiczai la légende est effacée. La pièce ne se trouve dans aucune des collections parmi lesquelles le cabinet de Wiczai a été partagé. Les monnaies avec le nom ΛΟΛΛΙΟΥ correspondent à celles avec le nom de L. Lollius et de Pupius en ce qu'elles présentent trois divisions, ayant chacune un seul type; si la pièce en question était juste, il faudrait admettre dans les monnaies latines de Lollius une 4<sup>me</sup> division ou de doubles types dans la 3<sup>me</sup> division. Peut-être qu'un exemplaire mal conservé du n° 428 de Pupius ou du n° 431 de Scato a induit Sestini en erreur. Enfin, dans le Museo Sanclementi<sup>4)</sup> on trouve décrite une pièce au même revers que le n° 396, dont le droit présenterait une tête de femme tourelée avec un silphium devant. Cette pièce n'est sans doute aucune autre que notre n° 396; la face n'a probablement pas été bien conservée, puisque dans la gravure du musée Sanclementi on n'aperçoit ni les tours sur la tête, ni le silphium devant elle.

### A. PUPIUS RUFUS.

Bélier. **Ρ**. Chaise de questeur.

422. ΠΟΥΠΙΟΣ Bélier debout à dr.; au-dessous, L. **Ρ**. (Ρ)ΟΥΦΟΣ ΤΑΜΙΑΣ Chaise (*subsellium*), à laquelle est appuyé un bâton; au-dessous, une bourse. Dans le champ à dr., L. (Fig.)  
Æ. 5. 6,8—4,0 gr.\*<sup>5)</sup>
423. ΑΝΤΙΤΡΑ Bélier debout à g.; au-dessous, L. **Ρ**. (Π)ΟΥΠΙΟΣ ΤΑΜΙΑΣ Même type qu'au revers précédent.  
Æ. 5. 6,0—4,1 gr.\*<sup>6)</sup>



1) M. Lindberg a de même supposé que les lettres au droit soient des marques des officiers monétaires, celles au revers des années de l'administration de Lollius.

2) Descr. du mus. Hederv. III cont. p. 76 n° 11.

3) Mionn. S. n° 76. Cavedoni Osserv. p. 77.

4) I p. 218, tab. XII, 141. Mionn. n° 146.

5) 12 exemplaires de différentes collections. Les légendes sont plus ou moins imparfaites.

6) Cab. de Berlin, de Paris (Mionn. n° 137), de Vienne, de la Haye, de Copenhague et de Bologne.

**Tête de Jupiter-Ammon. R. Chaise curule.**

424. **ΑΥΛΟΣ (Π)ΟΥΠΙΟΣ L** Tête de Jupiter-Ammon à dr.; au-dessus, deux petits traits. **R. TAMIAS ANTICTPA** Chaise curule entre deux faisceaux; dans le champ, à g. **L.**, à dr. **Λ.** (Fig.) **Æ. 8. 13,8—9,0 gr.\*<sup>1)</sup>**
425. **ΚΑΙ ΤΑΜΙΑΣ L** Même tête; au-dessus, deux petits traits. **R. ΠΟΥΠΙΟΣ (Α)ΝΤΙCΤΡ(ΑΤ)** Même type qu'au revers précédent; dans le champ à g., **L.** (Fig.) **Æ. 8. 14,9—8,8 gr.\*<sup>2)</sup>**
426. Autre semblable; au revers à dr., encore **Λ.** **Æ. 8. 14,2—9,4 gr.<sup>3)</sup>**
427. Autre semblable, sans la lettre **L** au droit et au revers. **Æ. 8.<sup>4)</sup>**

**Tête d'Apollon. R. Serpent.**

428. Tête d'Apollon à dr., les cheveux pendant en mèches régulières et ceints d'un bandeau; derrière, **L.** Au-dessus du front, deux petits traits. **R. ΠΟΥΠΙΟΣ**, Serpent dressé et replié; au-dessous, **L.** **Æ. 3. 3,2—2,3 gr.\*<sup>5)</sup>**



Les numismates du siècle passé, Vaillant, Spanheim et Havercamp, rapportaient ces monnaies à la Bithynie, croyant lire le nom de Nicée sur un exemplaire mal conservé. Pellerin<sup>6)</sup> les attribua le premier à la Cyrénaïque, auquel pays elles ont été classées depuis par Eckhel<sup>7)</sup> et d'autres. Les types et la fabrique ne permettent pas de douter que cette classification ne soit juste, quoique le magistrat dont les monnaies contiennent le nom, ne soit pas connu par l'histoire.

Les légendes variées se réfèrent probablement toutes à un même personnage; en suppléant l'une à l'aide de l'autre, on parvient à ce résultat, que celui qui les a fait frapper, est Aulus Pupius

1) Cab. de Paris (Pellerin Rec. I p. XI, 4, Cat. d'Ennery p. 179 n° 495, Mionn. n°s 138 et 139, incorr. décr.), de Munich, de Vienne et de St. Pétersbourg; Sestini Descr. num. vet. p. 562 n° 7.

2) Cab. de Copenhague, de la Haye, de Berlin et de Fontana.

3) Cab. de Paris (Pellerin Rec. I p. XI, 5; Mionn. n°s 140 et 141), de Vienne, de St. Pétersbourg (Eckhel Doctr. IV p. 127) et de Fontana (Sestini Mus. Fontana I p. 125, tab. VI, 5;

III p. 95 n° 1); Sestini Descr. n. v. p. 562 n° 8, Mus. Hederv. III cont. p. 75 n° 2.

4) Mus. brit., cab. de Vienne, de Stockholm et coll. de Rauch.

5) 7 exemplaires de différentes collections. Plusieurs fois, faute de flan, **L** au revers ne paraît pas.

6) Recueil I préf. XI suiv.

7) Doctr. IV p. 126-127.

Rufus, en même temps questeur (*ταμίης*) et propréteur (*ἀντιστράτηγος*), c'est-à-dire questeur muni de l'autorité d'un propréteur. C'est ainsi qu'Eckhel<sup>1)</sup> et le comte de Borghesi<sup>2)</sup> ont entendu ces légendes. Sestini cependant a été d'une autre opinion. Ce numismatiste a cru qu'on ne saurait lire sur le n° 425 ΠΟΥΠΙΟΣ ΑΝΤΙΣΤΡ ΚΑΙ ΤΑΜΙΑΣ, parce que l'inscription de la face ne doit pas être lue après celle du revers, que par conséquent ΚΑΙ ne signifie pas *et*, mais soit le nom abrégé d'un questeur, *Cæcilius* ou *Cælius*, différent du propréteur Pupius au revers, enfin que sur le n° 422 *Pupius* au droit soit un autre magistrat que le questeur *Rufus* inscrit au revers. En même temps le savant italien a fait observer qu'une monnaie frappée en Macédoine comme province romaine porte au droit CAE PR, au revers AESILLAS Q.<sup>3)</sup> En effet, si l'on ne connaissait que les n° 422 et 425 suiv., ces remarques seraient de poids; mais on ne peut entendre les légendes des n° 423 et 424 autrement que d'un Pupius qui a été à la fois questeur et propréteur ou *quæstor proprætor*<sup>4)</sup>. Il arrivait de temps en temps que le sénat chargeait un questeur du pouvoir d'un propréteur pour gouverner une province, ou qu'à la mort du propréteur un questeur prenait sa fonction temporairement, ou bien qu'un propréteur transmettait pendant son absence son autorité au questeur.<sup>5)</sup> Les monnaies de Pupius, comme nous avons déjà fait remarquer (p. 153), succèdent sans doute aux monnaies grecques de Lollius dont la dernière, marquée du chiffre 23, est probablement frappée en 43 av. J. Chr. A ce temps Cassius, l'un des chefs conjurés contre César, était propréteur de la Cyrénaïque sans être présent dans sa province<sup>6)</sup>; ce peut donc être celui-ci que notre Pupius a remplacé comme *quæstor proprætor*. Le n° 422, sur lequel Pupius n'est appelé que questeur, est probablement frappé avant les autres, qui offrent en outre le titre de propréteur.<sup>7)</sup>

Les types du droit sont empruntés aux monnaies autonomes; le bélier se trouve aussi sur une pièce ptoléméenne.<sup>8)</sup> Le serpent esculapien au revers du n° 428 est un nouveau type, mais avait cependant été placé comme symbole accessoire sur les monnaies autonomes. Nous avons déjà parlé du culte d'Esculape dans la Cyrénaïque, voyez p. 110. Sous la domination romaine le trésor se trouvait dans le temple de ce dieu sur l'acropole de Cyrène<sup>9)</sup>; on voit encore les

1) Doctr. IV p.127 et 246-247.

2) Dans Cavedoni Osserv. p.72 suiv.

3) Descr. num. vet. p. 562-563. Mus. Fontana I p.125.

4) Dans les inscriptions lapidaires cette dignité se trouve de même indiquée par les mots ΤΑΜΙΑΣ et ΑΝΤΙ-ΣΤΡΑΤΗΓΟΣ liés par ΚΑΙ, voy. Eckhel Doctr. IV p.247.

5) Eckhel Doctr. IV p.247. Pauly Real-Encyclopædie VI, 1, p. 102.

6) Appien Bell. civ III, 8; IV, 57. Cf. Cicero II Philipp. 38 et Dio Cassius XLVII, 21.

7) Dans Cavedoni Osserv. p.71-74 le comte de Borghesi tâche de démontrer que les monnaies de Pupius sont frappées avant l'an 727 u. c. (27 av. J. Chr.) où Auguste partagea les provinces entre lui-même et le sénat, ou bien avant 718 u. c. (36 av. J. Chr.) où Marc-Antoine donna la Cyrénaïque aux fils de Cléopâtre. Entre autres arguments le docte italien renvoie à une pièce avec l'inscription ΠΟΥΠΙΟΣ ΡΟΥΦΟΣ ΑΝΤΙΣΤΡΑ, en faisant observer que le titre de ἀντιστράτηγος sans addition de ταμίης ne convient à aucun magistrat de la

Cyrénaïque dans l'époque après 727. Mais l'inscription sur laquelle s'appuie Borghesi, est sans doute empruntée à Sestini (Mus. Fontana I p.125, Classes gen. p.174) qui probablement sur un exemplaire mal conservé du n° 423 a lu ΡΟΥΦΟΣ au lieu de ΤΑΜΙΑΣ. — Nous croyons à propos d'ajouter la remarque qu'on ne peut déduire que les monnaies de Pupius ont été frappées à l'époque avant 27, de ce qu'il est appelé *quæstor proprætor*; car après ce temps, comme a montré Borghesi (Decade X, Osserv. V), le questeur dans les provinces proconsulaires exerçait aussi la fonction du préteur, en s'appelant de même *quæstor proprætor*.

8) Pellerin (Rec. I préf. p. XI), Sestini (Mus. Fontana I p.126) et Cavedoni (Osserv. p. 80) ont fait remarquer que ces monnaies présentent un bélier à la queue longue et grasse qui est propre à la race de moutons libyenne; mais la queue n'offre rien d'extraordinaire. C'est peut-être comme symbole d'Ammon que le bélier est placé sur les monnaies, cf. n° 194 et 430.

9) Taciti Ann. XIV, 18.

ruines de ce temple ainsi que du sanctuaire ancien et célèbre d'Esculape à Balagræ non loin de Cyrène.<sup>1)</sup> Au revers des autres n<sup>os</sup> on trouve les emblèmes de la magistrature romaine. Le revers des n<sup>os</sup> 422 et 423, sur lequel Pupius est nommé seulement **TAMIAΣ**, présente les insignes du questeur: la chaise appelée subsellium, une bourse et un bâton. Souvent ces insignes n'ont pas été justement expliqués. On a pris la chaise pour une table ou pour *sella curulis*<sup>2)</sup>; mais elle diffère de la chaise curule par sa construction et par le siège réticulé; c'est le *subsellium*<sup>3)</sup>, chaise à laquelle avaient droit le questeur et d'autres magistrats inférieurs<sup>4)</sup>. L'objet qui est placé au-dessous, a été appelé un vase ou vase lustral<sup>5)</sup>; M. Cavedoni a démontré que c'est une bourse (*sacculus*).<sup>6)</sup> La position inclinée (voy. le n<sup>o</sup> 423) convient parfaitement à une bourse remplie d'argent; dans les provinces, la fonction principale du questeur était de lever les impôts et de faire les paiements aux fonctionnaires et soldats romains. Sur les tétradrachmes frappés en Macédoine par le questeur Aesillas on voit un coffret (*arca*) à côté du subsellium, et sur les quinaires romains, frappés par L. Sestius, proquesteur de Brutus, une boîte (*thesaurus*) est placée au-dessous d'une pareille chaise.<sup>7)</sup> Quant au bâton, on le trouve de même sur d'autres monnaies placé auprès de la chaise du questeur comme appartenant à ses insignes.<sup>8)</sup> Au revers des n<sup>os</sup> 424-427, auquel le titre **ΑΝΤΙΣΤΡΑΤΗΓΟΣ** est ajouté à celui de **TAMIAΣ**, on voit les emblèmes qui désignent l'autorité du propréteur: la *sella curulis* et les *fascæ* avec les haches; la chaise curule n'appartenait pas au questeur, et les faisceaux que portaient ses licteurs, n'étaient pas munis de haches.<sup>9)</sup>

La lettre L se trouve placée sur la plupart des monnaies tant au droit qu'au revers; sur les n<sup>os</sup> 424 et 426 Λ est encore ajouté au revers. On a pris cette dernière lettre pour un A<sup>10)</sup>; mais plusieurs exemplaires bien conservés montrent un Λ distinct. Sestini a supposé que L indique *Λυαία*, *an*, comme sur les monnaies égyptiennes<sup>11)</sup>; mais nul chiffre n'étant ajouté (outre Λ sur les n<sup>os</sup> 424 et 426), cette explication ne peut être admise. La lettre L n'indique sans doute pas un fonctionnaire inférieur, ainsi que les lettres au droit des monnaies de Lollius, parce que la lettre grecque correspondante lui est quelquefois associée; elle ne peut non plus être regardée comme une simple marque d'atelier, puisqu'on ne rencontre aucune autre lettre isolée, et qu'en la répétant sur les deux côtés de la monnaie et en ajoutant Λ, on a évidemment voulu y attirer l'attention. Il n'y avait aucune ville de quelque importance dont le nom commençât par L. Il ne reste donc que d'admettre que ces lettres désignent la province pour laquelle sont frappées ces monnaies, la Libye, conjecture déjà proposée par M. Cavedoni.<sup>12)</sup> On trouve souvent chez les anciens auteurs les noms de Libye et de Cyrénaïque employés comme synonymes; il n'est pas invraisemblable que sous la domination romaine on ait aussi donné le nom de Libye à la province consistant en la Cyrénaïque jointe à la Libye, et que le pays entre l'Égypte et la Syrtique ait été appelé de ce nom,

1) Voy. Barth Wanderungen p. 415-416 et 432.

2) Pellerin, Sestini et Mionnet II. cc.

3) Asconius Pedianus in Divinat. (Lugd. 1698) p. 34.

4) Eckhel Doctr. V p. 317-318.

5) Par Sestini et Mionnet II. cc.

6) Osserv. p. 79-80. M. Lindberg le prend pour une urne à suffrage; mais le scrutin n'appartenait pas à la fonction du questeur.

7) Sestini Lett. VIII p. 135. Morelli Fam. Sestia II. Cohen Méd. consulaires pl. 38, a. Précédemment on croyait voir

sur les monnaies d'Aesillas une *cista bacchica*, sur celles de Sestius, un *modius*.

8) Ainsi sur les quinaires cités (note 7) de L. Sestius et sur un denier de L. Caninius Gallus.

9) Spanheim de usu et præst. num. II p. 164. Eckhel Doctr. IV p. 248.

10) Ainsi Pellerin, Eckhel, Sestini et Mionnet, voy. II. cc. p. 162 notes 1 et 3.

11) Descr. num. vet. p. 562-563. Mus. Fontana I p. 125-126.

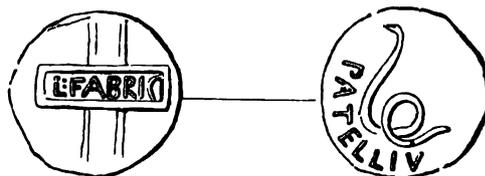
12) Osserv. p. 78-79.

ainsi que le pays soumis à Rome à l'ouest de la Cyrénaïque portait le nom d'Afrique. Cette explication des lettres L et A est corroborée par l'emploi de la lettre A sur le tétradrachme n° 344 (p. 130), qui semble avoir le même sens.

Au-dessus des têtes de Jupiter-Ammon et d'Apollon on aperçoit deux petits traits, tantôt droits, tantôt un peu courbés. On peut les prendre pour un ornement; il y a cependant plus forte raison de les regarder comme des marques d'atelier, voyez p. 159. <sup>1)</sup>

### L. FABRICIUS PATELLIUS.

429. L. FABRIC dans une tablette rectangulaire, fixée contre un poteau. R. PATELLIV(S) Serpent dressé. Æ. 7. 8,6 & 8,8 gr. <sup>2)</sup>



Eckhel <sup>3)</sup>, ainsi que ses prédécesseurs <sup>4)</sup>, présumait que cette monnaie eût été frappée à Rome; d'après l'opinion de ce savant l'empreinte aurait rapport à L. Fabricius qui en 692 u. c. fit construire le pont conduisant à l'île tibérine où Esculape avait son culte. Borghesi et Cavedoni ont à bon droit attribué la monnaie à la Cyrénaïque. <sup>5)</sup> Par la fabrique grossière elle s'éloigne des monnaies frappées à Rome autant qu'elle se rattache à d'autres de cette section; le serpent esculapien se trouve de même sur les pièces de Pupius et de Scato. La tablette qui porte le nom de Fabricius, est suspendue à un poteau, en guise d'un décret affiché publiquement. <sup>6)</sup>

Le nom du revers n'a pas été correctement lu ou suppléé. Vaillant le prit pour *Paternus*, Sestini pour *Paterculus*; sur l'exemplaire du cabinet de Paris le comte de Borghesi lut avec certitude

1) Sestini a pris ces traits tantôt pour une fleur de lotus (Descr. num. vet. p. 562 n° 6 et 7), tantôt pour un A (Descr. num. vet. p. 562 n° 8, Mus. Fontana I tab. VI, 5). M. Lindberg y voit les cheveux disposés d'une manière particulière, en renvoyant à la tête de Jupiter-Ammon sur les monnaies de Sabratha en Syrtique.

2) Mus. brit., cab. de Paris (Vaillant Num. fam. p. 431 tab. 63; Thes. Morell. p. 175 tab. 3, 1, Cavedoni Osserv. p. 81, fig., incorr. décr.); Mus. Pembrock III tab. 19, 3 (Cat. de vente n° 782); Cat. de la coll. de Lorichs n° 2119 (incorr. décr.).— Dans les dessins de cette monnaie donnés par Vaillant, Morelli et Cavedoni, on lit PR au-dessus de la tablette. Il est vrai qu'on aperçoit ces lettres, à traces faibles et irrégulières, sur l'exemplaire du cabinet de Paris; mais par un examen attentif on découvre que la pièce est burinée à cet endroit, et que les lettres sont gravées par une main moderne. Ces lettres ne se trouvent pas sur le spécimen qui est au musée britannique, ni sur ceux des collections de Pembrock et de Lorichs; la gravure chez Vaillant ainsi que celle chez Morelli (re-

produite par Cavedoni) semblent avoir été faites d'après l'exemplaire de Paris. MM. Falbe et Lindberg ont jugé ces lettres de la même manière.

3) Doctr. V p. 210-211.

4) Les opinions des numismatistes antérieurs se trouvent indiquées dans Morelli Thes. II p. 175.

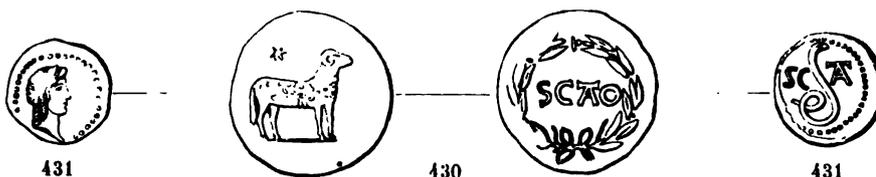
5) Cavedoni Osserv. p. 72 et 81 suiv.

6) MM. Cavedoni et Borghesi (l. c. p. 81-83) appellent cette tablette *tabella securiclata* ou *subscus*, table fournie de deux anses *a coda di rondine*, et supposent quelle désigne l'édit ou le programme provincial que fit publier Fabricius lorsqu'il entra en fonction comme proconsul de la Cyrénaïque. Sur l'exemplaire bien conservé au musée britannique la tablette n'offre pas de telles anses, ni sur la pièce figurée dans le catalogue du musée Pembrock non plus. M. Cavedoni présume que la tablette soit posée sur deux supports ou piliers; mais par la gravure donnée ci-dessus on voit que les piliers se prolongent en haut en sorte que la tablette se trouve au milieu.

**PATEL** qu'il suppléa en *Patella*, *Patellarius* ou *Patellinus*. La légende distincte de l'exemplaire du musée britannique montre que le nom est *Patellius*. Sur la pièce dans la collection de Lorichs se trouve **PATELLI**, qui dans le catalogue de cette collection est lu **P·ATELLI**; mais d'après l'analogie qu'offrent les monnaies de Pupius, ce nom doit être combiné avec celui de la face. *Fabricia* était une famille plébéienne dont on ne possède pas d'autres monnaies. M. Cavedoni pense que le magistrat dont le nom est inscrit sur cette monnaie, ait été le premier proconsul de la Cyrénaïque après la répartition des provinces faite par Auguste en 727 u. c. Le comte de Borghesi est d'avis que c'est le même L. Fabricius qui, d'après l'inscription au pont du Tibre, fut *curator viarum* en 733 u. c.<sup>1)</sup>

### SCATO.

430. Bélier debout à dr.; au-dessus, une étoile. Avec ou sans grenetis au pourtour. R. **SCATO** au milieu d'une couronne de laurier. (Fig.)  $\text{Æ. } 5\frac{1}{2}$ . 10,1—4,9 gr.\*<sup>2)</sup>
431. Tête d'Apollon à dr., les cheveux tombant en mèches régulières et ceints d'un bandeau. Grenetis au pourtour. R. **SCA** Serpent dressé. Grenetis au pourtour.  $\text{Æ. } 3$ . 2,1—1,1 gr.\*<sup>3)</sup>



### AUGUSTE.

432. **CAESAR TR·POT** Tête d'Auguste à dr. Grenetis au pourtour. R. **SCATO PR** Chaise curule. Grenetis au pourtour. (Fig.)  $\text{Æ. } 7$ . 13,3—8,2 gr.\*<sup>4)</sup>
433. **CAESAR TR·POT AGRIPPA**. Têtes d'Auguste et d'Agrippa, affrontées. R. **SCATO PROCOS** dans une couronne de laurier.  $\text{Æ. } 8$ . 19,2—12,4 gr.\*<sup>5)</sup>



1) Gruteri Inscr. p. CLX, 3. Voy. Cavedoni Osserv. p. 72. Il faut cependant remarquer que le prénom Lucius était ordinaire dans la famille Fabricia, comme on voit par une autre inscription, Gruter. p. MXCIII, 10; cf. Thea. Morell. II p. 176.

2) 7 exemplaires de différentes collections et catalogues.

3) Mus. brit., cab. de Paris (2 exempl., Pellerin Lettres II

p. 193, pl. IV, 3; Mionn. n° 132) et de Munich (Sestini Descr. num. vet. p. 562 n° 2, incorr. décr.).

4) Cab. de Paris (2 exempl., Pellerin Rec. I p. XI, Mionn. n° 133), de Vienne (2 exempl., Mus. Theupoli I p. 84, 8), mus. brit. et cab. de Stockholm.

5) 12 exemplaires de différentes collections et catalogues.

Le bélier, la tête d'Apollon, le serpent, la couronne et la chaise curule se trouvent comme types sur les n<sup>os</sup> précédents, et la fabrique est pareille à celle des monnaies de Pupius et de Fabricius; on ne peut donc douter que ces monnaies n'appartiennent à la Cyrénaïque. L'étoile qu'on remarque au-dessus du bélier, se trouve aussi ajoutée au type principal sur les monnaies autonomes et royales; elle porte à croire que le bélier est celui d'Ammon, qui fut confondu avec le signe zodiacal.<sup>1)</sup>

Le comte de Borghesi a le premier lu, comme nom du magistrat, Scato<sup>2)</sup>; auparavant on l'avait pris pour S. Cato, en attribuant ces monnaies à la famille Porcia.<sup>3)</sup> Comme sur aucune de ces monnaies il ne se trouve un point entre S et C, et que les monnaies suivantes ne présentent de même que le surnom du magistrat, il faut regarder comme juste la leçon de Borghesi. Scato a sans doute appartenu à la famille Magulnia, dans laquelle se trouvait ce surnom.<sup>4)</sup>

Les n<sup>os</sup> 430 et 431, comme ils n'offrent pas la tête ou le nom d'Auguste, sont sans doute les premiers en date; les n<sup>os</sup> 432 et 433, ayant TR POT ajouté au nom d'Auguste, n'ont pu être frappés avant l'année 23 (av. Chr.), où il fut revêtu de la dignité de tribun; mais il se peut qu'ils aient été frappés quelque temps après, parce que dans les provinces, notamment en Cyrénaïque, comme on le voit par les monnaies suivantes, le nombre du tribunat ne fut pas comme à Rome marqué sur les monnaies. PR sur le n<sup>o</sup> 432 doit être suppléé en PROCOS qui se lit sur le n<sup>o</sup> 433; ces deux initiales ne peuvent indiquer *proprætor*, puisqu'après l'an 27 la Cyrénaïque n'était plus gouvernée par un propréteur, non plus *quæstor proprætoris*, magistrat qui après cet an était adjoint au proconsul, parce que Q ne précède pas<sup>5)</sup>; mais il est possible que Scato n'ait été que *quæstor proprætoris*, comme Pupius, ou *quæstor*<sup>6)</sup>, comme Capito, lorsqu'il fit frapper les deux premières monnaies, sur lesquelles aucun titre n'est ajouté à son nom.

Quant à Agrippa, dont la tête se voit vis-à-vis de celle d'Auguste sur le n<sup>o</sup> 433, il n'est pas connu qu'il ait visité la Cyrénaïque ou qu'il se soit trouvé en aucune relation particulière avec cette province. Peut-être n'a-t-on placé la tête d'Agrippa auprès de celle d'Auguste que par la raison que, étant successeur présomptif et revêtu des plus hautes dignités, il pouvait être considéré comme corégent d'Auguste.

## PALICANUS.

### AUGUSTE.

434. IMP AVG TR POT dans une couronne de laurier. R̄. PALIK PR Chaise curule. (Fig.)  
Æ. 8—6. 16,8—6,9 gr. \* 7)

1) Voyez p. 100 note 4.

2) Voy. Cavedoni Osserv. p. 71.

3) A ce même magistrat on a encore rapporté quelques autres monnaies, voyez plus bas p. 171.

4) On le voit par une inscription de Præneste chez Muratori p. CXXXII, 1. C'est à MM. Borghesi et Cavedoni que nous devons ces renseignements, communiqués par le dernier de ces savants en 1844 dans une lettre à M. Falbe. Dans la même lettre se trouve ajoutée la remarque de Borghesi, que d'après une inscription d'une *teßera gladiatoria* la famille Magulnia florissait à Rome

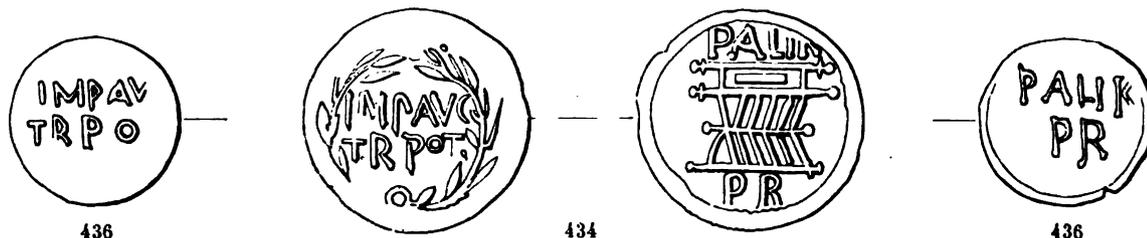
encore en 693 u. c.

5) On n'aurait pu omettre Q avant PR à l'époque où le gouverneur des provinces impériales s'appelait *proprætor*, c'est-à-dire *legatus Augusti proprætoris*. Cf. Borghesi dans Cavedoni Osserv. p. 74.

6) Sestini a lu un Q au revers de l'exemplaire du n<sup>o</sup> 430 dans la collection de Wiczay (Descr. Mus. Hederv. III cont. p. 75 Porcia n<sup>o</sup> 1, cf. Miönn. S. n<sup>o</sup> 78); mais cette lettre ne se trouve pas sur ladite pièce, qui a passé dans le cabinet de Copenhague.

7) 9 exemplaires de différentes collections.

435. Même face. R̄. PALI PR. Même type. Æ. 5½. 5,3 gr.<sup>1)</sup>  
 436. IMP AV TR PO au milieu du champ. R̄. PALIK PR au milieu du champ. (Fig.)  
Æ. 5. 4,4 gr.<sup>2)</sup>  
 437. Autre semblable; au droit, IMP AV TR P. Æ. 5. 5,4 gr.<sup>3)</sup>

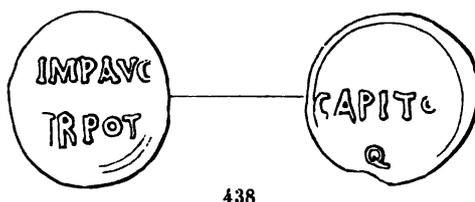


La chaise curule et la fabrique font conclure que ces monnaies sont frappées dans la Cyrénaïque. Le nom de Palicanus appartenait à la famille Lollia. Eckhel supposait que ces monnaies eussent été frappées par le même L. Lollius que les n° 383 suiv.<sup>4)</sup>; mais le comte de Borghesi a démontré que par la fabrique elles diffèrent trop de celles avec le nom de Lollius pour pouvoir être attribuées au même magistrat, et qu'elles sont d'une date postérieure.<sup>5)</sup> Il y a des deniers romains portant le nom d'un Palicanus, qui présentent une chaise curule et des types qui se réfèrent à M. Lollius Palicanus, tribun assez connu sous Pompée en l'an 70; le Palicanus qui a frappé monnaie en Cyrénaïque, est peut-être le même que celui-là. Les monnaies décrites ici sont frappées après l'an 23 (av. Chr.), plus tard que celles de Scato, voyez p. 153 et p. 167. PR̄ indique *proconsul* ainsi que sur le n° 432, conférez p. 167.<sup>6)</sup>

## CAPITO.

## AUGUSTE.

438. IMP AVG TR POT au milieu du champ. R̄. CAPITO Q au milieu du champ.  
Æ. 6. 11,8 & 9,4 gr.<sup>7)</sup>



1) Cab. de Copenhague (autrefois dans la coll. de Wiczay, Sestini Mus. Hederv. III cont. p. 76 n° 12, Mionn. S. n° 77).  
 2) Cab. de Munich (Sestini Descr. num. vet. p. 562 n° 4), coll. de Borghesi et de Capranesi.  
 3) Cab. de Paris.  
 4) Doctr. V p. 237-238.  
 5) Dans Cavedoni Osserv. p. 66-67.  
 6) Sestini (Mus. Hederv. III cont. p. 76 n° 12, Mionn. S.

n° 77) a pris, à tort, le coussin de la chaise curule pour une couronne, voyez p. 159. — Au cabinet de la Haye il se trouve une grande tessère de plomb (de module 11) qui a sans doute été fabriquée en Cyrénaïque par un C. Lollius Palicanus. Elle porte au droit une tête imberbe et les lettres *AP̄T*, au revers une massue, *CL PALIK* et quelques caractères incertains.  
 7) Cab. de Munich (Sestini Classes gen. p. 174) et de Copenhague.

Cette pièce, a cause de sa ressemblance avec la précédente, a dû être frappée dans la Cyrénaïque, à laquelle elle a aussi été attribuée par Sestini et Borghesi.<sup>1)</sup> Capito était un surnom dans la famille Oppia. On connaît des monnaies avec la tête de Marc-Antoine, qui sont frappées par M. Oppius Capito, préfet de la flotte du triumvir et propréteur<sup>2)</sup>; un M. Oppius du temps des triumvirs est mentionné par Dion Cassius<sup>3)</sup>. Celui qui a frappé cette monnaie, a été questeur, comme on le voit par la lettre Q. La pièce est postérieure à celles de Scato (voy. p. 153), mais on ne saurait dire si elle est frappée avant ou après celles de Palicanus.

Le système monétaire. En examinant combien de divisions contiennent les monnaies romaines frappées en Cyrénaïque, on en trouvera quatre qui se séparent l'une de l'autre tant par les types que par les poids, savoir trois dans les monnaies de Lollius et de Pupius, quatre dans celles de Scato et deux dans celles de Palicanus. Les pièces aux mêmes types offrent souvent une si grande différence de poids que la question se présente tout naturellement, si elles ne comprennent pas plusieurs divisions. Ce qui amène à croire que ces pièces n'ont formé qu'une seule division, c'est la circonstance que leurs pesées succèdent de très-près l'une à l'autre; il en est ainsi même des monnaies de Lollius qui sont marquées d'une même lettre ou d'un même chiffre numéral, et qui ont dû être frappées dans le même atelier, par le même fonctionnaire ou dans la même année; ce n'est que dans les n<sup>os</sup> 430 et 434 qu'on peut avec quelque probabilité admettre plusieurs divisions. Cette différence de poids doit être attribuée à la négligence ou à l'arbitraire des officiers monétaires, à ce qu'il semble, et non pas à un système légal; car on la trouve soit entre les pièces frappées dans une même année et par un même officier, soit entre celles qui appartiennent à des années différentes en sorte que les pièces de tel ou tel an sont plus fortes ou plus faibles que celles de l'année précédente autant que celles de l'année suivante. Quant aux noms à assigner aux divisions différentes, ce n'est sans doute pas aux divisions monétaires grecques qu'il faut rapporter ces monnaies, pas même celles à légendes grecques. Les pesées de la 1<sup>re</sup> division dépassent considérablement le poids le plus élevé des monnaies autonomes tandis qu'elles correspondent assez bien au poids du dupondius romain de ce temps. Nous trouvons ailleurs des monnaies frappées par les magistrats romains dans les provinces qui appartiennent au système romain, et il y a des monnaies qui ont des noms de monnaies romaines inscrits en grec.<sup>4)</sup> A l'époque où la Cyrénaïque fut faite province romaine, l'as était du poids d'une demi-once c. à. d. de 13,5 grammes fr.<sup>5)</sup>; mais sous les triumvirs, selon Borghesi, entre les ans 39 et 34, l'as fut diminué au poids d'un quart d'once dans le même temps où l'on commença à frapper le sesterce en cuivre au lieu d'argent, et supprima plusieurs fractions de l'as.<sup>6)</sup>

1) Sestini *Classes gen.* p. 174. Borghesi dans *Cavedoni Osserv.* p. 71-72.

2) Eckhel *Doctr.* VI p. 55-56.

3) *Dio XLVIII*, 53.

4) P. e. des monnaies de Chios, sur lesquelles la valeur de 3, 2, 1 et  $\frac{1}{2}$  as est indiquée en grec.

5) *As semuncialis*. Bæckh *Metrolog. Untersuchungen* p. 473-474. Mommsen *Das römische Münzwesen* dans *Ab-*

*handl. der Gesellschaft der Wissensch. zu Leipzig I* (1850) p. 335-336. Cavedoni *Numism. biblica übers. v. Werthof* p. 114 et aill.

6) Borghesi dans *Cavedoni Numism. biblica übers. v. Werthof* p. 124 suiv. Mommsen *Verfall des römischen Münzwesens*, dans *Berichte der Verhandl. der Gesellch. der Wissensch. zu Leipzig III-IV* (1851) p. 222 suiv.

Les espèces que l'on émettait d'après ce taux diminué, étaient: *sestertius*<sup>1)</sup>, *dupondius*, *as*, *semis*, et peut-être encore *quadrans*.<sup>2)</sup> Pour appliquer ces noms aux monnaies dont nous nous occupons, il faut d'abord déterminer, si les monnaies sont frappées avant ou après la réduction de l'as; ensuite, il faut écarter les difficultés qui dérivent de la grande irrégularité du poids que présentent les monnaies d'un même magistrat, ainsi que de la discordance de poids qui a lieu entre les divisions monétaires des différents magistrats et de même entre les monnaies dont il s'agit et le taux normal des monnaies romaines en général.

Selon les observations chronologiques qui précèdent, les monnaies de Lollius sont frappées avant la réduction de l'as à  $\frac{1}{4}$  d'once (= 6,7 gr.), celles de Pupius, à l'époque même où se faisait cette réduction, le reste, après elle. Les trois divisions des monnaies de Lollius ont donc été: dupondius, as et semis. Les trois divisions que comprennent les monnaies de Pupius, offrent des pesées bien inférieures à celles des monnaies de Lollius. On pourrait les prendre pour as, semis et quadrans du même taux semuncial; mais elles s'accordent mieux en poids avec celles de Scato et Palicanus, qui sont assurément frappées d'après le taux du  $\frac{1}{4}$  d'once, qu'avec celles de Lollius, et il est très-incertain si l'on a frappé le quadrans. Nous trouvons donc plus probable que ces monnaies soient postérieures à la diminution de l'as à  $\frac{1}{4}$  d'once et qu'elles offrent les trois mêmes espèces que les monnaies de Lollius. Les monnaies de Scato contiennent quatre divisions distinguées par les types et le poids. On pourrait prendre la quatrième division pour le quadrans, puisqu'elle offre un poids si petit, inférieur à celui des monnaies précédentes; cependant, comme elle présente les mêmes types que le semis de Pupius, elle n'a sans doute pas eu une autre valeur. Les trois autres divisions deviennent donc: as, dupondius et sestertius. Il est possible que les pièces aux types du n° 430 aient appartenu non seulement à l'as, mais aussi au dupondius, les plus fortes surpassant en poids plusieurs pièces du dupondius. La première division, offrant plusieurs pièces qui excèdent en poids considérablement le dupondius de Pupius, convient au sesterce. Les monnaies de Palicanus, si l'on regarde seulement l'empreinte, n'ont fait que deux espèces, dont l'inférieure a dû être l'as; mais l'autre espèce offrant une série de poids depuis 16,3 jusqu'à 5,3 gr., il est assez probable qu'elle ait compris deux ou trois divisions. La table V ajoutée à la fin du volume, présente un essai de classement des monnaies romaines de la Cyrénaïque d'après les divisions monétaires.

On a classé, incorrectement, parmi les monnaies des magistrats romains de la Cyrénaïque plusieurs pièces que nous allons citer.

Dans Mionnet se trouve classé ainsi un bronze (*Æ.* 4) ayant au droit un vase, au revers un éléphant et le nom *HIRTIVS*.<sup>3)</sup> Mais on ne rencontre pas d'éléphant sur les monnaies de

1) Ou *nummus*, pièce de 4 asses (*τετρασσαρον*), le *denarius* comprenant à cette époque 16 asses.

2) Borghesi présume qu'on ait encore frappé un *trossis* (dans Cavedoni Num. bibl. l. c. p. 128); mais Mommsen (Verfall l. c. p. 222-223 note 3) a démontré que cela

est peu probable. Il est douteux si le quadrans a été frappé à cette époque. (Mommsen l. c.)

3) Suppl. IX p. 189 n° 62; cf. la pièce décrite dans Num. Chron. VIII p. 36 n° 1.

la Cyrénaïque, et le nom n'offre aucune raison pour rapporter la pièce à ce pays. Un autre petit bronze avec la tête et le nom d'Auguste, portant au revers Jupiter debout et la légende S...PROCOS, est rangé dans Museo Sanclementi et Mionnet sous Cyrenaica romana à S. Cato de la famille Porcia<sup>1)</sup>; Sestini a démontré que cette monnaie appartient à l'île de Chypre.<sup>2)</sup> Sestini et Mionnet ont enfin attribué au même S. Cato un bronze (Æ. 6) avec la tête d'Auguste (?), offrant au revers les insignes du questeur, *subsellium* et *arcula*, avec un Q.<sup>3)</sup> Sestini a lu au revers S. CATO et LA; mais d'autres exemplaires de cette monnaie, dans les cabinets de Paris et de Berlin, ne contiennent pas cette légende, et la gravure donnée par Sestini fait supposer un spécimen mal conservé. Cette pièce appartient plutôt à la Macédoine, cf. p. 163 et 164.<sup>4)</sup>

## B.

### Monnaies des empereurs romains après Auguste, attribuées à la Cyrénaïque.

Les monnaies suivantes<sup>5)</sup> ont été rapportées à la Cyrénaïque:

#### TITE.

439. T AYT KAIS ΣΕΒ ΟΥΕΣΠΑΣΙΑΝΟΥ Tête de Tite. Ὶ. ΦΛΑΥ ΚΥΡΗΝΗ Tête de femme coiffée d'une peau d'éléphant. Æ. 6.<sup>6)</sup>

#### TRAJAN.

440. ΑΥΤΟΚΡ ΚΑΙC ΝΕΡ ΤΡΑΙΑΝΟC ΣΕΒ ΓΕΡΜ Tête de Trajan, laurée. Ὶ. ΔΗΜΑΡΧ ΕΞ ΥΠΑΤ Β dans une couronne de laurier. Æ. 6.<sup>7)</sup>

1) Mus. Sanclem. II p. 18. Mionn. n° 134.

2) Mus. Fontana I p. 124.

3) Sestini Lett. VIII p. 135, tab. VI, 9. Mionn. S. n° 79.

4) Nous passons par-dessus les monnaies d'Auguste qui dans les Classes générales sont citées par Sestini sous la Cyrénaïque, cette classification étant trop incertaine, ainsi que la pièce certainement fautive avec le nom d'Auguste et des Cyrénéens, décrite et figurée dans Thes. Morell. Imp. tab. LVI, 24 d'après Goltzius.

5) Dans Sestini Classes gen. p. 174 deux pièces de Tibère et de Drusus se trouvent classées sous la Cyrénaïque, nous ne savons par quelle raison. Nous avons omis deux autres pièces, évidemment fausses, qui auraient été frappées sous Alexandre Sévère à Automala, voyez

Eckhel Doctr. IV p. 128.

6) Patin Imp. rom. p. 113 n° 5 (Harduin Num. pop. et urb. p. 275; Thes. Morell. p. 388, Titus tab. XIII, 18; Eckhel Doctr. IV p. 127; Mionnet n° 161); Cat. d'Ennery p. 522 n° 3371 (la légende différant un peu); Mus. Hederv. ed. Wiczai n° 7091.

7) Voici les livres dans lesquels ces monnaies de Trajan sont attribuées à la Cyrénaïque. N°s 440-444 et 446-448 dans Revue num. fr. 1851 p. 99-101, n°s 25-32, pl. V, 1-3, par Duchalais. N°s 443, 444 et 446 dans Leake Numism. Hell. Afr. Gr. p. 3. N° 444 dans le catalogue de la coll. de Gaillard (1854) n° 660. N°s 445 et 446 dans le catalogue de la coll. de Lorichs par Delgado n° 2080 et 2081.

441. Mêmes légendes et types. Æ. 4½.
442. ΑΥΤ ΚΑΙΣ ΝΕΡ ΤΡΑΙΑΝΟΣ ΣΕΒ ΓΕΡΜ Même tête. Æ. 3.  
 Ῥ. ΔΗΜΑΡΧ ΕΞ ΥΠΑΤ Β Caducée ailé.
443. ΚΑΙΣ ΝΕΡ ΤΡΑΙΑΝ ΣΕΒ ΓΕΡΜ Même tête. Æ. 4. Den.  
 Ῥ. ΔΗΜΑΡΧ ΕΞ ΥΠΑΤ Γ Tête de Jupiter-Ammon.
444. Mêmes légendes et types. Æ. 2½. Quin.
445. ΑΥΤ ΚΑΙΣ ΝΕΡ ΤΡΑΙΑΝ ΣΕΒ ΓΕΡΜ Même tête. Æ. 2½. Quin.  
 Ῥ. ΔΗΜΑΡΧ ΕΞ ΥΠΑΤ Ε Tête de Jupiter-Ammon.
446. ΑΥΤΟΚΡ ΚΑΙΣ ΝΕΡ ΤΡΑΙΑΝΟΣ ΣΕΒ ΓΕΡΜ ΔΑΚ Même tête. Æ. 7½.  
 Ῥ. Semblable au revers précédent.
447. Mêmes légendes et types. Æ. 6.
448. ΑΥΤΟΚΡ ΚΑΙΣ ΝΕΡ ΤΡΑΙΑΝΩ ΑΡΙΣΤΩ ΣΕΒ ΓΕΡΜ ΔΑΚ Même tête. Æ. 4. Den.  
 Ῥ. ΔΗΜΑΡΧ ΕΞ ΥΠΑΤΟ Σ. Tête de Jupiter-Ammon.

## FAUSTINE aînée.

449. ΦΑΥΣΤΕΙΝΑ ΣΕΒΑΚΤΗ Buste de Faustine. Æ. 5. 1)  
 Ῥ. Tête de Jupiter-Ammon. ΑΜΜΩΝ.

## MARC-AURÈLE.

450. ΑΥΤΟΚΡ ΚΑΙΣ Μ ΑΥΡΗΛ ΑΝΤΟΝΕΙΝΟΣ ΣΕΒ Tête de Marc-Aurèle, laurée. Æ. 7. 2)  
 Ῥ. ΔΗΜΑΡΧΙΚ ΕΞΟΥΣ ΚΔ Tête de Jupiter-Ammon.
451. Μ ΑΥΡΗΛ ΑΝΤΟΝΕΙΝΟΣ ΣΕΒ Même tête. Æ. 5.  
 Ῥ. Semblable au revers précédent.
452. Mêmes légendes et types; la tête de l'empereur est ceinte d'une couronne radiée. Æ. 5.
453. Semblable à la face du n° 451. Æ. 7.  
 Ῥ. ΔΗΜΑΡΧΙΚ ΕΞΟΥΣ ΚΣ. Tête de Jupiter-Ammon.
454. Semblable à la face du n° 452. Æ. 5.  
 Ῥ. ΔΗΜΑΡΧΙΚ Σ ΕΞΟΥΣ Κ Tête de Jupiter-Ammon.

## SÉVÈRE-ALEXANDRE.

455. Α ΚΑΙ Μ ΑΥΡ ΣΕΟΥΗΡ ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΣ ΕΥ ΣΕΒ Tête de Sévère-Alexandre. Æ. 6. 3)  
 Ῥ. Λ ΤΕ-ΤΑΡΤΟΥ Tête de Jupiter-Ammon.
456. Même face. Æ. 6.  
 Ῥ. Λ ΠΕΜΠΤΟΥ ΜΑΜΕΑ ΣΕΒ Tête de Julie Mammée.

1) Revue num. fr. 1851 p. 104-105 n° 40, pl. V, 7.

2) Les n° 450-454 sont classés à la Cyrénaïque par Duchalais dans Revue num. fr. 1851 p. 102-103 n° 34-38, pl. V, 5; n° 450 par Delgado (l. c. n° 2082), et n° 453 par Leake (l. c.)

3) Les n° 455 et 456 sont classés à la Cyrénaïque dans Leake Num. hellen. Afr. Gr. p. 3. Le dernier n° est indiqué comme un électrotype, sans désignation de la collection où se trouve la monnaie originale.

N° 439. Cette pièce a été traitée parmi les monnaies de la Cyrénaïque par Eckhel, qui suppose que Cyrène ait pris le nom de Flavia d'après Vespasien à cause de bienfaits reçus par cet empereur lorsqu'il administrait la Cyrénaïque et Crète en questeur. M. Duchalais a de même regardé comme authentique cette monnaie.<sup>1)</sup> Il y a cependant plusieurs circonstances qui excitent des doutes. Selon Harduin l'exemplaire décrit par Patin serait conservé dans le cabinet de Paris; mais il n'y a pas de telle monnaie ni à Paris, ni dans aucune des autres collections, dont on a envoyé des empreintes pour cet ouvrage. Sestini a taxé la pièce citée dans le catalogue du musée Hedervar publié par Wiczai, comme une monnaie surfrappée de Cléopâtre Selene, épouse de Ptolémée VIII.<sup>2)</sup> La tête de l'Afrique n'a place sur aucune autre monnaie de la Cyrénaïque.<sup>3)</sup>

N° 440-454. Ces monnaies ont été rangées parmi les monnaies incertaines jusqu'au dernier temps, où M. Duchalais les a attribuées à la Cyrénaïque. Ce savant numismatiste a été amené à cette classification par les raisons que les monnaies décrites sous les n° 440-447 et 450-454 ont été portées, en différents temps et en assez grande quantité, de Tripoli et de Bengazi, et que la tête de Jupiter-Ammon, qui se trouve sur la plupart, est un type qui convient le mieux à la Cyrénaïque.<sup>4)</sup> Cette classification peut être juste, mais elle n'est pas élevée au-dessus de doute. Les monnaies de Trajan se rattachent étroitement à un grand nombre de monnaies, également sans nom de pays ni de ville, qui portent les types d'Antioche, de Césarée en Cappadoce et de Lycie, ainsi que d'autres types asiatiques<sup>5)</sup>; on trouve au droit des inscriptions identiques, au revers la même indication du tribunat et du consulat de l'empereur avec les mêmes nombres du consulat (2-6), et la fabrique est pareille; on est donc engagé à rapporter toutes ces monnaies à l'Asie. Quant aux monnaies de Marc-Aurèle, il y a également des monnaies de cet empereur frappées à Antioche qui au revers ont le tribunat indiqué de la même manière. Le travail artistique des monnaies dont nous nous occupons, est assez particulier, étant à la fois plat et d'une certaine finesse ou élégance; mais à cet égard elles ressemblent aux monnaies asiatiques autant qu'elles s'éloignent des africaines, soit qu'on les compare avec celles frappées en Cyrénaïque sous Auguste et dans les villes à l'ouest de cette province sous Auguste et Tibère, soit qu'on les rapproche des monnaies alexandrines, notamment de celles de Trajan et de Marc-Aurèle. Les pièces d'argent, qui sont des deniers et des quinaires, d'argent pur, s'accordent pour le poids et le titre avec les monnaies analogues de l'Asie mentionnées ci-dessus, mais parmi les monnaies des empereurs frappées en Afrique elles se trouvent tout-à-fait isolées; les monnaies alexandrines

1) Revue num. fr. 1851 p. 97.

2) Descr. di museo Hederv. III cont. p. 76 ad n° 12. Dans les Classes générales de Sestini on ne trouve pas de monnaie de Tite citée sous la Cyrénaïque.

3) MM. Falbe et Lindberg ont de même considéré comme suspecte cette monnaie; Falbe pense que l'exemplaire de Patin ait été une pièce de Tite mal conservée ou burinée, frappée à Alexandrie (voy. Thes. Morell. Titus tab. XIII, 11).

4) M. Duchalais a encore mentionné deux monnaies, l'une d'Adrien, l'autre de Marc-Aurèle, portant au revers la tête de Jupiter-Ammon, et dont des exemplaires sont également venus de l'Afrique; mais comme elles ont

des légendes latines, il présume qu'elles soient frappées dans une autre province située aux environs du temple d'Ammon, voyez Revue num. fr. 1851 p. 102 et 104, 1852 p. 342-343 et 1853 p. 444. Cf. Musée Thorvaldsen pl. IV n° 169.

5) Ainsi un sanctuaire avec une image semblable à celle de Diane de Perge, des bustes de différentes déesses asiatiques, le génie de l'Arabie etc.; elles offrent aussi des types purement romains. On les trouve classées en partie aux villes et pays indiqués ci-dessus, en partie parmi les monnaies incertaines, voyez Mionnet VI p. 691-695, n° 523-549; Eckhel Doctr. VI p. 444-445.

sont d'argent mixte et appartiennent à un système monétaire différent, et dans les autres pays africains on ne frappait pas de monnaies impériales d'argent. La tête de Jupiter-Ammon se trouve aussi, comme on le sait, sur des monnaies asiatiques. Enfin, quant à la provenance de ces monnaies de l'Afrique, pour en tirer une conclusion sûre, il faudrait savoir si l'on ne trouve pas aussi les mêmes monnaies dans les pays asiatiques; elles sont pour la plupart assez vulgaires; les monnaies antiques des pays de la Méditerranée, même celles en bronze, sont souvent découvertes sur telle ou telle côte de cette mer très éloignée du pays où elles ont été frappées.

N<sup>os</sup> 455-456. Ces monnaies ont été classées à la Cyrénaïque par M. Leake, la première sans doute à cause de la tête de Jupiter-Ammon, la seconde probablement parce qu'elle offre la même face et a l'année indiquée de la même manière que l'autre.

---

## Remarques aux tables suivantes.

Les noms des villes de Cyrène, Barcé, Evespérís, Sozusa, Balagræ et Héraclée, des Libyens et des Ptolémées, sont abrégés ainsi: *Cyr., Bar., Ev., Soz., Bal., Hér., Lib., Ptol.* Les monnaies sans nom de ville sont désignées par: *s. n.*, celles à la légende *KOINON*, par: *comm.* *T.* dans la description des types indique: Tête; le petit trait —: une ré-pétition de ce qui précède; *s.*: suivant.

La table I contient tous les noms, monogrammes et lettres qui indiquent des personnes, sur les monnaies tant autonomes que royales; si l'on ne trouve pas tel nom, monogramme ou lettre, la raison est, qu'ils sont trop indistincts ou ont été incorrectement déchiffrés (voy. p. 112), ou bien que nous ne les regardons pas comme offrant des noms de personnes (voy. p. 115). Cette table se rattache au § 5. Comme on y voit quelles monnaies, autonomes et royales, avec et sans nom de ville, de types et métaux différents, présentent un même nom ou sigle de magistrat, monnaies qui selon la classification adoptée se trouvent décrites dans le catalogue en des lieux différents, on pourra déduire de cette table, dans quelle ville ont été frappées plusieurs monnaies sans nom de ville, puis, que certaines monnaies d'argent, d'or et de bronze sont contemporaines, enfin que telle ou telle monnaie autonome, dont nous ne saurions déterminer la date par d'autres moyens, appartient à l'époque des Ptolémées. L'examen du style d'art, de la fabrique et du poids sert à corroborer, ou du moins n'empêche pas d'admettre, que ce sont les mêmes personnages qui sur les monnaies d'un genre différent sont désignés par le même nom ou monogramme, ainsi que par le même nom écrit en entier et abrégé. A l'aide des différents indices qui servent à déterminer la date des monnaies autonomes, nous avons distribué les noms et sigles qu'elles contiennent, entre les II<sup>m</sup>e et III<sup>m</sup>e époques; on verra que les noms écrits en entier ainsi que la plupart des noms abrégés appartiennent à la deuxième époque, les monogrammes et les lettres isolées, à la troisième. Ainsi cette table peut être employée, de différentes manières, à éclaircir la chronologie des monnaies autonomes en général.

Les tables II—V doivent d'abord servir d'index ordinaire, par lequel on pourra trouver, d'après le métal et les types, où sont décrites les monnaies et où est traité ce que présente leur empreinte; puis, ces tables feront voir quels types monétaires ont été employés dans chacune des quatre

époques par les différents peuples, villes, rois et préfets romains; enfin, elles donneront un aperçu du système monétaire, chaque métal considéré séparément. Pour les différentes divisions monétaires des différents systèmes, on verra quels ont été les types de chaque division, à quelles époques et par quelles villes, rois ou préfets elles ont été monnayées, enfin, quelle a été la fluctuation du poids dans les différentes époques et villes. En même temps ces tables, par l'aperçu qu'elles offrent, sont destinées à justifier la détermination des divisions et systèmes monétaires. Quant aux motifs de la répartition des monnaies aux différentes divisions et systèmes ainsi que de la dénomination de ces divisions et systèmes, on les trouvera exposés ci-dessus, pour les monnaies d'argent p. 20-21, 32, 65-67, 87, 116-123 et 149, pour celles en or p. 35, 71-72, 116-123 et 149, et pour les bronzes p. 123-125, 149 et 169-170. Le poids normal ou moyen, en grammes français, est ajouté au nom de chaque division monétaire. Les chiffres qui présentent les poids d'après le système attique (et primitif), sont soulignés une fois, ceux du système phénicien deux fois; tous les autres chiffres appartiennent au système asiatique, qui peut être considéré comme le principal. Aux poids de quelques monnaies d'argent et d'or très-usées nous avons ajouté (*us.*), pour indiquer que c'est de l'état de la conservation qu'il faut dériver le bas poids; du nombre des bronzes nous avons omis certaines pièces mal conservées ou frappées sur d'autres, pour ne pas troubler les rapports des poids.

Table VI. Dans le catalogue des monnaies, où un numéro comprend plus de deux ou trois pièces dont nous connaissons le poids, ce ne sont que les poids le plus haut et le plus bas qui sont cités; dans cette table tous les autres poids connus sont spécifiés. Afin de présenter à un même endroit une série complète des poids de chaque numéro, le plus haut et le plus bas poids, déjà cités dans la description des monnaies, se trouvent répétés. Il est à regretter que dans la liste des poids laissée par M. Falbe, dont nous nous sommes servi pour la rédaction de cette table, aucune annotation concernant la conservation des monnaies ne se trouve ajoutée. Les poids de quelques pièces mal conservées ont été omis. Où il y a plus d'un exemplaire qui offre le même poids, on le trouvera annoté ainsi: (- *ex.*).

Table I.

## Noms et sigles de personnes sur les monnaies grecques de la Cyrénaïque.

	Villes, rois.	Pages.	Numéros.				Villes, rois.	Pages.	Numéros.		
			Α	Α'	Α.				Α	Α'	Α.
<b>II<sup>e</sup> Époque.</b>						<b>III<sup>e</sup> Époque.</b>					
ΑΚΕΣΙΟΣ . . . .	Bar.	80-81.	318-321.			ΑΜ . . . .	s. n.	28.			98.
ΑΡΙΣΤΙΟΣ . . . .	Cyr. s. n.	44. 26.	132.	73.		ΕΥΑ . . . .	—	—			99.
ΑΡΙΣΤ . . . . .	Cyr.	44.	133.			ΚΕ . . . .	Cyr.	48.	180.		
ΑΡΙ . . . . .	s. n.	25.		62.		ΣΑ . . . .	s. n.	28.			97.
ΑΡΙΣΤΟΜΗΛΕΟΣ	Cyr.	44.	134.			— . . . .	Ptol.	141.			370.
ΔΑΜΩΝΑΚΤΟΣ	—	50.		194.		Σ(Τ) . . . .	Soz.	93.			340.
ΔΑΜΩ . . . . .	—	55.			236.	ΤΙ . . . .	Cyr.	58.			279.
ΔΑΜ . . . . .	—	52.		220.		Ϻ . . . .	—	46.	162.		
ΔΑ . . . . .	s. n.	26.		74.		Ϩ, ϩ . . . .	—	—	163-164.		
ΕΥΦΡΙΟΣ . . . .	Cyr.	54.			234.	Ϩ . . . .	—	—	165.		
ΘΕΥΦΕΙΔΕΥΣ . .	—	47. 49.	176.	185.		Ε . . . .	s. n.	25.		60.	
ΘΕΥΦΕΙ . . . .	—	48.		184.		— . . . .	Cyr.	46. 51.	167-168.	207.	
ΘΕΥ . . . . .	Cyr. s. n.	45. 25.	143-144.	66.		ϺϺ . . . .	—	47.	169.		
ΘΕ . . . . .	s. n. Cyr.	25. 50.		67. 198.		ϺϺ . . . .	—	—	170.		
ΙΑΣΟΝΟΣ . . . .	Cyr.	49.		186-189.		ΙϺ . . . .	s. n.	24.	48.		
ΙΑ . . . . .	s. n.	26.		75.		— . . . .	Cyr.	47.	171-172.		
ΙΓΓ... . . . .	—	23.	39.			— . . . .	—	—	174.		
ΚΑΙΝΙΩ . . . . .	s. n. Bar.	23. 81.	42. 323.			ϺΙ . . . .	—	—	173.		
ΚΥΔΙΟΣ . . . . .	Cyr.	44. 45. 50.	135. 145.	200-202.		— . . . .	Ptol. I.	137.			363.
ΚΥΔ . . . . .	s. n. Cyr.	26. 52.		68-70. 219.		ΙΚ . . . .	Cyr.	47.	175.		
ΚΥΥΕΛΩ ΤΩ ΦΙΛΩΝ	Bar.	81.	324.			— . . . .	Ptol. I.	137.			362.
ΛΙΒΥΣΤΡΑΤΟ . .	s. n.	23.	41.			ΚΕ . . . .	Cyr.	47.	175.		
ΝΙΚΙΟΣ . . . . .	—	—	37-38.			Κ . . . .	Ptol. I.	137.			362.
— . . . . .	Cyr.	44.	136-139.			Κ . . . .	Cyr.	48.	181.		
ΝΙΚΩΝΟΣ . . . .	s. n.	28.			95.	Ϻ, Ϻ', Ϻ''	—	58.			274-276.
ΠΟΛΙΑΝΘΕΥΣ	Cyr.	45. 49.	142.	191-192.		Μ . . . .	—	—			278.
ΠΟΛΙΑΝ . . . .	—	51.		211.		— . . . .	Ptol.	140-141.			368-369.
ΠΟΛΙ . . . . .	—	—		203.		— Μ . . . .	—	—			373-374.
ΠΟ . . . . .	s. n.	25. 26.		57-59. 71.		Μ, Μ, ΑΑ	—	141-142.	378-379.		370-372.
— . . . . .	Cyr.	52.		214-215.		— . . . .	—	142.			381.
ΤΙΜΑΓΩΡΑ . . . .	Ev.	89.	334.			Μ . . . .	—	141.			375-376.
ΤΟΜΗΔΕΟΣ . . .	s. n. Cyr.	23. 44.	40. 140-141.			Μ . . . .	—	142.	380.		
ΦΑΙΝ . . . . .	Bar.	80.	317.			Α . . . .	Cyr.	58.			273.
ΧΑΙΡΙ . . . . .	Cyr.	52.		212.		Π . . . .	—	—			277.
ΧΑΙΡ . . . . .	—	51.		204.		— . . . .	Ptol.	142.	378-379.		
ΧΑΙ . . . . .	s. n.	25.		63.		Ρ . . . .	s. n.	28.			93.

Les monnaies d'argent de la Cyrénaïque.

Table II.

Types monétaires.	Villes, rois.	Pages.	Numéros.	4drachme.	2drachme.	Drachme.	½ drachme.	(2) 1½ obole.	Obole.	½ obole.
				att. 17,0. as. 13,0.	att. 8,5 phén. 7,4 as. 6,5	att. 4,25. as. 3,25.	att. 2,1. as. 1,6.	as (1,08.) 0,81.	as. 0,54.	att. 0,35.
<b>I<sup>re</sup> Epoque.</b>										
Fruits ou pousses de silphium. R. Ornement.	s. n.	9a. 13a.	2-15.	<u>17,7-17,1.</u>	<u>8,62.</u>	<u>4,30-3,96.</u>	<u>2,12.</u>	. . . . .	. . . . .	<u>0,39.</u>
Silphium ou partie de silphium. R. Creux.	—	10a. 13a.	16-17. 19-20.	. . . . .	<u>8,61. 8,01.</u>	. . . . .	<u>1,96.</u>	. . . . .	. . . . .	<u>0,39.</u>
Différents types. R. Silphium ou fruit de silphium.	—	11a. 17a.	21-27. 30.	<u>18,3-16,8.</u>	. . . . .	<u>4,81. 4,10.</u>	<u>2,40. 1,99.</u>	. . . . .	. . . . .	
Silphium. R. Ornement.	—	11.	18.	. . . . .	. . . . .	<u>3,54. 3,98.</u>	. . . . .	. . . . .	. . . . .	
Diff types. R. Fruit de silphium.	—	12.	28-29. 31.	. . . . .	. . . . .	<u>3,79. 3,80.</u>	<u>1,61. 1,52.</u>	. . . . .	. . . . .	
T. d'Apollon. R. Silphium.	Cyr.	42. 62.	115.	. . . . .	. . . . .	<u>3,37.</u>	. . . . .	. . . . .	. . . . .	
T. de Cyrène. R. —	—	—	116.	. . . . .	. . . . .	<u>3,29.</u>	. . . . .	. . . . .	. . . . .	
T. de Jup. Ammon. R. Silphium.	—	42. 63.	117-118.	. . . . .	. . . . .	<u>3,49-3,13.</u>	. . . . .	. . . . .	. . . . .	
— R. —	Bar.	78. 84.	287-290.	. . . . .	. . . . .	<u>3,35-3,20.</u>	<u>1,62-1,59.</u>	. . . . .	. . . . .	
— R. —	Ev.	88. 91.	332-333.	. . . . .	. . . . .	<u>3,30-3,11.</u>	<u>1,70.</u>	. . . . .	. . . . .	
<b>II<sup>me</sup> Epoque.</b>										
T. de Jup. Ammon. R. Silphium.	Cyr.	43.	119-121.	<u>17,2-17,0.</u>	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	
— R. —	Bar.	78.	291-293.	<u>17,1-16,7.</u>	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	
— R. —	Cyr.	43a. 63a.	122-141.	<u>13,4-12,4.</u>	. . . . .	<u>3,50-3,00.</u>	<u>1,65. 1,60.</u>	. . . . .	. . . . .	0,67.
— R. —	Bar.	78a. 85a.	294-324.	<u>13,6-12,6.</u>	. . . . .	<u>3,42-3,13.</u>	<u>1,66-1,61.</u>	. . . . .	. . . . .	
— R. —	Lib.	130a.	344.	<u>13,3.</u>	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	
— R. —	s. n.	22a. 31a.	33-42.	<u>13,4-12,5.</u>	. . . . .	<u>3,29-2,99(us.)</u>	<u>1,60-1,45.</u>	. . . . .	. . . . .	
— R. Triple silphium.	—	24. 32.	45-46.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	<u>0,87-0,86.</u>	. . . . .	
— R. T. de déesse.	—	23. 32.	43-44.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	<u>0,78-0,77.</u>	. . . . .	
T. de Bacchus gr. R. Silphium.	Cyr.	47. 64.	176.	. . . . .	<u>8,42.</u>	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	
T. de Lathon. R. Daim.	Ev.	89. 91.	334.	. . . . .	<u>8,40.</u>	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	
<b>II<sup>me</sup>-III<sup>me</sup> Epoques.</b>										
T. de Bacchus lib. R. Silphium.	Cyr.	45a. 64.	142-175.	. . . . .	<u>8,52. 8,00-6,83.</u>	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	
— R. —	—	—	—	. . . . .	<u>6,88-5,80.</u>	<u>3,30-2,92.</u>	. . . . .	. . . . .	. . . . .	
— R. —	s. n.	24. 32.	47-51.	. . . . .	<u>7,82. 5,68-5,50.</u>	<u>3,05.</u>	. . . . .	. . . . .	. . . . .	0,60.
— R. —	Bar.	82. 85a.	325-327.	. . . . .	. . . . .	<u>3,21.</u>	<u>1,63. 1,61.</u>	. . . . .	. . . . .	0,61.
— R. Triple silphium.	—	—	328.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	<u>1,00.</u>	. . . . .	
T. d'Apollon. R. Silphium.	Cyr.	48. 65.	177-182.	. . . . .	<u>7,42-6,87. 6,73-6,38.</u>	<u>2,73.</u>	. . . . .	. . . . .	. . . . .	
<b>III<sup>me</sup> Epoque.</b>										
T. de Jup. Ammon. R. Silphium.	com.	37a.	103.	. . . . .	<u>7,68. 7,51.</u>	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	
T. de Ptolémée I. R. Silphium et palmier.	Cyr.	48. 65.	183.	. . . . .	<u>7,24.</u>	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	
— R. Aigle.	Ptol. I.	137a.	361.	. . . . .	<u>6,40(us.)</u>	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	
— R. Silphium	Ptol.	140. 143.	364.	. . . . .	<u>6,90.</u>	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	
T. de Bérénice. R. Massue.	—	142. 145.	378-380.	. . . . .	<u>7,83. 6,75(us.)</u>	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	
T. d'Hercule (did.). R. Lion.	Lib.	130a.	345-346.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	<u>2,30. 2,17. 1,62.</u>	. . . . .	. . . . .	
— (s. did.) R. —	—	—	348-352.	. . . . .	<u>7,87. 6,53(us.)</u>	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	
T. de Jupiter. R. Taureau.	—	—	347.	(?)	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	

Table III.

## Les monnaies d'or de la Cyrénaïque.

Types monétaires:	Villes, rois.	Pages.	Numéros.	2statère. att. 17,0.	Statère. att. 8,5. phén. 7,4.	$\frac{1}{2}$ statère. as. 3,25. att. 4,26.	$\frac{1}{3}$ statère. att. 2,83.	$\frac{1}{4}$ statère. as. 1,6. att. 2,1.	$\frac{1}{8}$ ( $\frac{1}{8}$ ) statère. as. 1,05 (0,81).	$\frac{1}{2}$ ( $\frac{1}{8}$ ) statère. as. 0,54 (0,40).
<b>I<sup>re</sup> Epoque.</b>										
Parties de silphium. R. Creux.	s. n.	9.	1.	<u>17,4.</u>						
<b>II<sup>re</sup> Epoque.</b>										
T. de Jup. Ammon. R. Silphium.	s. n.	24. 33.	52-53.	. . .	. . .	3,43.	. . .	1,68.		
Jupiter. R. Quadrige.	Cyr.	48a. 67a.	184-194.	. . .	<u>8,63-8,49.</u>					
Cavalier. R. Silphium.	—	50a. 69.	195-204.	. . .	. . .	<u>4,84-3,95.</u>				
T. de Minerve. R. Triple silphium.	—	51a. 69a.	209-212.	. . .	. . .	. . .	. . .	<u>2,16-2,00.</u>		
— R. —	s. n.	24. 33.	54.	. . .	. . .	. . .	. . .	<u>2,30. 2,14.</u>		
<b>II<sup>re</sup>-III<sup>re</sup> Epoque.</b>										
T. de divinités. R. T. de divinités.	s. n.	24a. 33a.	55-75.	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	0,90-0,70.	
— R. —	Cyr.	52. 70.	213-220.	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	0,89-0,80.	
T. de Jup. Ammon. R. Foudre.	s. n.	26. 34.	76-79.	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	0,79-0,70.	
Objet indéclis. R. Silphium.	—	27. 34.	80.	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	0,45.
Cavalier et astre. R. Silphium.	Cyr.	51. 69.	205-208	. . .	. . .	. . .	<u>3,00-2,80.</u>			
<b>III<sup>re</sup> Epoque.</b>										
T. de Minerve. R. Victoire.	Cyr.	53. 70.	221.	. . .	<u>8,55.</u>					
T. de Ptolémée I. R. —	Ptol. I.	137a.	359-360.	. . .	. . .	. . .	<u>2,87-2,68.</u>			
— R. Quadrige d'éléphants.	Ptol.	140a.	365.	. . .	<u>7,05.</u>					

Table IV.

## Les monnaies de bronze des Cyrénéens.

Types monétaires.	Villes.	Pages.	Numéros.	4chalkon. 16,s.	3chalkon. 12,s.	2chalkon. 8,s.	Chalkus. 6.	3Kollybon. 3,s.	2Kollybon. 2.	Kollybon. 1.
<b>II<sup>me</sup> Epoque.</b>										
a. T. de Jup. Ammon. R. Silphium.	s. n.	27.	81.	. . .	. . .	. . .	. . .	3,9-3,4.		
— R. —	Cyr.	53.	222-223.	(?)	. . .	. . .	. . .	3,8.		
b. T. de Bacchus lib. R. —	s. n.	27.	82-85.	15,4.	14,6-11,2.	. . .	. . .	4,7. 4,3.		
— R. —	Cyr.	53.	224-227.	17,7.	. . .	. . .	. . .	4,5. 3,5.		
— R. Triple silphium.	—	53a. 72.	228-230.	. . .	. . .	. . .	. . .	4,2-3,2.		
c. T. de Cyrène. R. —	—	54. 72.	231-232.	. . .	14,7-12,9.	. . .	. . .			
d. T. d'Apollon (grec). R. Silphium.	s. n.	27.	86-87.	. . .	12,9.	. . .	(?)			
e. T. de Minerve. R. Silphium.	Cyr.	54. 72.	233.	. . .	. . .	. . .	. . .	3,8.		
f. T. de Lathon. R. —	Ev.	89. 92.	335-336.	. . .	. . .	. . .	6,7-5,1.			
g. T. de Jup. Ammon. R. Tombeau.	Cyr.	54. 73.	234-235.	(?)	12,2-10,2.	. . .	. . .			
h. T. de Diane. R. Victoire.	—	55. 73.	236.	15,1	. . .	. . .	. . .			
i. Gazelle. R. Silphium.	—	—	237.	. . .	. . .	. . .	7,4-5,0.			
— R. —	s. n.	27. 36.	88-90.	. . .	. . .	. . .	6,5-5,8.			
<b>II<sup>me</sup>-III<sup>me</sup> Epoques.</b>										
k. T. de Jup. Ammon. R. Roue.	s. n.	28. 36.	91-94.	. . .	13,2-11,1	9,2-7-6-5,7				
l. Cheval courant (et astre). R. Roue.	—	—	95.	. . .	. . .	9,4-7,8.				
m. Cheval marchand. R. Roue.	Cyr.	56. 74a.	250.	. . .	. . .	. . .	. . .	2,3-1,5.		
n. Cavalier. R. Roue et silphium.	s. n.	28. 36.	96-97.	. . .	. . .	8,2-8,1.				
— R. —	Cyr.	56. 74a.	249.	. . .	. . .	8,5-7,9.				
— R. —	Bar.	82. 87.	329.	. . .	. . .	8,7-8,2.				
o. T. de Jup. Ammon. R. Bélier.	Hér.	97a.	343.	. . .	12,1.	. . .				
p. — R. Trident.	Ev.	89. 92.	337.	. . .	. . .	. . .	5,7.			
<b>III<sup>me</sup> Epoque.</b>										
q. T. de Jup. Ammon. R. Silphium.	com.	38a.	104-114.	17,7-15,1.	14,1-10-9-8-7-5,1.					
r. T. d'Apollon (égyp.). R. —	Cyr.	55. 73a.	238-241.	. . .	. . .	. . .	. . .	4,9-2,8.		
s. — R. Gazelle.	—	56. 74.	242-246.	. . .	. . .	. . .	. . .	2,7-1,8.	1,4-0,7.	
t. Cavalier. R. Silphium.	—	—	247.	. . .	. . .	. . .	. . .	4,0.		
u. Gerboise. R. Crabe.	s. n.	28. 36.	99.	. . .	. . .	. . .	. . .	2,9.		
— R. —	Soz.	93a.	340.	. . .	. . .	. . .	. . .	2,8.		
v. Cheval. R. Bélier.	Bar.	82. 87a.	330.	. . .	. . .	. . .	6,9.			
w. T. de Jup. Ammon. R. Palmier.	Cyr.	56a. 75a.	251-269.	. . .	. . .	. . .	7,2-5-4-2,9.			
— R. —	Bal.	96a.	342.	. . .	. . .	. . .	. . .	3,9. 3,8.		
y. T. d'Apollon. R. Cithare.	Cyr.	58. 76.	270-282.	. . .	. . .	. . .	5,5 — 3,2.			
z. — R. Cheval.	—	59. 76a.	283-284.	. . .	. . .	. . .	5,4 — 3,5.			
— R. —	Ev.	89. 92.	339.	. . .	. . .	. . .	5,2 — 3,8.			
— R. —	Bal.	95a.	341.	. . .	. . .	. . .	5,2 — 4,2.			
aa. — R. Attributs.	Cyr.	59. 77.	285.	. . .	. . .	. . .	. . .	4,8.		
o. T. de Rome. R. Abeille.	s. n.	29. 36.	100-102.	. . .	14,5-13,2.	. . .	. . .			
— R. —	Cyr.	59. 77.	286.	. . .	12,2-12,2.	. . .	. . .			

Table V.

## Les monnaies de bronze des Libyens, des Ptolémées et des préfets romains.

Types monétaires.	Peuple, rois.	Pages.	Numéros.	4chalkon.	3chalkon.	2chalkon.	Chalkus.	3Kollybos.	2Kollybos.
				16,s.	12,s.	8,s.	6.	3,s.	2.
<b>Les Libyens.</b>									
T. d'Hercule. R. Lion. . . . .	Macæ.	131s.	353.	. . . .	. . . .	. . . .	6,7.		
— R. Taureau. . . . .	—	—	354.	. . . .	12,4.	8,6.			
T. de Jupiter. R. — . . . .	—	—	357.	. . . .	11,6.				
T. de Minerve. R. — . . . .	—	—	358.	. . . .	14,2.				
<b>Les Ptolémées.</b>									
T. de Ptolémée I. R. Aigle. . . .	Ptol. I.	137. 139.	362.	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	4,0-3,4.	
T. d'Alexandre. R. — . . . .	—	138. —	363.	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	2,2.
T. de Ptolémée I. R. T. de Bérénice.	Ptol.	140. 144.	366-367.	16,4.	13,5. 10,8.	9,2. 8,6.			
— R. Aigle. . . . .	—	140s. 145	368-370.	. . . .	. . . .	. . . .	8,1-4,1.		
— R. Foudre. . . . .	—	141. —	371-372	. . . .	. . . .	. . . .	8,5-4,8.		
— R. Cheval marin.	—	— —	373-375.	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	4,7-3,0.	
— R. Proue. . . . .	—	— —	376.	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	4,7-3,8.	
Bélier. R. Aigle. . . . .	—	— —	377.	. . . .	. . . .	. . . .	. . . .	4,3-3,5.	
T. de Bérénice. R. Aviron. . . .	—	142. —	381.	. . . .	. . . .	. . . .	6,2.		
T. de Ptolémée I. R. T. de Bérénice.	Magas.	148s.	382.	. . . .	. . . .	. . . .	7,4-5,1.		
<b>Les préfets romains.</b>									
	Magistrats.	Pages.	Numéros.	Sesterce.	Dupondius. 27.	As. 13,s.	Semis. 6,7	(As = ½ uncia.)	
T. de Jup. Ammon. R. Sella curulis.	Lollius.	153s. 157s.	383-390.	. . . .	27,4-13,10.				
T. d'Apollon. R. Dromadaire. . . .	—	154. —	391-394.	. . . .	. . . .	13,8-7,7.			
— R. Caducée . . . . .	—	155. —	395-396.	. . . .	. . . .	. . . .	4,9-4,1.		
T. diadémée. R. Sella curulis. . . .	—	— —	397-403.	. . . .	24,5-16,6.				
T. de Diane. R. Daim. . . . .	—	156. —	404-419.	. . . .	. . . .	12,8-8,0.			
Massue. R. Couronne. . . . .	—	— —	420-421.	. . . .	. . . .	. . . .	4,3-4,0.		
				27.	13,s.	6,7.	3,3.	(As = ¼ uncia.)	
Bélier. R. Sella curulis. . . . .	Pupius.	161s.	422-423.	. . . .	. . . .	6,8-4,0.			
T. de Jup. Ammon. R. Sella curulis.	—	162s.	424-427.	. . . .	16,1-8,8.				
T. d'Apollon. R. Serpent. . . . .	—	—	428.	. . . .	. . . .	. . . .	3,2-2,3.		
Serpent. R. Nom sur une tablette.	Fabircius.	165s.	429.	. . . .	8,6-8,8.				
Bélier. R. Nom et couronne. . . . .	Scato.	166s.	430.	. . . .	10,1 — 8 — 6 — 4,9.				
T. d'Apollon. R. Serpent. . . . .	—	—	431.	. . . .	. . . .	. . . .	2,1-1,1.		
T. d'Auguste. R. Sella curulis. . . .	—	—	432.	. . . .	13,3-8,2.				
T. d'Auguste et d'Agrippa. R. Nom et couronne. . . . .	—	—	433.	19,2-12,4.					
Nom d'Auguste. R. Sella curulis.	Palicanus.	167s.	434-435.	. . . .	16,3 — 9 — 7 — 5,8.				
— R. Nom. . . . .	—	168.	436-437.	. . . .	. . . .	5,4. 4,4.			
— R. Nom. . . . .	Capito.	—	438.	. . . .	11,8. 9,4.				



Table VI (cont.)

No.	Poids.	No.	Poids.	No.	Poids.	No.	Poids.	No.	Poids.	No.	Poids.
	5,80.		5,87.		3,85.		4,70.		3,55. (ex.)		4,45.
	5,81.		5,87.		3,29.		4,57.	386.	22,80.		4,14.
264.	Æ. 4,06.		5,46.	279.	4,67.		4,29.		20,90.	424.	13,85.
	4,91.		5,16.		4,36.		4,23.		15,50.		12,06.
	4,78.		5,08.		3,76.	349.	Æ. 7,80.	390.	27,40.		12,00.
	4,36.		4,85. (ex.)		3,64.		7,82.		23,24.		9,00.
	4,85.		4,75.		3,55.		7,45.		22,12.	425.	14,85.
	2,98.		4,60.		3,51.		7,86.		21,90.		13,70.
266.	— 6,67.	269.	— 6,70.	280.	— 4,69.		6,96.		18,76.		12,15.
	6,06.		6,69.		4,58.		6,62.		16,72.		8,80.
	5,75.		6,42.		4,53.		6,59.		13,00.	426.	14,22.
	5,70.		5,02.		4,82.		6,58.	391.	13,80.		12,08.
	5,66.		4,51.		4,10.		6,52.		12,14.		11,00.
	5,40.				3,97.	351.	— 7,48.		10,63.		9,45.
	5,36.	270.	— 5,55. (ex.)		3,53.		7,28.		9,60.	428.	3,28.
	5,32.		4,88.		5,48.		7,07.		8,00.		3,20.
	5,20.		4,83.	283.	— 5,10.		6,75.	398.	23,95.		3,00.
	5,10.		4,68.		4,92.		6,74.		21,00.		2,73.
	5,05.		4,66.		4,86.		6,71.		18,83.		2,59.
	4,54.		4,54.		4,60.	355.	Æ. 13,20.		16,65.		2,57.
	4,42.		4,51.		4,47.		10,04.		12,80.		2,30.
	4,07.		4,50.		4,22.		8,29.	404.	10,80.	430.	10,10.
267.	— 3,98.		4,38.		4,16.		8,22.		9,75.		8,57.
	6,79.		4,30.		4,08. (ex.)	362.	— 4,05.		9,45.		7,72.
	6,61.		4,23.		4,02.		4,00.		8,78.		6,20. (ex.)
	6,55.		4,18.		4,00.		3,86.		8,29.		4,90.
	6,50.		4,04.		3,95.		3,76.	410.	11,78.	431.	2,15.
	6,48.		4,00.		3,82.		3,44.		11,00.		1,82.
	6,19.		3,98.		3,59.	366.	— 16,40.		10,60.		1,81.
	6,12.		3,97.	295.	Æ. 3,32.	367.	— 13,51.		9,99.		1,09.
	5,87.		3,95. (ex.)		3,30.		10,86.	415.	12,07.	432.	13,89.
	5,85.		3,68.		3,24.		9,21.		11,19.		12,87.
	5,83. (ex.)		3,58.		3,13.		8,61.		11,10.		11,07.
	5,82.		3,55.	315.	— 13,07.	368.	— 8,10.		9,90.		11,05.
	5,30.		3,47.		12,99.		8,05.	421.	4,85.		11,01.
	5,46.		3,27.		12,96.		7,90.		4,80.		8,32.
	5,24.		4,33.		12,79.		6,65.		4,18.	433.	19,27.
	5,20.	272.	— 4,32.		13,28.		6,28.		4,08.		18,62.
	5,14.		4,45.	319.	— 13,15.		6,18.				
	5,00.		4,39.		13,12.	371.	— 8,58.	422.	6,87.		17,35.
	4,96.		4,35.		12,92.		8,28.		6,15.		17,10.
	4,90.		4,22.		3,80.		7,12.		5,85.		16,28.
	4,86.		4,21.	332.	— 3,22. (ex.)		7,05.		5,25.		15,00.
	4,66.		4,20.		3,21.		6,95.		5,05.		14,65.
	4,65.		4,18.		3,11.		6,75.		4,80.		12,42.
	4,62.		4,06.		5,28.	372.	— 7,78.		4,78.	434.	16,80.
	4,50.		3,87.	339.	Æ. 4,99.		6,57.		4,70.		12,50.
	4,30.		3,79.		4,82.		5,89.		4,10.		10,30.
268.	— 6,93.		3,75.		4,65.		5,69.	423.	6,05.		9,63.
	6,43.		3,73.		4,56.		4,90.		5,65.		8,70.
	6,38.		3,69.		3,88.	377.	— 4,80.		5,81.		7,55.
	6,33.		3,60.		5,27.		3,95.		4,72.		7,39.
	6,32.		3,58.	341.	— 5,27.						6,95.
	6,10.										
	6,09.										
	5,90.										

